DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12641 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 20 SEPTEMBRE 1985

Défense en hausse à Tokyo

Le gouvernement japonais a adopté mercredi, avec force précautions oratoires et financières, un plan de dépenses militaires. Il paraît devoir bientôt sonner le glas du sacro-saint principe limitant depuis dix ans la part du budget des forces armées à 1 % du produit national.

A l'issue de multiples tractations, le premier ministre, M. Nakasone, depuis longtemps partisan d'un réarmement plus conforme à la puissance économique du « nouveau Japon » et à ses « responsabilités régionales », a en effet obtenu une solution de compromis qui sert son dessein. L'enveloppe accordée au plan quinquennal (1986-1990) des forces armées, encore pudiquement dites d'autodéfense, alors qu'elles sont parmi les dix plus puissantes du monde, représentera environ 76 milliards de dollars, soit 1,04 % du PNB en moyenne annuelle, à condition que les prévisions de croissance ne varient pas trop.

La présentation de la mesure, enrobée dans un plan de cinq ans, sent l'artifice sinon l'embarras. Mais elle permet dans un premier temps d'atténuer dans l'opinion et sur les bancs de l'opposition l'impact que ne peut manquer de susciter le renversement de l'un des grands tabous politiques de l'époque. Cela étant, et alors que le gouvernement continue paradoxalement à se réclamer de l'esprit de l'interdit qu'il transgresse, M. Nakasone donne satisfaction à la fois aux conservateurs du Parti libéral-démocrate, acquis au dépassement mais soucieux d'en éviter les fâcheux effets électoraux, et également à ses alliés américains.

Ces derniers, qui dépensent 6,6 % de leur produit national pour leurs forces armées, dénoncent régulièrement l'insuffisance de l'effort militaire nippon, reprochant aux dirigeants de Tokyo d'accroître leur puissance économique et commerciale au détriment des Etats-Unis et de s'abriter aux moindres frais sous leur parapluie nucléaire. Le geste de M. Nakasone devrait être bien accueilli à Washington. On peut d'ailleurs penser qu'il vise notamment à désamorcer l'offensive protectionniste anti-japonaise qui se développe au Congrès.

Tant dans la forme que sur le fond, la décision de Tokyo apparaît pour le moment de portée limitée et plutôt conjoncturelle. On est encore loin des rêves de grandeur militaire de certains nationalistes, qui exigeraient une réforme constitutionnelle, une véritable indépendance militaire à l'égard de Washington et la possession de l'arme atomique. M. Nakasone le sait bien. Car, même dans le cadre de l'alliance avec les Etats-Unis et parfois à cause d'elle, les limites au réarmement du Japon et à la projection de la puissance au-delà du territoire national restent nombreuses, étroites et fort contraignantes.

Certes, puissance – économique, technologique et financière – oblige. Les voisins asiatiques ont dans l'ensemble de bonnes relations aujourd'hui avec Tokyo. Ils ne s'en alarment pas moins dès qu'un pas est fait dans le domaine militaire. Régulièrement, des rappels du passé ravivent les inquiétudes face à la remontée d'un militarisme japonais fondé sur la puissance économique.

Ainsi, le jour même où le gouvernement japonais franchissait en tapinois le seuil du 1 %, à l'occasion de l'anniversaire, il y a plus de cinquante ans, du sanglant « incident de Mandchourie », plusieurs milliers d'étudiants manifestaient à Pékin contre le militarisme nippon.

(Lire nos informations page 6.)

L'AFFAIRE GREENPEACE

MM. Mitterrand et Fabius pressent M. Hernu d'établir la vérité

Au cours du conseil des ministres du mercredi 18 septembre, M. François Mitterrand a pressé M. Charles Hernu d'établir au plus vite la vérité dans l'affaire du « Rainbow-Warrior ». Dans l'après-midi, le ministre de la défense a repris et complété sa déclaration de la veille affirmant qu'aucun service de son ministère n'avait reçu l'ordre de commettre un attentat contre le « Rainbow-Warrior » et qu'il n'existait pas en Nouvelle-Zélande de troisième équipe de la DGSE. « Si l'on m'a désobéi, ou si l'on m'a menti », ajoutait cependant M. Hernu, « je demanderai au gouvernement d'en tirer les conséquences. » Dans son numéro mis en vente vendredi 20 septembre, « l'Express » apporte des précisions qui renforcent les informations publiées par « le Monde ».

« Je veux savoir »

« Je veux savoir ! » Il serait temps, en effet, plus de deux mois après l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*, que l'on sache, ou que l'on ne feigne plus, ici ou là, d'ignorer. *« Je veux savoir ! »* : c'est ce qu'a fermement demandé M. Mitterrand, à l'adresse de M. Hernu, mercredi 18 septembre, au cours du conseil des ministres. Devant des ministres perplexes, profondément troublés pour la plupart par une affaire dont les conséquences politiques sont désormais imprévisibles, le président a fait une mise au point on ne peut plus nette : nulle raison d'Etat ne pouvait, a-t-il dit, justifier une opération à ce point absurde.

Cette impatience présidentielle est – c'est le moins que l'on puisse dire – partagée par le premier ministre. M. Fabius a donc fait savoir sans ménagement à son ministre de la défense que la lenteur dont il fait preuve dans l'enquête qu'il a été chargé de diligenter sur les services secrets est condamnable. Résultat, pour le moment, de ladite enquête : RAS. M. Fabius a donc dit, en substance, à M. Hernu : soit vous avez une responsabilité dans l'affaire, et c'est inadmissible; soit vous n'en avez pas, et cet aveu d'impuissance vous condamne.

« Tout peut arriver », commentait, résigné, un ministre à la sortie du conseil. Tout, n'exagérons rien : ne serait-ce que parce qu'il est maintenant établi que le président a été mis devant le fait accompli. Ce qui peut arriver, en revanche, autant qu'on puisse le déceler aujourd'hui, revêt trois aspects : une crise gouvernementale, un discrédit supplémentaire pour le pouvoir, un recul de l'idée même de cohabitation.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 8.)

De nouveaux éléments

La version officielle dans l'affaire Greenpeace n'est plus crédible. Pourtant, les révélations du *Monde*, assurant l'inverse sur la foi de sources concordantes, se renforcent et se précisent. Notre confrère *l'Express*, dans son édition en vente le vendredi 20 septembre, révèle l'affectation et la nature de la troisième équipe de la DGSE, directement responsable de l'attentat. Il s'agit, assure l'hebdomadaire, d'un capitaine et d'un sergent-chef du Centre d'instruction des nageurs de combat d'Aspretto (Corse). La localisation de ces deux nageurs de combat, dont nous avions révélé l'existence dans l'opération, est recoupée auprès de nos informateurs. A tel point que leur identité paraît être, désormais, un secret bien mal gardé. Ces révélations, émaillées dans l'enquête de *l'Express* par de nombreux détails inédits, sont complétées à Auckland par les investigations de la presse. Selon le *New Zealand Herald*, le commandant Louis-Pierre Dillais, patron des nageurs de combat de la DGSE à Aspretto et membre de son service « action », se trouvait à Auckland entre le 4 et le 10 juillet, date de l'attentat. Responsable de toute l'opération, qui, outre le capitaine Dominique Prieur, impliquait six membres de son unité (le commandant Mafart, les trois de l'*Ouvéa*, les deux nageurs auteurs de l'attentat), il aurait rencontré sur place l'équipage du voilier.

Devant ces révélations, les responsables ne peuvent plus s'en tenir à des dénégations sans clarifier les invraisemblances de la thèse officielle (une simple *« mission de renseignement »*). Ils ne peuvent plus faire comme s'ils ne savaient pas. Mais ils ne peuvent s'en prendre simplement à des lampistes, les agents de la DGSE qui, disciplinés dans cette affaire, ont obéi à des ordres.

BERTRAND LE GENDRE et EDWY PLENEL.

(Lire nos informations pages 8 et 10.)

MOINS DE DÉPENSES ET MOINS D'IMPOTS

Un budget qui calme le jeu

Si chaque année au mois de septembre, des millions de Français attendent avec crainte et impatience que soient connues les grandes lignes du prochain budget de l'Etat, c'est bien pour savoir si leurs impôts seront augmentés, si de nouvelles taxes seront perçues sur l'essence, le tabac, l'alcool, si la vignette auto sera majorée. De ce point de vue, l'exercice 1986 qu'a approuvé mercredi 18 septembre le gouvernement ne bouleversera personne.

Non seulement, l'impôt sur le revenu n'augmentera pas l'année prochaine, mais il diminuera. La nouvelle était connue depuis un an. M. Fabius l'avait annoncée le 5 septembre 1984 au cours de l'émission télévisée « L'heure de vérité », puis de nouveau le 10 janvier dernier au cours d'un colloque avec des chefs d'entreprise (« Forum de *l'Expansion* »), tandis que M. Bérégovoy, qui déteste qu'on le devance dans l'annonce des bonnes nouvelles, faisait savoir que la réduction d'impôt de 3 % annoncée par le premier ministre ne bénéficierait pas seulement aux revenus élevés soumis à la surtaxe progressive mais à tous les contribuables sans exception.

Si l'on met à part la baisse de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices non distribués – décision elle aussi connue depuis deux mois, – le projet de budget apparaîtra remarquablement sage, certains diront « remarquablement » terne. On ne trouve même pas, comme l'année dernière avec le téléphone et l'essence, quelques taxes sournoises destinées à récupérer une partie des abandons d'impôts consentis par le gouvernement sur ordre du président de la République, celui-ci entendant faire baisser les prélèvements obligatoires, qui effectivement ont dû reculer, cette année, d'un peu moins d'un point. C'est avec beaucoup de difficultés que la Rue de Rivoli aura fait passer une augmentation des taxes sur le fuel lourd et le gaz industriel, qui rapportera quelque 2 milliards de francs au budget l'an prochain... sans peser sur l'indice des prix. Des taxes que paieront les entreprises en 1986 et que les conseillers de M. Mitterrand ont longtemps hésité à accepter dans la crainte de voir comme l'année dernière l'ensemble du projet de budget mal accueilli par l'opinion publique. On se souvient des réactions de la presse et du *« moins d'impôts, plus de taxes »* qui avait tant irrité l'Elysée...

Sans surprise et sans grand intérêt pour sa partie fiscale, le projet de budget 1986 sera en revanche cité dans les cours de Sciences Po pour l'extrême sévérité avec laquelle auront été traitées les dépenses publiques.

Il y a un an, le projet de budget 1985 prévoyait une progression des dépenses de 5,9 %. Ce chiffre avait surpris pour deux raisons. La première était qu'il venait après des augmentations dépassant couramment 10 % : on avait même des pourcentages de 25 % en mémoire pour 1975 (la relance Chirac) et de 27,5 % pour 1982 (la relance Mauroy-Delors-Fabius).

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 28.)



Italo Calvino est mort

Un subtil équilibre entre Voltaire et Leibniz

par UMBERTO ECO

L'écrivain italien Italo Calvino est mort dans la nuit du mercredi 18 au jeudi 19 septembre à l'hôpital de Sienne, à la suite d'une hémorragie cérébrale. Il était âgé de soixante-deux ans.

Quand *le Baron perché* fut publié, nous comprîmes – nous qui avions dix ans de moins que Calvino – que nous tenions en lui l'écrivain de notre génération. Plus tard, quand je fis sa connaissance, son sourire évasif et goguenard, sa façon de parler en baissant les yeux pour dissimuler des éclairs d'ironie, auraient pu me donner le change. Mais à lire sa *Journée d'un scrutateur*, je compris que l'auteur, si proche de l'esprit des encyclopédistes, venait de donner dans ce petit livre l'un des textes de plus haute et plus grande religiosité que j'aie jamais rencontrés.

C'était l'histoire d'un homme de gauche chargé du dépouillement d'un bureau de vote situé dans le Cottolengo, l'immense hôpital-asile où l'Eglise pitoyable recueille les abandonnés, les monstres, les éclopés et les incurables que refusent les autres institutions charitables. Le héros du récit éprouve d'abord l'irritation du laïque qui voit exploiter, à des fins électorales, ces pauvres diables incapables de comprendre ou de décider, guidés vers l'espoir – bien évidemment au profit du parti catholique par ces mêmes religieuses qui, chaque jour, nettoient leur bave et leurs excréments.

Pourtant, tout au long de la journée, il réfléchit sur le mal, sur la douleur, sur la charité, et il se demande avec quelque perplexité si ces étranges électeurs ne sont pas, précisément, en train de payer leur dette envers les seuls êtres qui se soient souciés d'eux. Texte dont la veine métaphysique se retrouvera, dans les œuvres suivantes, d'inspiration plus surréaliste, par exemple dans les *Cosmicomico*.

Mais je ne veux pas parler de Calvino écrivain ; tout le monde va le faire ces jours-ci. Je veux parler de l'homme qui fréquentait les musiciens d'avant-garde, Berio, Maderna, Boulez ; de l'homme qui avec Elio Vittorini préparait les numéros de la revue *Menabo* en tentant d'instaurer un dialogue entre le néoréalisme de la gauche traditionnelle et les courants nouveaux de la littérature expérimentale ; du Calvino attentif, respectueux et curieux à l'égard de ceux-là même qu'il n'approuvait pas.

(Lire la suite page 25.)

Baisse des taux d'intérêt

La Banque de France a ramené de 9 5/8 % à 9 3/8 % (– 1/4 %) son taux d'intervention sur le marché monétaire

M. Gandhi au Pendjab

Dans une cage de verre antiballes...

PAGE 7

L'assemblée du « Monde »

L'article d'André Fontaine

PAGE 40

« Du cinéma plein la fête »

Un ticket pour deux le 21 septembre dans toute la France

PAGE 26

La réforme des hôpitaux

Une départementalisation à plusieurs vitesses

PAGE 12

Le Monde DES LIVRES

Anne Bragance
François-Olivier Rousseau
Julien Green
et le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech

(Pages 17 à 24)

débats

LES JEUNES ET LE TIERS-MONDE

« Nord-Sud 85. Salut les jeunes ! » A l'initiative du ministère des relations extérieures (coopération et développement) et en collaboration avec les organisations non gouvernementales (ONG), une grande manifestation se déroulera les 21 et 22 septembre sur le site de la Défense. Créations culturelles de jeunes d'Etats du Sud, échanges et rencontres avec des jeunes du Nord, fourniront l'essentiel des programmes. Christian Nucci explique le sens de cette initiative. « Visiter le tiers-monde, certes, mais quel tiers-monde ? » demande de son côté Ezzedine Mestiri.

Une fête du dialogue et de l'amitié

Les jeunes deviennent les grands éducateurs dans un monde où éclatent les carcans traditionnels

par CHRISTIAN NUCCI (*)

LE monde en crise peut-il réussir sa formidable mutation sans les jeunes ? Ces jeunes souvent ignorés ou incompris sont les éléments moteurs du changement économique et social. Les pays industrialisés auront-ils assez de ressources pour maîtriser la complexité des problèmes du développement ? Autant de questions qui génèrent à la fois angoisse et espoir.

Dans quinze ans, près de 50 % de la population mondiale auront moins de 25 ans. Dans les pays du Sud, les jeunes représenteront deux tiers de la population du continent. Ces chiffres illustrent les enjeux pour les pays du Sud à la fin du siècle : besoin de vivre, de s'épanouir, de se former, exigence d'un emploi, droit de participation aux décisions.

La tâche est immense et les ressources à mobiliser considérables. Dans un monde où s'entrecroisent toutes les valeurs, où tous les carcans traditionnels éclatent les uns après les autres, où les valeurs sont prises dans une espèce de mouvement perpétuel, les jeunes deviennent les grands éducateurs. Songeons seulement pour les pays industrialisés à la pénétration de l'informatique dans les foyers, des produits de consommation dans les familles ; l'ordinateur et l'audiovisuel pouvaient-ils ainsi envahir les marchés sans ce vecteur qu'est la *jeunesse* ?

Le discours pour la jeunesse n'est jamais vraiment pertinent. Les jeunes en sont conscients. En un mot, il n'appartient à personne de *parler au nom des jeunes* ; ces jeunes s'expriment par eux-mêmes, découvrent peu à peu l'expérience de la vie, les bornes du rêve, les limites d'un espace et d'un temps par nature finis.

Progressivement, les jeunes s'identifient aux problèmes du développement. Ils en font une motivation essentielle.

Un sondage récent (1) organisé parmi les 15-20 ans en témoigne de façon éloquente : 54 % des jeunes interrogés citent la faim, en priorité, comme menace pesant sur le monde, le racisme venant en seconde position avec 35 %.

Si les jeunes se sentent concernés par les drames du sous-développement, tous ne réagissent pas de la même manière : élan du cœur tout d'abord devant les images spectaculaires véhiculées par les médias ; réflexion ensuite, liée à une meilleure *information sur les problèmes* économiques mondiaux ; volonté d'action enfin à travers un engagement personnel. Cette jeunesse accusée de légèreté et d'irresponsabilité conjugue peut-être inconsciemment le cœur et la raison, les sentiments et la rigueur, la générosité et la motivation.

Les récentes initiatives du Band Aid ou des Chanteurs Sans Frontière en constituent une excellente illustration : ces élans de solidarité et de générosité ont permis une prise de conscience du cheminement, qui va de l'aide d'urgence à l'aide au développement en passant par la responsabilisation des partenaires. Il a fallu du temps pour que l'on comprenne l'importance de cette aide au développement à moyen terme.

(*) Ministre délégué à la Coopération et au développement.

Partout en France des jeunes s'émeuvent, s'interrogent et s'engagent *dans les actions les plus* diverses :

– que ce soit à l'école, au collège, sur les terrains de sport, au lycée avec les projets d'action éducative axés sur le développement notamment ;

– que ce soit plus tard, par la vie *associative* (2), *avec l'éducation* populaire, les actions militantes, le soutien à des projets de développement... ;

– que ce soit par cet engagement complet que constitue l'action sur le terrain des volontaires civils, coopérants techniques, ou ceux susceptibles de mettre une réelle technicité au service du développement.

Pas de recette miracle

Mais aller « là-bas » n'est pas la recette miracle. Si les diverses formes de volontariat, les échanges de jeunes, les voyages sont des aspects de la solidarité, c'est plus encore par l'engagement personnel ici en France, dans sa vie de jeune et de citoyen, que chacun peut apporter sa contribution à l'édification d'un monde plus équitable.

Le rôle des jeunes est également déterminant dans le domaine culturel, dans la confrontation des cultures du Nord et du Sud et leur enrichissement mutuel, qui peut conduire de l'Inde aux Beatles, de l'Afrique à Julien Clerc, de Manu Dibango à Jacques Higelin, du reggae au raï. Ainsi s'ébauche ce nouvel ordre culturel placé sous le signe du respect de la différence et de la découverte perpétuelle où nul ne saurait se prétendre le sous-développé de l'autre.

« *Etre jeune*, disait Thomas Mann, *c'est être spontané, rester proche des sources de la vie, pouvoir se dresser et secouer les chaînes d'une civilisation périmée, oser ce que d'autres n'ont pas eu le courage d'entreprendre ; en somme, se replonger dans l'élémentaire.* »

C'est pour qu'ils puissent exprimer cet enthousiasme que des jeunes du Sud et du Nord pourront se retrouver les 21 et 22 septembre à la Défense, autour de « Nord-Sud 85, Salut les Jeunes », grande fête du dialogue et de l'amitié.

(1) Institut Louis Harris/Actuel Développement : 19-25 juin 1985. Ce sondage est publié par la revue *Actuel-Développement* dans son numéro de septembre.

(2) De nombreuses associations offrent aux jeunes des cadres d'action dans le domaine de la solidarité internationale. Elles sont répertoriées dans la brochure *le Tiers-Monde que faire ?*

Du Nord vers le Sud... la rencontre abîmée

Comment les pays pauvres deviennent des paradis artificiels pour des millions de vacanciers occidentaux

par EZZEDINE MESTIRI (*)

L'ÉLAN du tourisme mondial est né dans les années 60. Le tiers-monde pauvre a pensé qu'il y avait une occasion à saisir : vendre ses paysages, ses climats ensoleillés, ses plages de sable fin, ses cultures exotiques. Il voulait recueillir des devises pour stimuler sa machine économique. Mais, comme l'écrivait le sociologue Morris Fox, « *Le tourisme est comme le feu. Il peut faire bouillir votre marmite ou incendier votre maison.* » Ce propos souligne bien le dilemme. Personne ne peut dire aujourd'hui que la marmite bout bien, comme il serait exagéré d'affirmer que la maison est en feu.

Gros avions à réaction, vacances programmées, étirées, agences de voyages à tous les coins de rues, jamais le monde, même lointain, n'a été aussi accessible. Jamais on n'a autant voyagé, mais jamais aussi les égoïsmes nationaux, les malentendus et les hostilités entre les peuples différents n'ont été aussi présents et aussi cruciaux. Au début des années 70, le slogan « *le tourisme facteur de paix et d'échanges,... moyen de compréhension entre les peuples* » était repris en chœur par tous, de l'UNESCO à la Conférence des Nations unies pour le commerce et le *développement, en passant* par la Banque mondiale.

Malheureusement, la rencontre fut manquée, abîmée. 80 % des touristes dans le monde sont originaires des pays *industrialisés. C'est un* « échange » à sens unique, et le touriste, bien malgré lui, est loin d'être un personnage innocent.

Le voyage ne peut être isolé d'un *certain contexte et de son environne*ment humain et social. Nous ne sommes plus au temps des explorateurs, missionnaires, pèlerins et autres poètes. Le voyage est devenu un *produit*, une affaire de marchands. Chaque année plus de soixante millions d'Occidentaux prennent des vacances dans un pays en voie de développement. Visiter le tiers-monde, certes. Mais quel tiers-monde ?

Rien dans les dépliants et les catalogues des organisateurs et promoteurs de ce tourisme multinational ne permet de soupçonner l'effroyable misère sévissant dans ces terres paradisiaques, ni la pauvreté absolue des hommes tenus à l'écart des grands *circuits touristiques. Tout* au long des pages, c'est l'exotisme caricatural et racoleur qui s'étale : couples bronzés allongés sur des plages désertes, blondes voluptueuses vous *invitant* à l'aventure *au* bord de la piscine d'un hôtel quatre étoiles, formules-clichés pour vendre des terres de rêve, figeant des populations typiques, folkloriques et serviles.

Ce tourisme de masse est-il au moins créateur d'emplois ? On constate que cette industrie n'occupe régulièrement que 5 % de la main-d'œuvre, 10 à 15 % en pleine saison, main-d'œuvre essentiellement semi-qualifiée et saisonnière. Il faut dire aussi que ce secteur, s'il rapporte des devises à un pays, entraîne d'énormes frais d'infrastructure pour l'Etat (aménagement des *sites, services privilégiés,...*). *Enfin*, ce tourisme est générateur d'inflation. Il provoque des hausses de prix spectaculaires, dans des pays où souvent n'existent pas d'instruments sérieux et fiables pour mesurer cette inflation et évaluer ses conséquences sur le niveau de vie de la population.

Quel tourisme ?

Il est temps de réfléchir sur la forme et la pratique de ce tourisme. Quel tourisme ? Frantz Fanon avait prédit : « *Les pays sous-développés deviendront les bordels des pays industrialisés.* » Ce tourisme, s'il n'engendre pas la pollution, la prostitution, la petite délinquance, comme on l'affirme parfois abusivement, les influence. Les entreprises touristiques transnationales imposent leur clientèle et leurs produits. Ces « touroperators » organisent les circuits, les séjours, les croisières... Ils lancent les nouvelles destinations, créent les formules de vacances. On *estime actuellement en France* à plus de 2 000 les produits touristiques vendus comme des boîtes de conserve. Les pays d'accueil se plient d'autant plus aux exigences des fabricants de voyages qu'elles leur permettent de donner une image tronquée des terribles réalités et tristes quotidiennetés qu'endurent leurs peuples. Il revient à ces pays la mission de diversifier, inventer, devenir les véritables maîtres de l'exploration et de la découverte de leur terre par les autres. Peut-être alors le malentendu entre le visiteur et son hôte pourra-t-il s'amenuiser et faire place à une rencontre véritable, où le touriste sera vu comme un invité *et non comme un modèle à imiter ou* un nanti à plumer devant lequel on se courbe... parce qu'on le méprise.

(*) Journaliste tunisien. Auteur du *Guide du Maghreb à Paris*. Ed. Karthala.

Implaidable dossier ?

Un récent débat à la télévision consacré à la destruction d'Hiro*shima* et de Nagasaki a dressé le dossier du pour et du contre de la décision du président Truman qui devait raser ces deux villes et exterminer leurs habitants.

Il nous a semblé y relever une lacune par l'absence de mention d'une conséquence qui devait avoir une importance décisive sur l'évolution des rapports internationaux : l'apparition de la dissuasion par la révélation de la monstruosité et de l'instantanéité du désastre que serait un conflit nucléaire.

Sans cette révélation, les hommes politiques, les militaires et, plus important encore, les peuples auraient-ils compris ce que les scientifiques avaient appréhendé : *la* discontinuité introduite dans les perspectives d'avenir de l'humanité ?

Qui peut dire si, sans cette prise de conscience universelle du caractère peut-être mortel pour l'homme, en tout cas pour ses civilisations, du péril désormais suspendu sur nos têtes, les tensions qui existent dans le monde n'auraient pas provoqué la *troisième guerre mondiale* avec l'emploi de milliers d'armes mille fois plus puissantes que celles de 1945.

Dirigeants et dirigés, pour la première fois, ont compris, non pas tant le crime qu'est une guerre, beaucoup l'ont toujours su, mais l'absurdité d'un conflit auquel les moyens employés ôteraient toute rationalité.

Aussi, nous tous, les rescapés de la guerre qui n'a pas eu lieu, devons-nous souhaiter que les victimes *d'Hiroshima et de Nagasaki, ceux* qui pleurent leurs morts et ceux qui ont survécu, torturés dans leur chair, infirmes ou invalides à jamais, com*prennent que leur calvaire n'a pas* été inutile s'il a contribué à sauver l'espèce humaine de la folie meurtrière dont elle a fait une partie de son histoire.

FRANÇOIS DE ROSE,
ambassadeur de France.

Selon que vous serez puissant...

D'un côté, un cultivateur, responsable de l'accident de la RN 20, *ignorant des règlements que per*sonne ne respecte habituellement et sans formation au sujet de la « sécurité », bref, ni plus ni moins responsable que tous les chauffeurs qui *causent des accidents et qui restent* libres. Il est inculpé ET incarcéré.

De l'autre côté, un spécialiste parfaitement éduqué et formé à la sécurité, payé en fonction de ses responsabilités, *tôt retraité* à cause de la fatigue et de l'attention qu'exige son travail, qui commet une grave erreur aux conséquences dramatiques (il s'agit du conducteur de train). Il est *inculpé mais non incarcéré.*

Pourquoi la prison pour le premier et pas pour le second ? Il faut dire que le cheminot est puissamment syndiqué. Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de Dieu...

Une remarque : il n'a pas été question du rôle de l'alcool dans ces divers accidents de chemin de fer. Une alcoolémie a-t-elle été pratiquée ?

FRANÇOIS BLAVIGNAC
(Paris).

Greenpeace et l'opinion publique

L'atonie de l'opinion publique française à l'égard de l'affaire Greenpeace est un fait inquiétant qu'Alain Touraine a bien mis en évidence (*le Monde* du 4 septembre). Nos concitoyens paraissent se désintéresser de leur avenir, se contentant de s'en remettre à l'autorité de l'Etat. Cette apparente démission ne serait-elle pas liée à une contradiction entre la volonté « post-gaullienne » d'une France se prétendant encore « grande nation » et son effacement dans le monde actuel où le pouvoir n'appartient plus qu'à quelques grandes puissances telles que les Etats-Unis ou la Russie ? Consciemment ou inconsciemment, la société française reste démobili*sée face au pouvoir factice d'un Etat* qui s'efforce de jouer à la « grenouille nucléaire » se gonflant de façon dérisoire devant quelques « gros bœufs nucléaires ». Notre opinion publique ne peut reprendre vie qu'à la mesure d'une grande nation, celle d'une Europe unie politique*ment et démocratiquement.* A quand les Etats-Unis d'Europe ?

BERNARD PIERQUIN,
professeur à l'Université Val de Marne.

« LA BIRMANIE, OU LA QUÊTE DE L'UNITÉ » de Pierre Fistié

A contre-courant

CETTE étude de la Birmanie post-coloniale, rédigée par l'un des meilleurs spécialistes de l'Asie du Sud-Est, est un ouvrage fondamental *sur l'un des pays les* plus fermés et les moins connus de la région.

Coincée entre l'Inde et le Bangladesh, à l'ouest, la Chine, le Laos et la Thaïlande, à l'est, cette ancienne colonie britannique, aujourd'hui peuplée de *40 millions d'habitants, donne* l'impression, depuis son indépendance en 1948, de s'être repliée sur elle-même pour tenter de régler, sans grand succès, le problème de son unité. Birmans et Arakanais, majoritaires, n'ont jamais pu imposer *leur loi* — faute de compromis durables — aux peuples installés à la périphérie de la vallée et du delta de l'Irrawaddy — Shans, Kachin, Karen... Les rébellions ethniques n'ont jamais été maîtrisées. Rangoon, où M. Ne Win a régné sans partage pendant près d'un quart de siècle, a également été aux prises avec une insurrection communiste.

Dans cette thèse publiée par l'Ecole française d'Extrême-Orient, avec le concours du CNRS et du CERI, Pierre Fistié note que *« l'évolution interne de la Birmanie va curieusement à contre-courant de celle que de nombreux analystes escomptaient implicitement pour les pays du tiers-monde à structure hétérogène »*. Les oppositions de type ethnique ne s'y estompent pas au profit de conflits idéologiques ou sociaux. Il est vrai que la Birmanie est demeurée à l'écart du grand boom économique que l'Asie du Sud-Est *pro-occidentale* a connu depuis les années 60.

Tout en l'analysant et en l'illustrant, Pierre Fistié raconte l'histoire contemporaine de cet *Etat à part, qui a su demeurer* en dehors des conflits internationaux, mais dont l'unité reste toujours à faire. Bibliographie, chronologie et index en font l'ouvrage *de référence* par excellence, non seulement pour ceux qui s'intéressent de près à ce pays, mais également pour le grand public curieux de ce qui se trame encore sur la route de Mandalay.

J.-C. POMONTI.

(1) Publications de l'Ecole française d'Extrême-Orient, Paris 1985. Dépositaire : Adrien-Maisonneuve, 11, rue Saint-Sulpice, Paris 6e, 460 pages, 150 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

LES AFFAIRES D'ESPIONNAGE EN EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : Mme Thatcher met fin à la « partie de ping-pong » avec Moscou

La Grande-Bretagne a décidé de ne pas répliquer cette fois à l'expulsion par l'URSS de six ressortissants britanniques supplémentaires (nos éditions datées du 19 septembre). Londres met ainsi un terme à la « partie de ping-pong » déclenchée par sa propre décision d'expulser un premier lot de vingt-cinq Soviétiques dénoncés par un transfuge du KGB, mais refuse de considérer que cette affaire se termine par une victoire « psychologique » pour l'URSS.

Mme Thatcher, qui s'attendait visiblement à la réaction soviétique, a déclaré, aussitôt après avoir été informée des nouvelles expulsions (dans un avion qui la menait du Caire à Louxor) : *« Cette affaire a montré le mauvais visage de l'Union soviétique. Ils ont été pris la main dans le sac et ils sont maintenant rouges de honte. (...) Nous avons éliminé le centre nerveux de leurs opérations de subversion et d'espionnage, et ne répondrons donc pas à leurs expulsions totalement injustifiées. (...) Je dois essayer de tirer un trait. »*

De la même manière, le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, a rejeté sur l'URSS *« l'entière responsabilité de ce lamentable épisode »*, tout en exprimant l'espoir que les autorités soviétiques *« auront retenu cette leçon »*, et qu'il sera possible *« d'améliorer les relations anglo-soviétiques, ce qui a été et demeure l'objectif ultime du gouvernement britannique ».*

De notre correspondant

Moscou. – La Rolls Royce de Sir Bryan Cartledge, l'ambassadeur de Grande-Bretagne, stationnait de nouveau mercredi 18 septembre devant le MID (ministère soviétique des affaires étrangères). Elle n'y est restée que vingt minutes, le temps pour M. Vladimir Souslov, chef de la deuxième direction européenne du MID, de remettre à Sir Bryan la liste des six ressortissants britanniques supplémentaires que l'URSS a décidé d'expulser. Il s'agit de l'attaché culturel, M. Ian Sloane, de l'attaché de l'air adjoint, le commandant Robert Hooper, de deux sous-officiers appartenant à la mission militaire, d'un agent de service, ainsi que d'un journaliste de l'agence Reuter, M. Martin Nesirky.

Les Soviétiques ont donc riposté « œil pour œil, dent pour dent » aux six nouvelles expulsions annoncées lundi par Londres, comme ils l'avaient fait pour les vingt-cinq précédentes qui avaient ouvert les hostilités le 12 septembre. En une semaine le décompte des deux côtés est strictement identique : trente et un Soviétiques contre trente et un Britanniques. Mme Thatcher ayant déclaré mercredi au Caire qu'elle en resterait là, cette partie de bras de fer se termine apparemment sur un match nul.

Mais, du point de vue de Moscou, M. Gorbatchev a remporté la victoire psychologique. Il a montré qu'il ne cédait pas, même quand il était dans son tort (les Soviétiques expulsés ont été identifiés comme des espions) et qu'il était capable de tenir la dragée haute à la « dame de fer ». Celle-ci a annoncé la première qu'elle arrêterait les frais. Après avoir lancé un défi, Londres a souhaité publiquement l'apaisement. Cette attitude sera nécessairement interprétée, ici, comme un aveu de faiblesse et comme une justification *a posteriori* de la fermeté soviétique.

« *Les temps ont changé depuis 1971* », remarquait mardi, goguenard, un haut responsable du MID, devant un interlocuteur britannique auquel il laissait pressentir les représailles annoncées le lendemain. En 1971, Londres avait expulsé cent huit Soviétiques. Après deux semaines d'hésitations, Leonid Brejnev avait répliqué en demandant le départ de dix-huit Britanniques. Le message est clair : malgré ses sourires, M. Gorbatchev se veut moins passif et ballotté par les événements que son prédécesseur.

Le nouveau dirigeant soviétique crée en même temps un précédent. Il laisse prévoir qu'il ripostera désormais sévèrement à toute expulsion décidée par un pays occidental. Face au KBG et au MID, deux institutions secouées par de nombreux et spectaculaires passages à l'Ouest ces dernières années, le secrétaire général a, d'autre part, montré qu'il ne vacillait pas.

Les véritables perdants dans ce chassé-croisé sont les six journalistes britanniques, dont un responsable soviétique reconnaissait en privé qu'ils n'avaient rien à se reprocher malgré les accusations d'espionnage qui ont été portées contre eux « *pour la forme* » et « *par souci de symétrie* ».

DOMINIQUE DHOMBRES.

GRÈCE : un officier et deux civils accusés de travailler pour l'URSS

Un officier de marine, le lieutenant de vaisseau Vassilis Sérépissios, et deux civils, Nicolas Pipitsoulis, directeur d'une entreprise électronique, et Michel Megalokonomo, employé d'une filiale d'ITT, ont été arrêtés à Athènes pour « *espionnage et violation de secrets* » au profit de l'URSS.

Ces arrestations ont été annoncées mercredi 18 septembre par un communiqué du ministre adjoint de l'ordre public, M. Thanassos Tsouras. Elles sont consécutives au passage à l'Ouest du premier secrétaire de l'ambassade d'URSS en Grèce, Serguei Bokhane, le 25 mai 1985. Ce dernier, réfugié aux Etats-Unis, aurait informé les services secrets américains des agissements de certains officiers de la marine nationale hellénique et de civils travaillant pour l'état-major. Les services secrets américains auraient ensuite transmis l'information au gouvernement grec.

Cette nouvelle affaire d'espionnage survient alors qu'un grave malaise secoue les milieux de la presse et du monde politique après l'arrestation de trois Grecs suspectés de terrorisme, dont un journaliste de télévision, M. Danos Krystallis. Ce dernier était un informateur rémunéré de la police et des services de renseignement (KYP), avec pour mission d'espionner les journalistes de la chaîne ERT 2. A son domicile, les enquêteurs ont saisi des explosifs et des documents concernant l'assassinat, en mars 1983, du propriétaire du journal de droite *Vradyni*, Giorgios Athanassiadis. Ce meurtre faisait partie d'une série, commencée en 1975 avec l'assassinat du chef de la *CIA* à Athènes, Richard Welch. Ces actions avaient été revendiquées par une mystérieuse organisation « 17 Novembre », avec laquelle Danos Krystallis entretenait une correspondance, selon le ministre adjoint de l'ordre public, M. Tsouras. – (*AFP*).

RFA : le ministre de l'intérieur à nouveau sur la sellette

De notre correspondant

Bonn. – La fuite des époux Willner en Allemagne de l'Est a-t-elle été rendue possible par des négligences au niveau du ministère allemand de l'intérieur ? Le Bundesverfassungsschutz, l'office fédéral chargé du contre-espionnage en RFA, avait informé son ministère de tutelle, le 17 mai dernier, de soupçons pesant contre la secrétaire de la chancellerie et son mari, demandant l'autorisation de faire placer le couple sur écoutes téléphoniques. Mais cette demande a été repoussée à plusieurs reprises par les responsables du ministère, qui avaient alors estimé que les éléments de preuve n'étaient pas suffisants pour justifier le déclenchement de la procédure parlementaire nécessaire pour autoriser de telles écoutes.

Il aura fallu attendre la confirmation de la défection de Hans-Joachim Tiedge, responsable du contre-espionnage face à la RDA, pour que le cas soit pris plus au sérieux, le chancelier Kohl ayant été finalement informé directement, le 28 août dernier, par le nouveau secrétaire d'Etat à l'intérieur, M. Hans Neusel. Ces révélations, confirmées dans leur détail par M. Neusel lui-même au cours d'une conférence de presse, mercredi 18 septembre à Bonn, placent, à nouveau, le ministre de l'intérieur, M. Zimmermann, sur la sellette. Déjà mis en cause dans l'affaire Tiedge par les sociaux-démocrates, qui lui avaient reproché de ne pas avoir pris suffisamment au sérieux son rôle de contrôle sur les services de contre-espionnage, M. Zimmermann avait alors bénéficié de la solidarité gouvernementale, et l'affaire avait été enterrée.

La colère de M. Strauss

Les nouveaux reproches qui lui sont adressés sont, cette fois, beaucoup plus circonstanciés. On ne peut s'empêcher d'y voir une revanche du Bundesverfassungsschutz, qui avait porté le chapeau dans l'affaire Tiedge. Son ancien chef, M. Hellenbroich, avait dû assumer seul la responsabilité d'une « *faute d'appréciation* » et avait été démis de ses nouvelles fonctions de chef du Bundesnachrichtendienst, l'équivalent de la DGSE.

La marge de manœuvre du chancelier est cependant limitée par le délicat équilibre de sa coalition. Homme-clé de M. Franz-Joseph Strauss, le président du Parti social-chrétien de Bavière, au sein du gouvernement, M. Zimmermann est pratiquement intouchable, à moins d'un remaniement ministériel qui poserait d'immenses problèmes au chancelier. M. Strauss, qui avait fait patte de velours depuis quelques mois, vient de démontrer à nouveau, à propos de la politique du gouvernement à l'égard de l'Afrique du Sud, qu'il n'avait aucune intention de rester passif. Les quatre ministres de la CSU se sont désolidarisés ouvertement mercredi, au cours du conseil des ministres, des sanctions décidées une semaine auparavant contre Pretoria, sur proposition du ministre des affaires étrangères, M. H.-D. Genscher, en conformité avec la résolution du conseil des ministres de la CEE. Dans sa plus violente attaque à ce jour contre M. Genscher, le ministre-président de Bavière, a estimé, mercredi, que la limite de ses capacités de compromis étaient atteintes.

HENRI DE BRESSON.

Roumanie

NOUVELLE DÉMARCHE FRANÇAISE EN FAVEUR DE IULIA JERCAN

L'ambassadeur de France à Bucarest est à nouveau intervenu ces jours derniers auprès du ministre roumain des affaires étrangères, M. Stefan Andrei, à propos d'une jeune Roumaine, Mlle Iulia Jercan, qui cherche depuis des années à obtenir l'autorisation d'épouser un ressortissant français. Selon ce dernier, M. Pierre Blondeau, directeur adjoint d'un collège de la région parisienne, le ministre roumain a répondu que cette affaire était strictement du ressort des autorités roumaines. Lui-même avait pourtant donné, en avril 1983, à M. Claude Cheysson, alors ministre des relations extérieures, l'assurance formelle que le cas de Mlle Jercan serait réglé favorablement.

La jeune femme a entrepris le 2 septembre une nouvelle grève de la faim, et, selon M. Blondeau, son téléphone est coupé depuis le 7 septembre. En juillet 1983, elle avait observé une première grève de la faim, interrompue à la demande de son fiancé et sur les conseils du Quai d'Orsay. Cette fois encore, les diplomates français ont apparemment essayé de dissuader la jeune femme d'entreprendre une nouvelle action de ce type, mais ils ont cependant « bon espoir » qu'elle finira par obtenir satisfaction.

Selon M. Blondeau, sa fiancé avait refusé, en échange d'une autorisation de mariage, de collaborer avec les services secrets roumains, ce qui expliquerait le rejet systématique de toutes ses demandes.

Finlande

Les « eurocommunistes » lancent un ultimatum à la fraction prosoviétique du PC

Le président finlandais, M. Mauno Koivisto, est arrivé mercredi 18 septembre à Moscou pour y effectuer sa première visite officielle depuis son élection en 1982. Il devait être reçu jeudi par M. Mikhaïl Gorbatchev. Les discussions devaient porter essentiellement sur les relations économiques entre les deux pays. L'URSS est le premier partenaire commercial de la Finlande et les échanges soviéto-finlandais totalisent 6 millions de dollars par an. Cette visite survient au moment où la crise s'accentue entre la fraction prosoviétique et la direction « eurocommuniste » du Parti communiste finlandais.

De notre correspondant

Stockholm. – Les huit districts régionaux du Parti communiste finlandais (FKP) contrôlés par la minorité orthodoxe ont un délai de trois semaines pour dire si oui ou non ils s'engagent à cesser définitivement leurs activités fractionnelles. et à respecter tant les statuts que les résolutions des congrès et du comité central du PC. Les réponses à ce nouvel ultimatum devront parvenir à la direction avant le 7 octobre et seront examinées quelques jours plus tard, sans doute le 13, par les organes dirigeants du parti.

Le conflit idéologique entre tenants d'une ligne traditionnelle, alignée sur Moscou, et partisans d'un communisme aux couleurs de la Finlande dure depuis bientôt vingt ans, mais la scission paraît cette fois inévitable. Pour l'heure, rien ne permet de croire en effet que les minoritaires soient prêts à faire amende honorable et à arrêter notamment la publication du journal *Tiedonantaja*, qui critique systématiquement les orientations « eurocommunistes » de la majorité du parti. Le président du FKP, M. Arvo Aalto, a souligné la semaine dernière, à l'issue d'une réunion du comité central, que les huit districts se situeraient automatiquement « *en dehors du parti* » s'ils refusaient de rentrer dans le rang. En d'autres termes, ils endosseraient entièrement la responsabilité de la rupture.

Pour la forme sans doute – car les chances de réconciliation paraissent minces, – M. Aalto ne ferme pas complètement la porte au dialogue. Il propose une négociation séparée avec chaque section minoritaire avant la date fatidique. Son objectif, depuis le XXe congrès de 1984 et le congrès extraordinaire de l'année suivante, est de rétablir la discipline au sein du parti, afin que celui-ci n'aborde pas, une fois encore, divisé les élections législatives de 1987.

Mise en garde de Moscou

Les dirigeants communistes finlandais ne semblent pas particulièrement impressionnés par la mise en garde qui leur a été adressée par le comité central du PC d'URSS. Celui-ci, dans une lettre au parti frère datée du 10 septembre, écrit qu'une cassure du PC finlandais pourrait avoir une incidence négative sur les relations d'amitié et de coopération soviéto-finlandaises. Elle affaiblirait « *les forces démocratiques qui constituaient la base de la politique étrangère du président Mauno Koivisto* », avec pour conséquence un renforcement de la droite.

Les Soviétiques défendent la thèse des minoritaires et déplorent l'intention de M. Aalto et de ses amis de « *réduire de moitié environ les effectifs du FKP sans avoir fait le moindre effort pour discuter ouvertement des divergences de vues idéologiques qui sont la cause fondamentale de la crise du FKP* ». En outre, ils observent que « *la politique de l'Union soviétique et la réalité socialiste sont de plus en plus souvent critiquées et même volontairement déformées dans la presse communiste finlandaise contrôlée par les dirigeants du FKP, qui permet à certains de diffamer l'URSS et même d'écrire qu'une rupture des relations avec le Parti communiste soviétique serait souhaitable et favoriserait le travail du FKP* ».

ALAIN DEBOVE.

AMÉRIQUES

Pérou

Deux généraux ont été destitués pour violation des droits de l'homme dans une zone en état d'urgence

De notre correspondante

Lima. – Le général Jarama, commandant en chef de la zone en état d'urgence du centre du pays, et le général Wilfredo Mori, responsable politico-militaire de l'un des secteurs de cette région, ont été destitués sur ordre de M. Alan Garcia le mardi 17 septembre. Ils avaient tous deux nié, dans la matinée, devant une commission des droits de l'homme du Congrès, toute responsabilité dans le massacre de paysans du département d'Ayacucho (*le Monde* du 18 septembre). Mais le haut commandement de l'armée, chargé d'une enquête par le chef de l'Etat, en a jugé différemment.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la nomination du général Luis Abram Cavallerino comme commandant en chef du haut état-major des forces armées en remplacement du général Enrico, destitué la veille, M. Alan Garcia a affirmé que le gouvernement serait « *inflexible* » pour punir les militaires coupables de violations des droits de l'homme dans la lutte contre la subversion du Sentier lumineux. Il a dénoncé le « *laxisme* » du gouvernement de M. Belaunde Terry qui a fermé les yeux sur les excès commis par les forces de l'ordre dans les départements en état d'urgence.

M. Garcia avait rappelé pendant sa campagne électorale qu'il ne tolérerait ni la violence aveugle des insurgés du Sentier lumineux ni celle ds forces de l'ordre chargées de pacifier le pays. La semaine dernière, on découvrait une fosse commune contenant sept cadavres à Pucayau, près de Huanta, dans le département d'Ayacucho. Deux jours plus tard, les survivants d'un massacre au cours duquel soixante-neuf paysans avaient péri ont raconté les faits devant une commission du Congrès.

M. Garcia a alors lancé un véritalle ultimatum aux chefs de l'armée, leur donnant soixante-douze heures pour fournir des explications satisfaisantes sur ces « bavures » commises par des militaires. De nouveaux témoignages fournis par un parlementaire de la Gauche unie et diffusés par la télévision péruvienne ont encore renforcé les soupçons qui pesaient sur les militaires. Le général Abram a alors reconnu les faits et admis la responsabilité directe d'un sous-lieutenant qui avait dans un premier temps nié toute implication dans les massacres.

Le sous-lieutenant a été déféré à la justice. Le chef de l'Etat a ajouté que les excès commis par certains militaires ne devaient pas entacher la réputation des forces armées en général.

NICOLE BONNET.

DIPLOMATIE

LA VISITE DU CHEF DE L'ETAT ARGENTIN

MM. Mitterrand et Alfonsin ont des vues communes sur l'endettement du tiers-monde

M. François Mitterrand a accueilli, mercredi 18 septembre, le président de la République argentine, M. Raul Alfonsin, en souhaitant la bienvenue à « *l'homme qui a su réconcilier l'Argentine avec elle-même et lui redonner son rang sur la scène internationale* ». « *Nous saluons le défenseur de la liberté et des droits de l'homme, le patriote épris de paix et de progrès* », a-t-il ajouté. M. Alfonsin a déclaré, pour sa part, qu'en arrivant en France il avait « *l'impression d'être sur une terre familière* ». « *Nous connaissons la ferme volonté de la France de mettre en marche les mécanismes de coopération qui permettent aux peuples en développement l'accès à la science et à la technologie moderne* », a conclu le président argentin.

Au cours de leur premier entretien en tête à tête, les deux chefs d'Etat ont constaté une approche commune de la question de la réorganisation de l'économie mondiale et de l'endettement du tiers-monde. A sa sortie de l'Elysée, après une conversation d'une heure qu'il a qualifiée d'« *excellente* », le président Alfonsin s'est félicité de « *la position tout à fait correcte* » de son interlocuteur en ce qui concerne la dette extérieure. M. Mitterrand, a-t-il ajouté, « *m'a confirmé sa décision de s'employer à dégeler l'attitude des pays les plus développés dans leur approche de cette question* ».

De son côté, le porte-parole du président français, M. Michel Vauzelle, a souligné qu'il y a « *accord* » concernant « *ce que devrait être la réorganisation de l'économie mondiale* ». Lors du toast prononcé à l'issue du dîner qu'il a offert à l'Elysée au président Alfonsin, M. Mitterrand s'est déclaré disposé à prendre une initiative en vue d'« *une réunion des dirigeants des pays les plus riches d'Est et d'Ouest et des représentants des pays les plus pauvres du tiers-monde* » qui permette d'arrêter « *un plan concret contre la famine* ». Les deux chefs d'Etat, a encore indiqué M. Vauzelle, ont également abordé la coopération technologique, et en particulier le rôle de la France dans le projet Eurêka « *avec l'intérêt que cela peut représenter pour un pays comme l'Argentine* ».

L'entretien avec M. Kinnock

A propos des Malouines, le président Alfonsin s'est déclaré « *très heureux d'entendre le président Mitterrand parler de la nécessité d'arriver à une solution négociée pour résoudre le problème entre la Grande-Bretagne et l'Argentine* ». Cette question de l'archipel a d'ailleurs été l'objet d'un entretien « *d'une exceptionnelle importance* » – selon les Argentins – entre M. Alfonsin et le chef du Parti travailliste britannique, M. Neil Kinnock, qui se trouve à Paris pour des conversations avec le Parti socialiste.

Au terme d'une rencontre de plus d'une heure à l'Hôtel Bristol, les deux hommes ont publié un communiqué commun dans lequel ils soulignent la nécessité de préserver le mode de vie actuel des habitants de l'archipel et de « *rétablir les relations diplomatiques et commerciales entre l'Argentine et le Royaume-Uni* ». « *M. Kinnock a insisté sur l'importance de prendre en compte les intérêts des habitants des îles, et M. Alfonsin a souligné l'ampleur des droits garantis par la Constitution démocratique argentine* », ajoute le communiqué.

M. Kinnock a, d'autre part, indiqué que les négociations « *très longues* » devaient porter « *sur tous les aspects du problème* », sans toutefois prononcer le mot de souveraineté. « *L'Argentine est revenue à la démocratie, et les Malouines coûtent 1,6 million de livres par jour à la Grande-Bretagne* », a déclaré le chef du Parti travailliste pour justifier l'ouverture de négociations.

Ce jeudi, le président argentin devait rencontrer M. Laurent Fabius et le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, les projets de coopération économique étant abordés lors du dîner offert à M. Alfonsin à la chambre de commerce et d'industrie.

Les bons points de Renault en Argentine

Avec Renault-Argentina, l'une de ses principales filiales étrangères (derrière l'Espagne, les Etats-Unis et la Belgique), la Régie (dont le président, M. Besse, rencontre ce jeudi M. Alfonsin) occupe la place de premier constructeur automobile en Argentine. Malgré les hauts et les bas de ce marché dûs à l'environnement économique – les ventes de voitures ont chuté de 250 000 unités en 1980 à 115 000 en 1982, avant de remonter à 136 000 en 1984, – Renault a vu sa part progresser régulièrement. Le constructeur nationalisé français a représenté 31,6 % du marché argentin en 1984, contre seulement 23 % en 1980. Il est vrai que depuis cette époque, nombre de constructeurs ont, devant la crise de leur secteur, abandonné leurs implantations industrielles, et, par voie de conséquence, leur présence commerciale puisque le pays est pratiquement fermé aux importations (2 % du marché). Seuls restent présents Fiat (14,2 % du marché en 1984) et Peugeot (13,8 %), montés dans la même usine, Volkswagen (16,4 %), qui a racheté les installations de Chrysler, et Ford (21,8 %).

Les récentes mesures d'austérité économique prises par le gouvernement argentin ont de nouveau entraîné une baisse du marché automobile sur les sept premiers mois de 1985 (– 15 %). Renault maintient cependant mieux sa position que les autres constructeurs puisque sa pénétration augmente (35,9 %). La Régie serait d'ailleurs bien mal venue de se plaindre d'une filiale qui lui a rapporté 555 millions de francs de bénéfices en 1984 pour un chiffre d'affaires de 3,925 milliards de francs.

Renault a d'ailleurs consacré d'importants investissements à sa filiale argentine (9 000 salariés avec les filiales de Renault-Argentina) avec 33 millions de dollars en 1984 et 55,4 en 1985, notamment pour l'introduction de la R-11 l'année dernière et du Trafic à la fin de cette année, qui viennent ainsi s'ajouter au montage des R-4, R-4 fourgonnette, R-12 berline et break, R-18 berline et break, et Fuego.

C. B

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

• LA COB ORGANISE UNE GRÈVE DE LA FAIM. – La Centrale ouvrière bolivienne (COB) a décidé d'organiser « *une grève nationale de la faim* », qui s'ajoute à la grève générale qui dure depuis quinze jours, a annoncé mercredi 18 septembre le secrétaire général de la confédération syndicale, M. Walter Delgadillo. D'autre part, la Confédération syndicale unitaire des travailleurs-paysans de Bolivie (CSUTCB), dirigée par M. Genaro Flores, va, de son côté, entreprendre de bloquer les routes. – *(AFP.)*

Costa-Rica

• DÉCOUVERTE DU CORPS DÉCAPITÉ D'UN ANCIEN MINISTRE PANAMÉEN. – Le cadavre décapité de l'ancien ministre adjoint panaméen de la Santé, M. Hugo Spadafora, a été découvert samedi 14 septembre au Costa-Rica, près de la frontière avec le Panama, ont annoncé mardi les autorités judiciaires costariciennes. Son corps portait des traces de torture, selon ses parents, qui ont précisé qu'il s'était rendu vendredi au Panama, venant du Costa-Rica, et avait été arrêté par des militaires panaméens à 40 kilomètres de la frontière. La victime, âgée de quarante-cinq ans, avait occupé les fonctions de ministre dans le gouvernement du général Omar Torrijos avant de rejoindre en 1979 la guérilla anti-somoziste au Nicaragua. – *(AFP.)*

Haïti

• APPEL A UNE MANIFESTATION DEVANT L'AMBASSADE A PARIS. – Des organisations humanitaires des droits de l'homme appellent à une manifestation devant l'ambassade d'Haïti à Paris en soutien à la lutte du peuple haïtien et contre la présidence à vie de M. Jean-Claude Duvalier, le vendredi 20 septembre à partir de 18 h 30.





PROCHE-ORIENT

Israël

Dix pour cent des citoyens se partagent quarante pour cent du revenu national

De notre correspondant

Jérusalem. — Israël, société égalitaire, modèle de justice sociale : ce cliché, qui eut naguère une certaine réalité, relève aujourd'hui du mythe. A bien des égards, l'Etat hébreu est, *en termes relatifs, plus inégalitaire* que la plupart des pays occidentaux. Cela vient d'être confirmé par une enquête du Centre d'études de la politique sociale, organisme indépendant basé à Jérusalem.

Ce rapport, le premier du genre en Israël, examine la distribution des revenus des ménages — juifs et arabes — et leur contribution à l'impôt. Il s'intéresse à la quasi-totalité de la population active, salariés et travailleurs indépendants, mais ne prend pas en compte les inégalités *de richesse* et de capital. Ses conclusions suffiraient pourtant à faire se retourner dans leurs tombes les pionniers *du sionisme révolutionnaire*, adeptes d'un socialisme utopique. Elles attestent que le fossé se creuse sans cesse entre une minorité de privilégiés et la masse des Israéliens, laquelle est soumise, de surcroît, à un strict régime d'austérité.

Les 10 % d'Israéliens les plus riches, indique cette étude, se partagent 40 % du revenu national (contre 30 % aux Etats-Unis). Le club des « très riches » *(1 % de la* population) reçoit 12 % de la totalité des revenus nets d'impôt (contre 8 % en Europe et 10 % aux Etats-Unis). A eux seuls, ces quelques milliers d'Israéliens gagnent presque autant que la moitié des ménages les plus pauvres. Au bas de l'échelle, 30% des familles recueillent à peine plus que les miettes du gâteau (4% du revenu global).

Le clivage est particulièrement net entre salariés et travailleurs indépendants. Ces derniers représentent environ *un quart de la population active*. Ils sont en majorité hommes d'affaires, industriels et commerçants. Les salariés ont un revenu annuel moyen de 7 800 dollars, les indépendants reçoivent près du double (13 000 dollars). Autre distorsion, aux dépens des femmes celle-là : trois sur dix travaillent mais procurent moins de 15% des revenus familiaux. Les plus riches *sont plus nombreuses à travailler*. Les « doubles salaires » en haut de l'échelle contribuent ainsi à aggraver les *inégalités*.

Pas de quotient familial

Les Israéliens sont l'un des peuples les plus taxés du monde. Mais l'impôt sur le revenu, très progressif, se veut un instrument de justice sociale. *Les 20% de citoyens les plus* pauvres ne paient pas un seul shekel à l'Etat. Les 10% suivants lui versent seulement 1% de leurs revenus fiscaux.

Pourtant, l'impôt ne joue qu'imparfaitement son rôle, car on ignore ici le « quotient familial ». En conséquence, *un célibataire* et *un père de* cinq enfants paieront, à salaire égal, le même impôt. En outre, l'évasion fiscale, *légale* ou non, profite aux riches. Les 10 % d'Israéliens les plus aisés, qui devraient en théorie payer 45 % de l'impôt, n'en versent que 34 %.

Certes, l'Etat hébreu s'efforce depuis toujours de réduire les injustices grâce à une politique sociale *généreuse : prestations familiales* conséquentes, éducation et santé quasi gratuites, prêts aux logements bon marché. *Il n'empêche* que l'éventail des revenus s'élargit constamment. Cette évolution est due en partie au caractère « dualiste » d'une économie où coexistent un secteur moderne à fort taux de profit — informatique, agriculture de pointe, banques — et un secteur « arriéré », qui travaille à perte et n'a survécu qu'à coups de subventions « anti-chômage ».

Les inégalités ont, bien sûr, toujours existé en Israël. Ceux qui, par exemple, avaient pu acheter des terres avant la naissance de l'Etat étaient très privilégiés dès les années 50 par rapport aux immigrants, qui arrivaient alors (souvent démunis et illettrés) du monde arabe. L'instruction obligatoire, note M. Yoram Gabbay, l'un des auteurs de l'étude, a naturellement élevé le *niveau d'éducation de chacun. Mais*, après deux générations, l'écart est resté pour l'essentiel le même entre les plus favorisés et les autres.

L'hyper-inflation qui frappe Israël est un autre facteur d'inégalité. Elle rogne sans pitié le pouvoir d'achat des salariés, tandis que les riches ont les moyens de ruser avec elle... ou d'investir à l'étranger. Enfin, de l'aveu des enquêteurs, la réa*lité* est sans doute encore *plus « inégalitaire »* que ne le suggère leur rapport, car celui-ci ignore la principale distorsion découlant des disparités de capital. *« Les vrais riches*, remarque M. Gabbay, *n'apparaissent pas dans notre étude. »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Egypte

Le président Moubarak va tenter de convaincre les Américains d'accepter le dialogue avec les modérés de l'OLP

De notre correspondant

Le Caire. — Le président égyptien Hosni Moubarak entame, ce jeudi 19 septembre, une tournée à l'étranger qui doit le mener au Portugal, en Espagne, au siège des Nations *unies* à *New-York*, à Washington et à Paris. Le chef de l'Etat égyptien, qui doit prononcer un discours devant la quarantième Assemblée générale de l'ONU, est accompagné de son ministre des affaires étrangères et vice-président du cabinet, M. Esmat Abdel Meguid, du ministre de l'économie, M. Sultan Abou Ali, et du directeur de son bureau pour les affaires politiques, M. Oussama El Baz.

Le soutien européen

M. Moubarak va surtout tenter de relancer le processus de paix au Proche-Orient après le semi-échec de la mission de l'envoyé spécial américain dans la région, M. Richard Murphy. Ces jours derniers, *le chef de* l'OLP, M. Yasser Arafat, et le roi Hussein de Jordanie ont fait deux brèves visites au Caire pour mettre au point avec *le* chef de l'Etat égyptien une ligne commune avant le début de cette offensive diplomatique. Menée non seulement en direction des Etats-Unis, mais aussi de la Communauté européenne. En moins de dix jours, M. Moubarak a reçu au Caire le *ministre* ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, le premier ministre britannique, Mme Thatcher, et le chef du gouvernement italien, M. Bettino Craxi.

Le soutien de l'Europe occidentale est acquis à l'Egypte sur la question, jugée ici essentielle, de la participation de modérés de l'OLP à la délégation jordano-palestinienne qui doit mener des entretiens avec Washington. Cette participation de membres de l'OLP est la pierre d'achoppement de toutes les tentatives pour mettre au point des conversations. M. Moubarak va tenter de convaincre les interlocuteurs américains de la nécessité de progresser sur la voie d'un règlement négocié *« pour éviter que la région ne sombre dans la violence et le terrorisme. »*

Dans le domaine économique, l'Egypte rencontre des difficultés croissantes depuis la chute, il y a deux ans, de ses revenus en devises étrangères. Cette situation tient à la baisse des prix du pétrole, principal produit d'exportation, au déficit de la balance touristique (les Egyptiens dépensent à l'étranger plus que ne le font officiellement les touristes chez eux) et à la réduction des envois de fonds par les travailleurs égyptiens dans les pays pétroliers. Les subventions (2 milliards de livres) (1), les salaires (3,6 milliards), les pensions (800 millions) et le remboursement de la dette extérieure (2 milliards de livres) *représentent* les deux tiers du budget. La marge de manœuvre du Caire est donc restreinte. L'afflux de devises et de prêts étrangers est indispensable au développement de l'économie et à la réalisation des immenses travaux d'infrastructure engagés au cours des quatre dernières années (électricité, égouts, téléphone, etc.). Le président Moubarak ne manquera *pas de souligner la récente et relative* amélioration en ce qui concerne le remboursement de la dette militaire à ses principaux fournisseurs d'armes : Washington et Paris.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

(1) Une livre égyptienne = 7 F environ sur le marché libre.

Liban

Le rôle de la Syrie a été déterminant dans la libération du pasteur Benjamin Weir

De notre correspondant

Beyrouth. — C'est complètement en marge du Liban, de ses autorités et même de ses seigneurs de la guerre, que l'otage américain Benja*min Weir, pasteur presbytérien* enlevé le 8 mai 1984 à Beyrouth-Ouest, où il vivait depuis trente-cinq ans, a été libéré.

Le secret sur les circonstances de sa libération a *été maintenu par* Washington, qui a seulement confirmé le fait, précisant que le pasteur Weir se trouvait depuis samedi dernier aux Etats-Unis. Le Jihad islamique, auteur de l'enlèvement, avait annoncé depuis trois jours qu'il avait relâché cet otage-là. L'organisation intégriste chiite liée à l'Iran détient encore la plupart des douze autres étrangers disparus au Liban à des dates diverses en 1984 et 1985 : six Américains, quatre Français, un Britannique et, tout récemment encore, un Italien.

Le rôle de la Syrie a été déterminant dans cette affaire — le secrétaire d'état-major adjoint américain, M. Murphy, l'a souligné — tout comme il l'avait été dans l'« évasion » — qui semble avoir été une libération camouflée, — d'un autre otage américain, M. Jeremy Levin, le 14 février 1985. Les Etats-Unis espèrent que Damas parviendra à faire relâcher les six otages américains restants et *éventuellement* tous les Occidentaux.

Quant aux deux otages français, MM. Michel Seurat et Jean-Paul Kauffmann, dont l'enlèvement n'a pas été revendiqué par le Jihad islamique et dont on espérait que le cas serait dissocié de celui des autres otages, y compris des deux diplomates français, MM. Fontaine et Carton, leur libération *se fait* attendre. Des tractations fiévreuses entre le mouvement Amal, qui s'était fait fort d'obtenir leur libération, et son concurrent au sein de la communauté chiite, le Hezbollah, qui détient les deux hommes, paraissent avoir tourné court, le Hezbollah n'ayant pas, actuellement, de cadeau à faire à Amal. On parle maintenant d'une libération qui interviendrait à l'occasion de la fête chiite de l'Achoura, c'est-à-dire le 25 septembre. Mais l'on commence à se demander dans les milieux bien informés s'ils vont réellement l'être indépendamment des autres otages ou s'ils ne vont pas plutôt être inclus dans le *package deal* négocié à *Damas*.

LUCIEN GEORGE.

AFRIQUE

LE RAID SUD-AFRICAIN EN ANGOLA

Voler au secours de l'UNITA ?

L'Angola a *accusé* mercredi 18 septembre l'Afrique du Sud d'avoir lancé le raid de lundi sur son territoire pour contrecarrer une offensive des forces gouvernementales contre les maquisards de l'UNITA. Selon un communiqué du ministère angolais de la défense, l'aviation *sud-africaine a bombardé des unités* progressant vers une des bases principales de l'UNITA dans le sud-est du pays, près de Mavinga.

Pour sa part, Pretoria continue de *présenter l'opération en cours* comme une action préventive contre la SWAPO. De source militaire, on indique que cinq cents soldats sont engagés contre un bataillon de la SWAPO de quelque huit cents hommes.

L'Afrique du Sud a reconnu d'autre part avoir violé l'accord de Nkomati conclu avec le Mozambique en 1984. Selon le ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, il s'agit toutefois de violations *« techniques »* qui consistent essentiellement à communiquer directement avec les maquisards du Mouvement *national de résistance* (MNR) *« pour les inciter à négocier »* avec le gouvernement de Maputo. M. Botha *a admis que l'Afrique du* Sud avait aidé le MNR à construire une piste d'atterrissage et que son aviation avait assuré le transport, à l'intérieur et à l'extérieur du Mozambique, de plusieurs chefs de l'insurrection ainsi que celui d'approvisionnements de caractère *« humanitaire »*. Un *responsable* du MNR a aussi été transporté par un sous-marin sud-africain.

D'autre part, le gouvernement sud-africain a fait savoir qu'il n'entendait *pas renoncer* à la manière forte pour réprimer l'agitation dans les cités noires du pays où quatre personnes, dont un enfant de dix ans, ont été tuées par la police mercredi.

Dans un commentaire qui reflète étroitement les vues du gouvernement, la radio assure que celui-ci doit accepter le risque d'être critiqué pour l'*« efficacité de la police »* et ne pas laisser les *« radicaux prendre le contrôle des cités noires »*. *« Les efforts de ces derniers pour intimider les modérés dans les zones noires ne peuvent réussir que dans un environnement où l'ordre ne serait plus maintenu »*, conclut la radio. — *(AFP, AP, Reuter.)*

ASIE

Chine

MANIFESTATION ANTI-JAPONAISE A PÉKIN

(De notre correspondant.)

Pékin. — Plusieurs milliers d'étu*diants ont manifesté contre* le Japon, mercredi 18 septembre, à l'intérieur de l'université de Pékin. Certains sont ensuite allés déposer une gerbe devant le monument des Héros du peuple, sur la place Tiananmen, en clamant des slogans violemment anti-japonais. Organisée par l'association des étudiants de Beida (l'université de Pékin), avec la participation *« volontaire »* d'étudiants venus *d'autres universités, cette* manifestation commémorait l'incident du 18 septembre 1931, ou incident de Moukden, qui marqua le début de l'invasion de la Chine par l'armée nippone.

Une chose est de commémorer les dates marquantes de la dernière guerre, comme ce fut le cas ici cet été, par des manifestations officielles dépourvues de passion. Une autre est de descendre dans la rue — surtout dans un Etat aussi policé que la Chine — et de crier des slogans à proximité de l'endroit où se réunissait la conférence nationale du PCC. D'autant que ces slogans étaient virulents : *« A bas le militarisme japonais », « A bas Nakasone », « Opposons-nous vigoureusement à la seconde invasion* [économique], *« N'oublions jamais l'humiliation nationale »*, où appelaient au boycottage des produits nippons.

Le sentiment anti-japonais demeure latent au sein de la popula*tion chinoise, qui n'a pas oublié* les atrocités de l'occupation, comme le sac de Nankin (Nanjing), qui firent des millions de morts, même si nombre de jeunes sont en même temps fascinés par la technologie nipponne, comme leurs aînés le furent au début du siècle par les progrès de l'ère Meiji. *Combien de Chinois* nous ont dit avoir perdu un ou plusieurs parents, des frères fusillés avant l'adolescence, des sœurs, des cousines ou des mères violées par ceux que l'on appelle encore parfois les *« nains japonais »*. Les Chinois, s'ils pardonnent, n'oublient pas, *comme en témoignent* l'ouverture récente d'un musée des atrocités japonaises ou les protestations après la visite de M. Nakasone au mausolée des morts nippons de la seconde guerre mondiale. Ce ressentiment ne date pas d'hier.

La rencontre organisée à Beida était le fait d'une association officielle. Même s'il y a eu *« débordement »*, les autorités *chinoises pourraient* tirer avantage de cette protestation pour influencer Tokyo.

P. de B.



ASIE

Chine

La conférence nationale du PC poursuit la tâche « historique » de rajeunissement des cadres

De notre correspondant

Pékin. – La conférence nationale du PC chinois, qui s'est ouverte mercredi 18 septembre en présence de neuf cent trente-trois délégués, et sous la présidence des cinq membres du comité permanent du Politburo : MM. Hu Yaobang, secrétaire général ; Deng Xiaoping ; Zhao Ziyang, premier ministre ; Li Xiannian, chef de l'Etat, et Chen Yun, poursuit la tâche « historique » de rajeunissement des cadres.

Dans son discours d'ouverture, M. Hu a insisté sur l'importance des *« questions d'organisation »*, en clair sur le rajeunissement des organes dirigeants par la mise à la retraite des *« cadres vétérans »* et la promotion de *« personnes capables et politiquement intégrées »*. Il a ainsi annoncé un élargissement du comité central par l'entrée de cinquante-six nouveaux membres et de trente-quatre suppléants – choisis par le comité central et élus par la conférence – qui remplaceront les cinquante-quatre démissionnaires (*le Monde* du 17 septembre).

En revanche, le secrétaire général a clairement affirmé que le rajeunissement était *« pratiquement terminé »* et qu'il ne toucherait pas les « vétérans » qui ont été épargnés. *« C'est aussi en réponse aux besoins du parti qu'un petit nombre de camarades vétérans sont restés. (...) Quelques-uns d'entre eux sont encore en assez bonne santé, et c'est le désir du parti et du peuple de les conserver à la direction du parti, afin qu'ils continuent à prendre les décisions. »*

Les choses sont claires. M. Deng Xiaoping n'a pas l'intention de suivre l'exemple de ses vieux camarades. Il restera en activité au moins jusqu'au treizième congrès, prévu pour 1987, ou jusqu'à ce que sa santé le trahisse. Il en va de même, apparemment, pour ses principaux rivaux au Politburo : l'économiste Chen Yun et l'idéologue Hu Qiaomu, dont il n'a pas obtenu les départs.

Les départs *« volontaires »* et *« spontanés »* ne se sont pas effectués sans difficultés. Il a fallu supprimer les emplois à vie traditionnels, puis instituer un système de retraite pour garantir aux partants leurs privilèges. On devrait donc voir moins, dans les réunions, les premiers rangs occupés par des vieillards affalés ou assoupis, parfois accompagnés d'une infirmière, et qui, en raison de leurs mérites passés, mouraient pratiquement à leur poste.

M. Zhu a, par ailleurs, tenu à minimiser l'importance du départ du Politburo de six de ses neuf membres militaires. Cela *« ne devrait en rien »*, a-t-il affirmé, affaiblir le rôle de l'armée, qui est clairement stipulé dans la Constitution du pays et du parti. Il est d'ailleurs difficile, a-t-il ajouté, de faire la différence entre civils et militaires, beaucoup de civils ayant servi dans l'armée et de militaires dans l'administration. Il n'en reste pas moins que le rôle de l'armée est réduit.

La conférence doit durer jusqu'au 24 septembre et sera suivie par le cinquième plénum, qui élira les nouveaux membres du Politburo. Sa seconde tâche sera de discuter du futur VII[e] Plan quinquennal. M. Hu a estimé que *« l'économie nationale s'est améliorée au-delà de nos espérances, de même que les conditions de vie du peuple. (...) Les sept dernières années* [depuis le troisième plénum de 1978, où M. Deng lança sa politique de modernisation] *ont été une des meilleures périodes de développement économique et politique depuis la fondation de la République populaire »*, a conclu le secrétaire général, qui devrait rester à son poste jusqu'au prochain congrès.

PATRICE DE BEER.

Inde

M. GANDHI AU PENDJAB

Dans une cage de verre antiballes...

De notre envoyé spécial

Jallandhar (Pendjab). – Soudain, dans le ciel, apparaissent quatre hélicoptères, des gros porteurs qui s'offrent un tour d'honneur. En bas, sur l'herbe rare, la musique déversée par les haut-parleurs est poussée au maximum. Impressionnant ballet mécanique. M. Rajiv Gandhi est dans l'un des appareils, mais la foule massée sur le terrain vague ignore encore lequel.

Nez en l'air, admirative, elle applaudit à tout rompre. Pas le premier ministre, qui, là-haut, ne peut l'entendre, mais la puissance de l'Inde éternelle, ces quatre gros symboles de son entrée dans le vingt et unième siècle. Dans un pays où la traction animale (buffles, chameaux, chevaux, éléphants) est encore le moyen de locomotion le plus utilisé, où les paysans triment comme des bêtes, armés d'outils préhistoriques et où le tracteur est souvent le symbole de la prospérité, l'hélicoptère, en l'occurrence de fabrication soviétique, fait toujours son effet. Tant pis si, dans une minute, quand ils se poseront à 100 mètres d'ici, il faudra avaler une tonne de poussière. Le spectacle d'un Rajiv Gandhi en kurtas immaculés, émergeant déjà victorieux du ventre d'un appareil, en valait la peine.

« Soyez vigilants ! »

Les meetings politiques de M. Gandhi ne sont plus ce qu'ils étaient. Finies la spontanéité et l'atmosphère bon enfant qui entouraient jusque tout présent récemment, les tournées électorales du jeune premier ministre. Désormais, sécurité oblige, on fait dans le grand spectacle. Finis les contacts directs entre le prince et le petit peuple, les chaleureuses poignées de mains, les brèves conversations impromptues, les pauses-thé dans des gargotes de village. Ici, au cœur du Pendjab, patrie des sikhs et bastion du terrorisme enturbanné, le fils d'Indira Gandhi, assassinée – rappelons-le – par les hommes du cru, n'est pas au mieux de sa popularité. S'il lui faut attendre le résultat des élections du 25 septembre pour en connaître la mesure exacte, ceux qui s'occupent de sa sécurité ont préféré ne rien laisser au hasard : parcours millimétré, discours minutés (à raison de quinze ou vingt, selon les jours), accolades mesurées aux candidats locaux, que le chef du gouvernement est venu soutenir ; même l'impériale Indira Gandhi, qui aimait rencontrer le petit peuple, laissait plus de place à l'improvisation.

Il fallait ainsi passer, mercredi 18 septembre, une ou deux fois sous un détecteur métallique et subir force fouilles pour approcher, à 30 mètres au plus près, de la cage de verre antiballes dans laquelle, derrière une grappe de micros, avait pris place le premier ministre. Autour, sur les toits des petits immeubles, grouillaient des commandos. Leurs silhouettes noires, pistolet-mitrailleur au poing, se détachaient sur l'azur du ciel. D'autres gardes étaient postés sur de petits miradors placés un peu partout. A terre, il y avait d'autres hommes en armes, des milliers sans doute, sans compter les policiers en civil mêlés au public.

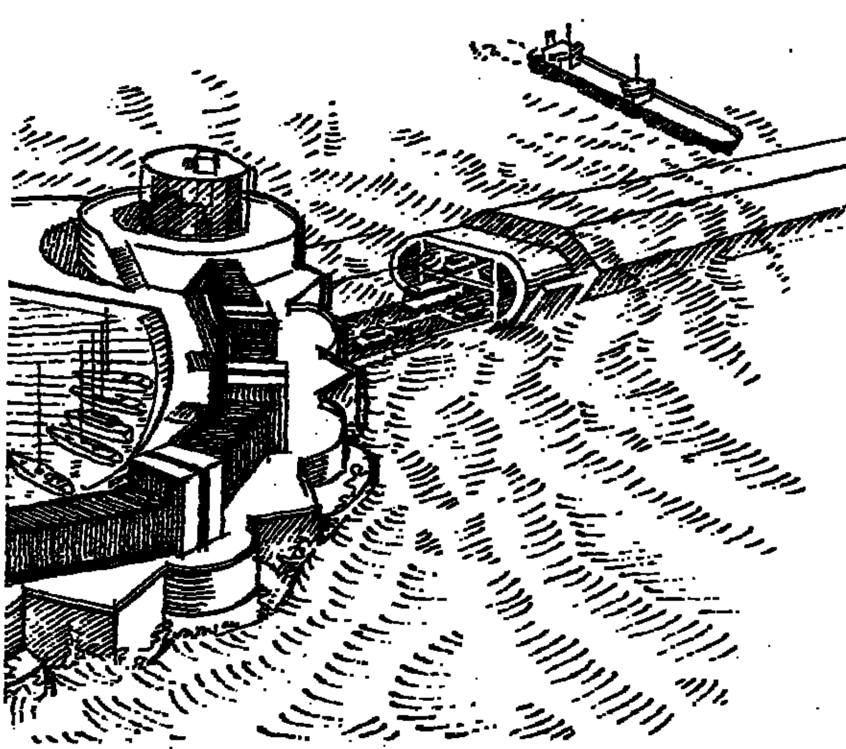
Des politiciens du Congrès Indira, le parti gouvernemental, prétendaient que cet impressionnant déploiement policier avait dissuadé les gens de venir entendre leur premier ministre, mais, s'il n'y avait, mercredi à Jallandhar (quatre cent mille habitants), qu'une dizaine de milliers de spectateurs – alors que le terrain prévu pouvait en accueillir cinq fois plus, – si l'affluence était limitée à deux mille fervents, lundi, à Sangrur, et à cinq mille ou dix mille ailleurs, c'était aussi, outre des motivations politiques évidentes, pour d'autres raisons, à commencer par la peur d'un attentat.

Tout le monde en parle au Pendjab : imaginez le massacre si les terroristes déposaient une bombe dans le public ou attaquaient une réunion à la mitraillette ! Terrifiante éventualité que le premier ministre a sans doute à l'esprit quand il dénonce le terrorisme auquel le Pendjab ne peut être abandonné.

Jusqu'ici, la campagne s'est déroulée sans incidents majeurs. *« Soyez vigilants,* ajoute M. Gandhi, *les forces de déstabilisation doivent être vaincues. »* L'assistance, en grande majorité de confession hindouiste – alors que les sikhs prédominent dans la région, – applaudit calmement. Le message n'a rien de nouveau, la radio et les journaux le matraquent quotidiennement depuis des mois.

Quinze minutes de banalités. Plus tard, le premier ministre présente à la foule les six candidats locaux de son parti. On se serre dans la cage de verre. L'un d'eux ne parvient pas à détacher son regard éperdu d'admiration de la personne de son premier ministre. Il reste là, les mains jointes. *« Ce n'est pas moi qu'il faut saluer, mais le peuple, là, qui veut vous voir »*, admoneste gentiment l'héritier de la dynastie des Nehru. Le « peuple » rit. Le premier ministre est content. Un dernier salut, un ultime sourire, et c'est le retour à Delhi, où le roi du Népal, en visiste officielle jusqu'à vendredi, attend son tour d'être charmé au pas de course...

PATRICE CLAUDE.





L'AFFAIRE GREENPEACE

VOITURE-BALAI

Etat de droit contre raison d'Etat : s'il reste quelque chose d'essentiel à sauver de l'image du socialisme traditionnel et de l'idée que M. Mitterrand s'en fait, c'est bien ce principe-là. Si un politique, quel qu'il soit, a couvert l'attentat commis contre le *Rainbow-Warrior*, l'Etat de droit auquel M. Mitterrand est si attaché tombera en miettes et il ne restera plus grand-chose du socialisme triomphant d'avant 1981 et de l'été vibrionnaire qui a immédiatement *suivi l'élection présidentielle*.

Les socialistes, aujourd'hui, ont bien du mal à imposer aux Français un discours et des actes qui les distinguent, sur le terrain économique et social, de *leurs prédécesseurs et de ceux* qui prétendent à leur succession. Si la différence est évidente pour eux, elle ne saute pas aux yeux de leurs électeurs, d'autant que le Parti communiste, allié repenti de socialisme, largue d'épais rideaux de fumée.

Nous sommes aussi bons gestionnaires, voire meilleurs, que les professeurs d'économie de la droite : la démonstration, pour M. Mitterrand, valait d'être développée. M. Fabius s'y emploie. Elle a son importance car elle est capitale pour les placements électoraux à long terme. Mais là, sans doute, n'est pas l'essentiel pour ceux qui se proclament socialistes.

Que leur reste-t-il ? Le respect de l'Etat de droit. M. Mitterrand a si souvent manifesté, dans les relations internationales notamment, que le respect de ce principe est le point d'ancrage de sa politique, qu'une défaillance à propos de l'affaire Greenpeace serait intolérable.

On peut penser — ou alors, c'est à désespérer de la parole donnée — que le chef de l'Etat ne tolérerait pas un manquement de cet ordre. M. Mitterrand a *suffisamment joué*, jusqu'à présent, les voitures-balais du socialisme — récupérations en catastrophe d'hommes aux bras cassés et d'idées orthodoxes devenues boiteuses — pour s'interdire *d'alourdir l'entreprise*. Dans la voiture-balai de l'Elysée, on a ramassé au passage un projet brisé d'école laïque « grand service public unifié », remisé la « bible » du socialisme récité en chœur et avec quelque arrogance par les triomphateurs du congrès socialiste de Valence, empilé au printemps 1984 une brassée de retructurations industrielles, enfoui sous ce fatras les vieilles lunes de la « *rupture avec le capitalisme* », casé dans *un recoin quelques généraux* « félons » d'Algérie.

Il n'a jamais été envisagé de louer un camion de déménagement « caves et greniers » pour se débarrasser de l'Etat de droit.

J.-Y. L.

De nouvelles précisions contredisent les affirmations de M. Hernu

La troisième équipe était composée de nageurs de combat de la base d'Aspretto.

La version officielle française sur l'affaire Greenpeace ne peut plus tenir. En substance : aucun haut responsable français, militaire ou civil, n'a donné l'ordre de couler le *Rainbow-Warrior* ; les agents de la DGSE présents en Nouvelle-Zélande lors de l'attentat n'avaient qu'une *mission de renseignement* ; et, ceux-ci n'étaient qu'au nombre de cinq, en deux équipes, les faux époux « Turenge » et les trois nageurs de combat présents à bord du voilier *Ouvéa*.

C'est ce qu'avait affirmé, le 26 août, le rapport préparé par M. Bernard Tricot, désigné afin d'« *établir la vérité* ». Depuis, le rapporteur lui-même avait agrémenté ses conclusions de nuances et de précautions, n'excluant pas qu'on lui ait menti — tout en se refusant à y croire. De fait, cette première version officielle, bâtie sur les affirmations des responsables militaires et du ministre de la défense, laissa rapidement apparaître ses contradictions et ses invraisemblances.

Elle a pourtant été reprise sur l'essentiel par M. Charles Hernu, mercredi 18 septembre. « *Aucun service, aucune organisation dépendant de mon ministère, n'a reçu l'ordre de commettre un attentat contre le* Rainbow-Warrior, assure-t-il. *La DGSE n'avait pas alors en Nouvelle-Zélande, outre le commandant Mafart et le capitaine Prieur, d'autres agents que ceux qui composaient l'équipage de l'*Ouvéa. » Ces deux affirmations sont contredites par les informations que nous avons publiées dans nos éditions du 18 septembre et qui sont maintenant, complétées par *l'Express*.

Après une enquête fort détaillée, *l'Express* qui sera mis en vente le vendredi 20 septembre a très précisément localisé les deux nageurs de combat composant la troisième équipe chargée de couler le *Rainbow-Warrior* : il s'agit, assure-t-il, d'un capitaine et d'un sergent-chef du Centre d'instruction des nageurs de combat (CINC) de la base d'Aspretto, en Corse. L'hebdomadaire ne donne pas leurs identités, pour des raisons qui peuvent tenir à une réserve compréhensible : ne pas livrer les noms de deux hommes qui ont agi sur ordre, sont au cœur d'une affaire d'Etat et seront, s'ils sont démasqués, inévitablement recherchés par la police néo-zélandaise.

Les investigations journalistiques en Nouvelle-Zélande viennent à leur tour contredire les affirmations du ministre de la défense. Outre les « *Turenge* », *l'équipage de l'Ouvéa*, et cette troisième équipe, il y avait également en Nouvelle-Zélande un huitième agent de la DGSE, responsable de toute l'opération : le commandant Louis-Pierre Dillais, patron des nageurs de combat de la DGSE à Aspretto et fleuron de la division action de ce service secret. Il avait, comme nous l'avons écrit, séjourné en Nouvelle-Calédonie en juin, lors du départ de l'*Ouvéa* de Nouméa, sous la fausse identité de Philippe Dubast. Le *New-Zealand Herald*, repris par l'agence Associated Press, vient de révéler que le commandant Dillais a séjourné à Auckland du 4 au 10 juillet, sous le nom de Dormond, à l'Hôtel Hyatt-King's Gate. De plus, assurent nos confrères néo-zélandais, l'adjudant-chef Roland Verge, skipper de l'*Ouvéa*, et le docteur Xavier Maniguet, loueur du voilier, lui ont téléphoné à son hôtel le matin du 6 juillet.

Les responsables de l'Etat peuvent-ils continuer, après cette cascade de révélations, à nier ou à ne pas savoir, à faire comme si la fiction d'une mission « de renseignement » de la DGSE tenait toujours ? Car, s'ils le désirent, ils ont, bien plus que la presse, les moyens de savoir. Non pas donc en lisant les hebdomadaires et les quotidiens, mais en se tournant vers l'administration. Aucun démenti, ni officiel ni officieux, n'est venu, en effet, contredire notre information selon laquelle aucun responsable du ministère de la défense, ni civil ni militaire, n'a alerté le président de la République après l'arrestation des « Turenge ». *L'Express* confirme, de son côté, ce que nous avons affirmé : c'est le ministre de l'intérieur, *M. Pierre Joxe*, qui a prévenu M. Mitterrand, seulement *le 17 juillet*. *Mais notre* confrère ajoute une précision : l'avocat français des « Turenge », désigné avec soin par l'armée, Me Philippe Derouin, se serait rendu dès le 14 juillet à Auckland. Ce qui signifie en clair que, côté militaire, on savait, mais qu'on n'a pas jugé bon de prévenir le chef de l'Etat...

Fiction

Les responsables politiques peuvent aussi se tourner vers la police. La direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) a eu connaissance de la commission rogatoire néo-zélandaise, des inspecteurs et des commissaires ont travaillé en France et en Nouvelle-Calédonie, avec leurs collègues des antipodes, des demandes précises d'investigations sont parvenues, dès juillet, par la voie d'Interpol. Les policiers français n'ont pas fait d'excès de zèle : ils n'ont pas répondu immédiatement aux questions d'Auckland, ils ont prévenu la DGSE, cependant ils se font leur idée, tirent des conclusions, font des déductions.

Les noms des deux membres de la troisième équipe peuvent donc être trouvés par le ministre de la défense ou par le ministre de l'intérieur, si ce n'est déjà fait. D'autant plus qu'un homme les a mis publiquement sur leur piste : le docteur Maniguet, qui, dans son procès-verbal d'audition à la police judiciaire, parle d'une rencontre avec un homme qui n'était pas néo-zélandais et qui parlait bien anglais. Or il s'en était ouvert, très publiquement, à notre confrère *Paris-Match* du 13 septembre, parlant d'une rencontre entre Verge, lui-même et un « *homme parlant anglais, près d'une route, au sud de Whangarei. (...) Il était là, seul, dans un camping-car (...), l'homme n'était pas Turenge (...), le camping-car n'était pas celui des Turenge* »...

L'ultime barrage

M. Hernu n'écarte pas l'hypothèse qu'on lui ait menti. Il n'exclut pas non plus qu'on ait « *contrevenu* » à ses ordres. Aussi, affirmait-il, encore mardi : « *Tout sera mis en œuvre pour rétablir la vérité* ». Curieux usage du futur. Tout n'a-t-il pas été fait jusqu'à présent pour découvrir cette vérité ? Cela signifie-t-il qu'elle est, pour le ministre de la défense, hors de portée ?

Sans préjuger la réponse, il est clair que le président de la République et le premier ministre demandent à M. Hernu un tour de force. Il est, dans cette affaire, le juge d'instruction et l'accusé. Il doit défendre les « Turenge », rappeler que la France a des intérêts supérieurs à préserver, et il est de son devoir de couvrir ses subordonnés, « *ces officiers généraux ayant servi ou servant la France* ». Mais on exige en même temps de lui de fouiller les zones d'ombre d'un service qui a parfois prouvé, par le passé, qu'il échappait au contrôle politique.

M. Hernu donne l'impression d'ajuster ses déclarations aux révélations du jour. Dans son communiqué de mardi, il joue en effet avec les mots. « *Aucun service*, affirme-t-il, *aucune organisation dépendant de mon ministère n'a reçu l'ordre de commettre un attentat contre le* Rainbow-Warrior ». Il serait surprenant en effet qu'on retrouve un jour un ordre écrit portant la phrase : « *Coulez le* Rainbow-Warrior ». Dans ce milieu, on se parle et on se comprend à demi-mot. La consigne a plus probablement été donnée de « *contrecarrer* » ou de « *neutraliser* » les projets de Greenpeace, version orale de la note écrite dont fait *état* le rapport Tricot et qui parlait d'« *anticiper* » les actions du mouvement écologiste.

Barrage fragile qui a incité, mardi le gouvernement à ne se montrer qu'à demi solidaire du ministre de la défense, *solidaire, seulement comme* l'a dit son porte-parole, « *dans la recherche de la vérité* ». Sous-entendu jusqu'à ce que M. Hernu prouve l'innocence de ces services. Message apparemment reçu par l'intéressé (qui, au détour de sa déclaration de mardi, a affirmé : « *Si on m'a menti, je le ferai immédiatement savoir, et je demanderai au gouvernement d'en tirer les conséquences* ».

BERTRAND LE GENDRE et EDWY PLENEL.

Le ministre de la défense : tout sera mis en œuvre pour établir la vérité

Voici le texte de la déclaration que M. Charles Hernu a lu à la presse, mercredi 18 septembre à 16 h 30, au ministère de la défense. Au terme de sa déclaration, M. Hernu a refusé de répondre aux questions des journalistes.

« Je vous ai réunis aujourd'hui pour faire part de mon indignation devant la campagne de calomnies menée contre des responsables militaires français.

» *Je voudrais d'abord rappeler fermement trois points dont j'ai fait état dans mon communiqué d'hier soir :*

» ● Aucun service, aucune organisation dépendant de mon ministère n'a reçu l'ordre de commettre un attentat contre le *Rainbow-Warrior ;*

» ● La DGSE n'avait pas alors en Nouvelle-Zélande, outre le commandant Mafard et le capitaine Prieur, d'autres agents que ceux qui composaient l'équipage de l'*Ouvéa ;*

» ● Je me suis engagé à établir la vérité ; si l'on m'a désobéi, ou si l'on m'a menti, je le ferai immédiatement savoir et je demanderai au gouvernement d'en tirer les conséquences.

» Je tiens à affirmer solennellement que je ne laisserai pas mettre en cause les responsables actuels ou passés de l'état-major des armées françaises. On ne saurait porter atteinte à l'honneur d'officiers généraux ayant servi ou servant la France. *Aujourd'hui*, nos officiers, nos sous-officiers, nos soldats, sont des républicains au sevice de la nation, de l'Etat, de la République, en un mot de notre patrie.

» Mon devoir absolu est de faire preuve d'une intransigeance totale. Je serai intransigeant à tout point de vue :

» — Intransigeant pour défendre les *armées françaises ;*

» — Intransigeant pour défendre les institutions de la République ;

» — Intransigeant aussi, et autant, dans la recherche de la vérité.

» Et d'ailleurs, s'il s'avérait, ce *que rien ne permet de croire*, que des fautes avaient été commises, c'est-à-dire qu'on aurait contrevenu à mes ordres, qu'on m'aurait menti, je serai impitoyable dans mes sanctions. Ceci dans l'intérêt même de la crédibilité de notre système de défense. *Comme le premier ministre*, je réaffirme solennellement que tout sera mis en œuvre pour établir la vérité.

» Et puis, dans cette affaire, il n'y a pas que la presse, il n'y a pas que le jeu politique. Il y a le sort d'un homme et d'une femme. Le commandant Mafard et le capitaine Prieur font l'objet de poursuites judiciaires. Ils sont dans des quartiers de haute sécurité. Je réclame pour eux, et c'est bien le moins, la présomption d'innocence. On ne joue pas avec ces choses-là. C'est de l'irresponsabilité.

» Aujourd'hui, comme malheureusement bien souvent dans notre *histoire*, on utilise la rumeur, *l'insinuation* et la calomnie, et c'est l'honneur de la gauche que d'avoir toujours dénoncé ces méthodes indignes.

» Je le dis avec tranquillité, ces deux officiers, comme l'équipage de l'*Ouvéa*, étaient des agents de renseignement en mission. Oui, je le savais et c'est même moi qui l'ai ordonné, et je l'affirme, ils ne faisaient que leur devoir en défendant les intérêts de la France. Qu'on ne s'y *trompe pas cependant : entre le renseignement* et l'attentat qu'on leur impute à tort, il y a un abîme.

» Et je vous dirais en confidence que je sais bien qu'il y a dans cette affaire, dans ces zones d'ombre, de la malignité.

» *Et c'est cela que je m'efforce* de mettre en lumière.

» Au passage, permettez-moi de remarquer, au moment où le président de la République vient d'aller solennellement réaffirmer notre détermination en matière de dissuasion *nucléaire, que ce n'est peut-être pas* le seul fait du hasard si tous ceux qu'on attaque sont des hommes de la chaîne nucléaire.

» Je m'adresse à vous tous : que personne ne tombe dans le piège du contournement de la dissuasion nucléaire.

» Je remarque à ce propos que Paris est plus près des champs d'expérimentations nucléaires soviétiques qu'Auckland ou Sydney ne le sont de Mururoa. Il y a un formidable décalage entre la réalité des *expériences nucléaires françaises et* la perception que certains en ont ou que certains en donnent là-bas, tout comme il y a un étonnant décalage entre la campagne actuellement menée contre la DGSE et les militaires français, et le véritable fond de cette affaire.

» Confiance et intransigeance, telles seront mes deux lignes de conduite. Qu'on ne vienne pas chercher dans mes propos l'ombre de la raison d'Etat : la défense dans notre pays fait l'objet d'un consensus populaire si profond qu'il serait vraiment absurde, si une erreur avait été commise par des militaires, de chercher à la camoufler derrière ce concept de raison d'Etat que je récuse. »

« Je veux savoir »

(Suite de la première page.)

La crise gouvernementale est déjà là : le pouvoir est divisé sur la réplique à donner, et partagé entre ceux qui, tels MM. Fabius et Joxe, veulent aller vite, *et celui qui cherche* manifestement à gagner du temps. Celui-là, M. Hernu, paraît aujourd'hui bien isolé. Lui seul a répondu au *Monde* mercredi après-midi, et non le chef du gouvernement ; et cette réponse n'était pas totalement celle qu'il souhaitait. Décidé à obtenir du gouvernement qu'il l'autorise à mettre *le Monde* au défi, M. Hernu s'en est, certes, tenu à l'ordre de « mission de renseignement » qu'il avait donné, mais il a ménagé l'hypothèse d'un possible « mensonge », ajoutant — et c'est le plus important — qu'alors le gouvernement, et lui-même, en tireraient les conséquences.

S'en tenir à la première partie de son *intervention eût été suicidaire* : qui peut encore espérer tirer quoi que ce soit d'une tactique de pourrissement ? Ce serait alors parole contre parole, celle des journalistes contre celle du ministre, le tout glissant progressivement dans l'oubli ? Allons donc ! C'est faire bien peu de cas du travail de la presse, et du procès qui va s'ouvrir, au début du mois de novembre, en Nouvelle-Zélande. En outre, plus le pouvoir refusera de jouer le jeu de la vérité, plus il aura des airs de coupable !

Bref, attendre serait ajouter à la défiance de l'opinion un discrédit moral dont personne, pour le coup, ne pourrait maîtriser les conséquences.

L'exigence morale, n'est-ce pas précisément ce qui, selon M. Fabius lui-même, doit distinguer la gauche de la droite (1) ? Ce n'est pas le moment, pour le premier ministre, d'être contredit sur ce terrain-là, sauf à accepter d'entamer une popu*larité qui s'effrite*, et à préparer dans les pires conditions son face-à-face, le 27 octobre prochain, avec M. Chirac. M. Fabius, qui est lui-même dans l'œil du cyclone, ne tient donc pas *à essuyer à son tour la tempête*.

Le spectre d'une rechute

Pour le président, l'affaire peut être plus grave, tant il est vrai qu'en politique les symboles et les images pèsent souvent plus que la réalité. M. Mitterrand, certes toujours impopulaire, bénéficie cependant dans l'opinion d'une cote relativement stable depuis un an (2). Il pouvait espérer, à l'aide d'opérations telles que celle de Mururoa, transformer cette stabilité en remontée. Aujourd'hui, au contraire, réapparaît le spectre d'une rechute. Celle-ci, atteignant ce qui paraissait inaltérable chez le président — la capacité à *exercer la fonction et l'autorité morale* qui l'accompagne, — l'enfoncerait définitivement.

Il va de soi qu'une telle évolution porterait un coup sinon fatal, du moins très sévère à la cohabitation. « Incohabitable » : ce mot (douteux) est désormais sur toutes les bouches UDF pour qualifier le chef de l'Etat. M. Giscard d'Estaing se retrouve sans troupes pour cohabi*ter, et M. Barre jubile*. Quant à M. Chirac, qui, lui, est toujours décidé à cohabiter, il est en porte-à-faux vis-à-vis d'une fraction de plus en plus grande de l'opposition qui considère que, cette fois, le président est bien à la merci d'un dernier coup d'épaule !

De fait, l'autorité morale est l'une des armes, sinon la seule, dont dispose M. Mitterrand pour aborder la cohabitation en bonne position. Que celle-ci vienne à disparaître... advienne que pourra ! Il reste tout de même que la cohabitation est aussi une double contrainte : elle est d'abord le constat qu'on ne peut, selon la Constitution, chasser le président ; elle est aussi la nécessité pour MM. Chirac et Giscard d'Estaing d'éviter la victoire de M. Barre. Ces deux puissants facteurs de cohabitation sont toujours là. Mais ils ne jouent qu'à la condition que le président ne sorte pas trop affaibli de cette affaire.

Dans ces conditions, mentir aujourd'hui serait une folie. Et l'intérêt du plus grand nombre est bien d'aller vite.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Le 4 septembre dernier, sur Antenne 2, au cours de l'émission « L'heure de vérité », M. Laurent Fabius avait notamment déclaré : « *(...) Il y a tout de même deux ou trois grands principes qui séparent la gauche et la droite. Premier principe : égalité des chances (...). Deuxième principe : solidarité (...). Troisième principe : là c'est plus complexe, et j'hésite presque à en parler ; je crois que dans l'action qui est la nôtre il y a une certaine recherche d'exigence morale (...).* »

(2) Entre 35 % et 40 % de confiance selon la SOFRES, entre 30 % et 35 % de satisfaction selon l'IFOP.

DANS UNE LETTRE AU PREMIER MINISTRE NÉO-ZÉLANDAIS

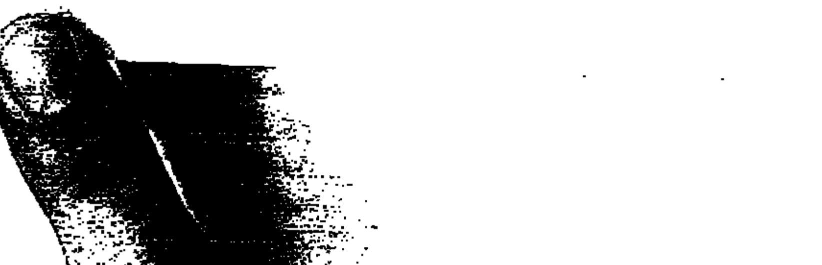
M. Mitterrand demande à M. Lange d'éviter les « accusations infondées » contre la France

Wellington *(AFP)*. — M. Mitterrand a écrit au premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, une lettre le priant de modérer son langage dans l'affaire de l'attentat contre le *Rainbow-Warrior. Dans cette lettre*, datée du lundi 16 septembre et rendue publique par M. Lange lui-même mercredi, le chef de l'Etat déclare, selon le texte diffusé à Wellington : « *Il serait bon que les griefs accumulés et les accusations infondées dont la France est l'objet soient évités.* »

M. Mitterrand y confirme d'autre part la *décision de son* gouvernement d'ajourner la visite que devait faire en France début octobre le vice-premier ministre et ministre de la justice néo-zélandais, M. Geoffrey Palmer (*le Monde* du 18 septembre). Cette visite, qui aura néanmoins lieu « *à un moment approprié* », devra « *permettre un contact utile entre nos deux gouvernements* », déclare M. Mitterrand, qui exprime l'espoir que les relations traditionnellement bonnes entre la France et la Nouvelle-Zélande « *pourront être préservées* ».

Le président français renouvelle à l'adresse de M. Lange l'invitation faite dimanche aux dirigeants des quatorze Etats membres du Forum du Pacifique sud de se rendre sur l'atoll de Mururoa *pour y constater* l'inocuité des essais nucléaires français, cause première de la campagne déclenchée par Greenpeace contre la France. M. Lange avait rejeté cette invitation dès le 16 septembre, comme son collègue australien, *M. Bob Hawke*.

M. Lange a indiqué que la Nouvelle-Zélande avait sollicité de la France une « *clarification officielle* » de la lettre de M. Mitterrand, clarification qui n'a pas encore été reçue. Dans sa réponse, a-t-il précisé, il demande au président français de revenir sur l'ajournement de la visite en France de M. Palmer. « *A mon avis, il existe de bonnes raisons pour que votre gouvernement reconsidère sa décision*, écrit-il, *car toute rupture de dialogue causerait un préjudice durable à nos relations* », relations que la Nouvelle-Zélande s'est efforcée de « *maintenir équilibrées* », malgré les « *circonstances extrêmement difficiles* » qu'elles connaissent actuellement.



Cet automne, la mode est facile à porter.



A chaque rentrée, revient cette même et terrible question : mais qu'est-ce que je vais mettre ?

Alors, folle d'inquiétude et pleine d'espoir, vous vous ruez sur tous les magazines. Fébrilement, vous les feuilletez. Vous tremblez. Vous souriez. Vous aimez. Vous détestez. Vous lisez même les petites légendes pour découvrir, l'horreur, un prix aussi gros qu'il est écrit petit.

Mais soudain, le bonheur. Vous tombez sur le nouveau catalogue IKEA 86. 220 pages en couleur de très beaux meubles. Et surtout, vous découvrez une nouvelle collection, très à la mode. Tantôt 50, tantôt d'avant-garde. A des prix aussi petits qu'ils sont écrits.

Justement, puisqu'on parle de la mode, sachez que cette année, chez IKEA, elle est légère, aérée, facile.

Elle ne déparera pas votre intérieur. (Il y a même des canapés qui feront ressortir les couleurs de vos adorables petites robes).

Une mode enfin facile à porter. En emportant vos meubles, vous ne supportez plus les frais de livraison. Et en les montant vous-même, vous faites baisser les prix.

Mais hélas, la mode c'est parfois un coup de cœur. On achète et le lendemain, on regrette. Si ça vous arrivait (nul n'est parfait) rapportez-nous le paquet fermé.

La Maison accepte les échanges.

PEYRAT & ASSOCIES

IKEA®

Ils sont fous ces Suédois

IKEA ÉVRY : Z.I. LE CLOS-AUX-POIS, LISSES. AUTOROUTE DU SUD, SORTIE ÉVRY-LISSES. TÉL. (6) 497.65.65. LUN. MAR. MER. VEN : 11-20 H - JEU : 11-22 H - SAM : 10-20 H - DIM : 10-19 H RESTAURANT - PARADIS D'ENFANTS
IKEA BOBIGNY : CTRE CIAL BOBIGNY 2. TÉL. (1) 832.92.95. LUN. MAR. MER : 11-20 H - JEU. VEN : 11-22 H - SAM : 9-20 H. IKEA LYON : CTRE CIAL DU GRAND VIRE, VAULX-EN-VELIN. TÉL. (7) 879.23.26. LUN. VEN : 10-20 H - SAM : 9-20 H.
IKEA VITROLLES : RN 113 QUARTIER DU GRIFFON 13127 VITROLLES TEL. : 42.89.96.16. LUN. MAR. MER. JEU. : 11-19 H. VEN. : 11-22 H. SAM. DIM. : 10-19 H. RESTAURANT PARADIS D'ENFANT.

L'AFFAIRE GREENPEACE

L'enquête de «l'Express» confirme l'existence d'un «troisième commando»

Dans *l'Express* du 20 au 26 septembre, en vente vendredi, Jacques Derogy et Jean-Marie Pontaut, grands reporters chargés des investigations, confirment et complètent les révélations du *Monde*. Ces deux journalistes *avaient été les premiers à révéler*, dans *l'Express* du 16 au 22 août, les véritables identités des faux époux «Turenge» *et le détail des* pérégrinations de ceux-ci et de l'équipage de *l'Ouvéa* en Nouvelle-Zélande.

Sous le titre «*Troisième commando : un officier et un sous-officier d'Aspretto*», l'enquête de l'hebdomadaire, après avoir rappelé les révélations du *Monde* du 18 septembre, conclut de manière identique : «*Le sabotage du* Rainbow-Warrior *porte bien la signature de la DGSE*» ; en Nouvelle-Zélande «*se trouvait bien une troisième équipe de la DGSE, également constituée de deux plongeurs militaires de la base secrète d'Aspretto*» ; et enfin le président de la République «*ne sera mis au courant de cette bavure que le 17 juillet*» par le ministre de l'intérieur.

Nos confrères ont, très précisément, identifié cette troisième équipe, responsable de l'attentat lui-même et épaulée, pour la logistique, par l'équipage de *l'Ouvéa* tandis que les faux époux «Turenge» servaient de leurre. Il s'agit – selon *l'Express* – d'un capitaine et d'un sergent-chef du Centre d'instruction des nageurs de combat (CINC) de la base d'Aspretto en Corse. *L'Express* ne livre cependant pas leurs noms. Après avoir souligné que ces deux hommes – un par explosif – s'étaient «*longuement entraînés*» en vue de cette opération dans le golfe d'Ajaccio, l'hebdomadaire confirme que les explosifs utilisés pour l'attentat contre le *Rainbow Warrior* ont été convoyés par l'*Ouvéa*, «*dissimulés dans deux bouteilles de plongée soudées*».

Une équipe de secours

Après avoir «*planqué à terre*» le matériel nécessaire à l'opération (explosif, bouteilles, combinaisons, canot, Zodiac), l'équipage de l'*Ouvéa* prévint la troisième équipe arrivée «*par avion au dernier moment sous l'apparence de touristes anglo-saxons*». Celle-ci récupéra l'équipement, réalisa l'attentat en embarquant à bord du Zodiac, puis quitta la Nouvelle-Zélande, sans se faire repérer, «*dans les heures qui ont suivi l'attentat*». *L'Express* révèle, enfin, qu'une «*quatrième équipe de secours avait affrété un bateau rapide en Australie en cas de coup dur*».

Nos confrères reviennent ensuite sur le problème de la décision et des responsabilités au ministère de la défense, à la DGSE et à l'état-major. Ils soulignent que, pour cette «*mission d'infiltration qui se transformera, par la suite, en dispositif opérationnel de prévention*», selon le langage codé des services de renseignement, le général Jean Saulnier, alors chef d'état-major particulier du président de la République, a «*signé le devis*». Les fonds étaient débloqués en liquide et en devises étrangères par la paierie générale du Trésor, puis ensuite remis au secrétaire général de la DGSE, numéro deux dans la hiérarchie, le préfet Philippe Parant, et comptabilisés par son adjoint, Alain Christnacht.

L'Express confirme et précise nos informations sur le fait que *M. Mitterrand ne fut alerté que le* 17 juillet, une semaine après l'attentat, d'abord par le secrétaire général de l'Élysée, M. Jean-Louis Bianco, puis par M. Pierre Joxe, *ministre* de l'intérieur. Immédiatement le président de la République, écrivent nos confrères, «*exige la vérité*». Mais, jusqu'au 7 août, date de l'échange de lettres entre MM. Mitterrand et Fabius qui conduira à la nomination de M. Tricot pour «*établir la vérité*», le président *n'est selon l'Express* guère éclairé par les responsables militaires. Devant lui, écrivent, en effet, nos confrères, «*Hernu, Saulnier et Lacaze s'en seraient tenus à la version d'infiltration*»...

Dans «Libération»

LA POLICE NÉO-ZÉLANDAISE ET LA «TROISIÈME ÉQUIPE»

Interrogé par l'envoyé spécial de *Libération* à Auckland sur les révélations publiées par *Le Monde* du 17 septembre, M. Allan Galbraith, le super-intendant de la police néo-zélandaise chargé de l'enquête sur le *Rainbow-Warrior*, s'est montré réservé (*Libération* du 19 septembre). Une troisième équipe de deux agents français aurait posé, avons-nous écrit, les explosifs sur le *Rainbow-Warrior* : «*Nous acceptons ce qu'écrit* le Monde *comme une possibilité*», a déclaré M. Galbraith, «*mais pour le moment, nous aimerions savoir si oui ou non cet article repose sur des bases solides* (...) *Nous avons recherché sur une longue période, les arrivées et les départs de Nouvelle-Zélande, mais je ne peux pas commenter les résultats de nos investigations* (...).»

M. Galbraith souligne qu'il ne peut pas lancer un mandat de recherche contre les deux agents impliqués par les révélations du *Monde*, «*tant que nous n'avons pas les identités* (...) *Nous n'avons rien eu là-dessus des autorités ou de la police française*». De même, M. Galbraith s'est toujours refusé à révéler la connexion entre l'équipage de l'*Ouvéa* et le couple «Turenge», «*parce que nous souhaitons en conserver la primeur pour le tribunal*».

D'autre part, *le Monde* a indiqué que c'est la police anglaise qui a permis d'établir le lien entre l'*Ouvéa* et les «Turenge». La réponse de M. Galbraith est nette : «*Cette information ne vient pas de la police néo-zélandaise. Je n'ai pas de commentaires.*

DANS LA PRESSE PARISIENNE

● *LE FIGARO.* – M. Alain Peyrefitte, ancien ministre, avant de conclure son éditorial par «*la cohabitation vient de recevoir un rude coup*», écrit : «*Derrière tant de tergiversations et de camouflages, c'est bien la vacuité du pouvoir qui apparaît. Un premier ministre qui n'est jamais au courant de rien, jamais responsable de rien. Un gouvernement et un Parti socialistes qui représentent un Français sur quatre, et qui s'acharnent à leur propre perte. Une atmosphère de fin de règne. Des règlements de comptes. Des coups de dague dans l'ombre. La lutte des classes qui finit en lutte des clans.*»

● *LE MATIN.* – Sous le titre : «A moi la France !» l'analyse des déclarations du ministre de la défense s'accompagne du commentaire suivant : «*L'appel au civisme lancé par Charles Hernu risque fort de tomber à plat. Le ministre ne convainc pas.*»

● *LIBÉRATION.* – Serge July estime que «*la ligne de conduite adoptée par le gouvernement le pousse à une perpétuelle surenchère d'innocence (...). La gauche a, certes, perdu le monopole du cœur mais elle prétend toujours détenir celui de la morale en politique. Si le gouvernement perd ce reste identitaire, il se retrouvera vraiment nu dans la campagne électorale et lourdement handicapé dans la manifestation de sa différence. Pire, il risque d'en être marqué définitivement comme le fut autrefois la SFIO*».

● *LE QUOTIDIEN DE PARIS.* – Philippe Tesson s'esclame : «*Leur défense consiste à prétendre qu'ils ne la savent pas eux-mêmes. Quel aveu de faiblesse, quel incompétence, quel affront pour le président de la République qui, le 7 août dernier, demandait solennellement que la lumière soit faite sur l'affaire, quel affront pour Fabius, et pour Joxe, et pour Hernu ! Voilà donc tout un gouvernement qui se mobilise et qui n'est même pas capable, malgré les formidables moyens dont il dispose, d'aboutir aux résultats auxquels parvient un journal. A défaut d'autre chose, nous devons donc bien nous contenter de ce que nous dit* le Monde. *Il ne tenait qu'au pouvoir de nous donner une autre version des faits.*

» *Mais ne plaisantons pas. Qui peut croire qu'ils ne savent pas la vérité ? Et d'abord, s'ils ne la savent pas, pourquoi accusent-ils* le Monde *de mentir ? Qu'au moins, dans le doute, ils reconnaissent comme une hypothèse l'information de notre confrère.*»

LES RÉACTIONS

Au PS : « C'est mal barré ! »

Le bureau exécutif du PS, réuni mercredi 18 septembre, a renouvelé sa «*confiance*» au président de la République pour que «*toute la lumière*» soit faite sur l'affaire Greenpeace, «*dans des conditions telles qu'elles ne puissent être contestées*». M. Jean-Pierre Destrade, porte-parole du PS, a indiqué que le bureau exécutif a exprimé son «*total accord*» avec la déclaration de M. Lionel Jospin, premier secrétaire, mardi 17 septembre, lors du «banquet des mille» (*le Monde* du 19 septembre). M. Destrade a précisé que les dirigeants du PS, compte tenu des développements de l'affaire, ont manifesté une «*exigence accrue*» de recherche de la vérité.

«*Cette fois, c'est mal barré !*» Cette réflexion d'un dirigeant du PS résume assez bien le sentiment éprouvé, semble-t-il, par de nombreux socialistes, à la lecture des nouvelles informations du *Monde* puis du *Canard enchaîné*, sur l'affaire Greenpeace.

Dans telle fédération, qui réunissait mardi soir sa commission exécutive, on a pu observer, à chaud, de vives «*réactions émotionnelles*». Nombre de socialistes ont probablement pensé, mardi après-midi, que le «*fusible*» Hernu devait sauter avant qu'il ne soit trop tard.

Les démentis du ministre de la défense ont légèrement tempéré la *consternation générale*, à laquelle a succédé une pesante atmosphère de doute. «*Tout le monde est sur des œufs, dans cette espèce de théâtre d'ombres*», résume un dirigeant du PS. Sauf, peut-être, M. Lionel Jospin lui-même, les dirigeants socialistes ne savent pas, au juste, à quoi s'en tenir. Publiquement, ils ne peuvent donc que rappeler la position de leur parti et renouveler leur confiance au président de la République, comme l'a fait le bureau exécutif mercredi soir. Pour des raisons évidentes, il n'est pas, non plus, possible de se désolidariser du ministre de la défense, même si, dans les faits, M. Hernu est bien sur la sellette.

Echaudés par les rebondissements successifs de l'affaire, les socialistes ont du mal à croire le ministre sur parole. Plusieurs dirigeants comprennent mal que le ministre s'accommode encore de tant d'interrogations, et tant de conditionnels. «*Le «si» devra sauter*», résume l'un d'eux, tandis qu'un autre estime que le directeur de la DGSE aurait dû, de toute façon, démissionner quand l'affaire a éclaté.

A *un échelon inférieur, on prend* parfois moins de précautions. Un député mitterrandiste de base s'affirme «*écœuré*» par toute cette affaire – bien qu'il approuve les déclarations de MM. Mitterrand, Fabius et Jospin, – et prêt à ne pas être candidat en 1986 si la culpabilité des agents français est établie. A vrai dire, ce parlementaire – qui, au pouvoir, n'a pas oublié le vieux fond antimilitariste de gauche – s'est étranglé d'indignation en lisant que le ministre de la défense s'élève contre la «*mise en cause*» d'officiers supérieurs français.

«*Au nom de quoi*, demande-t-il, *M. Hernu pratique-t-il une telle glorification de l'armée ?*»

J.-L. A.

● *LE GROUPE COMMUNISTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE* a demandé, mercredi 18 septembre, dans une lettre adressée à M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, la tenue d'une «*réunion commune ou séparée de la commission des affaires étrangères et de celle de la défense, dans les plus brefs délais*», afin que M. Fabius puisse «*fournir à la représentation nationale les explications utiles à la manifestation de la vérité*».

● *M. CHARLES FITERMAN,* ancien ministre et future tête de liste communiste dans le Rhône – département de l'actuel ministre de la défense, M. Charles Hernu, – a déclaré, mercredi 18 septembre : «*Le mal est fait. Il y a une tache sur le manteau du pouvoir. Il faudra en tirer les conclusions pour éviter que de tels faits ne se reproduisent.*» Se refusant «*à entrer dans le jeu des demandes de démission*», il a toutefois précisé : «*Il est clair qu'un tel fait concerne les services français et qu'une telle affaire ne peut pas être intervenue sans que les hautes autorités de l'Etat soient informées.*» Interrogé pour savoir s'il visait là le président de la République, M. Fiterman a répondu : «*On a déjà pu établir que son représentant avait participé à la décision de financement de l'opération.*» Le responsable communiste a placé l'affaire dans un contexte plus vaste : «*On peut* [en] *trouver les sources dans la concentration et la personnalisation du pouvoir, dans l'absence de contrôle – parlementaire, par exemple – et aussi dans une sorte d'acharnement antipacifiste que les exigences de notre sécurité ne justifient pas du tout.*» – *(Corresp.)*

● *M. BRICE LALONDE,* ancien candidat écologiste à la présidence de la République, a annoncé son souhait de conduire une liste aux élections législatives dans le Rhône contre M. Charles Hernu, maire de Villeurbanne. «*Comme beaucoup de Français, je ne peux pas supporter d'avoir un ministre de la défense qui fasse sauter des bateaux à Auckland.*»

● *M. FRANÇOIS DOUBIN,* président du MRG, juge «*tout à fait déplorable*», à propos des derniers rebondissements de l'affaire Greenpeace, que l'opposition «*s'embarque immédiatement, de façon excessive et incontrôlée, sur des informations ne comportant aucun élément de preuve*». Il a précisé qu'il attendait «*des preuves*» dans cette affaire et qu'il avait «*confiance dans la déclaration et les intentions du président de la République*».

● *M. JEAN-CLAUDE GAUDIN,* président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a estimé, mercredi 18 septembre après la déclaration de M. Hernu : «*On se borne à nous dire que le gouvernement ne sait rien et qu'il n'a pas donné d'ordre. Il n'a jamais été dans les intentions de l'opposition de mettre en cause les hauts responsables militaires ni même les services secrets, mais tout simplement l'autorité politique. En démocratie, ce sont les responsables politiques qui donnent les ordres. Aujourd'hui, nous ne savons toujours pas si le gouvernement a donné les ordres. Nous ne savons toujours pas où est la vérité. Nous avons l'impression que le mensonge est érigé en raison d'Etat. La farce continue.*»

● *M. PIERRE MESSMER,* ancien premier ministre de Georges Pompidou, a affirmé, mercredi 18 septembre au micro d'Europe 1, que, «*s'il avait été à la place de M. Charles Hernu, il aurait donné sa démission dès le début août*», c'est-à-dire au moment où a éclaté, l'affaire Greenpeace. Pour le député RPR de Moselle, il s'agit désormais d'«*une affaire de fonctionnement du gouvernement, de ses mensonges ou dissimulations, et du refus de prendre ses responsabilités*». Le fait que M. Mitterrand a été mis tardivement au courant de l'«affaire» «*montre qu'il ne contrôle pas totalement son gouvernement*», a-t-il expliqué, avant d'affirmer : «*Nous ne pouvons admettre que le gouvernement mente aux Français.*»

● *M. FRANÇOIS FILLON,* député de la Sarthe et secrétaire national du RPR chargé de la défense, demande que le Parlement soit saisi de l'affaire Greenpeace «*dans les plus brefs délais*», et que, notamment, la commission de la défense de l'Assemblée nationale «*entende sans délai le ministre de la défense, M. Charles Hernu, ainsi que le général Saulnier et le général Lacaze*». Pour M. Fillon, «*il est maintenant clair que le gouvernement a menti aux Français et qu'il n'a plus, de ce fait, une crédibilité suffisante pour faire toute la lumière sur le rôle des services secrets français dans l'attentat du* Rainbow-Warrior». «*Dans ces conditions*, conclut M. Fillon, *c'est au Parlement qu'il revient en toute indépendance de rechercher la vérité.*»

● *M. JEAN-MARIE LE PEN,* président du Front national, a estimé, mercredi 18 septembre, à Lille, que l'affaire Greenpeace engage la responsabilité du président de la République, «*puisque tout s'est passé dans un domaine réservé sur lequel il veille jalousement : à compétence totale, responsabilité totale*». Pour M. Le Pen, «*ou bien M. Mitterrand n'était pas au courant, et alors c'est un jobard, ou il était, et il est complice*». «*Il est évident que, dans cette affaire, on a menti et on n'a pas pris ses responsabilités, alors que la morale politique élémentaire réclamait la démission des hommes politiques responsables*», a-t-il ajouté.

POLITIQUE

ENA contre ENS : protestations et recours

C'est le mardi 17 septembre *qu'est intervenue la clôture* des inscriptions aux épreuves d'admission à l'Ecole nationale d'administration réservées *aux élèves de l'Ecole normale supérieure*. Moins de dix candidats se sont inscrits, dont un seul normalien scientifique pour les quatre places offertes à deux «littéraires» et à deux «scientifiques». Toutefois, avant d'arrêter définitivement la liste, l'ENA se donne un délai jusqu'à la fin de la semaine dans l'attente d'éventuels retardataires.

Il y a actuellement aux Ecoles normales de la rue d'Ulm et de Sèvres environ deux cents élèves en troisième année, autant en quatrième année et plusieurs dizaines en cinquième, qui constituent les candidats potentiels à l'entrée à l'ENA. La très faible proportion de ceux qui souhaitent profiter de cette possibilité de débouché nouveau s'explique sans doute par la précipitation mise par le gouvernement à réaliser cette réforme et par une information insuffisante. Cette nouvelle voie d'accès à l'ENA a en effet été annoncée par M. Laurent Fabius au début de l'année, et c'est un décret du 14 août qui a fixé au 17 septembre la date de clôture des candidatures. Le délai accordé aux élèves de l'Ecole normale supérieure s'est donc confondu avec la période des vacances.

L'examen par le jury des titres et travaux des candidats aura lieu du 30 septembre au 4 octobre, la seconde partie de ce «concours», qui consistera en un entretien des candidats avec le jury, du 7 au 11 octobre à Paris.

Ce «concours sur titres» réservé aux normaliens suscite de nombreuses protestations. Les unes proviennent des élèves de l'Ecole normale supérieure elle-même, d'autres sont exprimées par les élèves des autres Écoles normales qui ont été écartées de son bénéfice (Fontenay, Saint-Cloud, Cachan et Lyon), d'autres enfin émanent des anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration. Ces derniers ont d'ailleurs déposé un recours en Conseil d'Etat en raison de l'inégalité de recrutement que crée le nouveau système. Ce nouveau malaise s'ajoute à celui provoqué par la création en 1982 de la «troisième voie» réservée aux syndicalistes, aux élus locaux *et aux responsables* d'associations.

A. P.

SELON BVA

Baisse des cotes de popularité de MM. François Mitterrand et Laurent Fabius

La cote de popularité du président de la République enregistre ce mois-ci une baisse de deux points par rapport au mois de juillet. C'est ce qu'indique un sondage réalisé par BVA pour *Paris-Match*. D'après cette enquête, effectuée du 31 août au 6 septembre auprès d'un échantillon de 921 personnes, M. Mitterrand recueille 32 % d'opinions favorables (au lieu de 34 % en juillet) et *58 % d'opinions négatives* (56 % précédemment). La cote de popularité du chef de l'Etat retrouve ainsi son niveau de janvier 1985, le plus bas depuis le début du septennat.

Le premier ministre, lui aussi, voit sa cote se dégrader, et, pour la première fois depuis son arrivée à l'Hôtel Matignon, les opinions négatives sont supérieures aux opinions positives : 42 % des personnes interrogées (45 % en juillet) affirment avoir une bonne opinion de M. Fabius et 43 % (41 % précédemment) une mauvaise.

Cette enquête indique d'autre part, que M. Raymond Barre est le meilleur «présidentiable» de l'opposition pour 31 % des personnes interrogées. Bien qu'en baisse de trois points, par rapport à une précédente enquête de juin, il distance largement M. Chirac (15 %) et Giscard d'Estaing (11 %).

Dans la majorité, M. Michel Rocard enregistre une progression de sept points. Avec 38 % d'avis positifs, il creuse l'écart avec M. Fabius (19 %) et devance tous ses concurrents de la majorité comme de l'opposition.

Cependant, 28 % seulement des personnes interrogées pensent que l'ancien ministre de l'agriculture ferait mieux que M. Mitterrand. Elles sont plus nombreuses (35 %) à estimer que M. Barre ferait mieux que l'actuel chef de l'Etat.

● PRÉCISION. – M. Jean Glavany, qualifié de «*l'un des conseillers du président de la République*» dans l'article «*le banquet des retrouvailles*» (*le Monde* du 19 septembre), occupe à l'Elysée les fonctions de chef de cabinet.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 18 septembre, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations le communiqué suivant a été diffusé.

● **PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1986**

(lire pages 28 à 30)

● **NOUVELLE-CALÉDONIE**

Le conseil des ministres a adopté l'ordonnance fixant le régime institutionnel qui sera applicable en Nouvelle-Calédonie après l'élection des conseils de région et du congrès du territoire. Sur proposition du ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie, le conseil des ministres a adopté une ordonnance relative à l'organisation et au fonctionnement des régions en Nouvelle-Calédonie et dépendances et portant adaptation du statut du territoire.

Cette ordonnance est la première de celles dont l'intervention a été prévue par la loi du 23 août 1985 sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie. Elle a été prise après avis de l'Assemblée territoriale actuelle. Elle fixe les dispositions de caractère institutionnel qui entreront en application dès l'élection, le 29 septembre prochain, des conseils de région et du congrès du territoire.

Les autres ordonnances relatives, d'une part, à la mise en œuvre d'un plan de réforme et de développement du territoire et, d'autre part, à l'indemnisation des dommages résultant des événements survenus en Nouvelle-Calédonie depuis le 29 octobre 1984 seront soumises pour avis au congrès du territoire dans le courant du mois d'octobre et inscrites à l'ordre du jour d'un conseil des ministres ultérieur.

La mesure permettant aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale de Nouvelle-Calédonie d'être, s'ils le souhaitent, détachés et intégrés dans des corps et emplois de l'État ou des collectivités territoriales de niveau équivalent sera soumise au Parlement avant la fin de la prochaine session.

● **PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE**

(lire page 16)

Mesures d'ordre individuel

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

– *Sur proposition* du garde des sceaux, ministre de la justice, M. Jean-Pierre Puissochet, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat hors tour et maintenu en position de détachement de longue durée ; M. François Essig, *maître des requêtes* au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat hors tour et maintenu en position de *détachement* de longue durée ; M. Michel Roux, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat.

– Sur proposition du *ministre* du redéploiement industriel et du commerce *extérieur*, M. Pierre Boisson *est renouvelé* dans les fonctions de président du conseil d'administration de l'entreprise de recherches et d'activités pétrolières (ERAP).

– *Sur proposition du ministre* de l'éducation nationale, Mme Paulette Girard, professeur, est *nommée inspecteur général* de l'administration de l'éducation nationale.

– *Sur proposition du ministre* de l'urbanisme, du logement et des transports, M. Philippe Essig est *nommé président du conseil* d'administration de la Société nationale des chemins de fer *français* (SNCF) ; M. Michel Rousselot est nommé directeur général de la Régie autonome des transports parisiens (RATP) ; M. Lanfranco Virgili, architecte, est nommé inspecteur général de *l'équipement*.

– Sur proposition du ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, M. Georges-Bernard Renouard est nommé inspecteur général du tourisme.

– Sur proposition du ministre de la culture, M. Jean-Pierre Babelon, archiviste paléographe, est nommé inspecteur général des archives.

LES CONSTRUCTEURS FRANÇAIS D'ORDINATEURS ONT MAINTENANT A LEUR DISPOSITION LE MICROPROCESSEUR LE PLUS PUISSANT SUR LE MARCHE MONDIAL.

Un ordinateur peut vous étonner par sa mémoire, vous enchanter par son graphisme et vous surprendre par sa vitesse, mais derrière cette puissance, le cerveau de cet ordinateur est son microprocesseur.

Le MC68020 de Motorola est le plus puissant microprocesseur pour ordinateur actuellement disponible sur le marché mondial.

Cette stupéfiante puce "32-bits" permet d'accéder à plus de 4 milliards d'octets de données. Avec plus de 2,5 millions de commandes par seconde, sa capacité de traitement est également prodigieuse. Totalement compatible avec notre unité antérieure de 16-bits, elle complète l'évolution de la famille des microprocesseurs Motorola : le 8-bits, le 16-bits et maintenant le 32-bits ! Ceci permet aux responsables de la conception des équipements d'augmenter les capacités des produits existants sans subir les conséquences d'une nouvelle conception.

Le MC68020 est promis à un grand avenir. Il jouera très probablement un rôle déterminant dans les applications de la robotique de la prochaine génération. Ses capacités de graphisme ultra-rapide et de résolution d'équations mathématiques complexes le rendent idéal pour le traitement de données de grand volume, la conception et la fabrication assistées par ordinateur (CAO) ainsi que pour les ordinateurs à usage multiple de la prochaine génération.

Nous sommes convaincus que ce microprocesseur peut apporter une contribution significative dans la participation déjà importante de la France à "l'ère de l'information" dans laquelle nous avons un intérêt vital.

Notre portrait de famille

A Toulouse, nous avons une grande usine de production de semiconducteurs, tandis qu'à Angers nous construisons des modules électroniques pour l'automobile. En France, Motorola a 15 agences commerciales pour assurer le service auprès de sa clientèle.

Motorola, société internationale de l'électronique, au chiffre d'affaires global de 52,8 milliards de francs est active sur cinq continents dans le domaine des télécommunications (phonie et données), de l'informatique, des ordinateurs, des semiconducteurs, et dans les composants électroniques pour la défense, l'aérospatiale, l'automobile et le marché industriel. Nos cent mille collaborateurs ont un objectif commun : le service auprès de nos clients.



MOTOROLA Un leader mondial dans l'électronique de pointe

société

MÉDECINE

DEUX DÉCRETS DÉFINISSENT LA RÉFORME DES HOPITAUX

Départementalisation mode d'emploi

La départementalisation des hôpitaux français aura bien lieu : le décret relatif à cette réforme a été rendu public jeudi 19 septembre. Il prévoit notamment le groupement de plusieurs services hospitaliers en départements, chacun étant par un médecin, élu par ses pairs. Ce texte définitif assouplit les termes du décret du 28 décembre 1984, qui avait été rejeté par une partie du corps médical. Un autre décret modifie la composition des commissions médicales consultatives (CMC), chargées de la gestion des soins.

Le nouveau décret sur la départementalisation sera examiné au début du mois prochain par le Conseil d'Etat et devrait être publié à la mi-octobre au *Journal officiel*. La départementalisation des hôpitaux sera achevée le 3 janvier 1987 (ou le 28 décembre 1987 si le Conseil d'Etat accepte de prolonger le délai de mise en œuvre de cette importante réforme).

Un département – il en existe déjà un certain nombre dans plusieurs hôpitaux « pilotes », à Mâcon ou à Evry par exemple – est une structure hospitalière beaucoup plus vaste que les services actuels, regroupant soit des activités de soins, d'examens ou de diagnostics de même nature, soit des activités complémentaires.

Chaque département est divisé en plusieurs unités fonctionnelles (l'équivalent, a peu de chose près, des services hospitaliers actuels). Un département pourra regrouper par exemple plusieurs unités de cardiologie, ou une unité de rhumatologie, une unité de radiologie et une unité de rééducation fonctionnelle, trois disciplines somme toute très complémentaires. A cet égard, le nouveau texte proposé par Mme Dufoix indique que *« la constitution des départements ne fait pas obstacle à l'association d'unités fonctionnelles appartenant à des départements distincts en vue de la poursuite d'objectifs thérapeutiques communs »*.

A la tête du département, un chef de département sera élu pour quatre ans – il ne pourra exercer plus de deux mandats consécutifs – par des électeurs répartis en quatre collèges : praticiens hospitaliers à plein temps ; praticiens hospitaliers à temps partiel ; attachés et enfin, s'il y a lieu, sages-femmes. Une nouveauté : ce chef de département peut être soit un hospitalo-universitaire, soit un « mono-appartenant » (c'est-à-dire un praticien exerçant dans un centre hospitalo-universitaire sans avoir d'activités d'enseignement et de recherche).

La première attribution du chef de département est de présider le conseil de département, un organisme essentiellement consultatif chargé de faire des propositions et composé de représentants élus des différentes catégories de personnels (praticiens, infirmières, techniciens de laboratoire, manipulateurs de radiologie, kinésithérapeutes, etc.).

Si l'essentiel du pouvoir de décision est entre les mains du chef de département, c'est tout d'abord au conseil de département réuni en formation restreinte (dans ce cas il n'est composé que de praticiens) qu'il revient de proposer pour la nomination des chefs d'unité fonctionnelle une liste comportant au maximum trois noms de praticiens du département ; ensuite le chef de département choisit l'un des praticiens figurant sur cette liste ; cette proposition est alors transmise au commissaire de la République, qui procède à la désignation du chef d'unité fonctionnelle (son mandat ne pourra excéder une durée de douze ans.

Une lettre à chaque médecin

Le décret de décembre 1984 prévoyait que la mise en place de la réforme se ferait sous l'égide d'une commission de départementalisation comprenant des représentants élus des praticiens, du personnel paramédical et du personnel hospitalier non soignant. Mais cette commission avait été boycottée par de nombreux médecins opposés à la réforme. Il a donc été décidé que, dans les hôpitaux où une telle commission existe et fonctionne déjà, il n'y avait aucune raison de la supprimer : c'est à elle qu'il reviendra d'élaborer le plan de départementalisation. Dans les autres hôpitaux – les plus nombreux, – cette commission ne verra pas le jour. Le nouveau texte précise qu'il reviendra à la commission médicale consultative (CMC), aidée en cela par des représentants du personnel paramédical et des autres catégories de personnel, d'élaborer ce plan. En tout état de cause, *« les projets de plan de départementalisation devront avoir été établis au plus tard le 30 septembre 1986 »*. Enfin, il est à noter que la départementalisation pourra se faire au sein d'un même hôpital d'une manière progressive. C'est-à-dire que pourront coexister côte à côte pendant un certain temps, dans un même établissement, des départements et des services hospitaliers ancienne manière.

Cette modification du décret du 28 décembre 1984 s'accompagne de la modification d'un autre décret relatif à la composition des commissions médicales de la gestion médicale des hôpitaux. Dorénavant, les représentants des praticiens de rang A – les chefs de service et certains professeurs agrégés actuels – occuperont 50 % des sièges des CMC. Auparavant, ils n'avaient pas la majorité des sièges à eux seuls et devaient « composer » avec les représentants des autres praticiens.

Les deux décrets modifiés seront examinés le 27 septembre par le Conseil supérieur des hôpitaux. D'ici environ un mois, chaque médecin recevra une lettre de Mme Dufoix accompagnée d'une brochure lui expliquant ce qu'est la départementalisation.

FRANCK NOUCHI.

M. TOUBON (RPR) : nous abrogerons cette loi

Dans un texte qu'il nous a adressé, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, qualifie de *« provocation »* la récente nomination de M. Jean Terquem, conseiller d'Etat, pour promouvoir la départementalisation des hôpitaux.

« Cette provocation, ajoute-t-il, *est bien inutile, car le discours de ce M. département est teinté de cette haine, de ce dogmatisme qui ont fait les beaux jours du congrès de Valence en 1981 et que la gauche, par la voix du premier ministre, a essayé de faire oublier. Inutile, car l'alternance va avoir lieu dans quelques mois et que ce coup de force contre les hôpitaux survient trop tard pour avoir des conséquences réelles, sauf bien entendu à utiliser des méthodes peu dignes d'un gouvernement. Inutile, car l'opposition, et en particulier le RPR, a déjà préparé les lois du changement et que nous nous engageons à abroger la loi hospitalière qui sous-tend notamment la réforme de la départementalisation. »*

Atermoiements et surenchères

La marge de manœuvre dont dispose Mme Georgina Dufoix n'a fait que se rétrécir depuis un an, au gré des atermoiements gouvernementaux, ponctués de surenchères et de manœuvres mandarinales.

Première péripétie : le changement de premier ministre qui, en juillet 1984, a eu pour conséquence de retarder la publication du décret sur la départementalisation. L'arrivée de Mme Dufoix aux affaires sociales eut, entre autres conséquences, celle de repousser à décembre 1984 la publication du décret. La réponse d'une grande partie du corps médical hospitalo-universitaire ne tarda guère. Ce fut un mouvement de boycottage, qu'on avait cru pouvoir prévenir, mais en vain.

Il se nourrissait pour l'essentiel des discours des ténors de la droite médicale, ces derniers ne cessant d'agiter, depuis mai 1981, les spectres de l'électoralisme, du nivellement par le bas, et de leur inévitable conséquence : la dégradation de la qualité des soins dans les hôpitaux.

Une affaire d'autant plus paradoxale que tout le monde, à droite comme à gauche, défend avec ardeur le principe de la départementalisation des hôpitaux. Celle-ci, en cassant les rapports séculaires de pouvoir et de dépendance au sein du corps médical hospitalier, permettrait de – au moindre coût – à ralentir l'évolution des dépenses de santé.

La gauche socialiste accordait, dès 1981, une grande importance à la réussite de « sa » départementalisation. Il lui restait à ne pas heurter de front le corps des mandarins, à ne pas provoquer des réactions immédiates de rejet. Elle était dès lors condamnée à louvoyer, c'est-à-dire à expliquer, d'un côté, qu'il s'agissait là d'une réforme essentielle et, de l'autre, que la mise en œuvre, serait souple, pragmatique et décentralisée.

Le 28 décembre 1984, Mme Dufoix signait le décret relatif aux départements hospitaliers. Mais en avril elle revenait sur le calendrier qu'elle avait elle-même défini, expliquant alors l'absolue nécessité d'un *« assouplissement »* de son texte. Ce pragmatisme provoqua des protestations, notamment de la part de l'Union CGC des médecins hospitaliers et hospitalo-universitaires. Celle-ci chercha à faire revenir le gouvernement sur les concessions qu'il avait faites, selon elle, à une *« minorité influente »*, en interdisant par exemple à certains médecins (les « mono-appartenants ») de pouvoir être chef de département.

Les modifications qui viennent d'être apportées au décret de décembre 1984 pourraient faciliter, du côté médical, la mise en œuvre de la réforme. Elles ne sont toutefois pas suffisantes pour modifier les positions déjà bien établies des opposants, comme le montre la déclaration *(ci-contre)* de M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR.

Reste que les hôpitaux qui appliqueront la départementalisation bénéficieront d'un soutien technique et financier de l'Etat. Cette disposition risque de scinder l'institution – en hôpitaux « de gauche » et hôpitaux « de droite » – autant qu'elle a de chances de l'aider à évoluer.

JEAN-YVES NAU.

● *Le HPA-23 autorisé aux Etats-Unis.* – La Food and drug administration (FDA) a annoncé le 18 septembre que le gouvernement américain avait décidé d'autoriser l'expérimentation du HPA-23, un médicament français produit par Rhône-Poulenc, utilisé dans le traitement du SIDA. Jusqu'à présent, le HPA-23 n'était utilisé que dans les hôpitaux français. Le fait que l'acteur américain Rock Hudson soit venu en France au mois de juillet afin de se faire soigner par ce médicament a certainement précipité la décision des autorités américaines, celles-ci étant soumises à une très forte pression de l'opinion publique américaine. Le HPA-23 inhibe la prolifération du virus du SIDA mais en aucun cas ne parvient à le tuer.

ÉDUCATION

UN LIVRE D'EDWY PLENEL

« La République inachevée »

L'école est un sujet difficile. C'est le mérite du livre d'Edwy Plenel, écrit de 1977 à 1985, *l'Etat et l'École en France* (1), d'avoir voulu l'inscrire dans le mouvement même de l'histoire, en dehors de laquelle il ne peut se comprendre. D'où vient, en effet, que des discours sur l'école sont si souvent inconséquents, sinon de ce qu'ils omettent de la rapporter à son environnemenT social, politique et culturel ? En un véritable travail de bénédictin, Edwy Plenel a recensé à peu près tout ce qui s'est écrit sur l'école en France depuis Jules Ferry.

C'est à juste titre qu'il caractérise d'emblée l'école comme une réalité contradictoire. Son ambition est de *« fonder une critique de l'Etat éducateur qui ne soit pas l'alibi de l'inégalité réhabilitée »*. Tâche difficile : que la critique de *« l'Etat éducateur »* puisse, par les temps qui courent, s'articuler à un projet cohérent de transformation sociale est loin d'être évident. Le discours sur l'école « reproductrice » ou « carcérale » s'essouffle au profit d'une contre-réforme libérale : *« L'éloge des différences,* écrit Plenel, *devient l'alibi de l'inégalité, le respect du divers se mue en protection de l'élite, la quête d'une pédagogie individualisée se transforme en refus d'une logique consciente et collective de l'apprentissage, la dénonciation de la discipline scolaire capitule en revendication d'un ordre naturel qui n'est rien d'autre que le désordre des rapports de force. »*

Une idée toujours neuve

Face au déchaînement d'une utopie sans principe et d'autant plus ravageuse qu'elle se laisse instrumenter par des forces sociales qui n'ont jamais perdu – elles – conscience de leurs buts véritables (et la droite a-t-elle jamais eu d'autre projet que celui d'une école à plusieurs vitesses ?), sachons approuver cette utopie rationnelle et institutionnalisée qu'est la République : peut-être y a-t-il des chrétiens contre l'Église, mais il ne peut pas y avoir de républicain contre l'école publique.

Sous la plume de Plenel, l'histoire de l'école privée depuis un siècle (*« vices publics, vertus privées »*) est une excellente synthèse. L'auteur montre bien l'ambiguïté initiale de la loi Debré, dans laquelle de Gaulle, en 1959, voyait *« un acheminement vers l'unité scolaire »* mais qui, après 1971, a permis la consolidation d'un édifice hiérarchique aux antipodes de la volonté affirmée du législateur. Il aurait pu montrer comment les *« mesures simples et pratiques »* réaffirmant les prérogatives du service public font pièce au développement d'une logique néo-libérale. Je ne connaissais pas le discours de Jaurès du 24 janvier 1910. *« J'ai dit deux choses : la première, c'est qu'il pouvait être du droit de l'État d'organiser un service public national d'enseignement... où seraient appelés tous les enfants de France. Et j'ajoute que, avant d'aborder par cet aspect le problème, avant de songer à étendre à d'autres, par la loi, l'enseignement de l'État, vous devez organiser et améliorer cet enseignement lui-même. »*

On le voit : la priorité à la revalorisation de l'École publique n'est pas une idée neuve. Probablement parce que c'est une idée de bon sens.

L'immense mérite du livre d'Edwy Plenel, après maints détours qui proviennent sans doute d'un temps de maturation exceptionnellement long, est de fixer clairement l'enjeu. Ce dont il s'agit, c'est de l'avenir du service public d'éducation face à une offensive réactionnaire qui vient de loin : des assises du CNPF de 1970 aux projets actuels de l'opposition, en passant par les essais théoriques de M. Olivier Giscard d'Estaing en 1973 et de Mme Sannier-Seïté au milieu des années 70.

Toutes ces propositions ne visent en définitive qu'à étendre le modèle du marché au système éducatif et à démanteler le service public d'éducation. On comprend qu'Alain Madelin ne fasse pas de quartier puisque, à ses yeux, nos instituteurs publics et les Khmers rouges procèdent *« de la même matrice intellectuelle : celle du totalitarisme... »*.

Edwy Plenel m'adresse en conclusion quelques critiques : selon lui, ma position en matière éducative ne serait qu'une position d'attente. Mais, face au consumérisme éducatif, il faut d'abord résister et, pour cela, restaurer l'idée républicaine à mes yeux toujours neuve. S'il est vrai que *« pour survivre la démocratie doit s'étendre »*, il ne suffit pas d'opposer à la radicalité d'un discours libéral passé à l'offensive la radicalité illusoire d'un discours gauchiste déconnecté des forces sociales réelles. Seule l'idée de service public est assez forte pour relever le défi.

Accepter la réalité, ce n'est pas renoncer à l'ambition dès lors, naturellement, qu'on élargit la vision à la société tout entière. Moderniser la France sans la précipiter dans la société duale, inventer une planification moderne adaptée à la fin du XXe siècle, faire prévaloir les exigences de la solidarité nationale sur les replis corporatistes et l'exacerbation des égoïsmes, mettre l'indépendance de la France au service des droits de l'homme et de la liberté des peuples, faire pour la jeunessse le pari de l'intelligence, telles sont les tâches d'une République moderne.

Ce n'est pas parce que la République a deux siècles derrière elle que les valeurs républicaines ont fait leur temps.

Et, de même que l'Antiquité fut pour les hommes de la Renaissance le chemin le plus court pour faire avancer les idées modernes du libre-examen, de même aujourd'hui la République peut être la voie la plus sûre vers le socialisme. Pourquoi répudier des valeurs que, de toute évidence, on n'a pas encore remplacées ?

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT.

(1) *L'Etat et l'Ecole en France. La République inachevée*, d'Edwy Plenel. Payot. 480 p., 140 F.

FAITS DIVERS

● *Dix personnes condamnées pour vol d'explosifs dans l'Ariège.* – Le tribunal de grande instance de Foix (Ariège) a prononcé, mardi 17 septembre 1985, des peines allant de un à trois ans de prison contre dix personnes poursuivies pour le vol d'explosifs ayant servi à commettre deux attentats en Pays basque français. Certaines de ces peines sont assorties du sursis ; l'un des inculpés a été relaxé.

Les accusés, inculpés de vols qualifiés, recel et complicité, ont reconnu avoir dérobé, en juin et juillet 1984, 70 kilos d'explosifs dans une carrière à Prat-et-Bonrepaux (Ariège), et les avoir revendus au mouvement séparatiste basque Iparretarak. Ces explosifs avaient servi à commettre deux attentats dans les Pyrénées-Atlantiques, en octobre 1984 à l'aérodrome de Biarritz-Parme et, en janvier 1985, contre la gendarmerie de Saint-Jean-de-Luz.



Pas fou, Monsieur Fillioud

En toute objectivité, Monsieur le Ministre a tous les arguments pour choisir HIT TV comme TV privée.

HIT TV, c'est le projet qui répond le mieux aux attentes des Français parce qu'il leur offre systématiquement une programmation différente.

HIT TV, c'est le projet dont la programmation viendra le mieux compléter les chaînes du service public.
Exemple : quand toutes les chaînes donnent dans l'information et les jeux entre 19 h et 20 h 30, HIT TV programme un film... c'est çà notre différence.

HIT TV, c'est le projet qui avec un budget de 300 MF ne déstabilise pas le marché publicitaire français et en respecte le développement progressif.

HIT TV, c'est le projet de 3 partenaires déjà regroupés (UGC, RSC & G et Libération) dont la compétence n'est plus à prouver dans leurs secteurs respectifs : cinéma, publicité, presse.

HIT TV, c'est le seul projet crédible à 100 % français, privé et indépendant.

HIT TV est fin prêt pour émettre à la fin de l'année 85.

Et si c'était votre cadeau de Noël aux Français, Monsieur le Ministre ?

UGC – Roux, Séguéla, Cayzac & Goudard – Libération

SOCIÉTÉ

Le Derby au petit trot

« Pas le succès qu'on espérait mais pas l'échec qu'on pouvait craindre » : c'est le bilan global que dresse le monde hippique, après le premier Derby, nouveau jeu imaginé par le PMU pour essayer de pallier le vieillissement du tiercé et le déficit devenu chronique des courses.

Le Derby a fait ses débuts mercredi 18 septembre. Pour cette première — et par conséquent l'ultime rodage, — on avait choisi non Longchamp, Vincennes ou quelque autre haut lieu hippique, mais le modeste hippodrome de la Solle, à Fontainebleau. De même, il est vrai, le tiercé avait, voilà trente-cinq ans, fait ses débuts à Marseille, avant d'entrer dans la capitale par une petite porte : Enghien.

Les études de marché faisaient espérer au PMU, mercredi, un volume d'enjeux de 10 à 30 millions de francs. En fait, il a plafonné à 8,9 millions, à peu près le dixième d'un « vieux » tiercé de semaine, le vingtième d'un tiercé record de Prix d'Amérique ou de Prix du président de la République.

« Pourtant, nous avons fait des constatations positives, disent les dirigeants du PMU. *La principale est que nous avons vu venir à nos guichets une nouvelle clientèle qui ne jouait pas au tiercé. La seconde est que la recette ne s'est pas réalisée aux dépens de nos autres formes de paris, mais en plus. Ceci, d'ailleurs, confirme cela : le tiercé intéresse un nouveau public. »*

Encore une autre confirmation : les journaux hippiques n'ont pas vu beaucoup baisser les piles d'exemplaires qu'ils avaient déposées dans les kiosques. Les joueurs de Derby ont choisi leurs chevaux moins en turfistes chevronnés, *« faisant le papier »*, à travers performances et pronostics, qu'en amateurs jetant leur dévolu sur des numéros censés leur porter chance.

Parieurs déçus

Ces nouveaux parieurs ont été plutôt déçus. Ce sont des favoris qui ont gagné, et les rapports n'ont pas été ceux qu'on pouvait attendre d'un jeu difficile, puisqu'il invite à désigner les gagnants des sept courses d'une réunion. Les gains se sont échelonnés de 107 francs à 71 735 francs pour 5 francs. Trente-huit parieurs seulement ont touché le rapport maximum.

Bien qu'il laisse aux sociétés de courses un bénéfice plus important que le tiercé ou le quarté (14 % au lieu de 10 %), le Derby ne sera pas d'évidence le sauveur qu'on espérait au pesage. Les courses vont terminer l'année 1985 sur un déficit de l'ordre de 250 millions de francs et vont, une fois encore, tendre la main vers l'Etat. Difficile d'imaginer qu'il se montre complaisant au moment même où il présente un budget de rigueur.

LOUIS DÉNIEL.

SCIENCES

Les cosmonautes relèvent le quart

Le vaisseau spatial soviétique Soyouz-T-14, lancé la veille avec trois hommes à bord, s'est amarré, mercredi 18 septembre à 17 h 15 (heure française) sur la station Saliout-7. Les trois nouveaux arrivants, Vladimir Vassioutine, Gueorgui Gretchko et Alexandre Volkov, y passeront huit jours avec les occupants actuels, Vladimir Djanibekov et Victor Savinykh. Et à l'issue de ce séjour interviendra une « première » dans le programme spatial soviétique : l'échange partiel des équipages. Ce sont Djanibekov et Gretchko — deux vétérans de l'espace — qui reviendront au sol, laissant leur trois collègues continuer l'exploitation de Saliout-7.

Une Europe spatiale et militaire

A l'occasion du colloque de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) qui s'est tenu le 18 septembre à Munich, le ministre français de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien, a plaidé la nécessité pour l'Europe d'avoir des activités spatiales dans une perspective de défense. *« Une prise de conscience de l'Europe dans ce domaine devient urgente »*, a dit le ministre, qui a ajouté que ces activités devraient porter *« sur les applications non agressives des techniques spatiales — télécommunications, acquisition de renseignements, aide à la navigation, etc. — qui permettent de maintenir le potentiel défensif des moyens actuels, sans s'engager dans une nouvelle course aux armements »*. Dans ce domaine, la France n'a d'ailleurs pas attendu si l'on en juge par les crédits d'étude et de développement engagés par les années pour la réalisation du satellite d'observation militaire Helios.

SPORTS

LES COUPES D'EUROPE DE FOOTBALL

Les matches aller du premier tour des Coupes d'Europe de football disputés les 17 et 18 septembre n'ont pas été très favorables aux clubs français.

Si Nantes, battu à Reykjavic (2 à 1), Auxerre et Monaco, vainqueurs respectifs du Milan Atletic Club (3 à 1) et des Roumains de Craïova (2 à 0), ont préservé leurs chances de qualification, il n'en est pas de même de Metz, battu à Split (5 à 1), et de Bordeaux défait à domicile par les Turcs d'Istanbul (3 à 2), qui auront bien du mal à renverser la situation le 2 octobre lors des matches retour.

Les Turcs en force à Bordeaux

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Après la richesse et la gloire occasionnées, la saison dernière, par leur participation aux demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs champions de football contre la Juventus de Turin, les Girondins de Bordeaux paient aujourd'hui lourdement la rançon de ces succès. Pour rencontrer les Turcs du Fenerbahce d'Istanbul, les champions de France étaient privés de cinq titulaires indiscutables : Bernard Lacombe et Jean-Christophe Thouvenel (suspendus à la suite d'avertissements reçus contre la Juventus) Fernando Chalana (douleurs dorsales), René Girard (contractures au genou droit) et Thierry Tusseau (claquage à la cuisse gauche).

Si on ajoute que Jean Tigana (claquage à la cuisse droite) et Léonard Specht (élongation à la cuisse droite) avaient effectué leur rentrée en championnat quatre jours plus tôt contre Nantes et que Patrick Battiston (touché à une cheville) avait aussi été écarté des terrains, on comprend les doutes et les inquiétudes de l'entraîneur Aimé Jacquet après moins de deux mois de compétition.

Mission impossible

Si les Girondins de Bordeaux ont réussi à limiter les dégâts, ils le doivent surtout à leur expérience et à leur maîtrise collective. Des atouts nécessaires mais non suffisants dans une épreuve aussi particulière que la Coupe d'Europe où la solidarité et la détermination prennent souvent le pas sur le talent et la maîtrise.

L'agressivité des joueurs turcs n'incitait certes pas les sénateurs girondins à prendre des risques. Rudoyé par son garde du corps, Alain Giresse en particulier était loin d'avoir son rayonnement habituel.

Cette réserve était bien vite mise à profit par les attaquants du Fenerbahce, beaucoup plus motivés, dont les dribbles et surtout la vitesse de course désorientaient les défenseurs bordelais. Ainsi, dès la vingt et unième minute, l'ailier gauche Selçuk Yula profitait d'une montée de Patrick Battiston pour prendre la défense centrale de vitesse et aller battre Dominique Dropsy. Piqués au vif, les Bordelais tentaient bien de réagir mais avec trois débutants européens, Pascal Malbeaux et les deux anciens *« minots »* de l'Olympique de Marseille, Jean-Charles de Bono et Marc Pascal, ils ne parvenaient pas à trouver leurs marques.

Conscients que la réussite n'était pas de leur côté et incapables de prendre en défaut une défense turque renforcée et peu scrupuleuse sur les moyens de se dégager, les Girondins multipliaient les tirs de loin. Sur une frappe de plus de 20 mètres Hassan Hamini, qui venait de rentrer en jeu, égalisait à un quart d'heure de la fin. Toute l'équipe bordelaise se portait alors dans le camp turc pour tenter de forcer la victoire et se faisait une troisième fois surprendre par une contre-attaque rapidement menée et conclue par Ilyas Tufecki à la soixante-dix-huitième minute.

Dans les tribunes, où quelques milliers de travailleurs turcs avaient pris place, c'était du délire pour ce succès qui constitue le plus bel exploit jamais réussi par des footballeurs de leur pays. Pour le match retour à Istanbul, le 2 octobre, les Bordelais bénéficieront des retours de Bernard Lacombe, de Jean-Christophe Thouvenel et probablement de René Girard, mais ils devraient, pour se qualifier, l'emporter avec au moins deux buts d'écart. Une mission presque impossible si l'on considère que, même durant leur parcours exceptionnel de la saison dernière, ils n'avaient jamis réussi à gagner sur un terrain adverse.

GÉRARD ALBOUY.

CARNET DU Monde

Naissances

— M. Thierry LEGER et Mme, née Marianne Cadart, Emmanuel et Christophe,
ont la joie de faire part de la naissance de

Stéphanie.

Paris le 15 septembre 1985.

— Nicole et Jacques LEVISALLES

ont le plaisir d'annoncer la naissance, à New-York le 5 août 1985, de leur petit-fils

Steven

chez
Laureen et Eric LEVISSALES.

— Elisabeth et Alain MAUROY, Stéphanie et Sylvain,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Victor,

le 10 septembre 1985.

Préfecture des Landes,
24, rue Victor-Hugo,
40000 Mont-de-Marsan.

Mariages

— Le docteur Henri PÉRIÉ, chef du service de l'inspection générale au ministère de la jeunesse et des sports, et Mme, née Claude Boucher,
sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Anne-Catherine

avec
M. Jean-Pierre VINTRAS.

Chaville, le 14 septembre.

Décès

— It is with deep regret that we announce the death on the 17th september 1985 of

Mrs Laura ASHLEY.

The heartfelt sympathy of all the staff of Laura Ashley goes out to Mrs Ashley's husband, Bernard, and to all their family.

All employees of Laura Ashley SA France.

(Voir le Monde du 18 septembre.)

— Melun. Vaux-le-Pénil.

Mme Roger Dayan,
son épouse,
M. et Mme Jean-Jacques Fourel
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Dayan
et leur fils,
M. et Mme François Legendre,
Mlle Michèle Dayan,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Sadia Dayan,
ses parents,
M. et Mme Roger Chiche,
ses beaux-parents,
Les familles Dayan, Teboul, Moll, Ganem,

ont la douleur de faire part du décès de

Me Roger DAYAN,
avocat au barreau de Melun,
ancien membre du conseil de l'ordre des avocats de Melun,

survenu brutalement le 17 septembre 1985, en son domicile à Vaux-le-Pénil, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les obsèques sont célébrées le jeudi 19 septembre à 14 heures au funérarium de Melun, où l'on se réunira, rue Pierre-Brun.

L'inhumation aura lieu au cimetière nord de Melun.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue du Rû-de-Vaux,
77530 Vaux-le-Pénil.

— Melun.

Les associés de la SCPA,
Me Alain Ksentine,
Me Mireille Ksentine,
Me Jean-Paul Petit,
Me Isabelle Trouillot,
Le bâtonnier de l'ordre des avocats
Et le barreau de Melun

ont la douleur de faire part du décès brutal de

Me Roger DAYAN,
avocat au barreau de Melun,
ancien membre du conseil de l'ordre des avocats de Melun,

survenu le 17 septembre 1985 à Vaux-le-Pénil.

Les obsèques sont célébrées le jeudi 19 septembre 1985 à 14 heures au funérarium de Melun, où l'on se réunira, rue Pierre-Brun.

L'inhumation aura lieu au cimetière nord de Melun.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue Louviot,
77000 Melun.

CARNET DU Monde

– Colette Déroche,
Gérard et Christiane Moatti,
Philippe Déroche et Laurence Lahmi,
Dominique et Michel Denis,
Et toute leur famille
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Huguette DÉROCHE,
née Cravetto,

leur mère et grand-mère,
survenu le 17 septembre 1985 à Paris.
Les obsèques auront lieu à Nice, le samedi 21 septembre.

– Toulouse.

Mme Alexandre Gailing,
M. et Mme Yvon Lacour
et leurs enfants Martine et Pierre,
M. et Mme André Gailing
et leurs enfants Marie-Frédérique, Florence et Alexandre,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Alexandre GAILING,

survenu à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le 16 septembre 1985.

– Le conseil d'administration, la direction générale et le personnel de Barclays Bank SA,
Ainsi que ses nombreux amis au sein de Barclays Bank PLC,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Maurice PEROUSE,
président de Barclays Bank SA,
inspecteur général des finances,
commandeur de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur des Arts et Lettres,

survenu dans sa soixante-douzième année, le 18 septembre 1985 à Paris.
La cérémonie religieuse aura lieu le 20 septembre 1985 à 14 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, Paris (16e).
Ni fleurs ni couronnes.

[Né le 24 mars 1914 à Saint-Rambert (Rhône), ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufactures (1936), Maurice Perouse débute sa carrière à l'inspection générale des finances (1945). Administrateur de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (1956-1957), il occupe diverses fonctions financières, dont celle de directeur du Trésor (de 1960 à 1967), directeur général de la Caisse des dépôts et consignations de 1967 à 1981, il devait l'année suivante être nommé à la présidence de la Barclays Bank SA.]

– Thomson Grand Public,
Le personnel de la société,
ont le regret de faire part du décès de

M. Eric Uriel RONE,
directeur
des exportations produits bruns,
membre du comité de direction
de Thomson International,

survenu le 3 septembre 1985.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Gilbert SARON,
administrateur de la France d'outre-mer (ER)
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 14 septembre 1985.
Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame d'Auteuil, le lundi 23 septembre, à 8 h 30.
M. et Mme François Blond,
14, rue du Bouquet-de-Longchamp,
75016 Paris.
M. et Mme Jacques Morel,

95, boulevard Jourdan,
75014 Paris.

– Paris. Jérusalem.

Mme Isidore Simon,
née Madeleine Fride,
son épouse,
Laurette R. Simon,
sa fille,
M. Yohanan (Jean) Simon,
Myriam,
Michael et Noah,
ses fils, belle-fille et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Isidore SIMON,
chevalier de la Légion d'honneur,
fondateur de la société
et de la revue d'histoire
de la médecine hébraïque,
professeur à l'Ecole d'anthropologie
et au CUEJ,
président de la Brit Ivrit Olamit,
président-fondateur
du Maguen David Adom de France,

survenu le 17 septembre 1985 à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi [illegible] septembre.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à [illegible] h 45.

177, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Le docteur Monique Susbielle-Bladé,
son épouse,
M. Jean-François Susbielle,
Le docteur Philippe Susbielle,
ses enfants,
Mlle Anne Susbielle,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Georges SUSBIELLE,

survenu le 11 septembre 1985 à l'âge de soixante ans.

19, rue Piver,
91260 Juvisy.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous ceux qui se sont associés à leur douleur et à leur chagrin, les membres de la famille de

Henri de PICCIOTTO

tiennent à remercier ici les amis et parents de leurs témoignages de solidarité manifestés à leur égard dans ces tristes moments.

9, rue Lesueur,
75016 Paris.
21, chemin Nant-d'Aisy,
CH 1247 Anières.

Anniversaires

– Il y a un an,

Joshua Heshel BYDLOWSKI

nous quittait.
Pour évoquer le souvenir et célébrer sa mémoire, on se réunira le dimanche 22 septembre à 11 heures à l'entrée du cimetière de Bagneux.

– Il y a un an, disparaissait le jeune et brillant

LADJIMI ZOUHEIR

à l'âge de vingt et un ans.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

Avis de messes

– Une messe à l'intention de

M. Charles DURAND-RUEL,
membre correspondant de l'Institut,

décédé le 16 juillet 1985,
sera célébrée le mardi 24 septembre à 18 heures en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris (16e).

– Tous ceux qui ont connu et aimé

M. Jean ROYBIER

sont invités à assister à la messe qui sera célébrée à son intention le samedi 21 septembre 1985 à 18 h 30 en l'église Saint-Jean de Montmartre, 2, place des Abbesses, Paris (18e).

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-IV, samedi 21 septembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Reynald Secher : « Contribution à l'étude du génocide franco-français : la Vendée « vengée ».

– Université Paris-IV, samedi 28 septembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Bernard Jacquinod : « Le double accusatif en grec d'Homère à la fin du cinquième siècle avant J.-C. »

– Université Paris-IV, vendredi 27 septembre, à 14 heures, salle des Actes, M. Louis Basset : « La syntaxe de l'imaginaire dans *l'Iliade* et *l'Odyssée* d'Homère. »

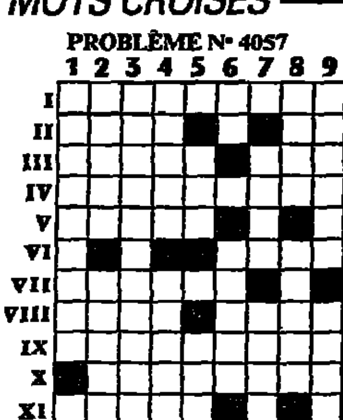


INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19-09-85 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 20.09.85 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France, entre le jeudi 19 septembre à 0 heure et le vendredi 20 septembre à 24 heures.

Situation générale :

Les hautes pressions régressent par le nord un front orageux venant de la Manche pénétrera dans l'intérieur du pays donnant surtout des nuages. La dépression orageuse en méditarranée est stationnaire sur la Corse.

Prévisions :

Vendredi : Temps nuageux dès le matin sur la moitié nord-ouest avec une bande plus orageuse où quelques ondées sont probables de la Vendée au Bassin-Parisien et aux frontières du Nord-Est. Sur la moitié sud est mis à part les nuages orageux de la Corse et de la Provence beau temps bien ensoleillé.

Les températures minimales de 13 à 15 sur la moitié nord et de 10 à 13 degrés sur la moitié sud sauf en bord de méditerranée où elles seront encore entre 17 à 18 degrés.

En cours de journée les nuages orageux du sud-est gagneront les Alpes du Sud. Le soleil se maintiendra des Pyrénées au sud du Massif Central du nord et à la région lyonnaise. Des éclaircies temporaires se développeront à nouveau des cotes de la Manche à la région parisienne et à la Champagne. Ailleurs ciel nuageux et orages locaux les températures maximales seront comprises entre 20 et 30 degrés des côtes de la Manche aux régions méridionales.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 18 septembre, le second, le minimum de la nuit du 18 au 19 septembre) : Ajaccio, 27 et 15 degrés ; Biarritz, 32 et 14 ; Bordeaux, 31 et 14 ; Bréhat, 20 et 14 ; Brest, 27 et 15 ; Cannes, 27 et 17 ; Cherbourg, 19 et 15 ; Clermont-Ferrand, 32 et 14 ; Dijon, 26 et 10 ; Dinard, 26 et 14 ; Embrun, 26 et 14 ; Grenoble-St-M.-H., 28 et 11 ; Grenoble-St-Geoirs, 28 et 13 ; La Rochelle, 31 et 15 ; Lille, 21 et 13 ; Limoges, 29 et 16 ; Lorient, 27 et 14 ; Lyon, 29 et 14 ; Marseille-Marignane, 29 et 15 ; Menton, 28 et 18 ; Nancy, 25 et 11 ; Nantes, 29 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 18 ; Nice-Ville, 28 (maxi) ; Paris-Montsouris, 27 et 16 ; Paris-Orly, 27 et 13 ; Pau, 31 et 12 ; Perpignan, 26 et 15 ; Rennes, 27 et 16 ; Rouen, 23 et 14 ; Saint-Etienne, 30 et 12 ; Strasbourg, 26 et 12 ; Toulouse, 31 et 13 ; Tours, 29 et 15.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 17 degrés ; Genève, 25 et 10 ; Lisbonne, 27 et 19 ; Londres, 21 et 14 ; Madrid, 28 et 13 ; Rome, 30 et 17 ; Stockholm, 16 et 5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

COLLOQUE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, IDENTITÉ. – L'Association Identités-Légalité, que préside M. Michel Charzat, député de Paris, organise, le samedi 21 septembre, un colloque sur le thème « l'Egalité et la société française ». Le but de cette manifestation est de défendre les libertés publiques et surtout le droit à la « différence » et de lutter contre la montée d'intolérance qui se traduit journellement par des agressions (physiques ou verbales) à caractère raciste ou xénophobe. De nombreuses personnalités, dont Mme Yvette Roudy et M. Jean-Pierre Chevènement, participeront aux débats.

★ **Inscriptions et renseignements : (1) 297-67-30.**

FÊTE

LA VILLE ÉPHÉMÈRE. – A l'initiative du ministère de la coopération et du développement, une fête « non stop » de trente-six heures, « Nord-Sud 85 Salut les jeunes », est organisée les 21 et 22 septembre à la Défense.

Le but de cette manifestation ? Inviter les jeunes Français à rencontrer des jeunes des pays du Sud afin de se mieux connaître. Une ville éphémère, véritable carrefour d'échanges, sera bâtie pour l'occasion avec ses rues, ses équipements et ses jardins, au total près d'1 hectare. Un quartier sera consacré à l'artisanat, à la mode, à la gastronomie. Deux cents groupes (ballets, artistes) venus du Maghreb, de l'Amérique latine, d'Asie du Sud-Est, etc, se produiront sur les podiums. On pourra également assister à des conférences, des débats et des projections.

★ **Renseignements Nord-Sud Salut les jeunes, 1, rue du Général-Bertrand, 75007, Paris. Tél. : (1) 566-06-04.**

TOURISME

COMMUNICATION ET MARKETING. – La Chambre régionale de commerce et d'industrie de Franche-Comté s'est vu confier l'organisation de la session nationale des assistants techniques à l'hôtellerie et au tourisme des compagnies consulaires. Le thème de cette session, qui se déroulera les jeudi 26 et vendredi 27 septembre au Salines royales « Centre du Futur » à Arc-et-Senans (Doubs), sera : *« les stratégies de communication au service du marketing touristique »*. On y parlera marché et image de marque, élaboration d'un plan de développement touristique et d'une stratégie de communication, on y présentera différentes campagnes (cas vécus) et on s'y intéressera, notamment, au marché touristique américain et à la communication touristique en Franche-Comté, sans oublier un rapport sur « Télématique et tourisme ».

★ **Chambre régionale de commerce et d'industrie de Franche-Comté, 30, avenue Carnot, 25043 Besançon Cedex. Tél. : (81) 80-41-11.**

PARIS EN VISITES

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

« Le Marais, évocation d'Isabeau de Bavière, la princesse de Lamballe, Mme de Maintenon, Louis d'Orléans, Clotilde de Vaux », 15 h 15, 8, rue des Hospitalières-Saint-Gervais (S. Barbier).

« L'Ile aux cygnes et ses arbres : fromagers, savonniers, plaqueminiers, sophoras du Japon, etc. ». (Inscriptions : (1) 770-02-32 l'après-midi. Les Amis de la terre de Paris.)

« Versailles : à la recherche du premier village de Versailles », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs.

« L'Université au XIIe siècle », 15 h, église Saint-Julien-le-Pauvre (M. Boulo).

« La Cour de cassation et le palais de justice », 15 h, métro Cité (sortie marché aux fleurs), et « Rodin et son musée », 15 h 30, 77, rue de Varenne (M. Ragueneau) ou 15 h (C. Merle).

« Passages, galeries « traboules », 15 h, sortie métro Louvre (Résurrection du passé).

« Le Père-Lachaise à la carte », 10 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise, et « Cent Tombeaux d'écrivains », 14 h 45, même adresse (V. de Langlade).

« Ascension dans le clocher de Saint-Jacques du Haut-Pas », 14 h 45, devant portail église. Lampes de poche (M. Banassat).

« L'Opéra », 14 h 30, entrée (P.-Y. Jaslet), ou 13 h et 15 h 30, hall d'entrée (C.-A. Masser).

CONFÉRENCES

14 h 30, Office de tourisme de Saint-Denis, 2, rue de la Légion-d'Honneur « L'Art roman ». Inscriptions : (1) 243-33-55), 16 h 15, 6, place des Vosges, maison Victor-Hugo « Victor Hugo sans masque » (M. Brumfeld).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4057

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II					■		■		
III						■			
IV									
V						■		■	
VI		■		■	■				
VII							■		■
VIII					■				
IX									
X	■								
XI						■		■	

HORIZONTALEMENT

I. Production théâtrale sans musique, mais avec airs. – II. Attendu avant le jugement. Préposition. – III. Partant d'un beau gâchis, il peut exécuter un excellent travail. Sculpteur abstrait. – IV. Adjoindre au patronyme le nom d'un patron. – V. Land au nord de Landau. – VI. Agent moteur des bateaux sans moteur. – VII. Qui n'a plus la suprématie. – VIII. Il en coûte beaucoup de l'avoir à l'œil. On y trouve de quoi s'en mettre plein la vue. – IX. Expression de l'âme des troubadours provençaux. – X. Qui répand de l'électricité dans l'air. – XI. Action exigeant un certain équilibre.

VERTICALEMENT

1. Flèches incendiaires ou traits brûlants. – 2. Un seul coup de fusil suffit pour l'abattre. Contient, soutient et parfois retient. – 3. Dont la raison d'être est incontestable. – 4. Sonnons l'heure du départ ! Fermée dans la douleur, elle s'ouvre dans la joie. – 5. Dans un sens comme dans l'autre, il fut chargé de mission. La première moitié. – 6. Note. Sympathique quand elle est insolente. – 7. La grande est généralement moins onéreuse que la petite. Ne sert plus à rien quand il ne serre plus rien. – 8. Vocation exclusivement féminine. Parties du jour disparues dans la nuit des temps. – 9. Plus il est petit, plus il est lourd. Neveu d'un déshérité.

Solution du problème n° 4056

Horizontalement

I. Historien. – II. Accès. Mue. – III. Rail. Apre. – IV. Ires. Tues. – V. De. Erik. – VI. Empesai. – VII. LL. UE. – VIII. Lus. Ruade. IX. Eperonner. – X. Imanat. – XI. Ana. Susse.

Verticalement

1. Haridelle. – 2. Icare. Lupin. – 3. Scie. Sema. – 4. Tels. Mu. Râ. – 5. Os. Eperons. – 6. Atre. Unau. – 7. Impuissants. – 8. Eurêka ! Dé. – 9. Nées. Inerte.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du jeudi 19 septembre :

UN ARRÊTÉ

● Portant modification des périodes d'application des tarifs réduits prévus pour les communications téléphoniques du régime intérieur.

DES DÉCRETS

● Portant création et organisation de l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité.

● Portant modification du décret du 1er avril 1985 relatif à l'organisation et au fonctionnement du Loto sportif.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

La règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 28/06/85)

Le numéro **463333** gagne **4 000 000,00 F**

les numéros approchants à la centaine de mille : 063333, 163333, 263333, 363333, 563333, 663333, 763333, 863333 — gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux : Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
403333	460333	463033	463303	463330	10 000,00 F
413333	461333	463133	463313	463331	
423333	462333	463233	463323	463332	
433333	464333	463433	463343	463334	
443333	465333	463533	463353	463335	
453333	466333	463633	463363	463336	
473333	467333	463733	463373	463337	
483333	468333	463833	463383	463338	
493333	469333	463933	463393	463339	

Tous les billets se terminant par	gagnent
3333	5 000,00 F
333	1 000,00 F
33	200,00 F
3	100,00 F

85 TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 18 SEPTEMBRE 1985 — 78e

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
1	94 271 349 261 033 941 249 341	10 000 F. 50 000 100 000 100 000
2	42 377 772 399 122	125 500 000 500 000
3	03 43 2 373 09 833 41 413 48 823 235 903 253 643 498 423 243 503 408 793 129 173	125 250 1 000 10 000 10 000 10 000 50 125 100 250 100 000 500 125 500 000 5 000 000
4	0 234 1 414 6 354 12 104 061 284 293 204 430 554 460 184 467 204 058 124	1 000 1 000 1 000 10 000 50 000 50 000 50 000 50 000 50 000 100 000
5	5 05 25 85 2 165 3 695 9 745 028 515 190 815 342 665 041 985 269 195	100 225 225 225 1 100 1 225 1 100 50 100 50 100 50 100 100 100 100 225
5	427 235 180 735	100 100 F. 500 100
6	96 61 656 499 436	125 10 000 500 000
7	27 90 007 426 517 139 337 102 097	125 10 000 50 000 100 000 500 000
8	4 438 5 398 34 688 49 408 203 578 087 148	1 000 1 000 10 000 10 000 100 000 500 000
9	39 59 79 0 909 2 579 4 119 5 589 23 859 36 909 083 839 392 139 225 929 316 949 484 409	125 125 125 1 000 1 125 1 000 1 000 10 125 10 000 50 125 50 125 500 000 500 000 500 000
0	60 44 530 73 150 391 130 392 700 488 470 149 860 164 240	125 10 000 10 000 100 000 100 000 100 000 500 125 500 000

LOTO — N° 38 — TIRAGE DU MERCREDI 18 SEPTEMBRE 1985

9 – 10 – 18 – 29 – 35 – 40 — NUMERO COMPLEMENTAIRE : 19

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 25 ET DU SAMEDI 28 SEPTEMBRE 1985 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

85 — TRANCHE DU VENDREDI 13 — TIRAGE DU MERCREDI 18 SEPTEMBRE 1985 — 77e

ANNONCES CLASSEES

emplois régionaux

LA VILLE DE LA ROCHELLE
RECRUTE
UN ANIMAT. ÉCONOMIQUE
Mission :
— Prospection et accueil ;
— Contacts avec les cabinets et administrations spécialisés.
Cet agent, qui devra être TRILINGUE (anglais, allemand), aura un statut de contractuel.
Adresser avant le 20 octobre 1985, candidature et c.v. à :
Monsieur le Maire,
hôtel de ville,
B.P. 1541,
17009 LA ROCHELLE CEDEX.
Pour tous renseignements
Tél. : (46) 41-90-44,
poste 349.

ARIM/MIDI-PYRÉNÉES
recherche pour l'Ariège

CHARGÉ D'OPÉRATIONS

Pour l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie.
Expérience des OPAH.
Formation ou expérience technique souhaitée.

Env. c.v. + photo + prétent. + disponibilité à ARIM, 27, rue Valade, 31000 TOULOUSE.

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE SERVICES
recherche

ATTACHÉS COMMERCIAUX

Dynamiques et sérieux, bonne expérience, goût du contact haut niveau. Rémunération très motivante, avantages sociaux, fêtes juives chômées.
Ecrire à UNIVERSAL PUBLICITÉ 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS réf. 1119 (qui transm.).

INFORMATIS

INGÉNIERIE INFORMATIQUE TECHNIQUE DE POINTE CAO — ROBOTIQUE — MONÉTIQUE — RÉSEAUX — PROCESSUS — VIDÉOTEX — MESSAGERIE — ÉLECTRONIQUE — TEMPS RÉEL.

INGÉNIEURS MINI 6
Projets monétiques

INGÉNIEURS SYSTÈME
TPS RÉEL MOTOROLA 68000

INGÉNIEURS RÉSEAUX
PROCOLES et TRANSPAC

INGÉNIEURSBULL OPS8
PROJETS RÉSX/VIDÉOTEX

INGÉNIEURS VAX 780
PROJETS CAO
PROJETS TECHNIQUES
TRÈS VALORISANTS
26, rue Daubenton, 5e,
337-99-22.

formation professionnelle

UNIVERSITÉ DE PARIS X - NANTERRE
INSTITUT D'ÉDUCATION PERMANENTE

STAGES LONGUE DURÉE

ANGLAIS GÉNÉRAL
Cours hebdomadaires et stages intensifs
(entretiens - tests et inscriptions
les 19 et 26 septembre et les 3, 10 et 17 octobre).

***

ASSISTANT(E) DE GESTION BUREAUTIQUE
Niveau Bac ou formation équivalente.
Expérience d'entreprise.
Connaissances de base en anglais.
Débutant en comptabilité.

***

CADRE COMMERCIAL
Métiers du marketing et de la vente.
Niveau DEUG ou admission sur expérience
COUPLÉ À LA LICENCE DE SCIENCES ÉCONOMIQUES,
Diplôme national.

***

GESTION DES SECTEURS COOPÉRATIF, MUTUALISTE, ASSOCIATIF
Formation sanctionnée par une
LICENCE DE TECHNOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS X

Interconnaissance des trois secteurs.
- Ateliers spécialisés.
- Accompagnement possible de projet de création
- d'activités associatives ou coopératives.

Accès : DEUG ou 10 ans d'expérience professionnelle.

Renseignements et inscriptions :
INSTITUT D'ÉDUCATION PERMANENTE
Université de Paris X - Nanterre
200, avenue de la République, 92001 NANTERRE CEDEX
Téléphone : 725.92.34, postes 864 - 866 - 896.

Emplois et Entreprises

A des femmes de + de 25 ans
NIVEAU BAC + 2
ayant une expérience professionnelle en Entreprise ou Administration

Nous offrons une :

FORMATION DE CADRES EN BUREAUTIQUE ET ORGANISATION

Stage plein temps rémunéré octobre 1985 à juillet 1986
Tests de recrutement

Renseignements :
GRETA DU TERTIAIRE

Tél. 627-63-33.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.femme, 38 ans, Sucy-en-Brie cherche emploi secrétariat mi-temps, région 94. Intérim s'abstenir. 590-69-13.

Homme 44 ans, 17 ans expér., très sérieuses réf., rech. emploi de chauffeur de direction. Ecr. s/réf. 16-329 CONTESSE publ. 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris qui transmettra.

Diplômée école diplomatique études internat. Notions droit commun, espagnol, français, parfaits, cherche emploi relations Espagne. (6) 068-20-94.

DIRECTEUR des ACHATS

Leader dans la NÉGOCIATION, recherche une société pouvant apprécier ses CAPACITÉS. Dynamique et fonceur, sachant s'intégrer au sein d'une équipe jeune et efficace. Bien introduit dans la GRANDE DISTRIBUTION. Pour tous rens. complémentaires, écrire s/nº 8794 le Monde pub, services annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

En quête d'un « must ». 75. J.F. dynamique, bien dans son look, 14 ans service exé. d'un grand news, aurait le ticket choc pour poste à responsabilité au sein d'une équipe très ciblée. Disp. rap. et prête à foncer. T. Francine Ezmerowicz 357-64-11.

JEUNE FEMME 25 ANS
SECRÉTAIRE DACTYLO
3 ans expérience service vente, grand quotidien parisien et 4 ans service ventes hebdo parisien (secrétariat, relations clients, etc...) cherche
Place stable, libre rapidement
Ecr. s/nº 6.785 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme 7 ans expérience dans secrétariat service ventes, presse parisienne
CHERCHE PLACE
MI-TEMPS ou TIERS-TEMPS
LIBRE RAPIDEMENT
Ecr. s/nº 6.788 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

AGENT MÉTHODE 36 ANS
Niveau V, échelon 2, recherche emploi dans circuits imprimés, Paris ou banlieue sud. BARBÉ Christian. Tél. : 942-75-83.

ENSEIGNANT UNIVERSITAIRE ANGLAIS EN FRANÇAIS ET ITALIEN
Vaste expérience dans de nombreux domaines de l'enseignement pour adultes, cherche un poste en tant que résident permanent dans le sud de la France. Toutes offres suffisamment intéressantes pour lui faire abandonner une position sûre et élevée seront considérées.
Ecr. s/nº 6.789 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Urgent prof d'anglais exp., maîtrise + trad. cherche poste temps complet. Tél. 700-95-06.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe) Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (G 26). 3, rue de Montyon, 75428 PARIS CEDEX 09.

cours et leçons

ANGLAIS, ADULTES, COURS SUPÉRIEUR. 20 Rathbraughan Park. Sligo, Irlande.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

SIMCA HORIZON GL blanche, 7 CV, 1980, 95 000 kilomètres, entièrement révisée. Embrayage et pneus neufs, autoradio, 15 000 F. (3) 041-69-90.

divers

Part. vend camping-car + accessoires Mercedes Diesel 206, 90 000 km, possibilité véhicule utilitaires. Prix 42 000 F à débattre. Téléph. : 017-72-91.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LES HALLES ST-HONORÉ
BEL IMM. XVIIe, ASCENSEUR
RÉNOVATION DE LUXE
DUPLEX 4e ET 5e ÉTAGE
90 ET 125 m²
GARBI - 567-22-88.

3e arrdt

MARAIS
Bel imm. rénové plein sud
2 PIÈCES CONFORT
4 P. EN DUPLEX
TERRASSE (Avec ou sans travaux d'aménagement)
PRÊT CONVENTIONNÉ
Le propriétaire. JEUDI VENDREDI, 14 h à 19 h
4, RUE DE POITOU.

4e arrdt

Prox. St-Paul. 703-32-44
ESPACES A AMÉNAGER.

5e arrdt

CLAUDE-BERNARD duplex, séj. + 3 P., tt confort, calme. 1.470.000 F. Téléphone : 325-97-16.

12e arrdt

NATION GD 5 PIÈCES
Stand., tt cft + chbre service. 1.350.000 F. Tél. 252-01-82.

13e arrdt

RUE DE TOLBIAC
Ancien atelier à aménager en rez-de-chaussée sur cour, clair, calme. Prêt convent. possible. Téléphone : 329-58-65.

VUE UNIQUE SUR SQUARE LE GALL ET TOUT PARIS
living, 2 chbres, tt cft
1.300.000 F. Tél. 606-10-06.

15e arrdt

Mo ÉMILE-ZOLA
ATELIER LOFT, 200 m². Refait neuf. Tél. 551-89-60.

18e arrdt

MONTMARTRE : 400 000 F (crédit max.) ds imm. bourgeois, TRÈS BEAU 2 P. : entrée, cuis., chbre, séj. (cheminée), w.-c., rangts, chf. indiv. gaz. Ch. min. Pr vis. s/place les 21 et 22 sept., 882-20-71.

CALME, 3e, asc., 2 P., cuis., bns, chf. cent. SUD, 44 m² envir. 300.000 F, 637-04-16, SOIR.

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE
2 mn RER, dans résidence, calme, stand., 2 studios, 22 m², 28 m², garages. Téléphone : 702-44-46.

PRÈS PTE D'ORLEANS
Immeuble pierre de taille
4 et 5 P., tout confort
à rénover. Tél. 533-56-58.

Province

Part. vend urgt, succession 3 P., belle rés. pisc. Mandelieu La Napoule. Prix intéressant. 8 à 11. Tél. (93) 49-56-83.

locations non meublées demandes

Paris

Pour loger dirigeants et personnel mutés IMPORTANTE BANQUE FRANÇAISE rech. divers appts 2 à 8 P., studios, villas Paris et environs. 504-04-45.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. T. (1) 889-89-66, 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. Tél. : 285-11-08.

maisons de campagne

Parc rég. Maine-Normandie Entre Alençon et Bagnoles-de-l'Orne (213 km de Paris). Particulier vend cause maladie Maison de campagne meublée en cours de finition (reste peinture et papiers). Sur cave avec puits, salle de séjour avec cheminée, 2 chambres, cuisine équipée, salle de bains et w.-c. Chauffage électrique. Le tout sur 1.300 m² de terrain avec arbres fruitiers.
Bordé par petite rivière 1re catégorie (Pêche et chasse).
Prix : 250.000 F
Rens. : au 736-18-74.

fermettes

100 % CRÉDIT
150 KM SUD PARIS, magnifique fermette, 4 P. Dépend. 9.000 m². 280.000 F. THYRAULT 89170 St-Fargeau. Tél. 16 (86) 74-08-12, ou, après 20 h. (38) 31-48-74.

terrains

MORNE ACCAJOU MARTINIQUE 2 km de l'aéroport du Lamentin, très beau terrain 3 900 m², px 180 F le m2. T. M. AUBRY (26) 54-16-20 ou 53-02-15.

---

1) A v. TERRAIN CONSTRUCTIBLE 7 500 m², région Questembert (56) à 20 kms plage, 1,5 kms ville. 65 F m².
2) A v. TERRAIN CONSTRUCTIBLE 1 600 m², Berric (56), 13 kms Questembert (56), 65 F m². Tél. : (97) 41-91-88.

viagers

PRÈS BUTTES-CHAUMONT 116 m², bel imm., beau 4 P. tt cft. 590.000. Occupé fme 75 ans. F. Cruz. 266-19-00.

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 48 ans d'expérience.
Px rentes indexées garanties.
Etude gratuite discrète.

LIBRE DANS 7 ANS
Trocadéro, superbe 265 m² Sur Seine. 2.500.000 + 9.000. 76 ans, Lapous. Téléphone : 554-28-66.

LAPOUS 554-28-66
SPÉCIALISTE VIAGER
354 r. Lecourbe, Paris-15e.

bureaux

Locations

BUREAUX Mo JULLIOTTES depuis 1.500 F/mois, ht + ch. parking compris. 375-94-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 293-60-50 +

locaux commerciaux

Locations

LOUE 1.200 m² EN 2 ÉT. + 1.000 m² BURX ET PARK. 75020. 370-35-48 ou 367-95-37.

Agent photographe cherche sur Neuilly - Boulogne, 16e, 17e, locaux mini, 100 m², appt ou entrepôt, profession libérale. Tél. 336-95-44-88-13, laisser un message sur répondeur.

COMMUNICATION

LE SOUTIEN AUX INDUSTRIES DE PROGRAMMES

1,3 milliard de francs pour la production audiovisuelle

Il faudra bien mettre au crédit du pouvoir socialiste sa mobilisation énergique en faveur des industries culturelles, et en particulier du secteur de l'audiovisuel. Le conseil des ministres du 18 septembre a, en effet, entériné trois mesures défendues tant par le premier ministre que par le ministre de la culture et le secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication contre les réticences avouées du ministère des finances : l'abri fiscal pour l'investissement dans la production, l'élargissement du compte de soutien et la réduction du taux de TVA sur la redevance télévision.

Si l'on additionne les effets attendus de ces trois décisions, c'est près de 1,3 milliard de francs qui seront directement injectés dans la production de programmes dès 1986, en grande partie grâce à un effort budgétaire. Une somme qui n'est pas sans importance pour un secteur dont le chiffre d'affaires global oscille entre 12 et 14 milliards de francs.

C'est sans doute la production cinématographique qui sera le principal bénéficiaire des 400 millions de francs que devraient rapporter les mesures de dégrèvement fiscal. La nouvelle taxe sur les recettes de la télévision lui apportera 130 millions de francs, plus du double de la traditionnelle contribution forfaitaire. Quel sera l'effet de ce ballon d'oxygène sur un marché qui connaît de graves difficultés, dues à la baisse de la fréquentatiOn des salles ? On peut espérer une augmentation du nombre de films produits, redouter une inflation des coûts ou supposer que cette nouvelle source de financement assainira le marché en permettant aux distributeurs de films de ne plus être les seuls banquiers du cinéma.

La chaîne culturelle préparée par M. Pierre Desgraupes, la télévision publique et les producteurs privés se partageront environ 800 millions de francs. Un financement qui ne sera pas de trop à l'heure où la création de nouvelles chaînes va accroître la demande d'images. Il faut ajouter à cet effort budgétaire toute la panoplie d'instruments mise en place depuis deux ans pour inciter les banques à financer les industries de programmes. Après la création de l'IFCIC (Institut de financement du cinéma et des industries culturelles), le ministère de la culture vient de signer une convention avec la SOGINNOVE, destinée à renforcer les fonds propres des entreprises culturelles.

La France est désormais l'un des seuls pays au monde, avec le Canada, à mettre en œuvre un plan global d'aide aux industries de programmes. Le phénomène a toutefois tendance à se généraliser en Europe, comme le montre une étude réalisée par l'IFCIC pour le colloque international des industries culturelles, qui s'ouvre le 19 septembre à Paris. Il faut remarquer cependant que l'Etat renonce progressivement à une intervention directe et obligatoirement sélective pour passer le relais à des mécanismes automatiques (compte de soutien) ou au secteur bancaire. Outre la nouvelle crédibilité qu'elle confère aux industries de programmes, cette mutation conforte la pérennité des financements et les rend moins sensibles aux alternances politiques.

Enfin, il faut souligner que l'aide va en priorité à la production de programmes et non à la diffusion. Ce n'est pas sans importance pour un système audiovisuel français où l'intégration verticale est souvent synonyme de lourdeur et d'asphyxie économique. Plus autonomes financièrement par rapport aux salles, les producteurs de cinéma vont pouvoir mieux s'adapter aux bouleversements de l'image électronique. De même, les producteurs de télévision vont peu à peu se dégager du poids des chaînes publiques. Le ministère de la culture s'efforce d'ailleurs d'assainir les relations entre producteurs et diffuseurs. Deux mesures sont en négociation : une réduction de la position dominante de la Société française de production (SFP) et l'obligation pour les nouvelles chaînes privées de diversifier leurs commandes de programmes.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Les décisions du Conseil

Trois mesures importantes pour assurer le développement dans notre pays d'une industrie de l'image forte et indépendante. — le ministre de la culture a présenté au conseil des ministres une communication sur le soutien à la production cinématographique et audiovisuelle.

1) Depuis 1982, plusieurs mesures ont été prises en ce domaine.

— Un fonds de soutien budgétaire aux industries de programmes fonctionne. Il a permis de financer sur un an trois cent quarante heures de programmes originaux.

— Les concours bancaires aux œuvres audiovisuelles sont encouragés, grâce à une garantie partielle de l'Etat, par l'intermédiaire de l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles.

— Les crédits budgétaires du ministère de la culture pour le soutien de la création cinématographique et audiovisuelle sont passés de 12,3 millions de francs en 1981 à 157 millions de francs en 1986.

— Les règles relatives aux délais de diffusion des œuvres sur les différents médias assurent à chacun d'eux des perspectives de développement.

Ces actions font partie du programme prioritaire d'exécution numéro 4 du plan qui prévoyait de *« créer les conditions économiques et financières du développement de l'industrie des programmes »*.

2) Trois mesures nouvelles compléteront ce dispositif dès 1985 et en 1986.

— Une importante incitation fiscale a été votée par le Parlement en juin 1985. Toute personne physique ou morale peut désormais déduire de son revenu imposable l'investissement fait dans le cinéma et l'audiovisuel à travers les sociétés pour le financement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle (SOFICA).

Les textes d'application de cette mesure sont publiés aujourd'hui au *Journal officiel*. Le bénéfice de l'allègement fiscal pourra ainsi être obtenu avant la fin de 1985.

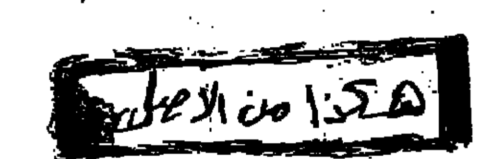
— Une partie des ressources des télévisions publiques et privées sera désormais affectée au soutien de l'industrie cinématographique (1,5 %) ainsi qu'à la production de nouveaux programmes de télévision (3 % en 1986, puis 4 %). Le montant attendu de ces contributions sera, en 1986, de l'ordre de 400 millions de francs. Cette mesure figure dans le projet de loi de finances pour 1986.

— Une somme de 300 millions de francs sera consacrée à la mise en œuvre d'un programme culturel et éducatif.

RELIGION

LEONARDO BOFF ROMPT LE SILENCE

Le théologien brésilien Leonardo Boff, qui doit, à la demande du Saint-Siège, observer une *« période de silence »* en raison de son adhésion à la théologie de la libération, a défendu publiquement son point de vue, le 17 septembre, lors d'un séjour au Nicaragua. *« Nous n'appartenons pas à une église abstraite, mais concrète, avec laquelle nous voulons avancer, une église neuve dans une société nouvelle qui passe par Dieu et aussi par les hommes, pour la libération et la justice sociale »*, a déclaré, lors d'une messe célébrée à Managua, en présence du ministre nicaraguayen des affaires étrangères, le Père Miguel d'Escoto, lui-même interdit d'exercice de sacerdoce par Rome en raison de son refus d'abandonner ses responsabilités gouvernementales. — *(AFP.)*



Le Monde
DES LIVRES

Et mon tout sera la détresse...

FAIRE un roman, c'est tricoter le destin. C'est tramer la fatalité. Dans le livre qu'elle vient de publier, Anne Bragance justifie particulièrement de telles images, puisqu'à force de se croiser, de s'entrelacer, les histoires de ses divers personnages – au départ inconnus les uns des autres – finissent par se confondre pour ne plus servir qu'une seule (et cruelle) intrigue.

Le lecteur voyage beaucoup. Dès le premier jour, on le conduit à Rome, à Londres, à Versailles... pour qu'il y rencontre des hommes ou des femmes, fort éloignés de soupçonner leurs existences respectives. Nous continuerons de voyager... et de participer au jeu que nous propose l'auteur. Car ce livre est une « Charade », comme l'indique son titre.



HAMELI JUNG

La Charade *d'Anne Bragance nous entraîne dans une succession de crimes, mais le mot de l'énigme, c'est le désarroi.*

Mon premier sera une femme, trop belle et très étrange, qui portera le nom d'un musicien de jazz : Isis Coltrane. Elle possède tellement d'argent que celui-ci est devenu, pour elle, une abstraction. Quelque chose que jamais elle n'entrevoit, que jamais elle ne touche. Mon second aura les traits d'un photographe amoureux de sa voiture. Il l'appelle « Mama Water », et la regarde comme le plus indispensable des fétiches. Mon troisième se partagera entre une douzaine d'autres visages, dont l'air de famille se laissera discerner peu à peu : emportés dans le flot des jours, ils ne comprennent pas vraiment ce qui leur arrive, figurants ou comparses d'une histoire qui se paye leur mine comme elle se paye la nôtre. Et mon tout sera la détresse, l'inguérissable désarroi.

Le métier de Parque

Loin des rumeurs parisiennes, Anne Bragance fait son métier de Parque dans un village de l'Ardèche, presque déserté par ses habitants. Cette femme, au beau visage d'Andalouse, a découvert sa passion pour la littérature en lisant Virginia Woolf (1). Comme la romancière anglaise, Anne Bragance montre cette sorte de finesse qui tient du respect, dans la manière de peindre ses personnages. Elle sait décrire comme il faut les gens que la vie désempare, et sa sensibilité devient, alors, une déchirure.

Ainsi, pour comparer le chagrin d'amour d'une Occidentale avec la misère d'une petite Indienne, la romancière dit que l'une « *pleure de ne pas pouvoir mourir* » et que l'autre « *meurt de ne pas pleurer* ». Ces quelques mots feront ensuite leur travail dans les pensées du lecteur...

Anne Bragance connaît l'art de ne pas effaroucher les sentiments. Elle les évoque avec toutes les précautions qu'ils réclament, et se contente souvent de nous les faire deviner. Voulant suggérer l'émotion que suscite la trop belle Isis Coltrane, elle écrit que « *la régularité sans défaut de ses traits, le hiératisme de son brun visage s'imposaient presque douloureusement à qui la contemplait* ». C'est vrai : l'extrême beauté inspire toujours des sentiments *presque douloureux*.

Les trouvailles de ce genre sont nombreuses dans cette *Charade* qui ravive jusqu'au bout la curiosité du lecteur. Je ne vous raconterai pas l'intrigue. Vous saurez seulement que des enlèvements se commettent, que des crimes s'accomplissent, que leur signature est une rose, et qu'ils sont commandés par une des passions les plus mystérieuses : la haine. Aucune autre ne possède, en effet, la même intégrité.

FRANÇOIS BOTT.

★ CHARADE, d'Anne Bragance, Mercure de France, 244 p., 85 F.

(1) *Virginia Woolf ou la Dame sur le piédestal*. Ed. Des femmes, 1984.

Qui fut Tatiana, la terroriste ?

Fiction, document, ouvrage historique, scénario, polar... Il y a de la passion dans* le Roman de Tatiana *de Jacques Baynac.

LE 1er septembre 1906, dans la salle à manger de l'hôtel Jungfrau à Interlaken, alors que vient de commencer le service du second plat du déjeuner – il doit être 12 h 45, – la jeune et jolie Mme Stafford, toute de blanc vêtue, vide le chargeur de son browning – sept cartouches – sur un riche rentier alsacien, M. Charles Muller, qui mourra peu après.

« *J'ai fait ce que j'ai voulu faire* », dit la meurtrière. « *Le comité révolutionnaire russe avait condamné cet homme. La sentence devait être exécutée. Elle l'est.* » Elle attend calmement qu'on l'arrête sans savoir encore que celui qu'elle vient de tuer n'est pas le ministre de l'intérieur exécré, Pierre Nicolaévitch Dournovo... Cette femme s'appelle, en réalité, Tatiana Léontiev, et appartient à l'« Union des socialistes révolutionnaires maximalistes de Russie », l'aile gauche des socialistes-révolutionnaires qui, par le terrorisme, s'en prenaient aux « *bourreaux du peuple* » afin de hâter la chute du tsar et la Révolution. Elle sera condamnée à quatre ans de prison et, internée dans un hôpital psychiatrique, y restera jusqu'à sa mort le 16 mars 1922, à l'âge de « *trente-neuf ans, trois mois et dix jours* ».

Telle est l'histoire de Tatiana. Fiction ? Récit ? Polar ? Livre d'histoire ?... Tous les genres sont mêlés dans ce que l'auteur a appelé *le Roman de Tatiana*. « *J'écris un livre d'histoire et ma liberté est infime* », précise pourtant Jacques Baynac à propos de cet ouvrage inclassable. Historien, né en 1939, spécialiste de la révolution russe – mais aussi scénariste pour le cinéma, – Baynac s'est particulièrement intéressé au terrorisme bolchevik prérévolutionnaire – *Kamo, l'homme de main de Lénine (1)*, – au terrorisme d'Etat post-révolutionnaire – *la Terreur sous Lénine* (2) ainsi qu'aux révolutionnaires oubliés – *les Socialistes-révolutionnaires russes* (3). Mais avec Tatiana, il ne fait pas seulement de l'histoire.

La filature de l'historien amoureux

Cette jeune fille qui s'était trompée de victime, il l'a rencontrée pour la première fois dans *l'Histoire du terrorisme russe* du général Spiridovitch, l'ancien chef de la sûreté du tsar : « *Seize lignes consacrées à Tatiana (...) C'était alors ma seule source* ». Est-ce le coup de foudre ? « *Je me demande d'où me vint alors l'idée de lire son affaire plutôt qu'une autre. Il s'agissait de tuer un après-midi, non d'engager ma vie pour des années.* »

C'est à une véritable filature qu'il se livre pour retrouver les articles (« L'acte d'une folle » titre le *Journal de Genève* du 3 septembre), les lieux, les écoles, les hôpitaux, le procès, les lettres de son héroïne.

NICOLE ZAND.

(*Lire la suite page 20.*)

(1) Fayard, 1972.

(2) En collaboration avec A. Skirda. Sagittaire, 1976.

(3) Robert Laffont, 1979.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Un poisson muet surgi de la mer, de Serge Bramly, *la Montagne fêlée*, de Rafaël Pividal

Le mal d'indifférence

A PREMIÈRE vue, Serge Bramly et Rafaël Pividal n'ont en commun que de publier la même semaine d'une rentrée qui oblige à écluser plusieurs péniches à la fois. Bramly dépayse, s'efface, laisse en suspens, sans rire ; Pividal se veut français, présent, culturel, farceur. Et pourtant, leurs livres laissent un même goût dans la bouche. Est-ce un signe des temps ? Ici et là, des êtres se sentent insignifiants, vacants, hésitants sur l'usage à faire de leur vie ; faute d'assez de désir, dirait-on. Après la crise des valeurs, vivons-nous, comme ce serait logique, le mal d'indifférence ? Ça ou peigner la girafe...

Tel *un poisson muet surgi de la mer* – sauf erreur l'expression exacte, tirée des *Purifications* d'Empédocle, est : *poisson muet au fond des mers*, – Louise Brenner échoue dans un palace fatigué d'Alkâbâd (Islamabad ?), en Afghanistan. Elle accompagnait autour du monde un affairiste italien, dont elle était l'interprète et la maîtresse. Entre eux, ce n'était plus ça. L'Italien a continué seul son périple. Comme chaque fois qu'elle a rompu, Louise appelle à Paris son vieux complice l'avocat Daniel. D'habitude elle tombait mal, trop tard ou trop tôt. Cette fois, Daniel est libre, lui aussi. L'heure a peut être sonné de vivre l'amitié amoureuse qui les lie depuis la tendre enfance. « J'arrive », crie Daniel. La communication est coupée. Non par le hasard des appels longue distance : par une émeute que les chars soviétiques vont réprimer en isolant le pays du reste du monde.

DANS le palace détraqué, Louise connaît l'expectative impuissante dont on a perdu l'habitude, et jusqu'à l'idée, depuis les temps de guerre. Daniel viendra-t-il ? Pourra-t-elle s'échapper ? Puis, tout crûment : comment survivre ?

Autour d'elle gravite le petit monde hétéroclite des escales forcées, une palette de caractères contrastés telle qu'en rassemblent les détentions sans cause et les naufrages. Parmi les compagnons d'infortune : Laetitia, styliste lausannoise férue de grand tourisme et d'astrologie, avec sa fillette Agathe. Dehors, c'est le passage brusque de la résignation à la furie, comme souvent dans les pays pauvres où il n'y a d'alternative à l'espoir que dans la colère. Le sang coule, l'arbitraire règne. La violence aveugle des foules opère sa contagion.

A moitié lynchée parce que des fanatiques l'ont crue américaine, Louise découvre dans son cœur pacifique l'envie toute neuve, et presque douce, de rendre les coups. A la recherche de son passeport perdu et de places d'avion pour fuir, elle découvre aussi l'entêtante priorité du sauve-qui-peut, du chacun-pour-soi.

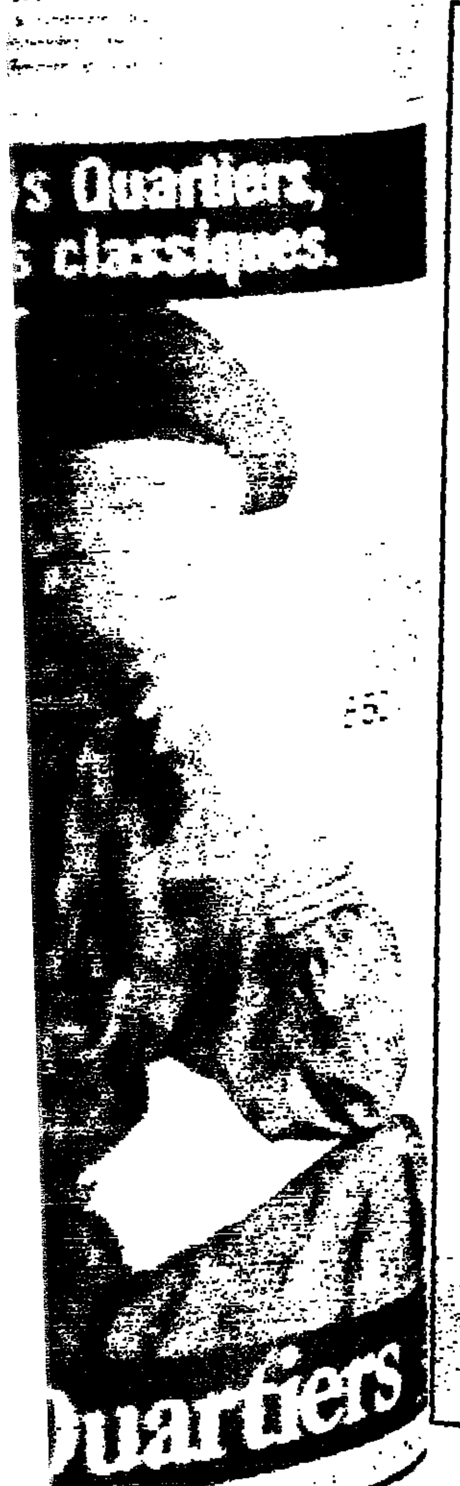
Rien ne la prédispose à l'oubli de soi. Quoi qu'elle en dise, la solitude et le désarroi qui sont son lot n'inclinent pas forcément à la générosité. Or elle va poser un acte qui ressuscite à lui seul toutes les valeurs et les raisons de vivre qu'elle a depuis longtemps perdues de vue : dans l'affolement d'un barrage, elle cède sa place d'avion à la styliste et à sa fillette, s'obligeant à quitter le pays à pied, à travers les montagnes glacées, sous le tir des hélicoptères...

APRÈS quoi reprendra son existence indécise et mal douée pour le bonheur. La liaison avec Daniel ne durera que quelques mois. Louise gagnera les États-Unis. Ses notes, qui forment la fin du livre, traduisent plus que de l'acquiescement à ce qu'elle pense être son insignifiance : elle la revendique, à la fois humiliée d'avoir à s'accommoder éternellement des choses, et sans illusions, sur les absolus qui la garantiraient contre les compromis. En somme, nous avons passé deux cents pages avec un être qui assume pleinement le mal d'indifférence et à qui des circonstances exceptionnelles ont seulement inspiré, outre le sens de l'attente, un acte presque incongru, venu, qui sait ?, d'un instinct de conservation de l'espèce – les femmes et les enfants d'abord. L'héroïsme n'a jamais été si aléatoire qu'aujourd'hui !

Bramly a débuté en 1978 avec *l'Itinéraire du fou*. On était déjà à cent lieues des bords de Seine et de l'esprit français ; en Amérique latine, dans une logique insolite. Ici encore, nous voyageons loin de nos bases. Vu d'un palace déglingué, le tiers-monde apparaît dans son chaos baroque de modernisme et de pouillerie, à l'humanisme précaire. L'acquis dont vivent les Occidentaux ne vaut guère mieux, avili en snobisme cosmopolite, en égoïsme phraseur. L'auteur pose sur « Alkâbâd » et ses visiteurs un œil froid, qui est le contraire du regard résigné. Est-ce l'effet de « l'ordinateur M20 » sur lequel le livre a été écrit ? La prose a la rapidité d'un synopsis, du télégramme, du téléphone interrompu. Elle respire le *présent*, ce vrai temps de la création dont Giono dit qu'il ignore le pathétique. Il faudra désormais compter avec ce conteur qui en dit long, parce que sans phrases !

Les personnages de la *Montagne fêlée* sont tellement indifférents qu'ils en sont différents. Entendez : que la société ne tolère plus la provocation et le risque de contagion de leurs résistances au conditionnement général. Employeurs ou parents les ont poussés en douce vers une des nombreuses institutions qui, sans s'avouer asiles de fous, empêchent les petits déviants de déranger le désordre établi, en étouffant leurs velléités de liberté sous les neuroleptiques, les zizanies de pensionnat et le hachis Parmentier.

(*Lire la suite page 24.*)



A LA VITRINE DU LIBRAIRE

• DERNIÈRES LIVRAISONS

ESSAIS

● Brian B. Rogers : *Charles Nodier et la tentation de la folie.* L'auteur examine les thèmes de la folie et de l'imaginaire dans l'œuvre de C. Nodier. (Slatkine, 102 p., 129 F.)

ÉCONOMIE

● Richard W. Lombardi : *le Piège bancaire.* Ancien responsable des crédits aux pays d'Afrique à la First National Bank of Chicago, R.W. Lombardi dénonce les pièges de l'endettement qui enferment les pays en voie de développement et, avec eux, les *économies occidentales, dans une dangereuse spirale.* Il propose des solutions permettant d'aboutir à un recentrage de l'économie mondiale. (Flammarion, traduit de l'anglais par P.-E. Dauzat, 337 p., 119 F.)

SOCIÉTÉ

● Bernard Rouleau : *Villages et faubourgs de l'ancien Paris. Histoire d'un espace urbain.* De l'ancien Paris des fermiers généraux au grand Paris actuel, un profond bouleversement s'est produit. B. Rouleau, professeur de cartographie à l'université de Paris, étudie l'histoire et le destin des « quartiers périphériques » (du douzième au vingtième arrondissement) et restitue à l'espace urbain son épaisseur de *tissu vivant.* (Le Seuil, 380 p., 250 F.)

ROMANS

● Robert Brasillach : *les Sept Couleurs.* Plon continue la réédition des romans de cet écrivain, fusillé en février 1945 pour faits de collaboration. Après *Comme le temps passe* et *la Conquérante,* voici *les Sept Couleurs.* Nous avions noté (*le Monde* du 22 mars 1985) le caractère pour le moins ambigu de la prière d'insérer de *la Conquérante.* Elle est reprise pour *les Sept Couleurs.* (Plon, 248 p., 75 F.)

PHILOSOPHIE

● Arsenij Goulyga : *Emmanuel Kant, une vie ;* suivi de *En quel sens sommes-nous tous kantiens ?* de Jean-Marie Vaysse. *Ce livre, clairement écrit,* retrace l'itinéraire biographique et intellectuel du maître de Königsberg, de la période pré-critique jusqu'aux derniers développements sur la *paix universelle.* L'auteur est membre de l'Institut de philosophie de l'Académie des sciences de l'URSS. Son livre a été publié à Moscou en 1981. (Aubier, traduit du russe par J.-M. Vaysse, 349 p., 128 F.)

HISTOIRE

● Marc Weitzmann (avec la collaboration de Jean Guiart et de Jean Chesneaux) : *Nouvelle-Calédonie. Un siècle de balles perdues.* Qui sont les Kanaks ? Comment vivent-ils ? L'enchaînement de la violence est-il inéluctable entre les différentes communautés en présence ? L'auteur tente de *répondre à ces questions et à d'autres, à la lumière* des derniers événements. (Vertige, 175 p., 70 F.)

● Colette Beaune : *Naissance de la nation France.* L'auteur se propose dans cet ouvrage d'analyser l'image de la France et le regard que son peuple et ses savants ont porté sur elle à la fin du *Moyen Age. Le livre est divisé en trois parties : la France et son histoire ; la France et Dieu ; le roi, la France et les Français.* (Gallimard, 431 p., 145 F.)

SOUVENIRS

● Flora Groult : *Tout le plaisir des jours est dans leur matinée.* Flora Groult, *« écrivaine »* selon la prière d'insérer, évoque *ses enfances* au sein d'une famille d'artistes, joyeuse et privilégiée. (Plon, 179 p., 58 F.)

HISTOIRE

Ils sont pieux ces Romains

Longtemps, la religion à Rome se caractérisait, aux yeux des historiens, par un fatras de superstitions, *ou était représentée par quelques* philosophes réfugiés dans les jardins réservés aux élites. Le but d'une telle manière d'écrire l'histoire était d'assurer le triomphe du christianisme *qu'on voyait surgir* d'une terre vierge de tout esprit réellement religieux.

Dans un livre qui bouleverse bien des dogmes et des idées reçues, John Scheid, qui enseigne à l'École pratique des hautes études, entre*prend de démasquer les raisons* soumoises de cette vision évolutionniste de l'histoire. Il apporte aux lecteurs des éléments concrets permettant de penser cette religion où le culte et la politique sont indissolublement noués. Car ici tout est d'abord *une affaire communautaire* où la religion fonde et légitime l'ordre politique. En effet, la religion, *« le culte des dieux »* (Cicéron), y est avant tout un ensemble de *règles et de rites imposés par la tradition* et célébrés par les citoyens, ou plus précisément par certains prêtres et magistrats qui les représentent. Et le Forum figure cet espace où le religieux et le politique s'incarnent.

D'une plume alerte, Scheid *nous* introduit aux nouvelles ruses de l'historien qui observe les documents de manière insolite. Ainsi, pour comprendre la piété à Rome, il analyse les gestes d'impiété, les erreurs rituelles, les délits religieux et les scandales qui menacent l'ordre pieux qui fondent la tradition civique (1). Et Scheid rappelle combien Dumézil, qui *« tourne une page dans l'histoire de la religion romaine »,* a été ce dérangeur salutaire scandalisant toute une génération d'historiens.

Aux côtés des superstitions et de *la magie, des dévotions privées, de* tout ce que Scheid appelle *« la religiosité subjective »,* la religion se caractérise donc à Rome par une dimension essentiellement publique, *Ainsi* découvre-t-on, au Panthéon romain, des *« dieux citoyens »* qui ne naissent pas à la suite d'une révélation, mais sont installés par des magistrats. Lorsque, à la faveur de l'expansionnisme colonial, les portes de Rome s'ouvriront aux dieux *étrangers,* ceux-ci pourront entrer en fonction en étant « naturalisés ». Et comme le culte d'Isis avant lui, le christianisme, *« ultime naturalisation d'un culte étranger »,* finira lui aussi en religion d'État.

M. O.

★ RELIGION ET PIÉTÉ A ROME, de John Scheid, Editions La Découverte, 168 p., 92 F.

(1) Voir, à ce propos, un volume sous la direction de J. Scheid : *Le Délit religieux dans la cité antique,* École française de Rome, 1981.

ROMANS

Garance et le Mohican

Garance, c'est une qualité de rouge ; puis le nom d'Arletty dans *les Enfants du Paradis.* C'est aussi cette ville du midi de la France — synthèse hâtive de Montpellier, Perpignan et Toulouse — où se passe *ce deuxième roman de* Christian de Montella, *Mohican.* Aux terrasses des cafés, les personnages se croisent, les stratégies se nouent, les conflits s'étalent... Mario Bosco, qui se fait appeler, en toute transparence, Arthur Follenfant (comme dans *Carême-prenant* (1), *le premier* roman de Montella), est journaliste au quotidien local ; il a trente-trois ans et garde quelques stigmates : son nombril, cicatrice d'une vérité inconnue — *ses cris de douleur nocturne ;* son existence de « caméléon » ; qu'il traîne depuis 1968 comme une *« mort-debout »...*

A la *« bouffonnerie »* du jeu social, à l'étroitesse provinciale de son champ d'action, à la pauvreté complaisante *de ses rencontres,* s'ajoute une impuissance à communiquer, à parler, paralysante. Entraîné, malgré sa *« joie animale d'être »,* vers un nœud de crises, Follenfant doit affronter, dans le même temps, la couverture d'un crime spectaculaire, le retour du père prodigue, l'éloignement démonstratif de sa compagne de jeux.

Acculé au pied du mur, lui revient en mémoire cet Indien Mohican qui, devant une paroi d'une difficulté noire, *anticipait dans sa tête* l'escalade qu'il réaliserait avec ses muscles : Follenfant, à son tour, peut apprendre à *« ignorer le vertige »...* Le passage reconnu, l'effort justifié, le compromis *négocié,* peut-être trouvera-t-il un *modus vivendi* digne d'un Bosco initié, enfin adulte ? Montella dit que c'est là *« le prix à payer pour se sentir faire partie du monde »,* mais c'est avant tout *« une histoire pleine d'étonnements et d'indignations ».*

C. P.

★ MOHICAN, de Christian de Montella. Le Seuil, 192 p., 79 F.

(1) Le Seuil.

Ont collaboré à ces pages : Ginette Guitard-Auviste, Patrick Kéchichian, Pierre-Robert Leclercq, Maurice Olender, Claire Paulhan.

• EN POCHE

● Journaliste et conseiller littéraire, Pierre Assouline trace en dix grandes époques la personnalité de l'homme exceptionnel que fut Gaston Gallimard. Quatre-vingt-quinze ans de la vie de cet éditeur hors pair nous font visiter un monde parcouru de tous les tressaillements intellectuels du vingtième siècle. (Pierre Assouline ; *Gaston Gallimard ;* « Points Seuil ». B 11.)

● Bird, l'homme à la voix d'oiseau, se retrouve du jour au lendemain père d'un enfant anormal. Avec ce petit « monstre » *pourvu de deux têtes, commence un longue quête au terme de* laquelle toute fuite devant *soi-même* devient impossible. (Kenzaburo Oe ; *Une affaire personnelle ;* « Bibliothèque cosmospolite » de Stock : 38 F.)

● *« Ah ! quelle vie ! quelle fraîcheur, quelle gaieté ! »* Il n'est pas de meilleure introduction à l'œuvre de Paul Fort que ce vers. Troubadour du bonheur et d'un monde parcouru de fées et de *lutins, ce poète fut souvent réduit au rôle de chantre des écoles* primaires ; les *Ballades du beau hasard* (collection de textes inédits ou célèbres) viennent heureusement périmer cette image simplificatrice. (Paul Fort ; *Ballades du beau hasard ;* GF Flammarion nº 402.)

● *Un livre de raison* mêle deux drames, deux histoires où se raconte l'impossibilité de saisir la réalité des êtres et des événements. *« Si l'on pouvait me montrer la structure moléculaire de la protéine qui définirait Charlotte Douglas »,* soupire la narratrice... Cette molécule miracle n'existe pas, bien sûr, et le compliqué s'embusque toujours sous l'apparente simplicité que l'écriture cherche à décortiquer. (Joan Didion : *Un livre de raison ;* collection « 10/18 ».)

● La collection GF Flammarion réédite un roman de George Sand paru pour la première fois en 1837. Entre le récit d'aventures et le *roman noir, Mauprat* mêle une histoire *d'amour* (celle de Bernard et d'Edmée, semblables par leurs patronymes, mais séparés par une particule qui explique toutes leurs différences) et des péripéties riches en mystères. (George Sand ; *Mauprat ;* GF Flammarion, 201.)

● Les éditions Complexe rééditent la passionnante biographie intellectuelle de Barrès par Zeev Sternhell. (*Maurice Barrès et le nationalisme français,* nº 26) et l'ouvrage de Barret et Gurgand sur les anabaptistes de Munster en 1534-1535 (*le Roi des derniers jours,* nº 27). L'éditeur bruxellois publie également deux inédits : *la Bombe atomique,* de C. Delmas (nº 42), et *la Crise congolaise 1959-1960,* de J. Vanderlinden (nº 43).

● *Toulon 1940 : une bande de potaches découvrent* simultanément la guerre et l'amour. Jean Rambaud avait publié ce roman tendre et drôle en 1983. (Jean Rambaud : *les Miroirs d'Archimède ;* Le Livre de poche, nº 6 081). Parallèlement, les Éditions d'aujourd'hui rééditent dans la collection « Les introuvables » *Qu'est-ce qui fait marcher John Briant ?,* roman du même auteur paru en 1970.

● *En 1982, Maurice Nadeau publiait Sarnia,* volumineux récit d'un auteur inconnu, Gerald Basil Edwards, né à Guernesey en 1889 et mort en 1976 sans avoir réussi à faire publier son livre unique. Œuvre de génie, selon William Golding, *Sarnia* (nom latin de Guernesey), est le récit, à travers les Mémoires imaginaires d'un vieux paysan, *de la vie de l'île anglo-normande* durant quatre-vingts ans. (G.B. Edwards ; *Sarnia,* traduit de l'anglais par J. Hérisson ; « Points-Seuil », R 199.)

● Cinq ans avant sa mort, en 1956, Henri Calet rédigeait *des notes en vue d'un roman, Peau d'ours, qui ne vit jamais le jour.* Ces fragments épars, *« sorte d'herbier où je place, j'insère des personnages entrevus, séchés »,* avaient été publiés chez Gallimard en 1958. (H. Calet ; *Peau d'ours ;* Gallimard, « L'imaginaire », nº 154.)

● La collection « Champs » chez Flammarion réédite le *Livre I du Capital,* de K. Marx, dans la traduction de J. Roy, avec *une préface de L. Althusser* (1969). (*K. Marx ; le Capital, Livre I ;* Flammarion, collection « Champs » ; 2 volumes, nº 161 et nº 162.)





LA VIE LITTÉRAIRE

Les guerres de Vendée de Michel Ragon

Depuis quelques années, Michel Ragon, critique d'art, essayiste, spécialiste d'architecture moderne et romancier, s'est fait le chantre de sa Vendée natale. *La Louve de Mervent* est une suite, qui peut se lire à part, des *Mouchoirs rouges de Cholet (1)*, qui a plu au grand public et secoué quelques consciences.

Des guerres de Vendée – cinq au total – nous connaissons surtout la « grande », celle des Charette et des La Rochejaquelein. Ragon, lui, s'intéresse aux guerres suivantes, quand les troupes s'effilochent dans un pays ravagé où il faut reconstituer familles, villages, terres et vie civilisée. Tête-de-loup, le principal personnage de ce roman-ci, est le fils de Dochâgne, héros du précédent. Avec moins de chance encore que son père. La monarchie restaurée n'a pas été plus compréhensive que la République, le Directoire, le Consulat et l'Empire pour ces combattants acharnés de la fidélité. La cinquième guerre a tourné court, avec la sotte odyssée de la duchesse de Berry, et ces hommes, ces femmes sont comme pris au piège de la chouannerie.

Ce qui avait poussé les pères à la révolte n'a plus grand sens pour les fils. Aux hommes du bocage, à ceux des bois, sont venus se joindre des réprouvés de tous poils, tisserands chômeurs en particulier, et conscrits en rupture de ban. Nous sommes sous Louis-Philippe. Les insoumis d'hier, qui ont repris pied, suivent le fameux conseil : *« Enrichissez-vous ! »* Peu leur chaut de prendre des risques en aidant les irréductibles d'aujourd'hui, ce qui attirerait sur eux des représailles. Les nobles les plus favorables à leur action finissent par conseiller l'abandon, les bourgeois vomissent ces « brigands » comme des trouble-fête et les « pésans » les voient d'un mauvais œil tourner autour des métairies.

Reste à ces bandes de moins en moins fournies la fraternité du malheur. Leur cause est perdue, et ils sont sans chefs, sans armes, sans argent, sant vêtement ni nourriture. Ils survivent comme vivent les bêtes et meurent avec la même fierté discrète. En 1837, le drame est accompli, et enfouie l'aventure épique au plus profond de l'oubli.

Michel Ragon montre sans emphase, l'indicible détresse de ces malheureux. En homme au cœur chaud, il nous parle de ces hommes d'avant-hier, au courage perdu ; mais c'est en poète qu'il évoque le cadre où ils évoluent, la nature sauvage, complice et superbement indifférente à la fois. – G. G. A.

★ **LA LOUVE DE MERVENT, de Michel Ragon, Albin Michel, 385 p., 85 F.**

(1) Albin Michel.

Retour aux sources

Une mère, son fils et la drogue (F. Mallet-Joris), un fils mal aimé en quête d'amour maternel (Y. Queffélec), une fillette qui conduit son père à la mort (C. Gallois), un jeune Algérien et l'agonie de son père (R. Boudjedra)... Ce n'est qu'un aperçu des romans de la rentrée, où « papa et maman » posent bien des problèmes aux romanciers. Geneviève Bon est du lot. Son récit est dominé par un père *« sombre, taciturne, solitaire... vous assomment d'un mot »* mais trouvant dans la nature et les animaux *« le degré le plus haut d'amitié imaginaire »* car *« le cœur des choses inanimées est tendre et sensible pour les solitaires. »*

La narratrice, qui a quitté famille et village, revient rarement près de ce père qui l'aime sans être aimé. Séparé de sa femme, il mourra sans avoir connu cet amour filial qui l'eût comblé et qui va naître, trop tard, avec le remords. Un remords fécond pour celle qui est passée à côté de cet amour; par un retour sur elle-même, la fille mal-aimante retrouvera ses racines, se retrouvera elle-même.

De ce sujet sans surprises (conflits familiaux et sociaux) un premier étonnement : l'habituelle présentation laudative de la 4e de couverture dit vrai ! *« Ce premier roman, dont la saveur d'autobiographie se transpose en cadences proustiennes, témoigne, d'emblée, d'une maîtrise littéraire singulière. »* Passons sur la référence proustienne – je n'ai pas ressenti la cadence, et tant mieux, Geneviève Bon a la sienne, – mais pour ce qui est de la maîtrise, alors oui, singulière. Rare, dans un premier roman si nettement autobiographique, une telle économie de moyens; pas un mot de trop, pas de digressions; ce qui pourrait être banal, sauvé par une écriture qui ne cherche pas à briller mais qui est d'une grande efficacité et coule, phrase simple après phrase simple, pour créer ce qu'on appelle un style.

P.-R. L.

★ ***ÉTÉS DE CENDRES*, de Geneviève Bon, Robert Laffont, 196 pages, 76 F.**

Première sélection du Goncourt

L'Académie Goncourt a rendu publics les noms des dix-sept auteurs retenus pour le prix Goncourt qui sera attribué en novembre.

Il s'agit de : Patrick Besson (*Dara*, Le Seuil), Hector Bianciotti (*Sans la miséricorde du Christ*, Gallimard), Raphaële Billetdoux (*Mes nuits sont plus belles que vos jours*, Grasset) ; Serge Bramly (*Un poisson muet surgi de la mer*, Flammarion) ; Michel Braudeau (*Naissance d'une passion*, Le Seuil) ; Jean-Denis Bredin (*Un coupable*, Gallimard) ; Pascal Bruckner (*Parias*, Le Seuil) ; Andrée Chedid (*la Maison sans racines*, Flammarion), Max Gallo (*le Beau Rivage*, Grasset) ; Guy Hocquenghem (*la Colère de l'agneau*, Albin-Michel) ; Tahar Ben Jelloun (*L'enfant de sable*, Le Seuil) ; Yann Queffélec (*les Noces barbares*, Gallimard) ; Michèle Manceaux (*le Voyage en Afrique de Lara Simpson*, Le Seuil) ; Hubert Nyssen (*les Rois borgnes*, Grasset) ; Anne Pons (*la Ville irlandaise*, Grasset), Michel Ragon (*la Louve de Mervent*, Albin Michel), et Pierre-Jean Rémy (*la Vie d'un héros*, Albin Michel).

La mort de Philippe Audouin

Philippe Audouin est mort le 15 septembre. Né en 1924, il avait fait la connaissance d'André Breton vers 1950. Sa réserve naturelle le retint longtemps de s'engager dans le combat du surréalisme, même s'il en partageait pleinement le projet. A partir de 1963, il collabore régulièrement aux revues *la Brêche* puis *l'Archibras* et joue un rôle important dans l'élaboration de la dernière exposition surréaliste organisée à Paris par Breton, « l'Ecart Absolu » (1965). Philippe Audoin sut parler du surréalisme avec tout le sérieux critique souhaitable et la sensibilité irremplaçable de qui a vécu cette aventure *de l'intérieur*. Son essai sur *Breton* (Gallimard, 1970) et son petit livre consacré aux *Surréalistes* (Le Seuil, 1973) en témoignent. Esprit curieux et de haute culture, Philippe Audouin s'intéressait aussi bien au Moyen Age et à l'alchimie (*Bourges, cité première*, Julliard, 1972) qu'à des écrivains secrets, marginaux, voire fort éloignés de ses préoccupations manifestes, avec lesquels il entretenait des complicités latentes. On lui doit notamment deux admirables ouvrages : un *Maurice Fourré* (Le Soleil Noir, 1978) et, tout récemment, un *Huysmans* (Veyrier, 1985).

Il avait rassemblé, ces derniers mois, sous le titre *Racontaries* (Ellébore, éditeur) des textes personnels, dérives autobiographiques qui paraîtront prochainement.

Trans-Europ Kessel

En cette année du centenaire d'André Maurois, l'Association des amis de l'écrivain, que préside Jean-Paul Caracalla, et le magazine littéraire *Lu*, que dirige Jacques Ourevitch, ont créé un prix de la biographie, le prix *« Lu*-André Maurois », d'un montant de 10 000 F. L'idée est heureuse vu la prolifération du genre et son succès dans le public.

Ce prix a été décerné pour la première fois le lundi 16 septembre au *Joseph Kessel* d'Yves Courrière (Plon), une somme de près de mille pages, éclatante de vie, qui est l'un de nos best-sellers (voir l'article de Josyane Savigneau dans « le Monde des livres » du 14 juin).

Pour lancer leur prix (1), les deux fondateurs ont décidé de le remettre au cours d'une fête peu ordinaire, organisée avec le concours de la SNCF, de la Compagnie nationale des wagons-lits et de la société Moët-Hennessy. Elle s'est déroulée à bord du célèbre train *« Nostalgie Istanbul Orient-Express »*, qui, sauvé de la casse par un mécène suisse et devenu sa propriété, entraîne maintenant dans de plaisantes croisières de riches touristes en mal de souvenirs rétro, de gastronomie et de culture.

Ce superbe paquebot sur rail a conduit le jury du prix et les invités jusqu'à Epernay et Reims : visite de l'abbaye d'Hauvillers où dom Perignon inventa le champagne, des caves de la maison Ruinart qui cachent d'étonnants vestiges romains, fin dîner aux chandelles pendant le retour à Paris.

Cet amalgame de voyage, de bon vin, de vie monastique, d'artisanat exemplaire et de littérature n'aurait pas déplu à Joseph Kessel. Le lauréat en était ému. André Maurois en eût souri avec son indulgence coutumière. Le numéro spécial (août 1985) que la *Revue des Deux Mondes* lui consacre le rendait présent à toutes les tables.

(1) Le jury comprend le duc de Castries, le président Edgar Faure, membres de l'Académie française, les historiens Emmanuel Le Roy Ladurie et André Jardin, François Broche, directeur de *Spectacle du monde*, Jean des Cars, journaliste et écrivain, Jacqueline Piatier, Eve Ruggieri et les deux fondateurs du prix.

● **PRÉCISIONS. – L'auteur du *Temps des prodiges*, roman israélien dont nous avons parlé dans « le Monde des livres » du 6 septembre, se nomme Aharon Appelfeld (et non Appenfledt). La traduction de l'hébreu est de Mme Arlette Pierrot. *Franza* d'Ingeborg Bachman, chez Actes Sud, a été traduit de l'allemand par Miguel Couffon.**

● SCIENCE-FICTION

Les gènes des Atréides

DUNE CONTINUE : Frank Herbert ajoute un cinquième volume à la plus gigantesque fresque méta-historique de la science-fiction. Voici donc, chez Laffont, *les Hérétiques de Dune*, qui se situe des milliers d'années après *l'Empereur-Dieu*. L'élément le plus mystérieux et le plus passionnant des précédents récits, l'Ordre Bene Gesserit, cette organisation secrète féminine qui poursuit un plan de sélection génétique à l'échelle de l'humanité, est ici au centre de l'intrigue... Il faut un peu de patience au lecteur pour pénétrer dans ce grouillant et formidable macrocosme : il en sera récompensé le moment venu. Les forces en présence nous sont révélées à la page 76 : *« Le Bene Gesserit était l'une des forces les plus puissantes de son univers. Au moins égal à la Guilde spatiale, supérieur à la Fédération des truitesses, qui avait hérité des moyens de l ancien empire des Atréides, supérieur de très loin au Chom, à peu près à égalité avec les Fabricants d'Ix et le Bene Tleilax. »* La jeune Sheeana, qui commande aux vers, est un des personnages les plus humains de Frank Herbert. Pour le reste, comme il est dit à la page 18, *« on peut toujours faire confiance aux gènes des Atréides »*. (*Les Hérétiques de Dune*, de Frank Herbert, traduit de l'américain par Guy Abadia. Ed. Robert Laffont, 492 pages, 92 F.)

⁂

BONJOUR, CHAOS est le septième livre de Kate Wilhelm chez Denoël. *Ecoute, écoute*, paru il y a deux ans, était un superbe recueil. Celui-ci est un roman fort, charpenté comme le sont les best-sellers à l'américaine, où la psychologie fait bon ménage avec le suspense et l'action. On est aussi très près de la politique-fiction, dans le proche futur : un généticien allemand a découvert un sérum d'immortalité que se disputent Américains et Soviétiques... Très près donc, du *Grand Secret* de Barjavel. La fin évolue vers le roman catastrophe, dans une veine presque intimiste. Entre de nombreux personnages attachants, on n'oubliera pas l'héroïne, la jeune ornithologue Lyle Taney. *« Il sourit en la voyant sautiller dans la neige fondue, le long du trottoir. C'était bien. Il n'y avait pas tellement de femmes agiles de son âge : trente-sept ans, quatre mois, seize jours... »* (*Bonjour, chaos*, de Kate Wilhelm, traduit de l'américain par Sylvie Audoly. Ed. Denoël, 348 pages, 42 F.)

TERRA ! de Stefano Benni, mérite bien son point d'exclamation. C'est peut-être la première fois qu'un auteur de SF réussit à peindre une Terre du futur aussi compliquée, absurde et folle que notre chère planète d'aujourd'hui. Il possède une arme absolue qui est l'humour et il fait feu des quatre fers... Sur la Terre glaciaire de l'an 2157, s'affrontent notamment le vieux sage chinois Fang et le jeune Frank Einstein, le dernier des petits génies. Sans parler de quelques fédérations et empires... De Paris surgelé s'envole une expédition spatiale dont le but est de rechercher une planète meilleure. *« Il y a toujours plus de vent que de voile et plus d'îles que de mots, matelot, pour qui veut se mettre dans la poche le nord et le sud... »* Une sorte de Lafferty endiablé... et italien. (*Terra !* de Stefano Benni, traduit de l'italien par Roland Stragliati. Ed. Juilliard, 340 pages, 90 F.)

⁂

LES AUTOS SAUVAGES et autres récits automobiles est la dernière parue des anthologies thématiques de Christian Grenier, dans la série Folio junior science-fiction. Le thème de la voiture est assez peu exploité dans le genre, ce qui donne son originalité à ce plaisant recueil, pour tous publics. Parmi les onze nouvelles, il faut noter le duo Claude Cheinisse-Christine Renard (tous deux disparus), avec *Juliette* et *Mark* deux textes à la résonance profonde et discrètement tragique. On lira aussi des nouvelles de Buzzati, Matheson, Young, Leiber et Philippe Cousin. (*Les Autos sauvages et autres récits automobiles*, anthologie de Christian Grenier. Ed. Gallimard, 144 pages, 20 F.)

⁂

LE PRIX COSMOS, décerné par les lecteurs d'une librairie parisienne bien connue, a couronné cette année *les Robots de l'aube*, d'Isaac Asimov (2 vol, aux éditions J'ai lu). Du très grand Asimov. En même temps, le prix Rencontres SF de la nouvelle a été partagé entre trois jeunes auteurs : Anne Veve, Sylvie Lainé et François Rahier.

MICHEL JEURY.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

La force du fleuve

Impasse des Deux-Palais : *une monumentale fresque cairote.*

DÈS lors que l'action du livre se déroule sur les bords du Nil, cela passera pour un piètre jeu de mots, mais c'est pourtant bien un roman-fleuve que cette *Impasse des Deux-Palais* du plus célèbre des romanciers égyptiens, avec Toufik El-Hakim.

Encore, avec ses 525 pages, n'est-il que l'avant-garde d'une trilogie sur l'Egypte à la fin de la période britannique, durant la première partie de ce siècle. Mais cette fresque, pour laquelle Naguib Mahfouz a dit avoir emprunté certains éléments structuraux aux *Thibault* de Roger Martin du Gard (1), est aussi et surtout un livre qui a la force du fleuve.

La trilogie cairote de Mahfouz, publiée en arabe il y a près de trente ans, rééditée maintes fois, lue avec passion par des millions d'arabophones, portée au cinéma, a dû attendre trois décennies pour être traduite en français... Et encore, ne nous plaignons pas trop, puisque une autre œuvre de Mahfouz, *Passage des Miracles*, avait déjà été traduite par les Editions Sindbad (*le Monde* du 16 août 1973), donnant une première idée aux francophones de la renversante puissance d'un auteur particulièrement prolifique.

Cairote pur sang, ayant grandi au sein de cette petite bourgeoisie musulmane, truculente, superstitieuse, ironique et patriote, Mahfouz nous fait vivre dans l'intimité d'une famille du Caire. Elle habite *« entre les deux palais »*, en plein cœur de ce Caire des califes chiites de l'an mil où la toponymie et quelques splendides monuments délabrés rappellent la gloire politico-architecturale de cette époque et confèrent une qualité de fierté particulière aux hôtes actuels de ces hauts lieux déchus.

La volupté d'écrire

La description minutieuse de la *« double vie »* du *pater familias*, Abdelgaouad, tyran domestique chez lui (*« Je suis un homme, c'est moi qui commande, (...) ton seul devoir est d'obéir »*, a-t-il lancé à sa femme peu après le mariage) et homme exquis à l'extérieur, est certainement l'un des grands moments du livre qui n'en manque pas. Le sort d'Amina, fait d'abnégation et d'injustice, d'attente conjugale et d'amour maternel, est certes un autre morceau d'anthologie, plus que jamais d'actualité à l'heure où le féminisme arabe se heurte au feu de barrage islamiste.

Mais c'est à travers un autre personnage, le jeune Fahmi au destin bientôt brisé, que Mahfouz fait passer ce qui, pour lui, outre la volupté d'écrire (et l'on aimerait pouvoir créer le verbe *« volupter »* pour dire ce que l'on ressent en lisant Mahfouz), est le plus important : son message politique, fait de nationalisme vibrant et de réformisme social. Message que, l'air de rien, délivrent les faits décrits, car nul n'est moins « prêcheur » que Mahfouz.

Finalement, c'est moins à Martin du Gard que l'on pense, en refermant *Impasse des Deux-Palais*, qu'à Tolstoï et Balzac, le tout parfaitement intégré dans une pâte nommée « égyptianité », faite elle-même des vieux contes pharaoniques et des *Mille et Une Nuits*, sans oublier un bon zeste de Coran, pour une fois débonnairement interprété.

Il n'y a pas grand-chose à redire à la traduction de Philippe Vigreux, sinon qu'il est regrettable qu'il ait adopté pour les noms orientaux la graphie des « spécialistes » (Schiraz au lieu de Chiraz, Barqûq au lieu de Barkoud, etc.), inutile dans un ouvrage destiné au grand public, sans parler de son « inesthétisme » dans un texte littéraire en français. Ce qui est impardonnable en revanche, c'est d'avoir confondu (page 46) la *meloukhia*, légume de base d'une spécialité culinaire égyptienne *sui generis*, avec un autre légume consommé dans la vallée du Nil, le *gombo*. Que dirait un lecteur égyptien averti en lisant un livre français traduit en arabe où les petits pois seraient pris pour des aubergines !

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

★ **IMPASSE DES DEUX-PALAIS, de Naguib Mahfouz. Traduit de l'arabe par Philippe Vigreux, publié avec le concours de l'Institut du monde arabe (Paris), éd. Jean-Claude Lattès, 527 p., 115 F.**

(1) Kaoussar Abdessalam El-Beheiri, *l'Influence de la littérature française sur le roman arabe*. Ed. Naaman. Sherbrooke, Québec, 1979.

(2) Nada Tomiche, *Histoire de la littérature romanesque de l'Egypte moderne*, Maisonneuve et Larose, 1981.

« Lettres arabes »

La collection « Lettres arabes », créée par les Editions Jean-Claude Lattès, avec la collaboration de l'Institut du monde arabe, se propose de faire connaître au public français les meilleurs textes de la littérature arabe contemporaine.

Inaugurée par un roman irakien – *les Voix de l'aube*, de Fouad Al Takarli – et par le récit d'une Libanaise chiite – *Histoire de Zahra*, de Hanan El Cheick, – *la collection se* poursuit avec la publication d'*Impasse des Deux-Palais*, premier volume d'une trilogie égyptienne de Naguib Mahfouz.

« Lettres arabes » fera paraître en 1986 *Combat contre la lune*, de Magid Tubi, Egyptien lui aussi, mais de la jeune génération, et *Terre des passions brûlées*, de l'écrivain tunisien Béchir Khraief, mort l'an dernier.


ARCHIVES KOL AL ARAB

RENCONTRE A ALEXANDRIE AVEC NAGUIB MAHFOUZ

Le roi du roman

LA corniche d'Alexandrie n'enlace plus langoureusement la mer. Elle est écrasée par les embouteillages, aussi inextricables que bruyants, qui l'étouffent durant les quatre mois d'été. Toutefois, le charme continue à jouer, et les terrasses sont loin d'être désaffectés. Prenez, par exemple, la double rangée de fauteuils en rotin et de tables raclées par l'air marin devant l'hôtel Windsor, place Ramleh : elle reste le lieu de prédilection d'un jeune homme de soixante-quatorze ans. Chaque jour, à 9 heures, il y arrive au terme de sa longue promenade matinale, coiffé de ce chapeau de paille qu'affectionnent les pêcheurs à la ligne, les yeux cachés derrière des lunettes sombres. Rien ne le désignerait à la curiosité des passants si ce n'était cette verrue, aussi célèbre que le personnage. Le premier venu vous dira, sans le moindre risque d'erreur, qu'il s'agit du *oustaz el kabir* (grand maître) Naguib Mahfouz.

Auteur de plus de quarante romans et recueils de nouvelles, dont près d'une quinzaine ont été adaptés au cinéma, il s'est taillé une place de « monstre sacré » de la littérature arabe contemporaine.

Contrairement à d'autres célébrités, Naguib Mahfouz n'a pas succombé à la folie des grandeurs. Il est resté modeste et chaleureux. Alors que nous dialoguions avec lui devant deux cafés *sada* (sans sucre), il ne cessa de se lever pour saluer de jeunes aspirants écrivains. Il se prêta même au caprice d'une famille de flâneurs – le père, la mère, la tante et les deux enfants, – qui posèrent fièrement autour de lui pour la photo-souvenir qui ornera leur salon en faux Louis XV doré.

Ce septuagénaire qui s'estime comblé est né en 1911 au sein d'une famille petite-bourgeoise du Caire. Comme les héros de sa trilogie, il a vécu son enfance dans les ruelles animées et pittoresques du quartier populaire de Gamaliya. Il n'avait que huit ans quand il a vu, de derrière les barreaux de sa fenêtre, le soulèvement populaire contre les Anglais, en 1919. Ces événements, qui l'ont marqué par leur violente grandeur, seront contés dans *Beyn el Qasreyn*.

Le monde des mendiants

Le génie du lieu et les personnages turbulents, hauts en couleur, ont eux aussi marqué le jeune Naguib. Les *fetewats*, ces bagarreurs professionnels qui dominaient Gamaliya, sont omniprésents dans l'œuvre de Mahfouz.

Ecrivain réaliste à ses débuts, il a aussi décrit les parias tel Zeyta, le faiseur d'infirmes de *Zouqaq el Maddaq* (Passage des miracles). *« Un ami m'a montré un personnage exerçant cette profession aujourd'hui disparue »*, nous a confié l'écrivain en nous parlant de cette cour des miracles qu'était le monde des mendiants il y a quelques décennies. *« Aujourd'hui, ces mendiants n'existent plus. Les seuls mendiants, c'est bien nous »*, a ajouté le romancier en partant d'un franc éclat de rire. C'est que la condition d'écrivain est devenue précaire dans une Egypte où 60 % de la population sont encore analphabètes et où la télévision et le magnétoscope ont depuis longtemps détrôné le livre. Naguib Mahfouz n'éprouve aucune amertume face à cette situation : *« La télévision n'est pas un concurrent*, dit-il, *au contraire, elle constitue un vecteur puissant de culture pour les diverses couches de la population. J'ai d'ailleurs été très satisfait du feuilleton télévisé qui a été tiré dans les années 60 d'un de mes ouvrages. »*

Il ne se fait aucune illusion au sujet de l'adaption de ses œuvres au cinéma : *« C'est un monde différent, soumis à d'autres lois que celles de la littérature. Le metteur en scène tire de l'œuvre ce qu'il pense le mieux adapté aux goûts d'un public très large »*, nous dit encore Naguib Mahfouz, pensant visiblement à sa trilogie filmée par Hassan El Imam. Les scènes de danse du ventre, qu'affectionne le metteur en scène et dont il a émaillé ses trois films, ont sans doute largement contribué au succès de l'œuvre sur le grand écran. Toutefois, Naguib Mahfouz estime que certains cinéastes ont réussi à rendre l'esprit de quelques-uns de ses ouvrages. Il cite notamment le cas de *Bedaya wa Nehaya (le Début et la Fin)*, réalisé par Salah Abou Seif. Omar Sharif, encore débutant, y tenait le rôle principal.

Adulé par les dirigeants au début de l'ère républicaine (après 1952), Naguib Mahfouz n'a pas manqué de critiquer les abus du pouvoir nassérien, au moment où la littérature n'était plus qu'un vaste panégyrique. *Al Less Wal Kelab (le Voleur et les chiens)*, ou *Miramar* (nom d'une petite pension d'Alexandrie) sont là pour en témoigner. L'époque sadatienne a, elle aussi, suscité les flèches de Mahfouz dans *Baqui Men al Zaman (l'Ultime Heure)*.

Couronné roi du roman dans le monde arabe, Mahfouz se soucie peu de notoriété internationale. Pour lui, que sa santé fragile oblige à travailler au ralenti depuis quelques années, rien ne vaut les heures de discussions passionnées passées au milieu d'amis à la terrasse d'un café au bord du Nil ou de la mer.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Né en 1912, de formation philosophique, Naguib Mahfouz, dont on a prononcé à plusieurs reprises, ces dernières années, le nom pour le prix Nobel de la littérature, a publié en 1938 son premier recueil important de textes, suivi de romans historiques d'inspiration « pharaonique ». Mais ce sont ses premiers romans sur Le Caire, *Khan el Khalil (1946) et Zouqaq* el Maddaq (1947), ce dernier traduit en français sous le titre Passage des miracles, qui lui donneront à l'échelle du monde arabe une célébrité qui depuis lors ne s'est pas démentie.

De ses œuvres suivantes, on retiendra notamment la Trilogie (Impasse des Deux-Palais, Kasr el Chaouk, El Soukaria), qui lui a valu, en 1957, le prix d'Etat égyptien de littérature. Dans d'autres livres, N. Mahfouz a traité aussi bien des rapports des religions abrahamiques avec la science (les Enfants de notre rue, 1959) que des paradis artificiels (Bavardage sur le Nil, 1966), conservant souvent pour toile de fond la société citadine égyptienne. Toujours aussi fécond, notamment à travers des articles, des scénarios, des nouvelles, des feuilletons, il est l'un des rares intellectuels musulmans à avoir pris position ouvertement pour une modernité musulmane face à l'intégrisme islamique.

● HISTOIRE

Qui fut Tatiana, la terroriste ?

(Suite de la page 17.)

A tout moment, l'historien entre dans l'Histoire, se met dans le champ, devient le contemporain de ces terroristes qui foisonnaient entre Genève, Berne et Zurich, comme si le temps était aboli, comme s'il pouvait avoir une aventure, en 1906, avec cette Tatiana de vingt-trois ans ! *« La distinction entre passé, présent et futur n'est qu'une illusion, même si elle est tenace »*. Cette phrase d'Albert Einstein qu'il cite en épigraphe, Jacques Baynac la reprend à son compte. Il suit Tatiana à la trace, retrouve la maison de son enfance, hume les odeurs qu'elle a dû sentir, contemple les paysages qu'elle a vus, veut dormir dans le même lit qu'elle, milite auprès d'elle, la suit à la prison Pierre-et-Paul à Pétersbourg, où elle est détenue en 1905, après une perquisition (on trouve dans ses bagages de quoi fabriquer des explosifs), s'interroge sur les hommes qui l'ont peut-être aimée.

Le biographe éprouve toujours des sentiments troubles pour celui (ou celle) dont il écrit la vie. Mais là Baynac dépasse les bornes : non seulement il se projette dans son personnage, allant même jusqu'à rédiger l'autobiographie de Tatiana, puisque le manuscrit a été détruit, mais il devient acteur, accumule les indices, retrouve l'atmosphère qui régnait alors chez les terroristes, donne sa version des faits, explique à Tatiana comment elle a été trahie par un homme qui fut (peut-être) son amant et (certainement) un provocateur.

Scénariste du passé

On le voit charmé par tout ce qu'il apprend d'elle, vampé par sa voix profonde presque virile, ému aux larmes lorsqu'il découvre en tremblant son visage sur une mauvaise photo de police. Et jaloux des hommes qu'elle a pu aimer. Passionné.

Objectivité. Subjectivité... La frontière n'existe pas, peut-être pas. Baynac sait qu'on ne se méfie pas assez de ses certitudes et que l'historien ne raconte jamais LA Vérité, mais sa version des événements, qu'il ne peut être que le *« scénariste du passé »* puisqu'il se heurte constamment à l'oubli, à la mort, au temps. *« L'historien, comme tout auteur, est un être de subjectivité*, écrivait Jacques Baynac à propos de Soljenitsyne. *A ce titre, il a le devoir d'être rigoureux quant aux faits et honnête quant aux interprétations. S'il ne peut être que le scénariste du passé, il est de son devoir d'en être aussi la conscience* (4). »

Ce livre étrange n'est pas seulement la démonstration de ce qu'est le métier d'historien. Aux marges de la fiction et de la recherche scientifique, il met le lecteur sur le qui-vive, intrigué par les zones d'ombre et les contradictions, frustré de ne pas connaître vraiment les réponses : Pourquoi Tatiana s'est-elle trompée de cible ? A-t-elle été manipulée par des agents du tsar ? A-t-elle agi seule ? Etait-elle saine d'esprit ? Ou a-t-elle choisi la folie en découvrant qu'on l'avait trahie ?

On sait tout (ou presque) de Tatiana. L'auteur nous donne en annexe les documents qu'il a utilisés : les relevés de notes à l'Ecole supérieure de jeunes filles de Lausanne entre 1898 et 1901, la correspondance de Tatiana (qu'on lise les extraordinaires conseils de lecture qu'elle donne à l'un des experts psychiatres chargés de l'examiner en 1906 !), sa lettre aux *« Camarades révolutionnaires »* publiée dans *l'Humanité* du 5 février 1907, les rapports de ses médecins, qui confondent « hystérie » et règles douloureuses, les observations faites à l'asile jusqu'au constat de décès... (5)

Baynac nous met dans la situation de l'historien qui veut en savoir plus pour combler les trous de l'histoire. Et le lecteur lui en voudra de ne pas donner la « vérité définitive » de l'affaire Tatiana. On se prend à donner sa version, à refaire l'histoire, comme dans cette collection à succès pour adolescents : « Les livres dont vous êtes le héros (6) ».

1906, c'était hier (7). Depuis des années, Jacques Baynac vit avec son héroïne. De grâce, si vous savez quelque chose sur Tatiana, écrivez-lui !...

NICOLE ZAND.

★ **LE ROMAN DE TATIANA, de Jacques Baynac, Denoël, 232 p., 89 F.**


Tatiana Léontiev dans le *Petit Parisien* du 25 mars 1907.

(4) *Voir le Monde du 21 juin 1985*. Critique d'*Octobre seize*.

(5) Pour ne pas citer le débat consacré à *Tatiana Léontiev, le 10 avril 1907*, par la Société de psychanalyse de Vienne, qui compare Tatiana à Judith et à Charlotte Corday et affirme, entre autres, que *« le revolver est un symbole bien connu des organes génitaux masculins »*.

(6) « Gallimard Jeunesse ». Une douzaine de titres parus.

(7) Pour retrouver le contexte historique dans lequel a vécu Tatiana, on peut lire *1905, la révolution russe manquée*, de François-Xavier Coquin, récemment paru aux Editions Complexe.

● ESSAIS

Robert Maggiori et la chasse au bonheur

Comment vivre ensemble? Dans la lignée de Jankélévitch, Robert Maggiori médite en philosophe sur l'époque, la morale et l'amour.

LE Paris philosophe a eu, naguère, le regard grillagé. La plupart n'avaient en tête que structures, signifiants et ordre symbolique. Cela nous valut quelques grandes œuvres et pas mal d'omissions. On avait oublié, par exemple, que le sens de la vie n'est pas un problème épistémologique. Ou que le philosophe ne peut être seulement un habile intellectuel jonglant avec les concepts.

S'il y eu glaciation, pour reprendre le terme de Jean-Paul Aron dans son pamphlet contre *les Modernes*, il semble que l'air du temps lentement se réchauffe. Son fond s'adoucit. Des philosophes à nouveau parlent de joie, d'amour, de bonheur et de corps. Sans perdre de leur rigueur — sinon ils se perdraient eux-mêmes, — mais sans se rêver scientifiques.

Des titres? Ces derniers temps, la liste s'allonge. Citons, entre autres, Robert Misrahi et son *Traité du bonheur* (Seuil), Clément Rosset et son essai sur la joie conçue comme *la Force majeure* (Minuit), Luce Irigaray avec *Passions élémentaires* ou avec *l'Ethique de la différence sexuelle* (Minuit), André Comte-Sponville avec *le Mythe d'Icare, Traité du désespoir et de la béatitude* (PUF), Alain Finkielkraut avec *la Sagesse de l'amour* (Gallimard). Ces auteurs et ces textes sont très différents, bien sûr. Ce n'est pas une école — pas même un courant. Tout au plus une convergence diffuse qui marque toutefois un retour à des thèmes un moment occultés.

Journalisme et philosophie

Il faudra désormais ajouter à cet ensemble flou le joli livre de Robert Maggiori. Il ne plaide pas pour quelque nouvelle philosophie. Au contraire. La pensée philosophique devrait *« retrouver cette antique tâche que jamais, taraudée par l'envie de maîtriser le monde, elle n'aurait dû négliger : aider l'homme à trouver quelque bonheur, sans le secours d'aucun dieu, sans l'appui de la moindre croyance, sans le soutien de la moindre illusion, sans l'étai de la moins mirifique des idéologies; mais avec la conscience claire que je ne puis être heureux si toi tu ne l'es pas, et que seul du bonheur de l'autre viendra mon bonheur à moi »*.

Contre les sarcasmes des petits maîtres technocrates, Maggiori n'hésite pas à refaire, après Merleau-Ponty, l'éloge de la philosophie. On l'enterre? Elle a l'habitude. Ce n'est pas signe qu'elle soit morte. On la proclame en crise? C'est constater qu'elle est elle-même. Car elle ne subsiste, depuis toujours, que de ses tensions. Elle peut malgré tout être réellement mise en péril. Non par des attaques aussi vives que vaines ni par des cortèges funèbres à répétition — mais bien par la modernité.

En effet, de «pubs» en faux débats, les mots s'usent, se distendent et s'appauvrissent. L'attention exacte à leur sens, leur poids, leur portée, diminue ou se perd. Dans le même temps, la jactance se substitue au dialogue. Les prises de parole illusoires se multiplient. *« L'avis est moins essentiel que le fait de le donner. »* Bref, l'époque perd de vue le souci de vérité. Or la réflexion philosophique vit de la mémoire du langage et du souci du vrai. Plutôt que d'être vaincue, elle risque d'être annulée. Il est *« à craindre que le sol ne se dérobe sous ses pieds, érodé, émotté et amolli par la croyance, par l'opinion, par le discours médiatique, et que, sur ce sol trop meuble, ne puisse plus s'ériger son discours rigoureux »*.

La vogue croissante des livres de philosophie contribue à cet émiettement. Bon gré mal gré, la presse entretient la confusion entre les livres d'un jour et ceux d'une vie, en croyant chaque semaine découvrir un nouveau chef-d'œuvre. Robert Maggiori connaît bien ce terrain piégé, lui qui se charge à *Libération* de la tâche — impossible, éphémère et utile — de rendre compte, dans un quotidien, d'œuvres élaborées en retrait du tohu-bohu. Il en décrit les risques dans le même esprit que Jacques Bouveresse dans *Rationalité et cynisme* (Minuit), ouvrage à lire si l'on veut saisir ce qu'a de pernicieux la situation actuelle.

Les « chevaliers du frivole »

Le remède? Ni lamento ni oubli : agir. Faire de la philosophie, sans esbroufe, sans prétention démesurée comme sans laxisme. C'est ce que tente Robert Maggiori, fidèle en cela à son maître Vladimir Jankélévitch, et comme lui plus attentif aux *« je ne sais quoi »* et aux *« presque rien »* qui font la vie des êtres, leurs émotions et leurs misères, qu'aux fondements de l'arithmétique.

Ce type de réflexion où s'entrelacent psychologie, morale et souci du style peut paraître daté. Il n'en vise pas moins le présent, et l'auteur décortique la frivolité qui aujourd'hui domine. Les engagements ne sont que parades. Les vestes se retournent avec aisance : les convictions sont vêtements d'emprunt. Quand ils rendent leur carte, les *« chevaliers du frivole »* convoquent les photographes et jouent la pantomime du désespoir. Mais leurs désenchantements ne sont que *« migraines de l'âme »*. A ce papillonnage si répandu s'oppose la continuité journalière du courage, l'engagement réel, à inventer chaque jour dans la fidélité à soi, à son passé et à ses racines.

C'est une morale de l'action que Maggiori esquisse. Le bien ne réside pas quelque part où il suffirait de le débusquer ou de le rejoindre. Il est à créer. Et cette tâche m'incombe à moi, heure par heure. Je ne peux m'en démettre, ni vivre sur un quelconque acquis.

Problème de politique autant que de morale. Avec l'épuisement des *« grands récits »*, comme dit J.-F. Lyotard, on a constaté que le bonheur ne saurait être un résultat pour demain, le *« dessert de la révolution »*, à savourer seulement quand on en aura fini, pour de bon, avec les causes du malheur. Alors, que faire? Faut-il donc *« accumuler les petits plaisirs après avoir perdu les grands espoirs »*? Faut-il donner dans l'idéologie de la *« libération »*, et courir après les *« paradis privés »* (ou artificiels), faute d'une révolution introuvable? On sait que telle fut la voie des années 70. Elles ne furent pas sans mérite. Si aujourd'hui les limites en sont visibles, c'est qu'*« un bonheur qui ne se conjugue qu'à la première personne n'est qu'une forme élégante de misère »*.

L'ultime leçon de ce livre, c'est qu'il n'y a pas de libération — ni évidemment de bonheur, ni de liberté — sans cette ouverture à l'autre qui s'appelle amour. Elle exige à la fois que je me défasse de mes prérogatives, de mes droits et de mes revendications, sans pour autant m'annihiler et disparaître — auquel cas je ne serais plus aimant ni aimable. Au-delà de la justice, qui rend à chacun son dû, au-delà de l'équité, qui reconnaît à chacun son mérite, l'amour donne tout sans pour autant se dépouiller intégralement.

Il est hors de question de retracer le parcours de cette réflexion vive qui se nourrit de Kierkegaard, de Sartre, de Jankélévitch, et croise au passage Gramsci, Platon, Plotin ou Vico. Mieux vaut laisser au lecteur le plaisir d'en découvrir les cheminements exacts et les liens subtils. Il rencontrera, dans les trois chapitres narratifs qui entrecoupent les analyses, une ferme tenue d'écriture et une rare justesse de sentiment. Ces pages laissent à penser que Robert Maggiori, s'il tenait sur ce ton la distance d'un roman, nous réserverait de bonnes surprises.

Est-ce à dire que ce livre est parfait? Point. Beaucoup d'objections de fond lui seraient opposables. Et, pour la forme, à côté de bonheurs d'expression en nombre, on peut regretter des redites, quelques préciosités, un goût parfois excessif pour le mot rare et les phrases longues. Quant au titre, sans forcément racoler le chaland, il aurait pu être plus direct et plus explicite.

Ne chipotons pas. Il y a bien des livres dont on sort ennuyé, instruit peut-être, mais alourdi. Il y en a peu que l'on referme plus heureux et plus léger qu'en les ouvrant. *De la Convivance*, sans être un chef-d'œuvre, fait partie de ce petit groupe. C'est beaucoup dire.

ROGER-POL DROIT.

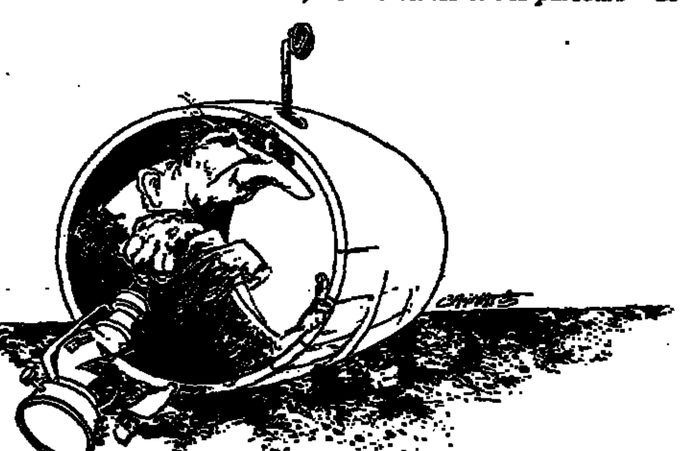
★ DE LA CONVIVANCE, de Robert Maggiori. Fayard, 300 p., 85 F.



André Bercoff, entre le grain des choses et la paillette des mots

Caton, qui a retouvé son identité, fait l'inventaire des désirs et des attentes de nos concitoyens, dans un Manuel d'instruction civique pour temps ingouvernables.

« LES habitants de la maison France ont décidément changé de peau. Sans nous prévenir. Les ingrats. » Ce sont là les derniers mots de Caton, le double d'André Bercoff, qui préface son nouveau livre. On n'est jamais si bien servi que par soi-même. Notre auteur va donc caracoler pendant plus de 250 pages sur les dadas du jour et observer — ce qui est mieux — les mutations plus profondes de notre société. A sa manière bien sûr, *allegro con brio*, avec sa dilection libertaire, sa panoplie de jeux d'esprit, ses feux d'artifice verbaux, son insolence, ses dérapages (*« Il faut savoir* dealer *avec les complexités. »* Pitié !), ses clins d'œil à la science-fiction.



CAGNAT

A propos de science-fiction, Bercoff ne ferait-il pas sienne la phrase d'un de ses maîtres, J.-G. Ballard, qui écrivait récemment (1) : *« Nous vivons au sein d'un immense roman, d'un immense bulletin d'informations, d'une séquence publicitaire télévisée qui n'a pas de fin. »* L'inversion du réel et de la fiction sous-tend le *Manuel* de Bercoff.

Manuel? Là aussi, il s'agit d'une pirouette de notre auteur. Rien de moins didactique que son ouvrage *« d'instruction civique »*... à l'usage des hommes politiques, *« inventaire des désirs, des attentes et des parcours »* de ceux dont les suffrages vont être sollicités.

Vaste programme, dont André Bercoff s'acquitte avec grand scrupule. Car le grain des choses brille beaucoup plus qu'on ne croit sous la paillette des mots. *« La merde et les étoiles... »* Comme un leitmotiv, l'expression revient pour fixer le paysage de notre société. Entre ces deux éléments du décor, notre auteur navigue à l'estime, confiant dans la sensibilité très « branchée » qu'on lui connaît.

La nouvelle révolution culturelle

Sur les Tables de la loi de la nouvelle génération, il est d'abord écrit : *« Laissez-moi faire de moi ce que je veux. »* Mais, attention ! On ne veut plus être marginal. On passe insensiblement du moi-je au moi-nous, de l'individualisme exacerbé à de nouvelles micro-solidarités. Mais *« le coup de pied au culte du moi n'est souhaitable qu'après que ledit moi a été suffisamment glorifié, entretenu, institué »*. Maintenant, il s'agit de créer des réseaux, de communiquer transversalement, car la circulation de haut en bas brime et celle de bas en haut marche très mal. Faisons des choses ensemble. C'est cela la nouvelle révolution culturelle. *« Les créateurs ont beaucoup plus de choses à nous dire que les théoriciens... Tous les créateurs, d'entreprises ou de formes, d'espaces ou d'animations, de slogans publicitaires et de badges antiracistes, de modes et de sons, de langages et d'aventures. »* On n'a plus du tout envie de lutter en bloc contre la société, mais de l'améliorer. *« Si je rate mon temps, celui-ci ne me ratera pas. »* D'où les retrouvailles avec une éthique de responsabilité.

Nous vivons l'ère de la complexité et de l'auto-organisation, valeurs paradoxales plus intéressantes que celles de la politique *« qui implose »*. Le retour des acteurs de la société civile est devenu nécessaire et ceux-ci ne veulent pas qu'on les enferme dans une nouvelle idéologie, même si on la qualifie de *« libérale »*. La question importante est celle de Jean-François Lyotard : *« Qui décidera de ce que nous pourrons savoir ? »*. En tout cas, *« les jeunes n'existent plus, parce que leurs conduites, leur réalisme, leurs ambitions sont partout et se rencontrent désormais à travers les différentes strates de la société »*.

Une morale au coup par coup

André Bercoff s'arrête ensuite sur la société mosaïque (*« La France est pour toujours métisse »*) et l'énergie des minorités montantes, la sexualité polymorphe, les rapports entre science et mystique, les emplois de demain du secteur *« quaternaire »*, notamment là où le robot le plus sophistiqué ne vaudra pas le plus anonyme des *« hommes sans qualités »*, l'essor des micro-sociétés, des réseaux d'initiative sociale, la procréation artificielle, autre forme du désir d'autonomie.

Les techniques exigent des valeurs et l'*« on ne pourra faire l'économie d'une restructuration éthique, comme d'autres glissent sur les restructurations industrielles »*. Il faut inventer cette morale au coup par coup.

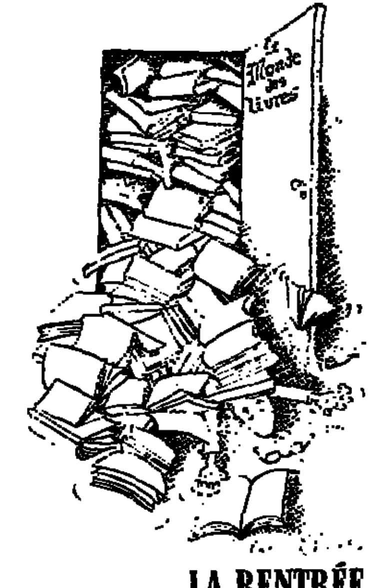
L'hymne à la vie plurielle d'André Bercoff est très entraînant. Nous voulons bien de cette civilisation où *« la libération de tous passe par la réalisation de chacun »*. Tout coule, tout bouge. Oui, mais il y a des zones de *statu quo* : les femmes dans la politique, la reconstruction des inégalités à partir des lois sur la protection sociale, les langueurs de la police et de la justice face aux « tueurs » automobiles sur les routes françaises, etc. Le catalogue serait impressionnant. Un autre livre de Bercoff, fouailleur, gouailleur ?

PIERRE DROUIN.

★ MANUEL D'INSTRUCTION CIVIQUE POUR TEMPS INGOUVERNABLES, d'André Bercoff, Grasset, 268 p., 79 F.

(1) Cité par Michel Le Bris dans *le Nouvel Observateur*, du 23-30 août.





LA RENTRÉE ROMANESQUE

L'affreux dix-neuvième siècle mis au tombeau

Le romancier François-Olivier Rousseau s'est vieilli de cent ans et plus pour dépeindre les horreurs, les impostures et les misères du passé

L'HUMANITÉ n'a peut-être jamais connu l'âge d'or, mais l'Europe a subi un âge de plomb : l'affreux dix-neuvième siècle. Il suffit de lire Balzac et Flaubert, les Goncourt ou Zola pour sentir passer sur chaque homme et sur chaque chose une sorte de malédiction de la bêtise, de l'égoïsme et de la cruauté. Valeurs truquées, morale à deux faces, société pétrifiée dans la haine de l'autre : le dix-neuvième siècle achève logiquement son parcours en 1917. Dans un dernier spasme suicidaire, il enterre sa jeunesse dans la boue des tranchées.

Les romans historiques qui prennent le dix-neuvième siècle pour décor surabondent. Crinolines et valses viennoises d'un côté, jupons troués et gnôle sordide de l'autre, les peintres résistent mal aux facilités du clair-obscur. Le temps des *Misérables* s'offre aux amateurs de pittoresque comme un gigantesque marché aux puces. *Sébastien Doré*, le troisième roman de François-Olivier Rousseau tourne délibérément le dos aux lois du genre : le romancier n'est pas un antiquaire.

Ce qui intéresse Rousseau, c'est très exactement le contraire de ce que recherchent les romanciers d'histoire : non pas la distance, et son corollaire l'exotisme, mais la proximité. « *Lorsque nous lisons les romanciers du dix-neuvième siècle*, explique-t-il, *nous projetons sur les histoires qu'ils racontent tout ce que nous avons appris depuis. J'ai essayé d'effacer cette connaissance qui fait écran, de me dire :* « Si j'étais né un siècle plus tôt, quels livres aurais-je réellement lu. Comment aurais-je pensé ? Quelles auraient été mes réactions aux événements ordinaires et extraordinaires de la vie ? »

Installé à l'intérieur de son personnage-narrateur, Sébastien Doré, F.-O. Rousseau n'a plus besoin de se liver aux bricolages de la reconstitution d'époque, il lui suffit de regarder, en lui et autour de lui. Le résultat est saisissant. Le romancier a vraiment cent cinquante ans, et nous ses lecteurs avec lui.

La faune du demi-monde

Mais être centenaire n'est pas une situation confortable, surtout lorsqu'il faut traîner le filet de la mémoire en compagnie de Sébastien Doré. C'est un complice plutôt malcommode. Doré est un musicien célèbre et raté ; un enfant de la bourgeoisie que la ruine familiale a conduit à connaître l'horreur des internats pour gosses pauvres, le mépris écrasant et borné des classes dites supérieures, et, établissant une sorte de pont de stuc et de stupre entre ces deux mondes malades à en mourir, le demi-monde précisément, cette frange interlope où se côtoient artistes et catins de luxe, révolutionnaires de la parlote et aristocrates décavés. Un demi-monde qui va offrir à Sébastien Doré le seul havre – fût-il d'illusion – où il se sentira jamais à l'aise, entre l'ignominie de la misère et l'imposture de la gloire. Le seul carrefour de ce siècle est un bordel.

La traversée de sa vie, quand elle s'effectue dans de telles conditions, laisse des traces qui ne sont pas jolies à voir. Il est rare que la souffrance, surtout quand elle s'accompagne du dégoût de soi, fasse des hommes bons. Sébastien Doré est trop meurtri pour aimer, trop malheureux pour ne pas s'acharner sur les autres et sur lui-même avec cette sorte de lucidité perverse qui sait toujours débusquer la vilenie sous l'innocence, la bassesse sous le sourire et le désastre final sous les premières espérances.

Il mord, avec férocité, tout ce qui passe à sa portée et qui pourrait lui donner l'illusion que sa vie n'a pas été manquée, qu'il a pu aimer d'autres femmes que celles qui ne l'aimaient pas et qu'il subsiste, dans ce cadavre d'histoire qui achève de pourrir, une petite parcelle d'avenir.

Une arme terriblement assassine

Ce regard ne se pose sur rien qu'il ne dévaste, et François-Olivier Rousseau, homme en apparence timide et doux, a d'ores et déjà sa place dans une anthologie littéraire de la méchanceté. Son écriture, admirable de rigueur et de précision classiques, élégante jusqu'à l'extrême pointe du raffinement, se révèle une arme terriblement assassine ; si précise, si efficace que le lecteur ne peut s'empêcher de ressentir, à ce jeu de massacre, une manière d'allégresse – tout à fait condamnable.

F.-O. Rousseau se défend de cette méchanceté ; ou plutôt, il défend Sébastien Doré : « *C'est un faible qui se protège de sa propre sensibilité.* » Et c'est vrai qu'on ne supporterait pas pendant plus de cinq cents pages le bavardage – si formellement parfait soit-il – de ce personnage d'amertume et de fiel, si Doré n'avait pour nous retenir que l'exhalaison des turpitudes du siècle. Orl'identification, cette pierre de touche des romanciers, fonctionne. Sans qu'un seul instant la tension faiblisse dans le récit, sans que jamais Doré ne se dévête de son armure de sarcasmes, Rousseau est parvenu à tracer de subtiles lignes de faille par lesquelles s'engouffre la détresse : Sébastien Doré est un vieil homme qui a mal.

Les grimaces du talent

Il sait être sensible et même généreux, mais il a payé pour découvrir que les sentiments vrais n'avaient pas cours dans ce monde des intérêts ; il aime la musique, et peut-être en aurait-il réellement fait si la célébrité et l'argent n'étaient pas venus couronner les seules grimaces du talent. Il a aimé, sans doute, une pauvre fille difforme et admirable chez qui il s'est réfugié chaque fois que le « beau monde » le rejetait ; mais peut-on vivre un amour dans la faim, dans la crasse et dans la honte ? Il lui aurait fallu du courage, et Sébastien Doré est faible et lâche. Il a épousé son temps par un mariage de raison ; pour ne pas être broyé, il en a accepté les règles et les artifices, les partis pris et les aveuglements.

Il a reçu la récompense de sa soumission : il est très riche et il coule dans une villa de la Côte d'Azur une vieillesse que l'on dit paisible. Il coule, en effet, sans espoir de jamais refaire surface, entraîné vers le fond par le poids de ses affreux souvenirs.

Reste maintenant à expliquer comment un tel livre, si sombre, si dur, si sinistre même, peut provoquer chez son lecteur un si intense plaisir ; comment François-Olivier Rousseau est parvenu à écrire ce roman d'une telle beauté, en maniant l'immonde, le sordide et le désespérant. Ne comptons pour rien le charme des évocations, le brillant des scènes de groupe, la perfection des tableaux parisiens, la minutieuse broderie des détails : *Sébastien Doré* n'est pas un livre charmant.

Ici, il s'agit de tout autre chose. Osons le mot : de grandeur. Rousseau a ramassé la dépouille encore fumante d'un siècle entier, et il a bâti autour d'elle, autour de cet odieux et fascinant cadavre, un énorme tombeau ; creusant profond, montant des murs, érigeant des statues, traçant des perspectives, convoquant chœurs et orchestres à la cérémonie funèbre. Un monument indestructible pour être bien certain que ce siècle mort ne revivra jamais.

PIERRE LEPAPE.

★ **SÉBASTIEN DORÉ, de François-Olivier Rousseau. Mercure de France, 514 p., 99 F.**



Andrée Chédid et sa « part d'Orient »

Dans* la Maison sans racines, *la romancière retrouve les rythmes de sa poésie pour scander la tragédie et l'espoir du Liban, terre de ses ancêtres.

SUR le visage d'Andrée Chédid, le temps a passé sans violence, donnant à sa soixantaine un charme singulier, de douceur, de bienveillance et d'accueil. Egyptienne d'origine libanaise, elle vit en France depuis 1946, mais sa voix a conservé, dans la langue qu'elle s'est choisie, sa « *part d'Orient* », le léger accent avec lequel on parlait le français en Egypte, dans son enfance.

« *Je me sens d'ici autant que de là-bas*, dit-elle. *Paris est le lieu où j'ai vécu le plus longtemps. J'y suis venue parce que je le souhaitais, je n'ai donc pas la douleur de la nostalgie, le sentiment de l'exil. Et tout ce que j'ai d'Orient en moi n'a jamais été déformé par l'usage de la langue française.* »

C'est toutefois en anglais (langue qu'elle parlait aussi depuis l'enfance, ainsi que l'arabe dialectal) qu'Andrée Chédid a écrit, à dix-huit ans, ses premiers poèmes, avant d'opter définitivement pour le français – « *il faut toute une existence pour aller au bout d'une langue* » – et pour une vie consacrée à l'écriture – « *Je voulais écrire, ce qui, selon moi, signifiait faire de la poésie, mais je n'avais pas l'ambition de devenir « écrivain »*.

A la vingtaine de recueils de poèmes publiés depuis son installation en France (le dernier, *Epreuves du vivant*, a paru chez Flammarion en 1983) s'ajoutent des nouvelles, trois pièces de théâtre et des romans, dont le neuvième, *la Maison sans racines*, sort cet automne. « *Pendant toute une période, j'ai eu davantage de goût pour la poésie*, précise Andrée Chédid. *Mais, maintenant, j'aime beaucoup le roman, bien que ce soit, à mon avis, plus difficile. Avec la poésie, on peut témoigner d'une manière plus fondamentale, mais pas aussi quotidienne.* »

Pour elle, la maison « *sans racines* » n'est pas le signe d'un arrachement, d'un déracinement, précisément, bien que l'histoire se passe dans le Liban de 1975, au début de la longue déchirure qui, dix ans plus tard, se perpétue. « *La maison sans racines est une maison qui n'est pas là où on l'attend, mais là où on la met : c'est un lieu où se retrouver, pour des migrateurs, comme toujours le furent les Libanais.* »

« Happées par l'histoire »

Ici, la « maison » abrite la première rencontre de la petite Sybil, douze ans, d'origine libanaise, vivant aux Etats-Unis, et de sa grand-mère Kalya, devenue parisienne. « *J'ai eu l'idée de ce roman dès 1978, l'idée de cette rencontre entre deux personnes venues de loin et qui sont happées par l'histoire*, explique Andrée Chédid. *J'ai vu cette grand-mère et cette petite-fille prises au piège. Mais je ne trouvais pas le développement, le déroulement. J'ai laissé tomber.* »

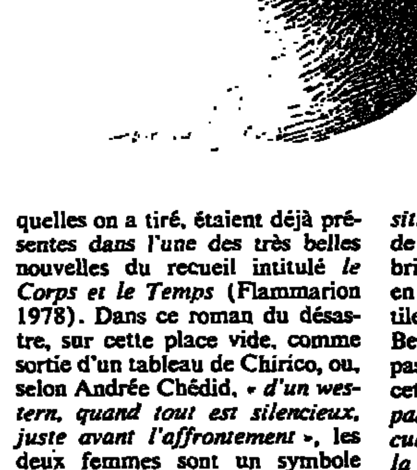
Un jour « *les pages éparses se sont organisées autour d'un pivot* », et le livre, cette parabole du Liban, s'est rythmé comme un long poème, sur trois types de « *strophes* » : la marche de Kalya, un matin d'août 1975, vers deux corps étendus sur une place (chapitres imprimés en italique) ; la rencontre de Sybil et de Kalya, le même été (chapitres signalés en chiffres arabes) ; les vacances libanaises de Kalya en 1932, avec sa propre grand-mère, dans l'insouciance et le luxe (chapitres précédés de chiffres romains).

Les deux silhouettes sur la place, qui donnent son axe au récit, ces deux femmes de communautés ennemies, qui ont voulu se rejoindre, publiquement, de manière spectaculaire, et sur lesquelles on a tiré, étaient déjà présentes dans l'une des très belles nouvelles du recueil intitulé *le Corps et le Temps* (Flammarion 1978). Dans ce roman du désastre, sur cette place vide, comme sortie d'un tableau de Chirico, ou, selon Andrée Chédid, « *d'un western, quand tout est silencieux, juste avant l'affrontement* », les deux femmes sont un symbole d'espoir, aussi paradoxal que cela puisse paraître.

« *Il faut à la fois avoir le sens de l'instant et celui de la durée, porteuse, pour moi, d'espoir*, affirme Andrée Chédid. *Quand, dans la vie personnelle, toutes les bases sont détruites, cela ne veut pas dire que tout est noyé ; j'ai, en dépit de tout, une vue très positive de l'histoire.* » La tragédie de Kalya et de Sybil, et la sobriété de l'écriture qui l'exprime, en sont la preuve. Si la mort inutile d'un enfant est quotidienne à Beyrouth, le Liban, lui, ne meurt pas. Il demeure, à jamais, dans cette image finale : « *Harcelée par la brise, l'écharpe jaune, maculée de sang, garde dans ses plis la clarté tenace du matin. Le morceau d'étoffe s'élève, s'enfle, se rabat, rejaillit, s'élance, flotte ; retombe à nouveau et s'envole de plus belle...* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **LA MAISON SANS RACINES, d'Andrée Chédid, Flammarion, 248 p., 75 F.**



BERENICE CLEEVE.

Un enfant de M. Teste

DE *son enfance confinée*, M. Berg n'est jamais vraiment sorti. Il a conservé un regard d'enfant, mais un regard tourné vers l'intérieur, *lié à son propre monde*, qui n'a que les apparences du nôtre. « *Petit monsieur de vingt-huit ans* »..., « *célibataire sans profession* », il traverse sa vie *sans comprendre, comme* absent à lui-même. Sa volonté est atrophiée, déficiente. Ses traits s'effacent à mesure que l'auteur tente de les fixer.

Construit autour de ce « *chevalier inexistant* », le premier roman de Nicolas Mintz s'impose avec talent. Son héros trouve place dans une longue lignée littéraire, celle de l'absurde, du soupçon ; lointain parent de *Molloy, de Joseph K. ou de* Meursault, M. Berg est une sorte de Teste mineur, juvénile, un Teste que l'esprit même aurait déserté. Le « *portrait* » qu'Emilie Teste trace de son époux pourrait s'appliquer au monsieur de N. Mintz : « *Il faut l'avoir vu dans ses excès d'absence ! Alors sa physionomie s'altère, s'efface !... Un peu plus de cette absorption, et je suis sûre qu'il se rendrait invisible !...* »

Les quelques aspérités que le romancier a bien voulu inscrire sur la surface désespérément plane de cette existence ne sont destinées qu'à mieux mettre en évidence la totale banalité du héros. M. Berg n'en finit pas d'accumuler les bizarreries. *Mais, additionnées, elles ne parviennent* pas à donner un résultat sensiblement supérieur à zéro. Sa passion des thermomètres, par exemple, qu'il consulte *comme un oracle lui dictant son* triste destin ; destin d'ailleurs limité à l'immédiat : on ne construit pas un avenir à partir d'un présent si réduit... Autre *passion : l'épopée napoléonienne*. Cette monomanie autour de l'empereur, M. Berg la pousse à l'excès. Le *Mémorial* est sa bible. Les Invalides, où il aurait *voulu se faire engager* comme gardien, et le tombeau de Napoléon cristallisent ses rêves de gloire militaire.

Des qualités de portraitiste

Les personnages secondaires, *croqués par touches rapides et* avec économie, révèlent les qualités de portraitiste de l'auteur : un médecin fantasque qui fut et reste le pédiatre de M. Berg, ange gardien bienfaisant mais oublieux ; un notaire que les impuissances de son client exaspèrent ; deux femmes de ménage auxquelles il s'attache mais qui, toutes deux, le grugent odieusement, une cousine enfin, fée lointaine, inaccessible.

Le récit de Nicolas Mintz *s'inscrit dans un temps et un espace limités* : cette portion de Paris entre le septième et le quinzième arrondissements, autour du Champ de Mars, des Invalides *et de l'Ecole militaire* ; les deux derniers mois d'une année où la raison et l'existence de M. Berg basculent.

Nicolas Mintz n'innove pas. Son souci n'est pas la recherche d'une forme romanesque inédite. Son écriture trouve naturellement une harmonie avec son *projet. Maîtrisée, rapide*, elle évite l'exercice de style, ne s'appesantit pas. Malgré la tendresse visible qu'il éprouve pour son personnage, l'auteur ne s'autorise pas une proximité trop grande avec lui. Il le laisse à ce qu'il devient : « *quelque chose de minuscule* »... « *qui se replie pour mourir* ».

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **LE FOU DE L'EMPEREUR, de Nicolas Mintz, Mercure de France, 258 p. 89 F.**



● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Le mal d'indifférence

(Suite de la page 17.)

DERNIER arrivant, Luc Saint-Etienne sert de narrateur, de révélateur. Il a été libraire, communiste et vendeur de crayons. Il avait tout pour être heureux, il n'a pas pris sur lui. Cela suffit pour vous classer « pas net ». Les autres pensionnaires sont à peine plus dingos. Symptôme principal : ils ne se draguent pas entre eux et ils se chamaillent. Est-ce leur fait, ou le propre de toute vie cloîtrée ? Entre un réfectoire et une salle de télé, comment ne pas présenter très vite ces signes de folie : la haine du voisin, le repli sur soi ?

Chacun réagit selon le passé laissé au vestiaire. Il y a l'agrégé qui continue à remplir ses fiches sur Suétone avec, désormais, la bénédiction de la Sécurité sociale. Il y a le « prolo de service » qui a commis la folie plutôt sage de jeter sa TV en couleurs du haut de son F3, le petit Coréen sans âge amateur de cerfs-volants, le Marocain fier de croire qu'il n'y a plus de fous dans son pays, l'hitlérien sans honte, le nain débonnaire, le surdoué arrêté en chemin, Mme Mabille l'actrice ratée, Paulette l'hystérique, Sylvia l'exhibitionniste...

On dirait qu'un tabou neutralise le désir entre les « fous », ce qui est fréquent dans toutes les institutions. Mais, comme cela s'est vu dans les couvents du dix-septième siècle, l'asepsie forcée peut virer à la septicémie. Sylvia se jure de déniaiser en public le petit Coréen... qui s'exécute doublement en se pendant à un merisier.

Le directeur de la clinique témoigne à lui seul des frontières incertaines entre la normalité et son contraire. Un soir, il écrase une secrétaire qui a le tort de lui rappeler les débordements de sa libido. Il est arrêté, nie, avoue. Les internes préférant le ski à la psychiatrie, les fous se trouvent livrés à eux-mêmes. Aux gendarmes venus enquêter, ils expliquent le complexe d'Œdipe. Ils réfléchissent à l'identité masquée de leur groupe. L'asile devient ce qu'il n'a pas cessé d'être, au fond : un de ces châteaux à colloque où « ça pense » sans trop y croire. A Paris, où certains s'évadent, le petit train-train reprend, sans le soulagement de se croire victime. A se flinguer, comme disent à propos de tout et de rien les enfants les plus gâtés du monde.

LA Louise de Bramly est sauvée de l'insignifiance par le retour en force d'une nécessité extérieure telle que nos contrées n'en ont plus le souvenir. Luc n'a pas cette chance. Comme le petit Coréen, le seul geste qu'il trouve pour parapher sa vie, c'est de se pendre.

Jusque-là il a cherché à produire du sens avec ce matériau dont l'Europe regorge : les mots. Avec les pensionnaires les plus intellectuels, ils ont devisé à perte de vue sur la vie, la mort, le bien, le mal, le communisme et la preuve ontologique. Prisonniers de la neige qui, comme dans *Pays-sages*, illustre et légitime l'isolement de l'aliénation, aussi psychiatrique que politique, ils constatent le rien de la pensée. Fou ou non — comment savoir !, — l'homme n'est qu'une branche morte des vertébrés, condamné à se chercher un père toujours absent, et à parler pour ne rien dire...

Ce constat désolant, Pividal le dresse avec l'espèce d'ironie macabre qu'on imagine être celle du Créateur, s'il a vraiment « voulu ça ». Comme Flaubert, la bêtise l'exalte. Les impasses de la rhétorique mettent son dialogue, et le lecteur, en joie. Un syllogisme qui dérape, un désir qui avorte, c'est pour lui comme Charlot se prenant les pieds dans un tapis.

Cette obstination à prouver qu'aucun raisonnement ne tient le coup et que l'instinct ne vaut pas mieux tourne un peu au pied de nez de potache pour public universitaire. On aimerait que Pividal élargisse son puissant humour noir au-delà de la comédie culturelle française. Mais d'ores et déjà, on sait que la classe intellectuelle, qui est pauvre en pitres, a son clown, triste, là-bas, près du radiateur, du côté de Dubillard et d'Obaldia.

★ **UN POISSON MUET, SURGI DE LA MER, de Serge Bramly, Flammarion, 222 p., 65 F.**

★ **LA MONTAGNE FÊLÉE, de Rafaël Pividal, Grasset, 256 p., 75 F.**

● RENCONTRE

Julien Green l'Américain de l'Académie

Est-on le même lorsqu'on écrit en français et lorsqu'on écrit en anglais ?

CITOYEN américain, né à Paris, écrivain français, membre de l'Académie française et unique auteur contemporain à compter déjà cinq volumes de ses Œuvres complètes dans la collection de « La Pléiade » — et douze tomes de son Journal, — Julien-Julian Green est un phénomène, un vrai « bilingue », homme à deux langues maternelles capable d'écrire dans l'une ou l'autre.

Agé de quatre-vingt-cinq ans — il est né le 6 septembre 1900 — et toujours doté de cette extraordinaire mémoire presque photographique qui lui permet de restituer fidèlement les événements proches ou passés (1), il nous offre cette semaine, en marge de son œuvre romanesque, un curieux livre : *le Langage et son double.* Un gros volume — bilingue naturellement — qui réunit des textes écrits entre 1923 et 1975, dans l'une ou l'autre langue et qui ont en commun d'avoir été traduits par l'auteur.

Des souvenirs inédits ou écrits différemment : une longue étude sur Charles Péguy écrite à New-York en 1942 ; une étude sur William Blake ; des fragments des *Souvenirs des jours heureux*, une autre autobiographie encore inédite en français, écrite en anglais en 1940 ; l'arrivée à l'université de Charlotteville à vingt ans... On lit cet ouvrage à droite, à gauche, dans un va-et-vient linguistique fascinant. D'autant plus que l'on constate vite que le mot à mot n'existe pas puisqu'il ne rend jamais compte du véritable sens.

Des questions surgissent. Ne serait-ce qu'en ce qui concerne la traduction du titre : *le Langage et son double/The language and its Shadow*...

Nous sommes allés demander à Julien Green pourquoi il avait voulu réunir ces textes et ce qu'il pensait du bilinguisme, cette aptitude à une schizophrénie maîtrisée.

∴

« Le bilinguisme, c'est une très bonne chose, commence-t-il — un avantage immense — ce qu'il faut c'est qu'il n'y ait pas invasion d'une personnalité dans l'autre. On n'est pas la même personne avec des gens différents. Naturellement, on est toujours le même, mais avec deux personnalités, dans mon cas une de langue anglaise, l'autre française.

» Quand j'étais en Amérique en 1940, j'ai voulu tout de suite écrire quelque chose sur la France pour la rendre présente aux yeux des Américains, et je me suis dit que j'allais leur parler de la France que j'avais connue quand j'étais enfant, parler de mon enfance et de mon adolescence.

» Mais à quoi bon écrire un livre si je ne trouvais pas d'éditeur pour le français ? J'ai décidé alors de poursuivre en anglais. Et longtemps après j'ai comparé les deux textes ; c'est curieux, je ne dis pas les mêmes choses. L'optique est différente. C'est la même localité, mais comme vue par deux personnes.

— Vous posez la question vous-mêmes : *« Est-on le même en français et en anglais, dit-on les mêmes choses, pense-t-on de la même manière dans les deux langues, et avec des mots, pour ainsi dire, interchangeables ? »*

» Dans *Experiment in english*, vous dites aussi : *« La langue française voit le monde à sa façon, l'anglaise à la sienne, mais c'est le monde vu sous des angles différents. »* Il ne vous est jamais venu à l'idée de vous dire : *« Ce livre-là, je ne pourrais l'écrire qu'en français, ou qu'en anglais »* ?

— Oui. Il y a des choses que je ne pourrais dire qu'en français. Par exemple ce qu'on appelle, d'une façon très vague, la vie intérieure, je ne sais pas si je pourrais en parler aussi librement en anglais qu'en français. Ce n'est pas une question de double sincérité, c'est une question d'optique. On adapte son langage à la personne à qui on s'adresse. Je ne parlerais pas à une dame anglaise comme je vous parle. Je serais moins communicatif, je serais moins indiscret *(il chuchote)*, indiscret.

— Vous traduisez vous-même vos œuvres en anglais ?

— Mes romans certainement pas. Le temps est trop court, j'ai quatre-vingt-cinq ans. J'aime mieux terminer le gros roman que je suis en train d'écrire que de faire la traduction d'une œuvre précédente.

— Est-ce que vous avez eu la tentation de traduire d'autres écrivains ? Vous avez traduit Péguy...

— C'était un des effets de la guerre dans ma vie personnelle. Une sorte d'obligation morale : je voulais absolument qu'on parle de la France. A New-York, en 1940, un éditeur allemand qui était un homme extrêmement respectable, Kurt Wolff, m'avait demandé un texte sur Charles Péguy, un poète très représentatif de la France et que j'aime énormément.

» L'homme était très attachant ; et le livre des frères Tharaud, *Notre cher Péguy*, est une merveille. On ne parle pas assez de Jérôme et Jean Tharaud, ce sont des écrivains de premier ordre. En réalité, on ne peut pas traduire. La vraie traduction, c'est la recherche des équivalences plutôt que le transport littéral d'une langue dans une autre. Traduire littéralement c'est désastreux. Une traduction fidèle est nécessairement une trahison.

— En plus de vos langues maternelles, vous êtes polyglotte...

— J'ai la folie des grammaires. J'apprends assez facilement les langues étrangères et j'aime beaucoup ce qu'on appelle les langues mortes. Bismarck disait que le don des langues était *« un don de garçon de café »* ! Je sais l'italien, l'allemand — j'aime beaucoup la poésie allemande, mais je suis incapable de comprendre les journaux —, le grec, le latin, l'hébreu... Ce qui m'avait frappé un jour c'était la différence qui existait entre les traductions de la Bible. J'ai eu la naïveté de croire que la bible hébraïque était un original. Or c'est un ouvrage reconstitué.

Une langue est aussi une patrie

— A partir du grec...

— Oui. Mais les découvertes faites en Terre Sainte de manuscrits anciens prouvent que les rabbins avaient une bonne mémoire et ne se sont pas trompés... Vers 1931, j'ai voulu savoir l'hébreu, j'ai demandé à un rabbin de me donner des leçons d'hébreu. Il m'a appris les éléments de langue hébraïque, et j'ai continué. Les langues me passionnent : quand je suis allé au Danemark, j'ai voulu apprendre le danois... Mais j'ai abandonné. J'aime aussi beaucoup l'espagnol.

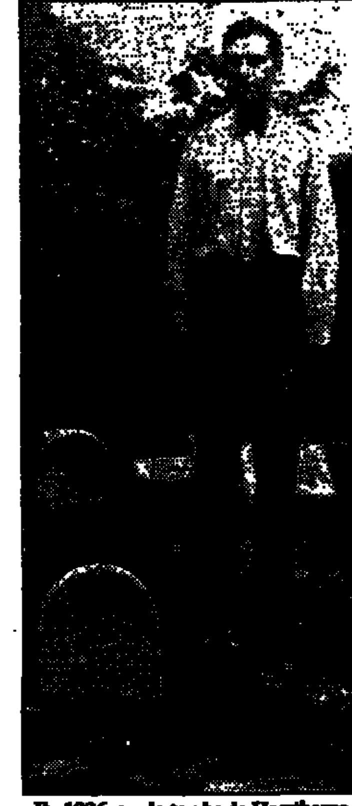
— Parfois vous avez hésité entre vos deux patries linguistiques ?

— Quand j'ai été élu à l'Académie, mon article de remerciement portait comme titre : *« Une langue est aussi une patrie. »* A deux moments, j'ai eu le choix : à l'Université en 1920 — mais je suis revenu en France en 1922 — et en 1944, j'avais déjà beaucoup publié en anglais et, alors, j'aurais pu rester en Amérique et devenir un écrivain américain. Mais j'avais la nostalgie de la France.

» Je suis né à Paris, j'ai grandi avec Paris autour de moi. Pourtant, j'ai hérité de l'ironie anglaise, elle apparaît tout le temps dans mes livres, les Français ne la voient pas toujours. Ce que les Anglais appellent « l'humour sec », *dry humour*, c'est-à-dire l'humour des pince-sans-rire. Dans un théâtre en Angleterre, la salle entière éclate de rire ; en France, la salle reste sérieuse parce que le Français est très sérieux, il a énormément d'esprit, mais c'est autre chose. L'humour, c'est de voir les côtés comiques dans certaines situations. Tandis que l'esprit, c'est le contraste surprenant, inattendu, entre certaines idées. Il y a un roman de Thomas Hardy qui s'appelle *les Petites Ironies de la vie*, c'est ce que je veux dire. Les « petites ironies de la vie », les Anglais en ont une conscience aiguë. Les Français, ou bien n'en ont pas conscience, ou bien ne veulent pas en tenir compte.

— Vous vous réclamez de Thomas Hardy, vous vous dites « anglais ». Mais vous, vous êtes un Sudiste...

— Mon père était de Virginie, ma mère était de Géorgie. La Géorgie fut la dernière colonie, elle est restée anglaise, même après la Révolution de 1776, et en particulier la ville de Savannah. Une bonne partie de la Géorgie était fidèle au roi George III ; il a fallu dix ou quinze ans pour que cela se régularise. C'était tellement vrai qu'il y avait des lois et des usages anglais qui subsistaient, en particulier la langue anglaise. Ma mère était restée foncièrement anglaise ; elle m'a élevé comme un Anglais, elle me disait : *« Souviens-toi, il faut toujours être fidèle à l'Angleterre... »* Ma sœur Anne, qui était romancière, était totalement anglaise — elle est morte en 1979 ; on lui reprochait en Amérique d'écrire en anglais. Maintenant, l'anglais est en train de disparaître en Amérique, nous avons une autre langue, l'américain, ce qui est notre droit, nous sommes Américains, je suis Américain.



En 1936, sur la tombe de Hawthorne.

— Dans *Villes*, votre « journal de voyage » paru récemment (2), vous parlez admirablement de Savannah et de la maison où votre mère a été élevée...

— Je suis resté plusieurs étés et plusieurs hivers à Savannah *(il allonge la seconde syllabe comme on fait là-bas)*. Je suis allé, pendant les vacances, tantôt dans la famille de ma mère, tantôt en Virginie dans la famille de mon père. C'était deux climats très différents. Quand j'étais jeune, le Sud était très pauvre et c'est pourquoi il était resté si beau ; il n'y avait pas d'industries...

— Et la défaite était très proche...

— Oui. C'est-à-dire qu'on n'en parlait jamais. Jamais, jamais. Parler de la guerre, c'était simplement se mettre au ban de la société. J'ai connu quelqu'un qui a refusé de m'adresser la parole parce que j'avais un jour parlé de la guerre. C'était un professeur qui m'aimait beaucoup... A l'université, j'intéressais beaucoup les étudiants, parce qu'ils me disaient : *« Tu nous parles comme nos grands-parents... »*

— Après *Autant en emporte le vent*, les langues se sont dégelées ?

— Pendant des années, je n'ai pas voulu lire *Autant en emporte le vent*. J'avais commencé un roman qui se passait en Amérique et, à ce moment-là, j'ai entendu dire qu'il y avait une femme très douée qui écrivait un roman sur la guerre de Sécession. Alors j'ai abandonné mon projet qu'on peut lire à l'état d'ébauche dans « La Pléiade ». *Autant en emporte le vent*, je ne l'ai lu que très récemment. Eh bien ! c'est très bien fait. Il y a une tournure d'esprit propre aux journalistes qui est l'art de raconter des faits. Seulement le roman me paraît curieusement conçu : le personnag[e] traître, celui qui va tout le [...] du Nord au Sud, me paraît i[...] sible. Ce n'aurait pas été [...] ble ; quelqu'un lui aurait ti[ré une] balle de revolver. Quand il [...] aux gens du Sud : *« Vous [...] être battus, vous êtes des [...] ciles parce que vous n'ave[z pas] d'usines »*, il avait tout à fa[it rai]son. Mais le dire tout hau[t...] tout le monde, ça n'aurait [...] admis. Quant à elle, Scarle[tt] représente mal une jeune f[...] du Sud, elle n'est pas du tou[t une] « lady ».

» Ce qui est magistral da[ns ce] livre, c'est la destruc[tion] d'Atlanta. Qui, du point de [vue] militaire, était complètemen[t inu]tile. Mais Sherman détesta[it le] Sud, il avait même dit : *« Je [...] hurler la Géorgie », « I will [...] Georgia howl »*. C'est mon g[...] père qui a livré Savannah à [Sher]man. Il lui a dit : *« Ne détr[uisez] pas la ville. Elle capitule. »*

» C'était un des homme[s les] plus riches du Sud, mais il [...] arrivé d'Angleterre avec deu[x dol]lars dans sa poche.

— Pour revenir à votre de[...] livre, paradoxalement, l'a[...] chez vous prend plus de plac[e que] le français, ce qui est contra[ire à] toutes les règles. Com[ment] l'expliquez-vous ?

— Le français est une la[ngue] pauvre, qui a été ruinée au [dix-]septième siècle ; elle a fait [une] mauvaise affaire. Elle était [d'une] richesse surabondante, [...] Rabelais et les poètes de [...] époque ; et sont arrivés ces [mes]sieurs qui ont mis de l'ordre : [Des]cartes, Boileau, Malherbe. [...] regrettable et, en même te[mps] c'est admirable de voir ce q[ue le] français peut faire avec une [lan]gue aussi peu abondante.

Une preuve d'amour

» Ce qui m'a frappé qua[nd je] suis arrivé en Amérique et qu[...] étudié la littérature anglaise, [...] la surabondance. En angla[is on] est presque gêné par le choi[x des] mots qui s'offrent à vous, pa[...] gnées, mais en français il [...] chercher. C'est ce qui fa[it la] beauté du français : le mot [...] Il n'y a qu'un mot. La g[rande] beauté de Baudelaire, c'est l[a sim]plicité extraordinaire et le [...] qu'il peut tirer d'un mot telle[ment] banal qui devient tout à cou[p...] tendu et qui est le seul possib[le.]

» Le bilinguisme, c'est u[n enri]chissement. Pouvoir lire la [...] anglaise et la poésie fra[nçaise] c'est inappréciable. Villon, [Bau]delaire et Rimbaud... A eux [...] ils mettent la France au p[remier] rang. C'est la lecture de [...] laire qui m'a donné le [...] d'écrire ; il y avait un Baud[elaire] dans la maison ; j'avais qu[...] ans et j'étais d'une naïveté [...] nante qui a duré trop long[temps] je ne comprenais pas tout [...] j'étais fasciné par la beaut[é de la] langue, l'économie des [...] j'étais émerveillé par Baude[laire.]

» Quant à la poésie a[nglaise] elle est innombrable. Il y a [...] que j'ai toujours aimé, ma[is...] tout, il y a Shakespeare. [...] mière fois que j'ai lu tout [...] tre de Shakespeare en [...] j'étais comme enivré pa[r la] langue ; elle provoque un[e sorte] d'ébriété.

» En ce qui concerne la [langue] française, je veux parle[r...] d'une sorte de complicité, [...] prends tellement bien ce [que le] Français veut dire, ce q[ui se passe] dans le cerveau d'un [...] comme Baudelaire ! C'est [...] tie de moi-même. J'ai c[...] français. Quelquefois on [...] *« Vous êtes étranger »* [...] Quel hommage plus grand [...] je pu faire à la France qu[e de lui] donner toute mon œuvre[...] une preuve d'amour, non ?

Propos recueil[lis par]
NICOLE ZA[...]

★ **LE LANGAGE E[T SON] DOUBLE — THE LAN[GUAGE] AND ITS SHADOW, de [Julien] Green. Introduction et notes [de Gio]vanni Lucera. Ed. de la Di[fférence,] 414 p., 138 F (entièreme[nt bilin]gue).**

(1) *Cf.* l'*Autobiograph[ie]* « Points » 1984. 2 tomes.

(2) *Villes*, Journal de voy[age] 1984. Ed. de la Différence, [...] 187-190.

culture

UN MAITRE DE LA LITTÉRATURE ITALIENNE

La mort d'Italo Calvino

…rivain italien Italo Calvino …ur du Vicomte pourfendu, …n perché et du Cavalier …t – considéré comme un …îtres de la littérature …oraine, est mort à l'hôpital de Sienne dans la nuit du mercredi 18 au jeudi 19 septembre.

Il était âgé de soixante-deux ans.

Frappé il y a deux semaines d'une hémorragie cérébrale alors qu'il se trouvait dans sa maison de Toscane de Castiglione della Pescaia, face à l'île d'Elbe, il avait subi, le vendredi 16 septembre, une opération de six heures et son état avait semblé s'améliorer, mais, depuis jeudi dernier, il avait sombré dans un coma profond.

Sa dernière œuvre,** la Veria Storia, **un opéra dont il avait écrit le livret avec Luciano Berio, doit être présentée à l'Opéra de Paris, à partir du lundi 30 septembre.

Les jeux et les masques …'un romancier métaphysique

… des figures les plus …s plus singulières de … italienne actuelle. …tique, journaliste à … également joué un …e dans le domaine de …a vie intellectuelle en … audience s'étendait …es frontières de la …ance notamment, où … longues années.

…core, il s'est imposé, …t après-guerre, avec …ids d'araignées*, des … de la Résistance à … pris une part active, …ur le ton habituel du …ors en vogue : c'est …ns rien dissimuler de …jeux et de la cruauté … introduit une dimen…isie et une liberté …t à fait inhabituelles. …x axes principaux de …rouvent ainsi posés : …utieuse à la réalité …le la société et une …répide qui ne recule … situations les plus … Ainsi s'édifient les …x ironiques des diffi…problèmes de l'Italie …nnées fastes du mira…, renaissait tant bien …astre de la guerre ; et …elles se transforment …mples où le ton polé…: d'angoisse (*la Spé…bilière, le Nuage de* …vers le même temps, … ancêtres (*le Vicomte …Baron perché, le Che…nt*) renouent avec la …contes philosophiques …ème siècle, où un …sible est le masque …a morale moins gra…araît à première vue. …au fantastique est ici … manifeste et Calvino, …rté qu'il avait sans …usque-là, s'abandonne …arration très brillant, …ronie ne dissimule …t l'angoisse ni l'émo…

…our cosmique

… années 50, Calvino a … PCI – après les évé…ongrie – et la crise … ce moment se traduit …'il se consacre alors …ivement à rassembler … anthologie de contes …ens tout en animant, … de Vittorini, la revue …st alors l'une des tri… vivantes du débat lit…lie. Il y publie lui…s essais mémorables, … sa propre poétique, … mi-chemin entre une …i lui apparaît comme …e la réalité historique …ivité excessive mais …ugements critiques.

…après quelques années …lence, Calvino publie … deux recueils où la …stique devient beau…ente. *Cosmicomics* et …s situent le plus sou… univers où le monde …aissons n'a pas encore …ration définitive : cel…leuses y dialoguent …me l'eussent fait nos …us que l'espace ni le …ent constituer des …. Dans cette science…ure insolite, l'allégorie …et, par le biais d'un …que, ce sont les pro…mme actuel que l'on …ne, cependant que le …mbinatoire rigoureuse … faire jour.

… les tentatives d'expli…ifiques de la nature, …inue donc de cette …r la question des rap…entre eux et avec un …mment cohérent mais … leur échappe.

…que, Calvino habitait … un très long séjour et …s réflexion sur la litté…t profondément mar… par Raymond Que… devait par la suite …lien) et par l'Oulipo, …arthes et Derrida et, …mmer, également par …ueil de ses articles (*la …ature*) publié en 1983 …rmet de suivre les … recherche théorique, …ropos de la cybernéti…criture dont, par ail…*au des destins croisés* … comme une mise en pratique. C'est une tentative très neuve d'application au récit d'une combinatoire stricte par l'intermédiaire d'un jeu de tarots dont les donnes fournissent les éléments d'une série d'histoires. Et le personnage du donneur de cartes est ici une métaphore de l'écrivain tel que le conçoit Calvino, proposant et interprétant des figures avec une subjectivité à laquelle il ne renonce nullement, quoi qu'on en ait dit.

Il ne faudrait pourtant pas croire que ce livre, de même que *les Villes invisibles* qui date du début des années 70 ne sont que de purs exercices intellectuels. Ce qui fait au contraire la force de Calvino, c'est précisément que, même sur des schémas aussi élaborés et aussi stricts que ceux qui sous-tendent ses deux derniers volumes, l'émotion, l'inquiétude, l'angoisse continuent de jouer à plein.

Si une nuit d'hiver un voyageur (1979), qui a connu un grand succès, part d'une expérience analogue à travers un habile montage de dix débuts de romans emboîtés les uns dans les autres met en cause à la fois le lecteur et l'activité même de la lecture. Quant à son dernier volume paru, *Palomar*, traduit au printemps dernier et qui a été accueilli de façon assez contradictoire par la critique italienne, il paraît ouvrir de nouvelles voies même s'il se présente sous la forme habituelle d'un petit recueil de récits assez brefs. Si le nom de personnage central évoque celui d'un télescope fameux, c'est peut-être afin d'attirer l'attention sur le motif même du regard, de la vision, peut-être de la contemplation et parfois du voyeurisme auxquels, tour à tour, renvoient les divers épisodes et leurs titres mêmes. Peut-être Calvino voulait-il par là suggérer qu'on n'a jamais fini, comme disait Blake, de *« voir l'univers entier dans un grain de sable »* sous réserve de dire cette vision, d'en faire une parole transmissible au-delà des perplexités dont M. Palomar est par ailleurs le théâtre. La fantaisie ici s'estompe et se voile et l'ironie n'est peut-être plus de saison quand il est question de remonter aux sources mêmes de la parole.

Fallait-il donc voir dans ce livre, comme on l'a écrit, un point d'aboutissement extrême au-delà duquel rien n'est plus possible à dire ? Il me semble bien tout à l'opposé que pour Calvino c'était au contraire l'affirmation et la revendication de ce point d'ancrage : l'écriture.

Ironique, subtil, merveilleusement intelligent, Calvino était tout le contraire d'un esprit froid et s'il a voulu se présenter sous les traits d'un jongleur, c'est sans doute parce que les jeux auxquels il nous convie étaient, non une diversion mais une élégante métaphore des questions que chacun de nous se pose.

MARIO FUSCO.



Dessin de VIOLETTE LE QUÉRÉ.

Né en 1923 dans l'île de Cuba, où son père faisait des études de botanique, Italo Calvino avait passé son enfance sur la côte ligure d'où sa famille était originaire. Il participe à la Résistance.

Tout de suite après la guerre, il publie son premier roman *le Sentier des nids d'araignées*, quitte San-Remo pour Turin où il devient l'un des collaborateurs les plus actifs de la maison d'édition Einaudi, milite au Parti communiste, qu'il quittera en 1957 à cause des événements de Budapest.

En 1959, il fonde, avec Elio Vittorini, la revue littéraire *Il Menabo*, qui jouera un rôle fondamental dans les milieux intellectuels des années 60. Vers 1965, il s'installe à Paris, où il restera quinze ans, et il s'intéresse particulièrement aux recherches de l'Oulipo.

Il venait, cette année, de changer d'éditeur, après plus de quarante ans d'amitié et de fidélité à Giulio Einaudi, et son œuvre avait commencé à être réédité chez Garzanti.

Un formaliste formidablement drôle

Aucun des traits de la modernité littéraire ne manque à l'œuvre d'Italo Calvino ; elle se rattache d'évidence au grand continent désigné par la phrase de Valéry selon laquelle la littérature n'est qu'une extension des pouvoirs du langage. Toute son œuvre, en effet, applique et dévoile les mécanismes qui la fondent, les architectures de la langue et du récit ; et c'est dans ce mouvement d'affirmation et d'autoréflexion qu'elle affiche le plus nettement son appartenance à un « formalisme » moderne.

Cependant, il est impossible de lire aucun des livres d'Italo Calvino sans être saisi par le formidable humour qui les anime : la machine à lire sur un cheval, le destin des pays qui publient tout et où on ne lit rien, opposé à celui des pays où on lirait tout mais où on ne publie rien ; l'angoisse de l'écrivain qui *« écrirait tellement mieux s'il n'était pas là »* ; le lait de la lune cueilli par les Terriens à la louche, etc. Cette présence constante du rire a évidemment la fonction d'une prime destinée à compenser les excès virtuoses d'une sophistication aride. L'humour est, autant que le formalisme, constitutif de l'œuvre. En quoi donc alors ?

Un curieux texte, publié dans le numéro 5 de *Lettre internationale*, nous aide à le comprendre. Là, Italo Calvino déclare (non sans humour) qu'il est tout à fait incapable de prendre parti dans le grand débat philosophique du vingtième siècle, qui se définit par l'opposition suivante : ou bien le langage est tout, ou bien le monde est indicible et le langage n'est rien. Devant ce défi, l'auteur recule et cède. Il n'obéira ni à l'un ni à l'autre, ou plutôt il obéira aux deux ; mais, comme on le verra : successivement et d'une manière tout à fait surprenante.

A la première des deux théories (le langage est tout), il acquiesce, en apparence du moins : il sera le romancier que l'on sait, héritier jusque dans le détail des formes que le dix-huitième siècle a inventées, où le récit ne cesse de se contempler dans le miroir du récit. Mais, en même temps, Italo Calvino ne cessera de se retourner contre le langage, avec les armes du langage. De là vient la réussite de *Si par une nuit d'hiver un voyageur*, qui n'est pas le roman du roman, ni non plus le roman de l'impossibilité du roman, mais, comble d'humour et de dérision, le roman de *l'impossibilité de ne pas faire de roman.*

A la seconde (qui estime que le monde est silence et le langage vain), il répond aussi à sa façon. Qu'est-ce que le moi ? Coincé entre langage et monde, prisonnier d'une situation inconfortable, douloureuse, il découvre soudain que le moi est ce dont le monde a besoin pour exister, pour prendre conscience de soi. Dès lors, comme il est facile de piéger le monde en feignant de lui obéir… Le moi, dit M. Palomar, *« n'est rien d'autre que la fenêtre par laquelle le monde regarde le monde. Pour se regarder soi-même, le monde a besoin des yeux et des lunettes de M. Palomar »*. Mais si M. Palomar était myope ou daltonien ?

Lisons ce qu'écrit Italo Calvino dans le texte déjà cité : *« Actuellement, j'écris un livre sur les cinq sens. Le problème, c'est que je n'ai pas le sens de l'odorat très développé ; mon ouïe n'est pas particulièrement subtile ni mon palais très fin ; mon sens du toucher plutôt primitif. »* Mais le monde est-il vraiment affecté par ce que les avatars du moi lui imposent ? Comment savoir s'il n'est que silence ? A cela, il n'est qu'une réponse, et c'est l'humour qui la fournit.

DANIÈLE SALLENAVE.

★ Cotraductrice, avec François Wahl, de *Si par une nuit d'hiver un voyageur.*

ŒUVRES PUBLIÉES EN FRANÇAIS

Le Vicomte pourfendu (trad. J. Bertrand), Albin Michel, 1955, et G. F.-Flammarion Poche-Biblio, N° 3004.

Le Baron perché (trad. J. Bertrand), Le Seuil, 1960, et Points-Roman, N° 10.

Le Chevalier inexistant (trad. M. Javion), Le Seuil, 1962, et Points-Roman, N° 131.

Aventures (trad. M. Javion), Le Seuil, 1964.

La Journée d'un scrutateur (trad. G. Genot), Le Seuil, 1966, et Folio-Gallimard, N° 413.

Cosmicomics (trad. J. Thibaudeau), Le Seuil, 1968.

Temps zéro (trad. J. Thibaudeau), Le Seuil, 1970.

Les Villes invisibles (trad. J. Thibaudeau), Le Seuil, 1974, et Points-Roman, N° 162.

Tarots (trad. J. Thibaudeau), F.-M. Ricci, 1974. Le Château des destins croisés (trad. J. Thibeaudau) Le Seuil, 1976, et Points-Roman, N° 183.

Le Sentier des nids d'araignées (trad. R. Stragliati), Julliard, 1978.

Marcovaldo (trad. R. Stragliati), Julliard, 1979, et U.G.E. 10/18, N° 1411.

Le corbeau vient le dernier (trad. R. Stragliati), Julliard, 1980 et U.G.E. 10/18, N° 1447.

Si par une nuit d'hiver un voyageur (trad. D. Sallenave et F. Wahl), Le Seuil, 1981, et Points-Roman, N° 81.

Le Roland furieux de l'Arioste, présenté et raconté par I. Calvino, G.F.-Flammarion, 1982.

La Machine littérature (trad. M. Orcel et F. Wahl), Le Seuil, 1984.

Palomar (trad. J.-P. Manganaro), Le Seuil, 1985.

Contes populaires italiens (trad. N. Frank), Denoël, 4 tomes.

Un subtil équilibre entre Voltaire et Leibniz

(Suite de la première page)

Ou encore du Calvino parisien qui suivait avec l'attention passionnée d'un étudiant les recherches structuralistes sur la grammaire du récit et qui, au terme de quelques années, s'affirma comme le pionnier d'une « autre » technique narrative s'interrogeant sur elle-même *(Si par une nuit d'hiver un voyageur)*. De ce Calvino qui, avec Perec et la bande d'amis de l'Oulipo, participait aux jeux sur le langage en sachant qu'un jeu peut aussi être une mission.

Dans ses rapports avec autrui, il avait toujours l'air d'éprouver un malaise et de souhaiter rentrer chez lui au plus vite. Mais, sous ce masque, il ne cessait pas d'être attentif. En sa qualité de conseiller des Editions Einaudi, il se montra un découvreur généreux de nouveaux talents et il sut travailler sur les textes des autres avec la même passion que sur les siens.

Je ne peux, ici, éviter les souvenirs personnels. En 1959, peu après que nous eûmes fait connaissance, il me dit qu'il venait de lire dans une revue de musique un article sur « L'œuvre ouverte ». Il me demanda d'écrire un livre sur ce thème qui l'intéressait. J'écrivis le livre, mais, pour des raisons de circonstance, il parut chez un autre éditeur. Sans les encouragements de Calvino, je n'aurais jamais commencé ce travail.

Je raconte cela pour montrer comment, sous son masque de détachement et d'absence, il savait être présent aux autres, les encourager, les aider à créer. Au-delà du grand romancier, nous devons aujourd'hui évoquer et pleurer l'animateur de la vie culturelle, figure irremplaçable de notre histoire dans ces dernières décennies.

Son imaginaire gravitait, dans un subtil équilibre, entre Voltaire et Leibniz. Dès que j'ai appris sa disparition, je me suis rappelé l'une de ses pages où il semblait nous parler du passage dans des univers différents. Il s'agit de *Temps zéro*, l'un de ses récits les plus philosophiques, réflexion sur Zénon d'Elée et sa flèche éternellement immobile :

« Ce que je me demande, c'est si, vu que de toute façon on doit revenir à ce point, ce ne serait pas pour moi l'occasion de m'arrêter, de m'arrêter dans l'espace et le temps. (…) A quoi cela sert-il, en effet, de continuer si tôt ou tard nous devons nous retrouver dans cette même situation ? Autant que je m'accorde un repos de quelques dizaines de milliards d'années et laisse le reste de l'univers continuer sa course spatiale et temporelle jusqu'au bout, que j'attende le voyage retour. (…) Ou bien que je laisse le temps de retourner en arrière pour son compte et qu'ensuite il se rapproche encore, tandis que moi je reste toujours à attendre et voir alors si c'est la bonne fois pour me décider à faire le nouveau pas, pour aller donner un coup d'œil à ce qui m'arrivera d'ici une seconde, ou s'il ne me convient pas plutôt de m'arrêter ici définitivement. »

UMBERTO ECO.

SPECTACLES

« DU CINÉMA PLEIN LA FÊTE »

Une seule bannière pour le septième art

Un ticket pour deux le 21 septembre. Avec un slogan très sentimental, « Je t'aime, je t'invite au cinéma », les films et les salles sont à l'honneur ce week-end.

Moribond, le cinéma ? Bon à ranger au magasin des accessoires, au musée des cinémathèques pour faire place nette à l'envahisseur audiovisuel à domicile ? Depuis des mois, des rumeurs alarmistes circulent sur la production et l'exploitation françaises, pourtant réputées les plus solides d'Europe. Depuis des mois, malgré les systèmes d'aide, les chiffres seraient à la baisse et la morosité à la hausse...

Pour faire mentir les pleureuses et faire la preuve de sa vitalité, le cinéma — ses adeptes disent « le spectacle en salle » — a choisi de mener, les 20, 21 et 22 septembre, une véritable « opération coup de poing ».

Le tout-ciné pour un week-end, dans toute la France et surtout à Paris. « Du cinéma plein la fête », comme le proposent les affiches, après la musique, après les rassemblements de « Touche pas à mon pote », les 14 juillet et les 15 août estivaux. Du ciné à satiété, pour tous les goûts, sur tous les tons, du plus grandiose — l'hommage au cinéaste japonais Akira Kurosawa — au plus banal — un accueil simplement plus cordial et moins onéreux dans les salles de quartier.

Notons que TF 1 ouvre son antenne le 20 au matin, et que la chaîne a consenti — fait rarissime en des temps non électoraux — à retarder son sacro-saint rendez-vous du film du dimanche soir.

Fait plus notable encore : cette fête du cinéma ne doit pas tout au goût du ministre de la culture, M. Jack Lang, pour les grandes manifestations. Le ministère est de la fête mais cette fois seulement pour moitié, le septième art, profession réputée très cloisonnée et aux intérêts divergents, ayant réussi le tour de force de se regrouper derrière la bannière unique de la « profession cinématographique ». De l'auteur confidentiel à la vedette du box-office, du petit distributeur au gros propriétaire de circuits de salles, c'est à qui prêtera sa voix, sa copie ou sa recette d'un soir à la promotion du cinéma.

Cette unanimité, au moins de façade, au moins le temps d'un week-end, a deux raisons profondes. Pour la première fois, les exploitants, composante la plus frileuse, la plus conservatrice en tout cas, de la profession, éprouvent ouvertement le besoin de réfléchir à leur image de marque.

Si les adversaires (l'audiovisuel à demeure, Canal Plus ou le satellite) paraissent tant séduire, c'est peut-être aussi parce que le spectacle en salle n'offre plus toutes les garanties de convivialité et que justement la notion même de spectacle s'y perd. Accueil glacial, salles minuscules ou au contraire supermarchés des multisalles... L'idée d'une lutte nécessaire contre la banalisation du cinéma en salle a sans doute fait du chemin ces dernières années parmi les exploitants, qui s'étaient longtemps contentés d'attribuer à la télévision la responsabilité des baisses de fréquentation.

Les gros bataillons des salles seront de la fête le 21 septembre pour l'opération « Je t'aime, je t'invite au cinéma ». Le premier test de promotion, le 14 juin, à l'occasion du « Jour le plus long du cinéma », a été un tel succès que les plus réticents des distributeurs et des exploitants ont convenu que le cinéma vécu en groupes, que le cinéma partagé entre parterre et balcon, conservait un public fervent, au loisir duquel il suffirait peut-être simplement de rendre un peu de sa noblesse perdue.

Un autre indice aurait suffi à convaincre les indécis : le jeu-concours « La ronde des baisers », lancé le 14 juin par la Fête du cinéma, a provoqué l'avalanche sur Antenne 2 et son animateur de quelque 550 000 réponses. De quoi rendre perplexe le plus pessimiste des directeurs de salle.

L'autre nerf de cette promotion protéiforme en faveur du cinéma est l'histoire d'une équipe à laquelle, après concours, le ministère de la culture a confié l'animation des festivités de ces prochains jours. Une équipe de jeunes professionnels aimant le risque et les paris un peu fous, soudée par l'amitié dans les arcanes du festival de Cannes et au hasard des rencontres de leur activité. Autour de Maurice Tinchant, publicitaire spécialisé dans le cinéma — sa meilleure référence : les cinq dernières palmes d'or à Cannes — une journaliste cinéphile, Luciène Mardore, une « conseillère en promotion » venue de la mode et du Palace, Sylvie Grumbach, et le responsable de la publicité culturelle du *Monde* , notre collaborateur Jean-François Couvreur.

Leurs armes ? Une conviction à toute épreuve, leurs connaissances croisées des milieux les plus variés et souvent les plus rivaux du cinéma ; les bonnes relations de l'un avec les réseaux de la distribution commerciale ; le goût de l'autre pour les cinéastes d'art et d'essai. L'envie de conjuguer Delon avec Rivette, l'intime et le spectaculaire ; celle de mettre en valeur ceux que Cannes ou la cérémonie des césars laisse souvent dans l'ombre ; les grands décorateurs de plateau, les directeurs de la photographie ou les scénaristes. « *Si l'on veut aider le cinéma*, explique Maurice Trinchant, *il faut supprimer les chapelles, irriguer, faire se rencontrer desjeunes qui croient se détester parce qu'ils sont souvent dans l'ignorance les uns des autres* ».

PHILIPPE BOGGIO.

Principales manifestations

RAN. — Projection en plein air du nouveau film d'Akira Kurosawa (2 h 40), piazza Beaubourg, le 20 septembre, à *21 h 30, sur invitations. Remise* à l'auteur d'un trophée du Festival de Cannes. Le même soir, *Ran* sort dans dix-huit salles parisiennes. Projection spéciale le 21 à 20 heures, suivie d'une rencontre avec Kurosawa, organisée par le ciné-club des *Cahiers du cinéma* (invitations : 9, passage de la Boule-Blanche, 75012 Paris).

Le Centre Georges-Pompidou rend hommage à Kurosawa avec une rétrospective de onze films (salle Garance, jusqu'au 23 septembre) et une exposition des dessins et costumes du film (galerie du Forum, du 18 septembre au 7 octobre).

NAPOLÉON. — Version intégrale du film d'Abel Gance (durée de la représentation : sept heures). Musique composée par Carmine Coppola, qui dirige l'Orchestre de la Garde républicaine. Au Zénith, les 20, 21 et 22 septembre, à 16 h 30 (211, avenue Jean-Jaurès, 75020 Paris, places : 100 F, 150 F, 175 F).

« JE T'AIME, JE T'INVITE AU CINÉMA ». — Deux places pour le prix d'un seul ticket, le 22 septembre, de 14 heures à minuit, dans toutes les salles de France participant à la fête.

VENTE AUX ENCHÈRES. — Cent trente et un objets et souvenirs de films sont exposés ce jeudi 19 septembre jusqu'à 18 heures et mis aux enchères le 20 septembre à 14 h 30 à l'hôtel Drouot, salle 10 (9, rue Drouot, 75009 Paris).

RÉGIONS. — Trente villes organisent des manifestations spéciales du 20 au 22 septembre. Citons Pierre Etaix à Berck-sur-Mer, neuf avant-premières à Cap d'Agde, cinéma en plein air à Epinay, Tarbes, Lyon, mobilisation des MJC en Franche-Comté, les films préférés de Truffaut à La Rochelle, une promotion du cinéma à Roubaix et à Rennes, nuits blanches à Courtenay, Amiens, Nancy.

TÉLÉVISION. — TF 1 : Leçon de cinéma par Frédéric Mitterrand, le 20, de 9 h 20 à 11 heures ; prolongation du journal, le 22, de 20 h 25 à 21 heures, avec Charlotte Rampling, Michel Serrault, André Dussolier ; film *la Sultane de l'amour,* le 26 à 23 h 40. A 2 : « Aujourd'hui la vie », le 20, à 14 heures. FR 3 : film *Une partie de campagne,* le 21 à 23 h 5.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

DIEU, SHAKESPEARE ET MOI : Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h 30.

VERY MIDSUMMER MADNESS : Jardin Shakespeare (254-34-04), 18 h 30.

NOS DÉSIRS FONT DÉSORDRE : Point virgule (278-67-03), 22 h 30.

JULES CÉSAR : Palais des Sports (828-40-90), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Misanthrope.

PETIT-ODÉON (325-70-32) : 18 h 30 : l'Assassinat d'une renoncule, d'A. Döblin.

BEAUBOURG (277-12-33), 19 h : Bienvenue en Uruguay, de G. Auer ; *Vidéodisques Opéra ;* 19 h : la Bohême de Puccini, Dir. L. Gardelli ; 18 h : Charles Dekeukelaire : Combat de boxe ; Impatience ; *Théâtre/Danse : Cie Werkcentrum Dans :* 18 h 30 et 20 h 30 : « *Nailed* » Cinéma, Cycle Akira Kurosawa 1943-1963 : salle Garance (pour renseignements sur programmation, téléphoner : 278-37-29).

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 21 h : le Dernier Voyage.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARÈNES DE MONTMARTRE (700-22-41), 21 h : les Aventures extraordinaires de Jacques Cartier.

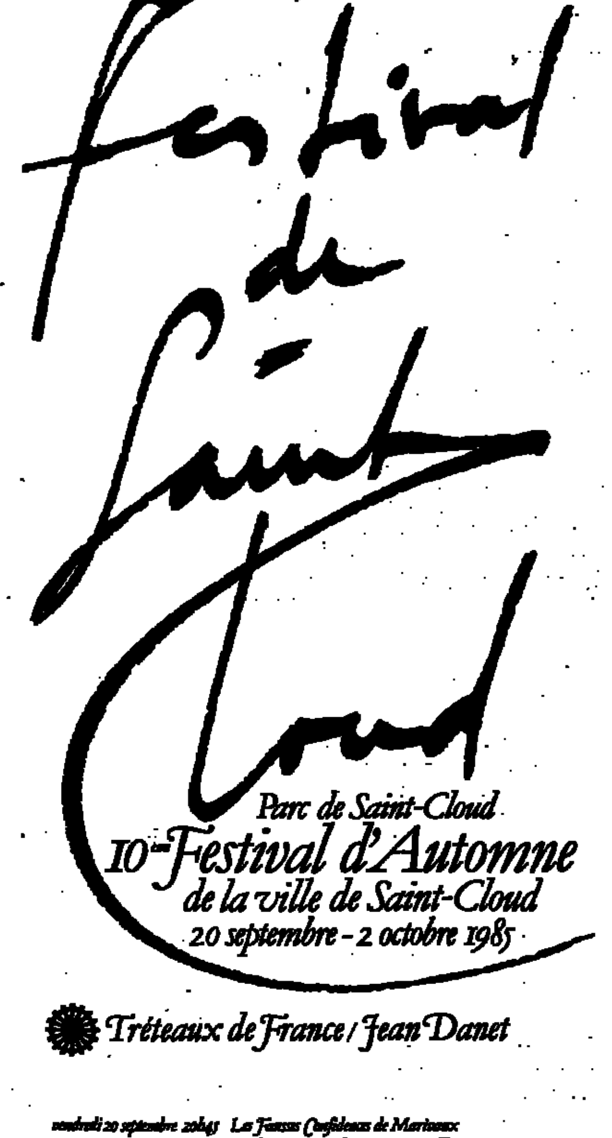
☞ ATELIER (606-49-24), 21 h : l'Arbre de mai.

☞ BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Automne.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☞ BOURVIL (373-47-84), 21 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30 : Y'en à marr... ez vous ?

☞ CARTOUCHERIE : Théâtre de la Tempête (328-36-36), 21 h : spectacle commercial ; Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge.



Tréteaux de France / Jean Danet

vendredi 20 septembre 20h45	Les Fausses Confidences de Marivaux par les Tréteaux de France Jean Danet
samedi 21 septembre 20h45	Yves Duteil
lundi 23 septembre 15h et 20h45	En attendant Molière, impromptu d'Alfred Simon, avec Pierre Doris...
mercredi 25 septembre 20h45	Alexis Weissenberg, récital
jeudi 26 septembre 20h45	Alex Métayer
vendredi 27 septembre 15h et 20h45	Les Fausses Confidences de Marivaux par les Tréteaux de France Jean Danet
samedi 28 septembre 20h45	Pierre Perret, gala Perce-Neige
dimanche 29 septembre 11h / 17h	Messe des artistes / Concert des Petits Chanteurs de Sainte-Croix de Neuilly
lundi 30 septembre 20h45	Soirée poétique Victor Hugo réalisée par Jean Chouquet
mercredi 2 octobre 20h45	Ballet théâtre Joseph Russillo
Exposition permanente	Raymond Moretti

Renseignements en mairie : 602 70 40 P.354-356

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 19 septembre

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Balise de toi.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

☞ DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Femmes.

☞ EDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Vingt-Huit Moments de la vie d'une femme.

☞ ESSAION (278-46-42), 19 h : Une saison en enfer, 21 h : Journal de Katherine Mansfield.

☞ FONTAINE (874-74-40), 21 h : Rififoin dans les labours.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

☞ GALERIE 55 (326-63-51), 19 h : Sexual Perversity in Chicago.

JARDIN SHAKESPEARE (254-34-04), 18 h 30 : Very Midsummer Madness.

☞ LIERRE-THEATRE (586-55-83), 20 h 30 : Abye-Djessima.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34) : I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : la Poudre d'intelligence ; II. 18 h : Diabolo's 1929-1939 ; 20 h : Chôme qui peut ; 21 h 45 : Dodo-Ji.

☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Rêver, peut-être.

MADELEINE (265-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

☞ MARIE STUART (508-17-80), 20 h 15 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon.

☞ MATHURINS (265-90-00), Grande Salle, 20 h 45 : le Baiser de la veuve ; Petite Salle, 21 h : les Mystères du confessionnal.

MICHEL (265-90-00), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90), Petite Salle, 21 h : Paso doble.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : le Testament du jour.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

☞ PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Jules César.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-87), 20 h 30 : Ma femme.

☞ PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double foyer.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE GRÉVIN (246-84-47), 20 h 45 : Sainte-Escroque.

☞ TH. 3 SUR 4 (327-09-16), 20 h 15 : Chant de moi-même.

☞ TINTAMARRE (887-33-82), 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Fragments ; 22 h 30 : Classées X.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

19 h, l'Esclave du gang, de V. Sherman ; 21 h, Colt 45, de E. L. Marin.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h 15, Cinéma japonais contemporain : Mes amours perdues d'avance, de S. Tahara ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Angela Davis, portrait d'une révolutionnaire, de Y. du Luart.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46).

AMAZONIA, LA JUNGLE BLANCHE (It., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).

L'AMOUR PROPRE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70), mer., jeu. ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (359-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 7-Parnassiens, 14e (335-21-21).

BRAZIL (Brit., v.o.) : 7-Parnassiens, 14e (320-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40). — V.f. : Rex, 8e (236-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40).

CARNÉ, L'HOMME A LA CA[...] (Sov.) : Ciné-Beaubourg, 3e ([...] h. sp.).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de [...] (337-57-47) ; Rialto, 19e (607-87-[...]

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19[...] 66-00).

CONTES CLANDESTINS (Fr.) : [...]blic, 11e (805-51-33)) ; Denfer[...] (321-41-01).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

DANCE WITH A STRANGER [...] v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-5[...] UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; [...] Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Ch[...] Elysées, 8e (562-20-40) ; 14 Juillet [...]grenelle, 15e (575-79-79) mer., [...] V.f. : UGC Boulevards, 9e (574-9[...] Nations, 12e (343-04-67).

DANGEREUSEMENT VOTRE [...] v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-4[...] Saint-Michel, 5e (326-79-[...] Paramount-Odéon, 6e (325-59[...] Marignan, 8e (359-92-82) ; Pu[...] Champs-Elysées, 8e (720-76-23) [...]mandie, 8e (563-16-16). — V.f. : [...] Rex, 2e (236-83-93) ; Param[...] Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC [...]parnasse, 6e (574-94-94) ; Saint-[...] Pasquier, 8e (387-35-43) ; Param[...] Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille [...] (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon [...] (343-01-59) ; Fauvette, 13e [...] 56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e [...] 18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e [...] 12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-8[...] Paramount-Orléans, 14e (540-4[...] Convention Saint-Charles, 15e [...] 33-00) ; UGC Convention, 15e [...] 93-40) ; Murat, 16e (651-99-[...] Paramount-Maillot, 17e (758-2[...] Images, 18e (522-47-94) ; Secréta[...] (241-77-99) ; Gaumont-Gambetta [...] (636-10-96).

LA DÉCHIRURE (A., v.f.) : [...] Night, 2e (296-62-56).

DUST (Fr.-Belg.) (*) : Forum C[...] Express, 1er (233-42-26) ; Quintet[...] (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41[...] Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnas[...] 14e (335-21-21).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : G[...] V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : Saint-André[...] Arts, 6e (326-48-18).

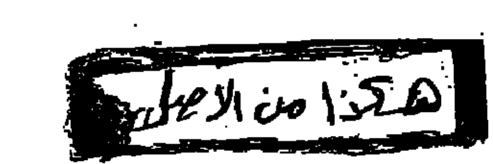
ESCALIER C (Fr.) : Saint-Ge[...] Huchette, 5e (633-63-20) ; Amba[...] 8e (359-19-08) ; Paramount Mo[...]nasse, 14e (335-30-40).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS [...] v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). [...] jeu. ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95[...]

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., [...] Cinoches Saint-Germain, 6e [...] 10-82) ; Marignan, 8e (359-92-82[...] V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Param[...] Montparnasse, 14e (335-30-40) ; [...]mont Convention, 15e (828-42-27).

LE GAFFEUR (Fr.) : Paramount C[...] (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e [...] 56-31).

GOULAG (A., v.o.) : Paramount Ci[...] (562-45-76). — V.f. : Gaîté-Boulev[...] 2e (233-67-06) ; Paramount Mo[...]nasse, 14e (335-30-40).



SPECTACLES

LA LÉGENDE DE TAR-... NEUR DES SINGES ... Espace Gaîté, 14e (327-... ; Opéra Night, 2e (296-

... ET LES NUITS DE ...E (A., v.o.) (**) UGC ...561-94-95).

...S SICILIENS (It., v.o.) : ...5e (337-57-47).

...v.o.) : Gaumont Halles, 1er ... Quintette, 5e (633-79-38) ; ... (359-92-82) ; Publicis ...es, 8e (720-76-23) ; Kino-... (306-50-50). – V.f. : ... (233-56-70) ; Français, 9e ... ; Fauvette, 13e (331-...parnasse Pathé, 14e (320-...s, 18e (522-47-94).

...'OMBRE (Fr.) : Publicis ...359-31-97).

...f.) : Impérial, 2e (742-... jeu. ; Arcades, 2e (233-

... v.f.) : Lumière, 9e (246-

... (It., v.o.) : Olympic ...6e (633-97-77).

...TE JARRETELLES (Fr.) ..., 14e (321-41-01) ; Répu-...51-33).

...AND (Fr.-suis.) : Ciné-... (271-52-36) ; 14-Juillet ... (326-58-00) ; 14-Juillet ...326-19-68) ; Pagode, 7e (705-12-15), mer., jeu. ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81), mer., jeu.

ORINOKO (Ven.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (326-84-65).

PALE RIDER (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) mer., jeu. ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) mer., jeu.

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) mer., jeu. ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

POLICE (Fr.) ; Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic Entrepot, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LE POUVOIR DU MAL (Fr.-it.) : PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42), mer., jeu.

LA PROMISE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37), mer., jeu.

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67), mer., jeu. ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) mer., jeu. ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) mer., jeu. – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37), à partir de ven.

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

RUNAWAY, L'ÉVADÉ DU FUTUR (A., v.o) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : Gaîté Rochechouart, 8e (878-81-77) ; Lumière, 9e (246-49-07).

SANG POUR SANG (A., v.f.) (*) : Bergère, 9e (770-77-58).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), mer., jeu.

STRANGER KISS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (561-95-94).

STRICTEMENT PERSONNEL (Fr.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

SUBWAY (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) mer., jeu. ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) (h. sp.) ; Rialto, 19e (607-87-61) (h. sp.).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VISAGES DE FEMMES (Ivoirien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Capri, 2e (508-11-69).

LES FILMS NOUVEAUX

...BAY, film américain de ...alle (v.o.) : Forum Orient-... 1er (233-42-26) ; Haute-... (633-79-38) ; Paramount ... 8e (562-75-90) ; Parnas-... (320-30-19) ; 14 Juillet ...elle, 15e (575-79-79). – ...mpérial, 2e (742-72-52) ; ...12e (343-04-67) ; Fauvette, ...1-56-86) ; Montparnasse ... (320-12-06).

... ; FER, film français de ...ergez : Gaumont Halles, 1er ...-70) ; Berlitz, 2e (742-... Richelieu, 2e (233-56-70) ; ...déon, 6e (225-10-30) ; ... Saint-Germain, 6e (222-... Colisée, 8e (359-29-46) ; ...iarritz, 8e (562-20-40) ; ...zare Pasquier, 8e (387-... UGC Boulevard, 9e (574-... UGC Gare de Lyon, 12e ...59) ; UGC Gobelins, 13e ...44) ; Miramar, 14e (320-... Mistral, 14e (539-52-43) ; ...t Convention, 15e (828-... 14 Juillet Beaugrenelle, 15e ...-79) ; Murat, 16e (651-... Paramount Maillot, 17e ...-24) ; Pathé Clichy, 18e ...01) ; Gaumont Gambetta, ...-10-96).

...E AU CHAPEAU DE ...ilm français de Maud Lin-...iné Beaubourg, 3e (271-... Saint-André des Arts, 6e ...18).

...CE (*), film américain de ...oper (v.o.) : Forum Orient-... 1er (233-42-26) ; UGC ..., 6e (574-94-94) ; Ermitage, ...16-16) ; Biarritz, 8e (562-... – V.f. : Rex, 2e (236-... UGC Montparnasse, 6e ...94) ; UGC Boulevards, 9e ...-40) ; UGC Gare de Lyon, ...3-01-59) ; UGC Gobelins, ...-23-44) ; UGC Convention, ...-93-40) ; Pathé Clichy, 18e ...01) ; Tourelles, 20e (364-

...U DE BEETHOVEN, film ...llemand de Paul Morrissey ... : Forum, 1er (297-53-74) ; ...nt Odéon, 6e (325-59-83) ; ...V, 8e (562-41-46). – V.f. : ...unt Marivaux, 2e (296-... Cluny Palace, 5e (354-... Monte-Carlo, 8e (225-... ; Paramount Opéra, 9e ...-31) ; Athéna, 12e (343-... Fauvette, 13e (331-56-86) ; ...unt Galaxie, 13e (580-... Gaumont-Sud, 14e (327-... Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

PERFECT, film américain de James Bridges (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

P.R.O.F.S., film français de Patrick Schulman : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TOUCHE ! film américain de Jeff Kanew (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN, film français de Coline Serreau : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 19 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Série : Les oiseaux se cachent pour mourir.
Feuilleton américain de D. Duke, d'après le roman de C. McCullough. Avec R. Chamberlain, R. Ward, J. Simons (2e épisode).
Les années ont passé. Meggie commence à penser amoureusement à Ralph, rêvant qu'il pourrait un jour laisser la soutane pour l'épouser...

21 h 55 Les jeudis de l'information, Infovision.
Magazine d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert, J. Decornoy, et B. Laine.
Campagne électorale en Nouvelle-Calédonie (un reportage d'A. Chabot et G. Bernard) ; le Cambodge vu de Phnom-Penh (reportage de C. Sauvenière et P. Decaux) ; l'Afrique du Sud : la tragédie quotidienne (reportage de D. Thovars et H. Dubois) ; l'argent des jeunes (reportage de G. Syr et G. David).

23 h 25 Journal.
23 h 40 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : Sarah.
Film français de M. Dugowson (1982), avec J. Dutronc, G. Lazure, H. Bennent, L. Massari, J.-C. Brialy, G. Yared, J.-C. Dauphin.
Un inspecteur d'assurances, venu enquêter au sujet d'un incendie sur le tournage d'un film en Espagne, s'éprend d'une femme mystérieuse, comédienne se confondant avec son personnage. Fascination d'un portrait-puzzle et des mythes qu'engendre le cinéma. Gabrielle Lazure superbement dirigée.

22 h 20 Magazine du football : Une, deux.
Les coupes européennes ; Avant le Mundial ; L'histoire du jeu, le nouveau magazine de sport d'Antenne 2.

23 h 20 Journal.
23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Histoire d'un jour : 3 décembre 1947, les communistes condamnés à l'opposition ?
Série de Ph. Alfonsi et M. Dugowson.
En 1947, la vie est neuf fois plus chère qu'en 1939. Les communistes ne sont plus au gouvernement depuis mai, ils réclament la tête du président du conseil, Paul Ramadier, qu'ils ont surnommé « Ramadier la famine ». Documents d'archives et débat avec Roger Colombani qui parle des grèves de Marseille et Jean Meunier de la séance houleuse dans l'hémicycle du 7 décembre 1947. Avec aussi Mme Françoise Giroud.

22 h 5 Journal.
22 h 30 Documentaire : Tibet-sur-Arroux.
De P. Bouhin. *Près de Toulon-sur-Arroux s'élève un monastère tibétain. C'est le premier temple bouddhiste implanté en Occident.*

23 h Série : Animaux.
Les rives de l'Orénoque, de Frédéric Rossif.
23 h 5 Prélude à la nuit.

FR 3-PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Feuilleton : La révolte des Haidouks ; 17 h 15, Ile de trans ; 17 h 30, Dessin animé : Edgar, le détective cambrioleur ; 18 h, Rendez-vous avec votre région ; 18 h 35, Quoi de neuf ; 18 h 55, Dessin animé : Hello Moineau ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 40, Feuilleton : Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, Fog, film de J. Carpenter ; 22 h 10, Evil Dead, film de S. Raimi ; 23 h 30, Les héros n'ont pas froid aux oreilles, film de C. Nemes ; 1 h 10, Hill street blues ; 1 h 55, Les fêtes de la mode

FRANCE-CULTURE

20 h 30, « Tac », le luthier de Crémone.
21 h 30, Vocalise : libre parcours voix.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

21 h, Les Provinciales (en direct de l'auditorium de Nantes) : « le Corsaire », ouverture, de Berlioz, « Concerto pour la main gauche » et « Concerto en sol pour piano et orchestre », de Ravel, « l'Apprenti sorcier », de P. Dukas, Interludes symphoniques de « la Magicienne de la mer », de P. Le Flem, par l'Orchestre philharmonique des Pays de Loire, dir. M. Soustrot, sol. A.R. El Bacha, piano.
23 h, Les soirées de France-Musique : Autour d'un concerto de Mozart ; à 0 h Allemagne années 80.

Vendredi 20 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

7 h 30 SICOB (RFE), les ordinateurs à l'école.
8 h 55 ANTIOPE.
9 h 5 La une chez vous.
9 h 20 Fête du cinéma.
11 h 30 Les jours heureux.
12 h 2 Tournez... manège.
13 h Journal.
13 h 50 Série : la Lumière des justes.
14 h 45 Temps libres. *Le sous-marin* (et à 16 h 25)
16 h Série : Au nom de la loi.
17 h 10 La maison de TF 1.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Salut les petits loups.
18 h 30 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 45 Feuilleton : Huit ça suffit.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 35 Le jeu de la vérité : Marlène Jobert.
Emission de Patrick Sabatier.
La rousse et piquante comédienne soumise aux questions indiscrètes des téléspectateurs.

22 h 10 Téléfilm : le Rébus.
De C. Watton et A. Boudet. Avec A. Walle, D. Sauvegrain, G. Petraud...
Une petite ville normande, un meurtre en plein jour que tout le monde a vu mais dont personne ne sait rien, un journaliste qui joue au juge d'instruction et un bouc émissaire un peu trop facile. Une enquête pesante dans laquelle le téléspectateur s'englue.

23 h 40 Journal.
23 h 55 Tapage nocturne.
Emission de G. Foucand.
Extraits de concerts, clips, interviews... avec Serge Gainsbourg, Sophie Marceau, Laurent Voulzy...

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télé-matin.
10 h 30 ANTIOPE.
11 h 20 Les rendez-vous d'Antenne 2.
11 h 30 Reprise : Terre des bêtes.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Histoires à suivre.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Série : la Reine des diamants.
15 h 50 C'est encore mieux l'après-midi.
17 h 30 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : La trappe.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : l'Ordre.
D'après le roman de M. Arland, réal. E. Périer. Avec I. Brook, J. Perrin, P. Malet, V. Mairesse.
Marcel Arland écrivit l'Ordre *entre 1925 et 1929 pour exprimer* « un état d'esprit et de cœur », *ses problèmes, révoltes et aspirations et aussi une profonde angoisse devant l'ordre social, l'ordre de la vie. Deux frères, Gilbert et Justin Villars, se retrouvent ensemble pour les vacances à Clermont auprès de leur jeune et ravissante cousine Renée. Tout les sépare, Gilbert est révolté, idéaliste, sombre : Justin, déjà engagé dans la politique. C'est l'affrontement, d'autant que tous deux tombent amoureux de Renée. Une adaptation classique, un peu conventionnelle mais efficace.*

21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : les protestants, tribulations d'une minorité. Sont invités : André Encrevé (les Protestants en France de 1800 à nos jours) ; *Michelle Magdelaine, coauteur avec Rudolf von Thadden* (le Refuge huguenot) ; *Janine Garrisson* (l'Edit de Nantes et sa révocation) ; *Elisabeth Labrousse* (la Révocation de l'Edit de Nantes) ; *Bernard Dompnier* (le Venin de l'hérésie).

22 h 45 Journal.
23 h Ciné-club : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz.
Film mexicain de L. Bunuel (1955), avec E. Alonso, Miroslava, R. Macedo, A. Welter, J. Linares Rivas, A. Palma (v.o. sous-titrée. N.).
A la suite d'une impression érotique de son enfance, un bourgeois mexicain associe la sexualité à la mort, et veut tuer chaque femme qui éveille le désir en lui. Une comédie d'humour noir sur les aliénations de la morale, de l'éducation, de la religion. Images surréalistes, érotisme allusif mais sulfureux.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h où l'on verra sur tout le réseau la Révolte des Haidouks ; *à 17 h 30* les Aventures de Thomas Gordon ; *à 17 h 50* la Panthère rose ; *à 18 h 55* Hello, moineau !

19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (INA).
20 h 35 Série : Brigade verte.
L'estampille de G. Nery. Réal. G. Grangier. Avec G. Segal, C. Minazzoli, J.-Y. Chatelais.
Une mauvaise grippe semble décimer les pensionnaires d'une maison de retraite, à Fécamp. Mais une lettre anonyme dénonce un trafic sur la qualité de la viande.

21 h 35 Vendredi : Une semaine à Moscou, Renaud en URSS.
Magazine d'A. Campana et I. Barrère.
Les Jeunesses communistes ont proposé au chanteur Renaud d'être la vedette de la délégation française au Festival mondial de la jeunesse, à Moscou, cet été. Reportage au Théâtre des variétés de la capitale soviétique.

22 h 30 Journal.
22 h 50 Espace francophone.
Magazine de D. Gallet.
Portrait de Félix Houphouët-Boigny, président de la République ivoirienne.

23 h 20 Série : Animaux.
Les frégates du Venezuela, de Frédéric Rossif.
23 h 25 Prélude à la nuit.
23 h 35 Toute l'écriture sur le bout des doigts (IBM).

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 10, Cabou Cadin ; 7 h 35, Top 50 ; 8 h 30, Dancin.days (et à 11 h 55) ; 9 h, l'Impitoyable, film de C. Chi-Hwa ; 10 h 30, Rue du cinéma : spécial film d'animation ; 12 h 35, Magazine ; 14 h, Tchao Pantin, film de C. Berri ; 15 h 45, les Implacables, film de R. Walsh ; 17 h 45, 4C + ; 18 h 25, Top 50 ; 19 h, Maxitête (et à 20 h et 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 19 h 50, Dessin animé ; 20 h 5, Football, Rennes-Brest (en direct de Rennes) ; 22 25, les Comancheros, film de M. Curtiz ; 0 h, Et la tendresse, bordel (No 2), film de P. Schulmann ; 1 h 35, Evil Dead, film de S. Raimi ; 3 h, le Fruit défendu, film de J.-L. Brunet ; 4 h 15, Séries rock ; 4 h 55, le Facteur sonne toujours deux fois, film de B. Rafelson.

FRANCE-CULTURE

8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : du surréalisme et du plaisir, à 10 h 50 : le costume en cinq pièces ; 9 h 5, Matinée du temps qui change : géopolitique ; 10 h 30, Musique : miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, L'école hors les murs ; 11 h 30, Feuilleton : Le Hussard sur le toit ; 12 h, Panorama : entretien avec Lucien Bodart ; 13 h 40, On commence... ; 14 h, Un livre, des voix : « Vladimir Roubaiev », de Serge Lentz ; 14 h 30, Sélection prix Italia ; 15 h 30, L'échappée belle : reportage à Barcelone ; 17 h 10, Le pays d'ici : à Avesnes ; 18 h, Subjectif : Agora ; 19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : l'amont et l'aval des réacteurs nucléaires ; 20 h, Musique, mode d'emploi : Igor Stravinski, souvenirs de Manuel Rosenthal.
20 h 30 Le grand débat : les sondages peuvent-ils tromper ? avec A. Duhamel (Europe 1 et A 2), J. Jaffre (directeur des études politiques à la SOFRES). P. Bourdieu, professeur au Collège de France et F. Bon, professeur à l'Institut d'études politiques de Grenoble.
21 h 30 Musique : Black and blue : le festival de Montréal.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 5, Le matin des musiciens : Stravinski contre Schœnberg, œuvres de Webern, Stravinski, Purcell, Schœnberg, Poulenc, Berg ; 12 h 10, Le temps du jazz : les ellingtoniens buissonniers, Johnny Hodges ; 12 h 30, Les provinciales : Radio Périgord, récital de piano, J. Skippen, œuvres de Mozart, Debussy, Brahms, Chopin ; 13 h 40, Sonates de Scarlatti par Scott Ross ; 14 h 2, Repères contemporains : les jeunes compositeurs du Conservatoire, œuvres de Fournier, Pesson ; à 14 h 30 le chant plaintif, œuvres de Schreker, Ravel ; 15 h, Histoire de la musique ; 16 h, Après-midi de France-Musique, Eusebius et Florestan ; à 17 heures, airs et œuvres de concert de Mozart ; 18 h 2, Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : « Dernière édition » ; 19 h 10, Les muses en dialogue.
20 h 5, Concert (en direct de la Herkulessaal de Munich). 34e Concours international de l'ARD, concert de musique de chambre avec les lauréats.
23 h Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles ; à 0 heure, musique traditionnelle, musique de la Vojvodine en Yougoslavie.

économie

LE PROJET DE LOI D

En attendant les ides de mars

Loin des remous du Pacifique, c'est en eaux calmes que MM. Bérégovoy et Emmanuelli ont pu tenir leur traditionnelle conférence de presse pour présenter le projet de loi de finances pour 1986. Le temps n'est plus où quelques fastueuses dépenses ou de rudes progressions des charges fiscales amenaient les journalistes, toujours très nombreux, à harceler le ministre de l'économie et des finances de questions pernicieuses destinées à démontrer que le savoir-faire n'était pas du côté que l'on croyait.

En ce mercredi 18 septembre, qui aurait reproché au gouvernement de se vouloir *« économe des deniers publics »* et de prétendre poursuivre deux objectifs *« étroitement liés »* : la désinflation et la modernisation de l'économie ? Deux objectifs qui, au demeurant, *« conditionnent le retour à une croissance durable »*. Qui n'aurait souscrit à l'affirmation de M. Bérégovoy, selon laquelle *« il n'y a pas d'autre choix pour faire reculer le chômage que de produire mieux et de produire plus »* ?

Conscient de présenter le dernier budget de la législature, le ministre de l'économie s'est présenté carré, comme un timonier qui n'a d'autre souci que de bien faire accoster le bateau. On dépensera demain moins qu'aujourd'hui, et, malgré tout, les impôts continueront de diminuer sans, cette fois, que des taxes facétieuses viennent donner l'impression que l'on reprend d'une main ce que l'on donne de l'autre.

Le ministre n'est plus obligé de parer au plus pressé, de défendre le franc, de colmater, comme il y a trois ans, les énormes brèches faites dans les échanges extérieurs de la France. L'inflation continue d'aller régressant. M. Bérégovoy a le loisir de gérer. Peut lui chaut qu'il ait à le faire selon une orthodoxie des plus classiques, pourvu qu'il ait le sentiment de gagner.

Et là encore, qui aurait envie de lui reprocher de donner sa préférence à la baisse des taux d'intérêt sur les libéralités de l'Etat ? De choisir le marché financier, chaque fois qu'il est possible, plutôt que les dotations budgétaires ? Les dotations en capital ? *« Elles sont parfois nécessaires, parfois elles ne le sont pas. L'Etat actionnaire n'est pas le seul apporteur possible de capitaux. »* C'est que, *« entre l'économie libérale sauvage et l'économie administrée, il y a place pour une troisième voie, où se pratique la solidarité »*.

Rien de tout cela ne pouvait donner lieu à de grandes disputes, pas plus que la présentation du budget que fit M. Emmanuelli. On avait sous les yeux un projet de loi sans aspérités que les spécialistes auront le loisir d'examiner et de critiquer point par point, mais que peu auront envie de rejeter tout d'une pièce. Le secrétaire d'Etat au budget a pu affirmer que les mesures annoncées permettraient de *« conforter les acquis de la législature »*. Nul ne doutait qu'elles étaient de nature à servir également une autre législature, que ce budget, certes rigoureux, pourrait faire l'affaire en la circonstance. Quitte à l'amender par un de ces savants « collectifs », dont n'importe quelle majorité a le secret. S'il n'y eut pas de vagues, c'est peut-être que chacun, à sa manière, pensait aux ides de mars.

FRANÇOIS SIMON.

Un budget qui calme le jeu

(Suite de la première page.)

Le second motif de surprise était la confirmation et même l'accentuation d'un phénomène nouveau : depuis 1984, les dépenses de l'Etat progressaient moins vite que la richesse nationale (1).

Il ne s'agit plus seulement maintenant d'épouser la désinflation, et d'une certaine façon, le ralentissement de la croissance. Le projet de budget pour 1986 prévoit des dépenses publiques définitives en hausse de 3,6 % pour une augmentation du produit national de 6,1 % en valeur (2). La rupture de 1984 est significative de la nouvelle idéologie en cours : la dépense publique dans l'économie diminue. Elle représentait 23,5 % du PIB en 1981. Elle ne sera plus que de 23,3 % cette année et d'environ 21,3 % l'année prochaine. D'une certaine façon, c'est aussi le poids de l'Etat qui diminue. Dans ce domaine, nous nous alignons sur les pays étrangers, et notamment sur la RFA, qui, depuis quatre ans, a réduit le poids relatif des dépenses de l'Etat et des Länder dans l'économie nationale (3).

● *Les dépenses publiques prévues pour 1986 diminuent en valeur réelle par rapport à leur niveau de 1985.*

L'augmentation de 3,6 % annoncée par le gouvernement correspond — compte tenu de la hausse des prix — à un léger recul de la dépense publique en valeur réelle. Encore ce recul est-il plus accentué si l'on déduit les intérêts de la dette publique, une catégorie de dépenses tout de même un peu particulière se montant à 94,2 milliards de francs. Dans cette optique, les charges de l'Etat baisseront l'année prochaine de 1,2 % en valeur réelle. Un recul sans précédent dans l'histoire budgétaire de l'après-guerre.

Mais l'austérité est très inégalement partagée par catégories de dépenses et par ministères. C'est dire que des choix très nets ont été faits, favorisant les uns, défavorisant les autres.

Par nature de dépenses, ce sont les crédits d'équipement qui paient le plus lourd tribut à la rigueur des temps : avec quelque 45 milliards de francs, ils sont en baisse de presque 30 % par rapport à leur niveau de 1981.

Les dépenses d'intervention (322,6 milliards de francs), qui sont pour l'essentiel des dépenses de transfert consacrées à l'économie (soutien des entreprises publiques par exemple) et au social (aides aux chômeurs et à l'emploi), stagnent presque totalement en valeur nominale (+ 0,4 %), ce qui correspond à une baisse de 3,5 % en valeur réelle.

Quant aux dépenses de fonctionnement (374 milliards de francs sans les armées), qui sont en grande partie destinées à rémunérer les fonctionnaires, elles progressent de 5,8 %, soit d'environ 2,5 % en valeur réelle. Cette progression rend mal compte de deux phénomènes importants : les effectifs de la fonction publique baissent pour la deuxième année consécutive (de 4 300, après 5 400 en 1985) ; les revalorisations de traitement des fonctionnaires sont strictement limitées à la hausse des prix de détail (3,4 %). C'est dire qu'aucune progression du pouvoir d'achat n'est prévue l'année prochaine.

Par ministère aussi, la note à payer est inégalement lourde. Celui de l'industrie voit ses crédits réduits de 16 %, soit d'environ 20 % en valeur réelle. Le ministère de l'urbanisme, du logement et des transports perd presque 2 % en valeur réelle, celui de l'agriculture 1 %. En revanche plusieurs ministères sont fort bien traités. L'éducation nationale, avec 184 milliards de francs (+ 3,6 % et + 1 700 emplois) ; le ministère de l'intérieur, avec 54 milliards (+ 21,7 %), qui bénéficie du plan Joxe de modernisation de la police, qui s'étendra sur quatre ans ; la culture, avec 9,4 milliards de francs (+ 12,2 % et + 300 emplois) ; la recherche (+ 8,5 % et + 1 400 emplois), la justice (+ 8,8 % et + 352 emplois). Quant aux armées leurs crédits augmentent globalement de 5,4 % en valeur (*le Monde* du 17 septembre).

Un souci nouveau : la productivité

L'abondance des chiffres fournis par le ministère de l'économie et des finances — leur précision apparente — n'empêche pas la réelle difficulté qu'on éprouve à analyser le projet gouvernemental. Trop souvent en effet, comme c'est le cas pour les crédits d'équipement par exemple, les comparaisons d'une année à l'autre sont rendues impossibles par des modifications, des transferts, des déplacements de dépenses.

Quelques jugements prudents peuvent tout de même être portés. Les premiers mettent en valeur les aspects positifs des économies réalisées par MM. Bérégovoy et Emmanuelli. La gauche aura réussi à faire admettre — bon gré, mal gré — l'idée que l'administration doit, comme le secteur privé, se soucier d'organisation, de rendement, bref de productivité. On supprime, par exemple, des emplois au ministère de l'économie et des finances en même temps qu'on informatise des tâches, notamment à la direction générale des impôts. *« Ce sera l'honneur des socialistes d'avoir montré qu'il est possible de gérer l'argent public comme on gère l'argent privé »*, nous confiait, il y a quelques semaines, un haut fonctionnaire très convaincu. Peut-être. Ce qui est en tout cas patent, c'est l'abandon d'une vieille idée de gauche qui voulait que les déficits ne soient pas mauvais en eux-mêmes dès l'instant qu'ils relevaient du secteur public et n'avaient pas la même signification d'échec que dans le secteur privé.

Les déficits restent importants malgré d'habiles transferts. Ils expliquent en partie le niveau élevé des taux d'intérêt et peut-être la faible croissance du produit intérieur brut.

De même la progression très modérée des rémunérations du secteur public — une réussite dont il faut rendre grâce à M. Jacques Delors — est un acquis important, même si les efforts demandés aux fonctionnaires français sont finalement beaucoup moins importants que ceux qu'avaient consentis les fonctionnaires allemands, qui ont vu, en 1984, leurs salaires complètement bloqués. Quoi qu'il en soit, c'est la discipline salariale jusqu'à présent acceptée dans l'ensemble du secteur public qui explique au moins en partie le freinage des dépenses.

Autre point essentiel : l'Etat a commencé de réduire les aides accordées à l'économie sous forme de bonifications d'intérêt, une énorme dépense de 50 milliards de francs par an puisqu'on sait qu'en France les deux tiers des crédits distribués sont subventionnés. Ce changement d'attitude est important, même s'il est actuellement facilité par la baisse des taux d'intérêt. Dès 1986, l'Etat économisera 5 milliards de francs à ce titre. Peut-être cette volonté sera-t-elle sans lendemain. Mais il est incontestable qu'elle existe actuellement comme en témoigne — autre preuve — la réforme actuellement entreprise du marché de l'argent.

Enfin, la réduction des crédits d'équipement comporte — malgré sa brutalité — des éléments positifs. Elle s'explique en partie par le transfert sur les collectivités locales d'un certain nombre de dépenses autrefois assurées par l'Etat. On peut espérer — sinon croire — que l'argent sera ainsi mieux géré. On doit aussi rappeler que les villes et les villages se sont remarquablement équipés depuis vingt ans et que si des critiques doivent être faites, c'est plutôt sur le trop construit et les doubles emplois (hôpitaux, salles de sport, piscine, routes...) que sur des insuffisances. Une baisse de l'effort financier dans ce domaine n'est donc pas choquante.

Gestion privée pour le public

Mais le freinage des dépenses budgétaires appelle aussi des jugements critiques, notamment sur la façon dont il est obtenu. La nouvelle doctrine du pouvoir est de viser, coûte que coûte, pour toutes les entreprises publiques l'équilibre financier. Des consignes sévères ont été données par le gouvernement, des responsables d'entreprises déplacés, des réorganisations opérées. Les résultats sont là : la sidérurgie et Renault mis à part, les entreprises industrielles publiques sont équilibrées ou à peu près. Elles verseront même 1,2 milliard de dividendes à l'Etat l'année prochaine. Est-il pour autant souhaitable que les pouvoirs publics ne dotent pas les entreprises qu'ils ont nationalisées en 1981-1982, précisément pour les faire échapper aux exigences de la rentabilité immédiate, ou plus exactement, pour leur permettre de viser loin et de préparer l'avenir ? La justification des nationalisations, c'était bien des augmentations de capital pour renforcer notre industrie et l'aider à se frotter à ses concurrentes étrangères.

Tout se passe maintenant comme si les entreprises publiques qui souffrent d'un manque évident de fonds propres et d'une trop faible rentabilité pouvaient se comporter comme des entreprises privées, c'est-à-dire notamment se procurer des capitaux par leurs propres moyens, des capitaux coûteux quand ils sont empruntés (titres participatifs) ou rares quand ils sont acquis (certificats d'investissement). Il y a là un problème fondamental que les députés socialistes et communistes ne manqueront pas de poser lors du débat budgétaire à l'Assemblée nationale en octobre et novembre.

A vrai dire la sécheresse des dotations en capital aux groupes nationalisés (8,8 milliards de francs contre 11,3 milliards de francs cette année, soit — 22 % si l'on ne prend pas en compte la SNIAS et la SNECMA) s'explique probablement autant par l'impérieuse nécessité de limiter le déficit budgétaire que par un changement de philosophie. Toujours est-il que l'Etat va revendre — sans droit de vote — à des compagnies d'assurance, ragaillardies par de récents bénéfices une petite part du capital de quelques entreprises nouvellement nationalisées. Ce qui rapportera quelques centaines de millions de francs à l'Etat. Il n'y a plus de petites économies...

Confronté à un manque évident de moyens financiers, était-il alors raisonnable de poursuivre imperturbablement les grands chantiers du président (opéra de la Bastille, Grand Louvre...) qui coûteront 3,5 milliards de francs l'an prochain ? C'est une autre question que l'on doit se poser.

● *Les mesures fiscales prévues dans le projet de budget sont conformes au souhait du président de la République de voir baisser le poids des prélèvements obligatoires.*

La baisse de l'impôt sur le revenu est une sorte de retour à la normale après les prélèvements exceptionnels de ces dernières années. Reste de cette période — outre l'adoucissement ou la suppression de l'impôt pour un million de petits contribuables — une tranche d'imposition à 65 %, la limitation du jeu du quotient familial au détriment des familles aisées, l'institution d'un impôt sur les grandes fortunes rapidement estompé dans son assiette mais finalement aggravé dans ses taux, avec l'institution, en 1985, d'une tranche à 2 % et d'une majoration de 8 %.

L'impôt sur les sociétés est réduit de 5 points et passe de 50 % à 45 % pour les bénéfices non distribués. Une restriction que l'on comprend, compte tenu du coût important d'une mesure plus générale. Mais une restriction que les chefs d'entreprise chercheront certainement à tourner, fût-ce au détriment de l'optimum économique. Que de complications en perspective...

Deux lièvres

Globalement, la pression fiscale d'Etat a baissé cette année et devrait poursuivre sur sa lancée l'année prochaine. L'orientation est bonne à condition qu'elle ne provoque pas une poussée de la consommation qui déséquilibrerait — par importations supplémentaires — une balance commerciale encore bien fragile. Le risque est réel avec le remboursement aux contribuables, dès le 15 janvier prochain, de 18 milliards de francs de l'emprunt obligatoire de juin 1983. Une bonne orientation si elle ne retarde pas le retour à un équilibre budgétaire qui reste aussi lointain qu'hypothétique. A courir deux lièvres à la fois...

● *Le déficit budgétaire (145 milliards de francs) est de nouveau fixé à 3 % du produit intérieur brut.*

Cet objectif sera-t-il mieux respecté qu'en 1984 (3,4 % du PIB) et qu'en 1985 (le déficit devrait avoisiner 3,3 %) ? On peut évidemment en douter compte tenu de l'importance de l'endettement public (1 100 milliards de francs) et de son coût (94 milliards de francs l'année prochaine).

Deux raisons d'espérer tout de même : la baisse des taux d'intérêt (7,5 % prévus pour le court terme, 9,5 % pour le long terme) et la baisse du dollar (un cours moyen de 8,50 F a été retenu). Il est inquiétant tout de même de constater que malgré l'ampleur du freinage budgétaire le déficit des comptes des administrations publiques (Etat, Sécurité sociale, collectivités locales...) ne se réduit pas, restant supérieur à 3 % du PIB en 1985 et probablement encore en 1986 comme le disent les comptes officiels.

Trois inconvénients à cette situ[ation] : des marges de manœuv[re] inexistantes pour le gouverneme[nt] qui ne peut plus décider aucu[ne] dépense supplémentaire sans tail[ler] ici ou là, méthode qui a tout [de] même ses limites, on l'a vu cet é[té] quand il a été impossible de fina[n]cer les mesures prises pour les ch[ô]meurs arrivant en fin de droit[s]. Deuxième inconvénient : une pr[es]sion sur le marché des capitaux [à] court et à long terme qui doit bi[en] avoir une certaine responsabil[ité] dans le maintien de taux d'intér[êt] réel, anormalement élevés puisq[ue] voisins de 5 %, des taux qui fr[ei]nent probablement la croissan[ce] économique et incitent sûreme[nt] bon nombre de chefs d'entreprise [à] préférer la spéculation financiè[re] aux investissements matériels co[û]teux. Troisième inconvénient enfi[n] le retard pris sur d'autres écon[o]mies concurrentes dans l'assainiss[e]ment des comptes publics. L[a] RFA, qui a remarquablemen[t] assaini son budget (4) s'apprête [à] réduire les impôts sur le revenu [en] 1986 et encore en 1988. L[a] France, elle, devra batailler fe[rme] quelques années encore pour ram[e]ner ses déficits au niveau de ce[ux] que connaît maintenant l'Allem[a]gne.

***

Le projet du budget 198[6] appelle globalement un jugeme[nt] plutôt positif. Au demeurant, l[es] milieux financiers internationa[ux] ont réagi très favorablement. [La] réduction de la pression fiscale pe[r]met de faire accepter — comme [à] l'étranger — une progression mod[é]rée des salaires publics et priv[és]. Le freinage des dépenses de l'E[tat] fait prendre conscience de [la] nécessité d'une meilleure utilisati[on] des fonds publics.

Reste à connaître l'ample[ur] exacte du déficit des administ[ra]tions publiques. Tant de transfe[rts] — justifiés ou non — ont été opé[rés] ces dernières années que nul [ne] peut plus actuellement en mesu[rer] avec précision les conséquenc[es]. Les derniers en date portent [sur] 12 milliards de francs — u[ne] coquette somme tout de même [—] remis à la charge de la Sécu[rité] sociale et de la Caisse de retra[ite] des collectivités locales.

Si le déficit des administrati[ons] publiques est sensiblement p[lus] important qu'il n'apparaît dans [les] comptes officiels, le gouvernem[ent] issu des élections de 1986 devr[a] qu'il soit de droite, de gauche [ou] de coalition — s'attaquer plus [ré]solument qu'il n'a été fait jusqu'i[ci à] l'assainissement des comp[tes] publics. C'est peut-être mainte[nant] l'une des conditions essenti[elles] d'un retour à une croissance é[cono]mique plus forte et à une rédu[ction] durable du chômage. C'est en [tout] cas la voie qu'ont suivie nos vo[isins] allemands. Avec, semble-t-il, [un] certain succès.

ALAIN VERNHOLES

(1) Les dépenses définitives [du] budget de 1983 avaient augment[é de] 11,2 % et le PIB en valeur de 10[...] En 1984, les dépenses publique[s ont] augmenté de 8,1 % et le PIB en v[aleur] de 8,7 %. En 1985 l'écart se cre[use :] les dépenses progressent de 5,9 % [selon] la loi de finances initiale et le P[IB en] valeur de 7,4 %.

(2) Le PIB augmenterait en[...] de 2 % en volume et de 4 % e[n ...] On notera que le pourcenta[ge de] 3,6 % concerne les dépenses d[éfini]tives. Si l'on tient compte des pr[êts de] l'Etat, les dépenses progressen[t de] 3,9 %.

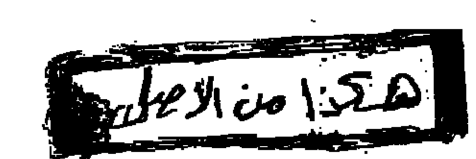
(3) Les dépenses publiqu[es de] l'Etat et des Laender revienne[nt de] 28,2 % du PIB en 1981 à 27,4[% en] 1985 (source CEE).

(4) La RFA a ramené de [...] 1,7 % du PIB son déficit bud[gétaire] d'Etat entre 1981 et 1985.

COMMENT VARIERONT LES DIVERS IMPOTS

(en millions de francs)

NATURE DES RECETTES	Résultats 1984	Evaluations révisées pour 1985	Projet de loi de finances 1986	Progression 1985/1984 %	Progression 1986/1985 %
I. — RECETTES FISCALES					
Impôt sur le revenu	198 954	207 300	210 550	+ 4,2	+ 1,6
Impôt sur les sociétés	81 830	89 000	99 930	+ 8,8	+ 12,3
Autres impôts directs	88 690	89 300	93 725	+ 6,9	+ 5,0
Enregistrement, timbre et Bourse	49 113	52 100	55 695	+ 6,1	+ 6,9
Produits des douanes	74 726	94 950	102 946	+ 27,1	+ 8,4
Taxe sur la valeur ajoutée	416 757	447 200	470 894	+ 7,3	+ 5,3
Autres impôts indirects	26 153	27 600	28 330	+ 5,5	+ 2,6
Total du chapitre I	936 223	1 007 450	1 062 070	+ 7,6	+ 5,4
II. — RECETTES NON FISCALES	....	60 830 + 6,0	60 164	63 746	— 1,1
III. — PRÉLÈVEMENTS au profit des collectivités locales et de la CEE	— 109 098	— 117 561	— 129 088	+ 7,8	+ 9,8
IV. — A déduire : Remboursements et dégrèvements (*) Montant évaluatif LFI	— 81 445	— 98 570 (*)	— 107 400	+ 21,0	+ 9,0
Total des recettes nettes (chap. I à IV)	806 510	851 483	889 328	+ 5,6	+ 4,4
Recettes fiscales nettes (chap. I, III et IV)	745 680	791 319	825 582	+ 6,1	+ 4,3



LE PROJET DE[…]

[…]NCES POUR 1986

[…]RECETTES : Allégement de la fiscalité

[…] flux sur les impositions des […]treprises figure dans le pro[…] 1986. Les ménages obtien[…]n uniforme de 3 %, ce qui […]ssion totale de la surtaxe de […]1984 et ramenée à 5 % en […]e, pour « assurer la solidarité », la majoration de 8 % de l'impôt sur les grandes fortunes est maintenue. La réduction de la taxe professionnelle est reconduite, et l'amortissement exceptionnel sur certains investissements, qui expirait fin 1985, est remplacé par une réduction forfaitaire du taux de l'impôt sur les sociétés (45 % contre 50 %) frappant les bénéfices non distribués, donc réinvestis.

Parmi les recettes de poche, notons la reconduction du prélèvement sur les bénéfices des sociétés pétrolières institué en 1985 et un accroissement de taxes sur les hydrocarbures importés (fuel lourd et gaz).

[…] en faveur des ménages

[…]EVENU

[…]rème. Le barème […] indexé sur la […]utes les tranches […]nt relevées de […] rapport à 1984. […]fois depuis 1981 […] de la hausse des […]ement : 7,6 % en […]3, 12,3 % en 1982

[…]DES COTISA-

[…]que de 3 % pour […]ntribuables dont […]ur à 34 090 F ; […] majoration rési[…]ur les 1 124 000 […] : l'imposition est […] F. Dans la loi de […] cette majoration […]les 8 % de 1984 à […]ment, qui repré[…]ls de francs de […]'appliquera dès le […]mptes provision[…]

[…]N DES AVAN[…]AUX

[…]e la réduction […] par la quotient […]alorisé dans la […]que la hausse des […]n impôt attribué […]demi-part (enfant […]a de 9 960 F à […]

[…]abattement sur le […] titre d'un enfant […] foyer passe de […]F.

[…] la déduction des […]enfants en bas âge […] 4 550 F.

[…]S CENTRES DE […] ASSOCIATIONS

[…] de 20 % sur les […]bles sera appliqué dans la limite de 192 000 francs au lieu de 182 000 francs.

MAINTIEN DE LA MAJORATION DE 8 % POUR L'IMPOT SUR LES GRANDES FORTUNES

Les tranches de l'impôt sur les grandes fortunes seront relevées uniformément de 3 % comme en 1984 contre 6 % en 1983 et 1982. La première tranche sera donc portée de 3 500 000 francs à 3 600 000 francs. La majoration de 8 % instituée en 1983 est maintenue comme en 1984. De même, l'élévation de 1,5 % à 2 % de la taxation sur les tranches supérieures à 20 millions de francs est reconduite.

ALLÈGEMENT DE LA TAXE D'HABITATION

Le projet de budget reprend l'allègement de la taxe d'habitation instituée au printemps 1985, à savoir une réduction de 25 % sur la fraction de la taxe dépassant 1 000 francs en faveur des contribuables non imposables de l'impôt sur le revenu. Cette mesure représente 500 millions de francs de perte de recette.

SIMPLIFICATION DU RECOUVREMENT DE L'IMPOT

Le seuil d'exigibilité des acomptes provisionnels d'impôt sur le revenu sera porté de 1 000 francs à 1 300 francs.

Le système de paiement mensuel, qui concerne le tiers des contribuables, sera assoupli : les contribuables pourront moduler le montant des mensualités en fonction de l'impôt à venir ; ils pourront faire suspendre les prélèvements dès qu'ils estimeront que leur montant a atteint celui de l'impôt dont ils sont redevables.

Mesures en faveur des entreprises

Le dispositif d'amortissement exceptionnel instauré par la loi de finances de 1983 arrivant à expiration fin 1985, il est proposé de le remplacer par une réduction de 50 % à 45 % du taux de l'impôt sur les sociétés affectant les bénéfices non distribués, donc réinvestis dans l'entreprise. Cet allègement ne sera plus limité aux investissements machines et n'exclura plus les investissements immatériels (formation, prospection commerciale, etc.), mais s'appliquera également aux dépenses de recherche et au désendettement, en fait à l'augmentation des fonds propres des sociétés. Il entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 1986 et s'imputera donc sur l'impôt payé en 1987.

REPORT EN ARRIÈRE DE PERTE.

Pour bénéficier du report en arrière des pertes (carry-back), les entreprises devaient en 1985 avoir investi plus qu'elles n'avaient amorti au cours des trois années précédant l'exercice déficitaire. En 1986, elles pourront l'obtenir : soit en tenant compte de l'effort d'investissement réalisé au cours du seul exercice déficitaire ; soit en tenant compte de l'effort d'investissement réalisé au cours des trois derniers exercices, y compris l'exercice déficitaire. Cela pour éviter que les entreprises qui ont fait un effort particulier d'investissement l'année où elles enregistrent un déficit ne soient pénalisées.

TAXE PROFESSIONNELLE

Les allégements décidés en 1985 continueront de s'appliquer en 1986, soit une réduction de 10 % des cotisations effectives et l'abaissement du plafond des cotisations en fonction de la valeur ajoutée des entreprises (5 % de cette valeur contre 6 %).

AMORTISSEMENT DES VOITURES PARTICULIÈRES

Le plafond d'amortissement des voitures particulières appartenant aux entreprises, qui était de 35 000 F depuis 1975, sera porté à 50 000 F. La modicité relative de ce plafond traduit la volonté du fisc de taxer, dans une certaine mesure, l'utilisation des voitures particulières d'entreprises.

EXONÉRATION POUR LES SOCIÉTÉS NOUVELLES

Les entreprises créées entre le 1er janvier 1983 et le 31 décembre 1986, déjà exonérées d'impôt sur les sociétés, seront également exonérées de l'imposition forfaitaire annuelle (perçue en cas d'absence de bénéfices déclarés).

RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Les limites d'application de ce régime sont portées à 2 500 000 F pour les entreprises dont l'activité principale est de vendre des marchandises ou de fournir un logement et à 750 000 F pour les autres entreprises (plafonds hors taxes).

PRODUITS PÉTROLIERS

Le prélèvement de 12 % sur les bénéfices imposables des sociétés pétrolières, institué par la loi de finances de 1985, sera reconduit en 1986.

TAXE SUR LE FUEL LOURD ET LE GAZ

La taxe sur le fuel lourd est augmentée de 119 francs par tonne et une taxe de 0,95 centime par kilowattheure pour les consommations de gaz industriel supérieures à 5 millions de kilowattheures est instituée. Ces mesures sont destinées à renforcer l'utilisation d'électricité nucléaire par les industriels.

Mesures diverses

[…]ES.

[…]les (à base de vin […] d'alcool, moins […] soumises à un […]favorable, compa[…]u vin, environ […] litre. Cela pour […]loppement d'une […]le, comme il s'est […]archés étrangers. L'objectif porte sur l'équivalent de 500 000 hectolitres de vin.

SIMPLIFICATIONS DES DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE.

Les seuils d'exonération sont relevés de manière, par exemple, à ne plus faire enregistrer certains baux lorsque le loyer annuel est inférieur à 1 500 F (au lieu de 1 000 F).

Les droits de timbre sur les cartes frontalières sont supprimés.

ASSOCIATIONS.

L'impôt dû par les associations sur certains revenus ne sera plus mis en recouvrement lorsqu'il ne dépassera pas 1 000 F.

Les réactions

[…]L'ASSEMBLÉE NATIONALE

[…]u « bombe à retardement » […]s lendemains d'élections ?

[…] députés commu[…] sont d'accord : le […]que leur ont pré[…] 18 septembre à la […]ances de l'Assem[…]M. Pierre Bérégo[…]annelli, facilitera […]pe gouvernemen[…]au pouvoir après […]ux du RPR et de […]ire, les comptes […]t pas du gâteau, […]*bombe à retarde*[…] successeurs. Une […]che qui ne va pas […]

[…]st identique, les […]du PC sont diver[…] premiers, selon […]rret, rapporteur […]ommission des […]d'un budget dont […]*démagogie électo*[…]». Il est « *loyal à* […]*haine législature,* […]*e situation claire* […]*t mécanisme à* […]ur les seconds, […]. Parfait Jans, […]ste des Hauts-[…]*effectivement un* […]*e la succession ;* […]*la droite sont en* […]*e pouvoir* ».

[…] finances, selon […]*pu être présentée* […] Preuves, parmi […]s « *privilégera le* […]*auts revenus* », […]voir d'achat vont […]uer, la privatisa[…]blic et le recul de […] sont préparés.

[…]nadée qu'il lui […]er ce budget, est […]t inquiète. […]andéry, député UDF du Maine-et-Loire, y trouve un nouvel argument à l'appui de ses thèses anticohabitationnistes : « *Ce budget est un piège. En fixant des objectifs très ambitieux de baisse de l'inflation et de hausse de la production nationale, il met la barre très haut pour le gouvernement de demain. Ainsi les socialistes pourront dire que leurs successeurs ont été incapables de réussir ce qu'eux auraient fait.* » Pour lui, la critique va de soi : ce budget « *n'est pas sincère* » ; il prévoit un taux de croissance « *irréaliste* » et il en découle une prévision de rentrées fiscales « *surévaluée* ». De même la réduction des dépenses est si « *draconienne* » qu'elle ne sera pas, dit-il, applicable.

M. Robert-André Vivien, porte-parole du RPR, ne dit pas autre chose quand il affirme : « *Ce budget n'est pas crédible. Les socialistes se sont toujours trompés dans leurs prévisions économiques. Pourquoi les croirions-nous aujourd'hui ?* » La conclusion est logique : « *La loi de finances rectificative que nous aurons à préparer* [après mars 1986] *sera extrêmement difficile à réaliser.* »

L'approbation des socialistes n'est pas tout à fait sans nuance. M. Pierret aurait souhaité que les aides à l'investissement productif aient « *une ampleur plus marquée* ». M. Jean-Paul Planchou, député PS de Paris et membre du CERES, s'il reconnaît que ce budget est « *rigoureux et cohérent* », veut y voir « *le moyen d'envisager un supplément de croissance pour la période qui vient* ».

Th. B.

Des syndicats et un CNPF critiques

● Le CNPF : « *un budget sans ambition* ». – Pour l'organisation patronale qui salue quand même la stabilisation de la taxe professionnelle « *les entreprises ont besoin d'une autre stratégie* ».

● M. Krasucki (CGT) : « *catastrophique* ». – Pour M. Krasucki, s'exprimant à Limoges, « *le budget 1986 est catastrophique* ». « *Particulièrement inégalitaire* », ce budget entraînera « *une réduction des activités industrielles et une détérioration des qualités du service public. Il s'inscrit dans une logique qui résulte de choix fondamentaux que la CGT n'a cessé de combattre et les aggrave dans tous les domaines* ».

● M. Héritier (CFDT) : « *sans tonus* ». – Pour M. Héritier, « *ce n'est pas le budget 1986 qui redonnera à l'économie française le tonus qui lui fait défaut (...). La situation économique française est marquée par le rétablissement d'un certain nombre d'équilibres, ce dont la CFDT se félicite. Elle tient à marquer son accord avec les priorités retenues, telles la recherche ou la formation. Mais le chômage demeure, et la faible progression en valeur des dépenses budgétaires pour 1986 aura comme effet de tirer l'activité et donc l'emploi vers le bas* ».

● M. Blondel (FO) : « *restrictif* ». – Pour M. Blondel, ce projet « *confirme la ligne d'austérité mise en place en juin 1982* » et « *installe l'économie française dans la récession* ». « *Ce budget de caractère restrictif ne permettra pas la recherche d'un taux de croissance suffisant pour bloquer la dégradation de l'emploi* ». FO s'inquiète notamment du transfert de 12 milliards du budget de l'Etat vers la Sécurité sociale, du prélèvement sur la caisse de retraite des collectivités locales, de la diminution de plus de 4 000 emplois de fonctionnaires et de la norme retenue pour l'inflation.

● CFTC : « *trompe-l'œil* ». – « *Trompe-l'œil parce que la plupart des « économies » sont en fait des transferts de charges, notamment sur les collectivités locales ou sur la Sécurité sociale (...). D'autre part ce projet annonce une croissance de 2 % mais il freine, voire même réduit les crédits destinés à des secteurs qui ont grand besoin de soutien tels que l'équipement industriel et le logement. Ce n'est certainement pas un tel budget qui peut favoriser le dynamisme et la confiance.* »

● CGC : « *timoré* ». – « *Un budget timoré, d'attente. Pas de modernisation. Doit-on comprendre que le gouvernement ne veut pas s'engager ? La loi de finances refuse de tenir compte du délabrement de l'économie et donne un curieux sentiment de baisse de pression. Tout diminue sauf les dettes. Aucune disposition n'arrive en soutien d'une économie déjà trop faible et trop éloignée de la croissance mondiale (...). La CGC attendait mieux.* »

● CAPEB : « *sacrifié* ». – La Confédération de l'artisan et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) « *constate avec regret que le projet de budget pour 1986 sacrifie délibérément le soutien au logement au moment précis où le secteur du BTP aurait le plus grand besoin d'une véritable relance* ».

LES RESSOURCES DE LA NATION

	1984 (résult.)	1985 (résult.)	1986 (prév.)
● RESSOURCES DE LA NATION (en volume et en pourcentage)			
1) Produit intérieur brut marchand	+ 1,5	+ 1,3	+ 2,1
2) Importations	+ 1,6	+ 2,7	+ 3,7
● EMPLOI DES RESSOURCES DE LA NATION			
1) Consommation des ménages	+ 0,5	+ 1,3	+ 1,6
2) Investissement des entreprises	– 2,9	+ 1,8	+ 4
3) Exportations	+ 6,3	+ 3	+ 3,4
● HAUSSE DES PRIX (en pourcentage)			
– En glissement (décembre à décembre)	+ 6,7	+ 4,5 à 5	+ 2,9
– En moyenne annuelle	+ 7,5	+ 5,6	+ 3,4
● POUVOIR D'ACHAT (en pourcentage)			
– Du salaire moyen par tête	+ 0,2	0	0
– Des prestations sociales	+ 2	+ 1,6	+ 2,1
– Du revenu disponible brut	– 0,7	+ 1,1	+ 1,3

PROJET DE BUDGET POUR 1986

(en milliards de francs)

	Loi de finances pour 1985	Projet de budget pour 1986	Montant de la différence	Différence en %
I. – Opérations définitives				
Dette publique	83,9	94,3	+ 10,4	+ 12,4
Dépenses civiles de fonctionnement et d'intervention	646,0	662,6	+ 16,6	+ 2,6
Dépenses civiles en capital	83,0	78,3	– 4,7	– 5,7
Budget militaire	182,0	195,3	+ 13,3	+ 7,3
Solde des comptes d'affectation spéciale	– 0,3	– 0,2	– 0,1	–
Total des opérations définitives	994,6	1 030,3	+ 35,7	+ 3,6
Recettes nettes	855,7	889,3	+ 33,6	+ 3,9
Solde des opérations définitives	– 138,9	– 141,0	– 2,1	–
II. – Opérations temporaires (solde négatif)	– 1,3	– 4,3	– 3,0	–
III. – Solde général (déficit)	– 140,2	– 145,3	– 5,1	–

LE BARÈME APPLICABLE EN 1986 SUR LES REVENUS DE 1985 POUR DEUX PARTS

Taux en %	Barème 1985	Barème 1986
0	N'excédant pas 29 640 F	N'excédant pas 31 300 F
5	de 29 640 F à 30 980 F	de 31 300 F à 32 720 F
10	de 30 980 F à 36 740 F	de 32 720 F à 38 800 F
15	de 36 740 F à 58 100 F	de 38 800 F à 61 360 F
20	de 58 100 F à 74 680 F	de 61 360 F à 78 880 F
25	de 74 680 F à 93 840 F	de 78 880 F à 99 100 F
30	de 93 840 F à 113 540 F	de 99 100 F à 119 900 F
35	de 113 540 F à 131 000 F	de 119 900 F à 138 340 F
40	de 131 000 F à 218 280 F	de 138 340 F à 230 500 F
45	de 218 280 F à 300 200 F	de 230 500 F à 317 020 F
50	de 300 200 F à 355 100 F	de 317 020 F à 374 980 F
55	de 355 100 F à 403 940 F	de 374 980 F à 426 560 F
60	de 403 940 F à 457 840 F	de 426 560 F à 483 480 F
65	au-delà de 457 840 F	au-delà de 483 480 F

DIMINUTION DES EMPLOIS PUBLICS

	(Emplois 1985)	(Emplois 1986)
Agriculture et industries agro-alimentaires, culture	– 186	– 171
Economie et finances	– 1915	– 956
Education nationale	+ 2289	+ 1700
Intérieur et décentralisation	– 405	– 271
Justice	+ 350	+ 352
Recherche et technologie	+ 600	+ 1400
Relations extérieures et coopération	– 1801	8 1413
Service du premier ministre	– 19	– 1
Solidarité nationale, santé, travail, emploi	– 393	– 417
Transports	– 162	– 177
Urbanisme et logement	– 1000	– 1034
Divers	– 812	– 345
Total pour le budget général	– 3454	– 1333
PTT	– 2000	– 3000
Total général	– 5454	– 4333

LE CONCOURS DE L'ÉTAT AUX ENTREPRISES NATIONALES

(En millions de francs)

	1985 (loi de finances initiale)	1986 Projet de loi de finances
● ÉNERGIE		
E.D.F.	–	–
G.D.F.	–	–
C.D.F.	7 180	7 420
● TRANSPORTS		
S.N.C.F.	21 211	19 985
R.A.T.P.	4 092	4 325
C.G.M.	476	298
Air France	301	102
Aeroport de Paris	–	–
S.N.C.M.	477	477
● INDUSTRIE		
SNIAS-SNECMA	700	–
Renault	3 000	
Nouveau secteur nationalisé et chimie d'Etat	10 560	11 015 (1)
● DIVERS	275	170
Total (hors charges de retraites)	48 272	43 792
● CHARGES DE RETRAITES		
S.N.C.F.	13 852	12 362
C.D.F.	9 764	7 212
SEITA	446	423
Total général	72 334	63 789

(1) A répartir par un comité interministériel ultérieur.

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1986

DÉPENSES : une totale stagnation

Les dépenses définitives de l'Etat atteignent 1030,3 milliards de francs dans le projet de budget pour 1986 contre 994,6 milliards dans la loi de finances initiale de 1985, ce qui représente une augmentation de 3,6 % en francs courants, correspondant à une baisse de 0,4 % en valeur réelle.

Si l'on prend en compte les opérations dites du *« dessous de la ligne »* — c'est-à-dire le solde des prêts de l'Etat et des remboursements sur des prêts antérieurs, — les dépenses atteignent 1034,6 milliards de francs contre 995,9 milliards dans la loi de finances initiale 1985, soit une progression de 3,9 % correspondant à une totale stagnation des charges publiques en valeur réelle.

Les intérêts de la dette publique progressent de 12,4 %, atteignant 94,3 milliards de francs sur la base de taux d'intérêt de 7,5 % en moyenne 1986 pour le court terme, de 9,5 % pour le moyen et long terme et sur la prévision d'un dollar moyen à 8,50 F en 1986.

Les dépenses de fonctionnement — hors militaire — se chiffrent à 374 milliards de francs (+ 5,8 % par rapport à la loi de finances initiale de 1985). Avec le militaire (82,6 milliards de francs de fonctionnement), elles atteignent 456,6 milliards. Les dépenses d'intervention progressent, elles, de 0,4 % et atteignent 322,6 milliards de francs. Les dépenses civiles en capital baissent de 5,7 [...] gnent 78,3 milliards de francs contre 83 [...] francs un an plus tôt (parmi elles, l[...] d'équipement civiles qui atteindront 56 [...] de francs régressent de 1,3 % en v[...] (+ 2,7 % en francs courants).

Enfin, les dépenses militaires hors [...] montent à 158,3 milliards de francs, en [...] de 5,4 % sur 1985.

• **AFFAIRES SOCIALES : 35,7 milliards de francs pour la santé-solidarité et 65,9 milliards pour l'emploi-formation**

Le budget des affaires sociales s'élève à 35,7 milliards de francs. Un crédit de 300 millions renforce les moyens de lutte contre la pauvreté ; 277 millions sont également inscrits pour lutter contre la toxicomanie.

Les dotations affectées au travail, à l'emploi, à la formation professionnelle atteindront en 1986 65,9 milliards de francs contre 62,8 milliards de francs en 1985 (+ 5 %). Elles se décomposent en 48,4 milliards de francs d'aides à l'emploi et 17,5 milliards de francs pour le financement des dispositifs de formation permanente.

En matière de formation, 7 milliards de francs sont prévus en faveur des jeunes.

• **AGRICULTURE : + 3 %**

Le projet de budget du ministère de l'agriculture s'élève à 33,44 milliards de francs (+ 3 %). Mais il ne représente que 29,4 % des dépenses publiques totales en faveur de l'agriculture et de la mise en œuvre du projet de loi forêt.

• **COMMERCE, ARTISANAT, TOURISME : 910 millions de francs**

Les crédits du ministère s'élèveront à 910 millions de francs. Le secteur du commerce et de l'artisanat bénéficie d'une forte augmentation (+ 9,8 %) de ses dotations budgétaires.

Pour soutenir le tourisme, les crédits de promotion, relevés de 40 % en 1984 et de 26 % en 1985, bénéficieront d'une mesure nouvelle de 9,5 millions en 1986.

• **AUDIOVISUEL : baisse de la TVA sur la redevance et création d'un prélèvement de 4,5 % sur les recettes publicitaires**

Les tarifs de la redevance progresseront comme les prix (+ 2,9 %). Le taux de la TVA assise sur la redevance passe de 18,6 % à 7 %, représentant une économie de 700 millions pour les sociétés d'audiovisuel.

La loi de finances pour 1986 institue un prélèvement de 4,5 % sur les recettes de publicité. Les ressources dégagées seront affectées à la création audiovisuelle.

• **CULTURE : presque 10 milliards de francs**

De moins de 3 milliards de francs en 1981 (0,47 % du budget de l'Etat), le budget de la culture atteindra 9,6 milliards de francs en 1986, soit 0,96 % du budget général.

L'ensemble des crédits affectés aux grands projets d'architecture et d'urbanisme (opéra de la Bastille, Grand Louvre...) s'élèvera à 3,5 milliards de francs en autorisations de programme et à 2,8 milliards de francs en crédits de paiement.

• **DÉFENSE : 158,3 milliards de francs**

L'enveloppe militaire progresse de 5,4 % pour atteindre 158,35 milliards de francs. A l'intérieur de cette enveloppe, les crédits de fonctionnement augmentent de 5,2 % (82,6 milliards de francs) et les crédits d'équipement et de recherche de 5,6 % (75,75 milliards de francs).

Les dotations de fonctionnement permettront, notamment, de revaloriser la condition des appelés et de *renforcer* l'entraînement.

Les crédits d'équipement nucléaire — un tiers des dépenses d'équipement — progresseront de 7,8 %. Les crédits d'équipement des forces conventionnelles augmentent de 4,5 %.

• **DOM-TOM : 50 millions supplémentaires pour la Nouvelle-Calédonie**

Le projet de budget des DOM-TOM s'élève à 1,4 milliard de francs. Une mesure nouvelle de 50 millions est prévue en faveur du développement économique et social en Nouvelle-Calédonie.

• **ÉCONOMIE, FINANCES, BUDGET : informatisation**

Le projet de budget s'élève à 32,9 milliards de francs (+ 6,45 % par rapport à 1985).

La principale mesure nouvelle est affectée au renforcement de l'informatisation des grandes administrations financières (+ 220 millions de francs).

• **ÉDUCATION NATIONALE : 3 300 emplois créés**

Le budget de l'éducation nationale atteint 185,8 milliards. A structure constante et notamment avant transferts liés à la décentralisation, sa progression est de 6,6 %. Seront créés dans l'enseignement secondaire et supérieur trois mille trois cents emplois d'enseignants.

Les crédits consacrés aux filières d'enseignement technique et technologique progressent de 2,8 % en volume.

L'effort consenti en 1985, pour le plan Informatique pour tous, est prolongé par des mesures nouvelles de formation des enseignants (95 millions), de réalisation de logiciels (40 millions) et de maintenance des matériels (52 millions).

La revalorisation de la situation des instituteurs, entreprise depuis 1981, entraînera en 1986 un coût supplémentaire de 640 millions.

• **ENVIRONNEMENT : 867,5 millions de francs.**

Le budget du ministère de l'environnement progresse de 7,1 % et *atteint* 867,5 millions de francs. Le produit de la taxe sur la pollution atmosphérique, qui entrera en vigueur au 1er janvier 1986, accroîtra sensiblement les moyens de l'Agence pour la qualité de l'air.

• **INTÉRIEUR ET DÉCENTRALISATION : 53,9 milliards.**

Avec un total de 53,9 milliards de francs, le budget du ministère de l'intérieur et de la décentralisation augmente de 22 % par rapport à 1985.

1986 sera la première année d'exécution de la loi de programmation relative à la modernisation de la police national. Les moyens de fonctionnement de ce secteur seront augmentés de 1 milliard par rapport à 1985.

Par ailleurs, les concours aux collectivités locales s'élèveront à 140 milliards de francs, soit une *augmentation* de 5,4 %.

• **JEUNESSE ET SPORTS : 2,2 milliards de francs.**

Les crédits pour la jeunesse et les sports inscrits au budget général (2,18 milliards de francs) et sur recettes affectées progresseront globalement de 6 %, grâce notamment aux ressources que procurera la relance du Loto sportif.

• **JUSTICE : 12,1 milliards de francs**

Le budget de la justice s'élève à 12,1 milliards de francs en 1986, soit une progression de 8,7 %. Les autorisations de programme augmentent de 50,3 % et 352 créations nettes d'emplois sont prévues.

L'administration pénitentiaire en sera la principale bénéficiaire : les crédits augmenteront de 9,9 % en crédits de paiement et de 83,2 % en autorisations de programme, tandis que 393 emplois seront créés. Par ailleurs, les crédits destinés à l'aide aux victimes seront accrus de 20 % et le plafond de l'aide judiciaire sera relevé de 5 %.

• **MER : 5,4 milliards [...]**

Le budget de la m[...] 5,4 miliards de fra[...] l'accent sur les aides [...] (modernisation des fi[...] trielles et artisanales).

• **RECHERCHE ET [...] LOGIE : 26,2 millia[...]**

Les crédits du min[...] recherche et de la tech[...] vent à 26,2 milliards d[...] sein de l'enveloppe gl[...] crée à la recherche, [...] ordinaires augmentent [...] finançant notamment l[...] 1 238 emplois, dont 65[...] chercheurs et ingénieu[...] che et une revalorisati[...] des allocations de reche[...]

• **REDÉPLOIEMEN[...] TRIEL ET CO[...] EXTÉRIEUR : 23,4[...]**

Les crédits du re[...] industriel s'élèvent [...] 23,4 milliards de fran[...] par rapport à 1985).

Les dotations en [...] entreprises nationa[...] réduites d'un quart [...] 8,9 milliards.

• **RELATIONS EXT[...] ET COOPÉRATIO[...] liards de francs.**

Le budget des rel[...] rieures s'élève à 16,1 [...] francs, en progression [...] rapport à 1985. L'aug[...] quera une progressio[...] loppe globale de l'aide [...] développement (+ 7 %[...] dans le PIB atteindra 0[...] 0,52 % en 1984. La [...] aux pays les moins av[...] 0,15 %, conformément [...] gouvernemental.

• **URBANISME, L[...] TRANSPORTS : 4[...] de francs.**

Les crédits de l'urba[...] logement s'élèvent à 5[...] de francs contre 44[...] (+ 2,2 %, soit — 1,8[...] réelle). Ils sont ess[...] consacrés au financem[...] à la personne (14,4 [...] francs) et au paiement [...] incombant à l'Etat en l[...] programmes de constru[...] été entrepris avec [...] (15,3 milliards de franc[...]

Le budget des transp[...] 52,1 milliards de fr[...] 32,4 milliards de concou[...] à la SNCF, arrêtés co[...] au contrat de plan [...] l'entreprise, et 4,4 m[...] francs destinés à [...] (+ 8,3 %).

Un tollé dans l'industrie pét[...]

Le projet de budget pour 1986 a provoqué un tollé dans les milieux pétroliers. Il prévoit en effet un alourdissement considérable de la taxe sur le fuel lourd, qui passera de 165 F à 284 F par tonne (+ 72 %), ce qui rapportera environ 1 milliard de francs à l'Etat. Une nouvelle taxe a également été instituée sur les ventes de gaz à l'industrie, ce qui majorera le prix du gaz de 0,95 centime par kilowattheure (sur un prix de 14 centimes/kWh) pour les gros clients (consommant plus de 5 millions de kilowattheures) et rapportera une somme équivalente, soit environ 1 milliard de francs. Ce n'est toutefois pour les pétroliers qu'une maigre consolation. Leurs principaux concurrents dans l'industrie sont en effet l'électricité et le charbon, qui eux ne supportent aucune taxe. Et les compagnies espéraient bien reconquérir une part de leur marché, réduit des deux tiers depuis dix ans, grâce à la baisse récente des cours mondiaux du brut et de l'effritement du dollar, qui ont permis de diminuer le prix du fuel lourd de 30 % depuis le début de l'année.

L'industrie pétrolière est de surcroît le seul secteur à subir un alourdissement massif de sa fiscalité. Outre la majoration de la taxe sur le fuel lourd, le projet de budget prévoit aussi la reconduction du « prélèvement exceptionnel » sur les bénéfices des compagnies produisant du brut sur le territoire national, dont le produit devrait atteindre de 800 millions de francs à 1 milliard de francs. Enfin, l'indexation prévue de la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers) devrait majorer celle-ci de 5,5 % environ, soit plus de 4 milliards de francs de recette supplémentaire pour le Trésor. Au total, l'ensemble des mesures prévues au budget l'an prochain dans ce secteur devraient représenter une ponction nouvelle de plus de 6 milliards de francs.

Ces décisions sont conformes à la politique énergétique, qui vise à favoriser les énergies nationales (électricité nucléaire et charbon) par rapport aux hydrocarbures (pétrole et gaz) import[...] du 10 août). Les hau[...] prévues vont égalem[...] sens, puisque M. [...] annoncé qu'elles attein[...] pour le gaz domestiqu[...] 2 % pour l'électricité.

Toutefois, deux [...] s'imposent. Les nouve[...] le fuel et sur le gaz, [...] les ménages — et pou[...] prix, qui ne prend pas [...] deux tarifs, — pénali[...] trie, notamment vis[...] concurrents européens[...] les principaux consom[...] des industries de m[...] situées dans des régi[...] (Nord, Picardie), pe[...] constituées majorit[...] PMI. L'agro-alimenta[...] carton, le textile, le ca[...] eux seuls représentent [...] ventes de fuel lourd [...] laquelle, globalement, [...] du fuel lourd vendu en [...]

Pour le gaz, les mi[...] gros clients industriel[...] 40 % des ventes tot[...] situés, pour l'essentiel, [...] teurs chimique (azote[...] de la céramique, du ci[...] les taxes sur le fuel lo[...] actuellement quatre fo[...] en France qu'en Al[...] Angleterre ou en Ita[...] gaz, ses prix avaient d[...] de 9 % depuis le début [...]

Seconde remarque [...] risquent d'avoir peu [...] diat sur le niveau des [...] d'hydrocarbures. Le f[...] en effet, un produit rés[...] nage : quand on raffine [...] pétrole brut, on obtie[...] ment une certaine qu[...] duits légers (carburan[...] duits lourds (fuel). O[...] carburants ne subissen[...] tion supplémentai[...] (+ 5 %). Pour le gaz, [...] nement est défini par [...] très long terme, d'une [...] tive, et Gaz de Franc[...] jouer toutes les clauses [...] de réduire ses achats a[...]

SOCIAL

REPÈRES

Dollar : mieux tenu à 8,89 F

Le dollar s'est légèrement raffermi, jeudi 19 septembre, sur les marchés des changes, dépassant 2,91 DM à Francfort et passant, à Paris, de 8,85 F à 8,89 F environ. Après la déception éprouvée par les milieux financiers internationaux à l'annonce des chiffres de la croissance américaine en août, moins « bons » que prévu, un sentiment plus optimiste semble se faire jour, notamment à la faveur d'une sensible augmentation des mises en chantier de logements en août (+ 6,2 %). L'élément déterminant, pour le dollar, sera l'annonce du chiffre de croissance du PNB américain pour le troisième trimestre : vendredi 20 septembre à 14 h 30, heure européenne, les estimations vont de 2,5 % à 4 %. Le projet de budget français a été fort bien accueilli à l'étranger, et les rentrées de devises ont été très fortes jeudi 19 septembre, obligeant la Banque de France à intervenir pour empêcher le deutschemark de tomber en dessous de 3,0480 F. Fait plus remarquable, la durée de placement des capitaux étrangers s'est allongée, passant d'un mois à deux ou trois mois.

Commerce Est-Ouest : l'Espagne adhère au COCOM

L'Espagne a décidé d'adhérer au Comité de coordination et de contrôle du commerce Est-Ouest. Le COCOM est un organisme auquel appartiennent tous les pays membres de l'OTAN (sauf l'Islande) plus le Japon. Sa mission consiste à veiller à ce que les technologies occidentales de pointe ne filtrent pas vers les pays du pacte de Varsovie ou vers la Chine. L'adhésion de l'Espagne à cet organisme – au moment où le maintien de l'Espagne dans l'OTAN est en discussion à Madrid – est controversée. Elle intervient trois semaines après l'annonce de l'implantation en Espagne d'une usine de production de microprocesseurs du groupe américain ATT.

Matières premières : baisse des prix à l'importation

Les prix internationaux des matières premières importées par la France – exprimés en francs – ont diminué de 5,3 % en août. L'indice s'est établi à 185,6 (base 100 en 1978). La baisse a été de 5,2 % pour les matières premières alimentaires et de 5,3 % pour les industrielles, les indices s'étant situés respectivement à 142,4 et à 209,4. En devises, les prix des matières premières importées ont fléchi de 1,6 %, l'indice s'étant établi à 109,2 en août dernier.

Reprise : hausse des mises en chantier de logements aux Etats-Unis

Les mises en chantier de logements ont progressé de 6,2 % en août aux Etats-Unis, pour atteindre un rythme annuel de 1,75 million d'unités. Cette nette augmentation, la plus forte depuis cinq mois (+ 14,7 % en mars), fait suite à un recul de 3,2 % en juillet, et apparaît comme un signe favorable à la poursuite de la reprise économique aux Etats-Unis, après le tassement de ces derniers mois.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,8900	8,8950	+ 85	+ 100	+ 180	+ 210	+ 440	+ 540
$ can.	6,4341	6,4401	+ 15	+ 35	+ 28	+ 63	+ 54	+ 41
Yen (100)	3,6645	3,6680	+ 83	+ 93	+ 187	+ 204	+ 562	+ 610
DM	3,0456	3,0483	+ 122	+ 132	+ 258	+ 274	+ 733	+ 780
Florin	2,7112	2,7135	+ 78	+ 86	+ 167	+ 181	+ 492	+ 532
F.B. (100)	15,0780	15,0916	+ 67	+ 118	+ 126	+ 215	+ 5	+ 300
F.S.	3,7049	3,7086	+ 141	+ 157	+ 307	+ 329	+ 863	+ 930
L (1 000)	4,5398	4,5446	– 147	– 105	– 288	– 239	– 880	– 707
£	11,8104	11,8259	– 216	– 179	– 411	– 345	– 997	– 821

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	8 1/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4	8 7/16	8 9/16
DM	4 1/2	4 3/8	4 3/8	4 1/2	4 3/8	4 1/2	4 9/16	4 11/16
Florin	5 5/8	5 7/8	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16	5 3/4	5 7/8
F.B. (100)	8 1/2	9 1/2	8 5/8	8 7/8	8 3/4	9	9 3/8	9 9/16
F.S.	7/8	1 7/8	4 7/16	4 9/16	4 1/2	4 5/8	4 11/16	4 13/16
L (1 000)	10 1/2	12 1/2	11 3/4	12 3/4	12 1/8	12 7/8	12 7/8	13 3/8
£	11 1/8	11 3/8	11 7/16	11 9/16	11 7/16	11 9/16	11 5/16	11 7/16
F. franç.	9 1/4	9 3/8	9 1/2	10	9 9/16	10 1/16	10 3/8	10 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le 90e anniversaire de la CGT à Limoges

M. KRASUCKI RÉPLIQUE A M. DELEBARRE

(De notre correspondant.)

Limoges. – La journée du bureau confédéral de la CGT, le mercredi 18 septembre, pour célébrer le quatre-vingt-dixième anniversaire de la création de la confédération, née à Limoges du 23 au 28 septembre 1895, s'est transformée en marathon. Après une cérémonie du souvenir à Oradour-sur-Glane et des visites dans quinze entreprises locales, une plaque commémorative a été découverte sur l'ancienne salle Antignac, où avait eu lieu le congrès constitutif, et qui abrite aujourd'hui les locaux limousins de FR 3 et de Radio-France.

Lors d'un meeting, qui a rassemblé plus d'un millier de participants dans la salle municipale des Sœurs de la Rivière, M. Henri Krasucki, après avoir critiqué le projet de budget 1986, a vivement répliqué à l'article de M. Michel Delebarre publié dans *le Monde* du 18 septembre. Le secrétaire général de la CGT a ironisé sur les propos du ministre du travail « *qui prétend nous expliquer ce que doit être une action syndicale bien menée* » et qui « *aimerait un syndicalisme bien gentil et flexible pendant que les droits sociaux sont saccagés* ». « *Le ministre*, a-t-il ajouté, *voit des violences où elles ne sont pas et ignore celles qui s'exercent contre les travailleurs qui mènent des luttes vigoureuses, de masse et collectives.* »

M. Krasucki a également rappelé que, « *depuis sa naissance, voici quatre-vingt-dix ans, la CGT a toujours rassemblé dans une organisation commune des courants divers, parmi lesquels deux courants principaux : un courant révolutionnaire et un courant qui s'affirme lui-même réformiste, plus accommodant avec le pouvoir en place* ». Ces deux courants ont su généralement cohabiter, mais, a-t-il poursuivi, « *lorsqu'il y a eu scission, ce fut toujours du fait du courant réformiste qui n'acceptait pas d'être mis en minorité ; et lorsque l'unité s'est reconstituée, par exemple en 1936 ou dans la Résistance, ce fut toujours dans des périodes de lutte et autour des luttes* ».

La CGT, pour M. Krasucki, « *c'est une certaine façon de vivre ensemble, de discuter et de respecter les différences sans rien affaiblir des luttes syndicales* ». Car « *on ne peut pas mener des luttes si l'on n'a pas un syndicat de masse, et l'on ne peut pas devenir un syndicat de masse si on n'assume pas les luttes* ».

GEORGES CHATAIN.

● **Chômage technique à l'usine Renault de Flins.** – La direction de l'usine Renault de Flins a annoncé le mercredi 18 septembre au comité d'établissement que les ouvriers seraient en chômage technique le lundi 30 septembre, et vraisemblablement, les vendredis 4, 11, 18 et 25 octobre et le jeudi 31 octobre, en raison de la baisse des commandes de Super-5 en Italie. La CGT a protesté contre cette « *décision liée au plan de casse de Besse* ».

AUX CHANTIERS NAVALS DE DUNKERQUE

Suppression de la grève et saccage de locaux patronaux

Commencé mardi 17 septembre par un mouvement de grève déclenché pour protester contre 700 suppressions d'emplois, le conflit des chantiers navals Normed de Dunkerque (Nord) a connu mercredi plusieurs rebondissements.

Alors qu'une manifestation rassemblait un millier de personnes en fin de matinée devant le siège de la chambre syndicale patronale de la métallurgie, en plein centre de la ville, une vingtaine d'ouvriers ont pénétré dans les locaux et saccagé les bureaux. Cet acte, que ne mentionne pas *l'Humanité* de ce jeudi, s'est produit en l'absence des forces de l'ordre et a été provoqué, semble-t-il, par la déception de manifestants qui souhaitaient obtenir une entrevue. A l'hôtel de ville et au siège de la communauté urbaine de Dunkerque, un peu plus tard, les manifestants devaient cependant recevoir le soutien des élus locaux, M. Claude Prouvoyeur, sénateur et maire (divers opposition), et M. Albert Denvers, député, maire de Gravelines (PS).

Dans l'après-midi, des divergences apparaissaient au sein de l'intersyndicale (CFDT, CGT, FO, CGC) sur les actions à entreprendre, et celle-ci, finalement, n'appelait pas à la reconduction de la grève pour la journée du 20 septembre. En début de semaine prochaine, les salariés auront à se prononcer à bulletin secret sur la conduite à tenir. La CGT est décidé à proposer un mot d'ordre de grève illimitée avec occupation de l'usine. Les trois autres organisations estiment que les salariés de Normed ne sont « *pas encore prêts* » pour ce type d'action, et la CFDT demande pour sa part que soient formulés des « *objectifs d'action précis* ».

A La Ciotat (Bouches-du-Rhône), la grève se poursuit dans l'autre chantier naval de Normed. Reconduit toutes les vingt-quatre heures depuis le 9 septembre, le mouvement est suivi par la quasi-totalité des salariés et soutenu par l'intersyndicale (CGT, CFDT, CFTC). Au cours d'une réunion qui rassemblait 300 personnes, le 18 septembre, M. André Sainjon, secrétaire général de FTM-CGT (Fédération des travailleurs de la métallurgie), a affirmé qu'il fallait s'opposer « *à une volonté de détruire les chantiers navals en France* ».

Quelle est la grande différence entre le Victor PC 15 et l'[redacted] PC ?

Réponse: Plus de 10.000 F (en moins !).

Quand c
blables,
performa
Étant bi
ction de s
ce que pl
Victor PC
coûte plu
Or, les
lles de l'[redacted]
Ainsi, le
plus que la
xtensions
mmunicati
D'autre
30% de s
à sa disp
liore le c
placemen
rmais la
re.
Et cette
rait enco
ieux pou
iscule) et
re du Vic
Autant d
alors que
oûte que
Une "sup
ez sans d
Lequel [redacted]
rdonnées
zon, 52, c
yon: (7)
i l'on ne p
iguration
ion financiè



صكر امين الدحيل

e 3

Quand deux matériels micro-informatiques, répondant à des besoins
›mblables, sont proposés sur le marché ; l'utilisateur, pour averti qu'il soit, étudie
›s performances, compare les prix et signifie son choix.

Étant bien entendu, et en toute bonne logique, que le prix du matériel est
›nction de ses caractéristiques techniques. Tel matériel est plus cher que tel autre
›arce que plus fiable. Tout aussi logiquement donc, l'on se dit qu'en matière de PC,
› Victor PC 15 – 24.900 F* – doit être moins fiable que l'[redacted] PC, puisque l'[redacted]
C coûte plus de 10.000 F de plus que le Victor PC 15!

Or, les performances du Victor PC 15 sont équivalentes, *voire supérieures,*
celles de l'[redacted] PC.

Ainsi, le Victor PC 15 propose une capacité de stockage de 15 Mo soit 50%
e plus que la plupart des autres PC. De plus, le Victor PC 15 donne 5 emplacements
'extensions disponibles pour accroître les possibilités de votre PC: cartes de
ommunication, cartes de réseau, cartes graphiques, etc.

D'autre part, grâce à un moniteur de 14 pouces, l'utilisateur du Victor bénéficie
e 30% de surface écran complémentaires.



a à sa disposition un clavier ergonomique qui
méliore le confort d'utilisation. Par exemple,
emplacement de la touche "Shift" qui occupe
ésormais la position habituelle des machines à
crire.

Et cette liste n'est pas exhaustive. L'on
ourrait encore y ajouter la présence de témoins
ımineux pour les touches "CAP lock" (position
ıajuscule) et "NUM lock" (position numérique) ou
ncore du Victor VU!



Autant de "plus" que ne possède pas l'[redacted]
'C alors que son prix est supérieur de plus de 10.000 F au Victor PC 15 qui, lui,
e coûte que 24.900 F*!

Une "supériorité" dont il n'est pas sûr qu'[redacted] fasse étalage, mais que vous
aurez sans doute apprécier à sa juste valeur...

Lequel [redacted] ne va sans doute guère apprécier que nous vous donnions nos
oordonnées - et que vous puissiez nous contacter à Victor Technologies, Tour
lorizon, 52, quai de Dion-Bouton 92800 Puteaux (tél.: 778.14.50) ; ou encore
Lyon: (7) 234.12.45; Montpellier: (67) 64.71.72; Nantes; (40) 89.24.28.
lais l'on ne peut contenter tout le monde et [redacted]!

*Configuration complète avec clavier et écran monochrome. Prix H.T. au 1/9/85. (Possibilité de
ocation financière: 700 F par mois sur 48 mois – CEGEDATA).*

00



Comme [redacted] moins cher qu'[redacted]

SICOB 85

Pari tenu sur « l'informatique pour tous »

120 000 ordinateurs sont installés dans les écoles. Reste à former correctement les enseignants et à ouvrir les ateliers au grand public.

PARI tenu. La marée informatique submerge l'éducation nationale en cette rentrée 1985. Huit mois jour pour jour après l'annonce, le 15 janvier, par le premier ministre du plan « Informatique pour tous » (IPT), 120 000 micro-ordinateurs et des dizaines de milliers de valises de logiciels auront *été effectivement livrés ; pas un col*lège, pas un lycée, n'aura été à l'abri de cette déferlante, et 80 % des écoles primaires sont équipées. Dans l'intervalle, 110 000 enseignants auront été initiés.

Il est bien sûr trop tôt pour dresser un bilan des retombées pédagogiques de l'opération. La réussite indéniable du plan IPT se situe pour l'instant au stade de la logistique : choix, commande et diffusion ultrarapide d'équipements par le secteur *public, représenté en l'occurrence* par deux hommes : MM. Gilbert Trigano, PDG du Club Méditerranée et délégué auprès du premier ministre chargé des nouvelles formations, et Xavier Greffe, professeur d'université, responsable de la mission des technologies nouvelles au ministère de l'éducation nationale.

Dans l'entourage de M. Trigano, on n'est pas mécontent d'avoir quelque peu bousculé les habitudes de l'éducation nationale. On s'est com*porté en entrepreneur privé* – rapidité oblige – mais en respectant les procédures financières propres à l'administration. Cette gestion éclair était facilitée, il est vrai, par l'utilisation de marchés existants et aussi par l'intense demande du milieu enseignant.

Le plan Fabius n'arrivait pas sur un terrain vierge : des pédagogues, des professeurs, se passionnent pour l'informatique depuis vingt ans, et l'équipement des établissements *avait été accéléré en 1983*. Avec Informatique pour tous, le gouvernement a décidé de passer immédiatement à une vitesse supérieure. Les objectifs d'équipement prévus pour 1988, terme du IXe Plan, sont atteints dès cette rentrée : 120 000 machines s'ajoutent aux 40 000 déjà installées, un enseignant sur quatre est initié. En juin 1986, tout élève ou *étudiant sortant du système scolaire* public devrait avoir travaillé sur ordinateur. Un coup d'accélérateur aura été donné dans trois directions : l'équipement, la formation et les logiciels.

L'équipement concerne quarante-six mille lieux différents, dont quarante-trois mille écoles primaires, et se compose d'ordinateurs familiaux et professionnels, de moniteurs et d'imprimantes, les matériels les plus sophistiqués étant distribués *aux niveaux les plus élevés du sys*tème éducatif.



GILBERT TRIGANO, l'un des principaux responsables du plan « Informatique pour tous ».

Le dispositif technique adopté pour faciliter l'utilisation des machines en classe est le nanoréseau : un ordinateur professionnel (enseignant) distribue simultanément ou séparément des programmes à une série de petits ordinateurs familiaux (élèves). La puissance de la machine centrale est ainsi démultipliée.

Les commandes d'un montant total de 1 163 millions de francs (sur un total de 1 890 millions) ont été confiées à différents constructeurs principalement français : Thomson (24 000 TO7.70 et 75 000 MO5), *Exelvision (9 000 EXL 100) pour* les familiaux, Goupil, Bull, Léanord et Matra, mais aussi Logabax (groupe Olivetti) pour les professionnels. Un appel d'offres complémentaire pour 2 000 machines a été lancé en juin, qui consacre l'entrée (discrète) d'IBM sur le marché protégé de l'éducation nationale. 700 machines de type IBM PC (sur un total de 12 000 ordinateurs professionnels) négociées pour environ 24 000 francs pièce avec leur équi*pement, prendront place dans des* collèges et lycées. Le choix de la « compatibilité IBM » avait déjà été fait pour l'ensemble du matériel retenu.

Nouveaux stages, nouvelles valises

Une initiation rémunérée de cin*quante heures sur six jours a été pro*posée pendant les vacances de Pâques et d'été à tous les enseignants, de l'instituteur au professeur d'université. Ils ont été 300 000 à se porter candidats, soit presque trois fois plus nombreux que le nombre de places proposées (12 000 à Pâques et 100 000 cet été).

Une nouvelle vague de stages aura lieu à la Toussaint, qui devrait concerner quelque 20 000 enseignants supplémentaires. Pour la première fois, un quota d'environ 10 % sera réservé aux maîtres du privé. Lors de ces sessions, les personnels apprennent à maîtriser l'usage des matériels et logiciels qu'ils retrouveront dans leurs établissements et sont incités à poursuivre leur initiation. Parallèlement, 270 enseignants suivent une formation poussée d'une année.

Une première « valise » de logiciels a été constituée pour les stages d'initiation. Une « valise définitive » comportant des programmes à ob*jectifs pédagogiques, professionnels* et récréatifs est expédiée pour la rentrée dans les établissements équipés. Ces derniers disposent en outre de « chèques logiciels » qui leur permettent de commander à leur convenance un certain nombre de programmes supplémentaires choisis sur un catalogue de 687 produits français. Une société privée, France Image logiciel (FIL), créée par Thomson SIMIV, filiale microinformatique de Thomson, *Thomson-Answare filiale du service* informatique de la CGE et la CAMIF (coopérative d'achats des instituteurs), a été retenue pour constituer ce catalogue et assurer la réception et l'expédition des commandes après l'abandon de la formule du « groupement d'intérêt public » (GIP) qui devait réunir partenaires publics et privés pour la fabrication et la diffusion des logiciels. Le Centre national de documentation pédagogique (CNDP), dans le montage retenu, n'est plus qu'un parmi les éditeurs de logiciels dont les produits – une centaine retenus – seront distribués par FIL.

Après cette série d'opérations « coup de poing », « Informatique pour tous » prendra son rythme de croisière en 1986. Une pause dans l'équipement des établissements sera observée, et l'accent sera mis *sur la formation des maîtres*, le développement de nouveaux logiciels et l'extension qualitative des ateliers existants. Pour s'ouvrir sur l'extérieur, IPT utilisera la *télématique*. Des serveurs susceptibles d'être appelés par le grand public (parents *d'élèves notamment) seront installés* dans les ateliers et d'autres, de plus grosses dimensions au niveau académique, voire national. Un véritable réseau devrait alors relier les établissements et élargir les possibilités d'utilisation, permettant notamment le téléchargement des logiciels.

Le dernier pari de l'opération consiste à ouvrir les ateliers au *grand public en dehors des horaires* scolaires. Dans trois départements, les Bouches-du-Rhône, la Haute-Loire et le Nord, des conventions d'ouverture ont déjà été signées. Un contingent de 40000 TUC est mis à la disposition du plan « Informatique pour tous ». Initiés pendant une semaine par les formateurs de l'Agence de l'informatique, ils assisteront les animateurs des ateliers, eux-mêmes recrutés parmi les enseignants et adhérents d'associations spécialisées. Dès novembre, ce nouvel étage de la fusée « IPT » devrait être mis sur orbite.

PHILIPPE BERNARD.

DEUX ANS DANS UNE MATERNELLE

Rejoindre le monde de l'adulte en restant dans le monde du jeu

Le Centre d'études des systèmes et des technologies avancées (CESTA) vient de publier les conclusions des études et enquêtes qu'il a lancées dans le cadre du programme de coopération international sur *« l'acceptabilité des nouvelles technologies pour le public »*. Jeanine Chauvin et Kamila Eimeri, deux chercheurs, tirent les leçons qu'elles ont tirées d'une expérience menée pendant deux ans dans une école maternelle. *« Nous nous sommes intéressées, écrivent-elles, aux démarches intellectuelles mises en œuvre lors des activités d'exploration de l'ordinateur par le jeune enfant et aux conditions nécessaires pour que cette nouvelle technique soit acceptée par le milieu scolaire. »* Voici quelques-unes de leurs observations, qu'elles concluent par cette remarque générale : *« Le nouvel environnement* (qu'apporte l'ordinateur) *permet à l'enfant de rejoindre la culture et le monde de l'adulte tout en restant dans le monde du jeu. »*

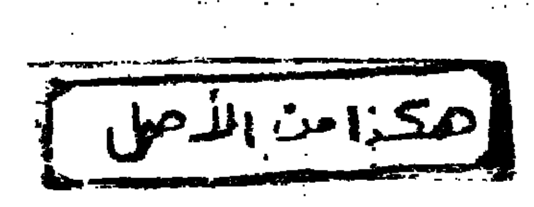
ON a observé une attention soutenue pendant une durée exceptionnelle à cet âge, une concentration constante que l'on trouve rarement dans les autres activités en classe maternelle.

Parmi les compétences acquises, on peut mentionner l'organisation d'un système de repères spatiaux nouveaux et plus indépendants par rapport aux repères corporels, une meilleure représentation de l'espace, une compréhension de certaines propriétés des formes géométriques dessinées. On a également constaté l'acquisition de connaissances concernant l'écrit, qui semblent être de première importance au moment de la sensibilisation à la lecture : les composants du code écrit, sa précision, ses fonctions et les différentes stratégies de recherche du sens des mots et des phrases. Ces apprentissages constatés sont stables et semblent être transférables dans d'autres activités nécessitant ce type d'aptitudes.

L'énorme intérêt et la motivation authentique soutenant ces activités s'expliquent par leur caractère ludique : création et gestion d'images sur l'écran, *liberté de l'acte créateur*, dynamisme de l'interaction enfant-machine, autonomie dans *l'exploration des possibilités* offertes. La spécificité de ces activités avec l'ordinateur et le cadre qu'elles exigent polarisent des éléments éducatifs de valeur, non seulement sur le plan cognitif mais aussi sur les plans émotionnel et social. La multitude et la richesse des interactions (avec institutrices, parents, et surtout autres enfants), la communication et la collaboration autour d'une tâche commune, créent une autre dimension pertinente du développement de la personnalité de l'enfant.

On peut ainsi parler du rôle important des échanges verbaux *qui évoluent vers des formes de* messages précis et intentionnels. L'intention de communiquer les informations acquises oblige l'enfant à mieux les organiser et à les gérer. La possibilité de s'exprimer ainsi, non seulement par le langage mais aussi par son activité, encourage même l'enfant le plus inhibé à *s'intégrer au groupe et, en* conséquence, à communiquer.

(1) *La Provocation : hommes et machines en société*, 270 pages, 187 francs. CESTA, 1, rue Descartes, 75005 Paris.



L'administration prend un coup de jeune

« UNE *première mondiale* », a lâché fièrement M. Jean Le Garrec en inaugurant, le 17 septembre, « Informatiquement vôtre », une exposition consacrée à l'informatisation de l'administration. Organisée à Paris-la Défense dans le cadre du SICOB 1985, avec l'appui du Carrefour international de la communication, cette exposition, de dimension encore modeste, est ouverte du 18 au 26 septembre et devrait être reprise chaque année. Pour le secrétaire d'Etat à la fonction publique et aux simplifications administratives, ce premier Salon de l'administration moderne montre que, chez les fonctionnaires aussi, « *ça bouge* ». La modernisation de l'administration – « *un impératif* » pour M. Le Garrec – est aussi « *une réalité* ».

Une note d'information sur les nouvelles technologies dans l'administration, diffusée par les services de M. Le Garrec, explique que l'informatique n'a pas émergé brutalement dans la fonction publique en 1981... En fait, « *l'informatique administrative traditionnelle* » a été introduite progressivement depuis 1960, « *au fur et à mesure de sa généralisation dans l'ensemble de la société* ». Ces premiers progrès ont profité surtout aux grands ministères comme la défense, les PTT, l'économie et les finances, ainsi qu'à la Sécurité sociale.

C'est ce constat qui a amené les pouvoirs publics, à partir de 1982-1983, à donner un nouveau souffle à l'introduction des nouvelles technologies avec, comme finalité, « *la modernisation en profondeur de l'administration par l'augmentation de l'efficacité des cellules administratives et l'accroissement des services rendus aux usagers* ». Le 18 juin 1984, le gouvernement a marqué sa priorité en créant le Comité interministériel de l'informatique et de la bureautique dans l'administration (CIIBA). Le secrétaire général du CIIBA, M. Jean-Paul Baquiast, a réuni un groupe de travail avec les organisations syndicales sur les nouvelles technologies qui a donné lieu récemment à un rapport au premier ministre (*le Monde* daté 4-5 août).

Un million d'agents de la fonction publique seront formés, dans les trois prochaines années, à la connaissance et à la pratique de l'informatique.

M. Le Garrec a souligné « *l'effort énorme d'investissement* » qui était consenti par l'État pour l'introduction des nouvelles technologies. Malgré la rigueur, le taux de croissance des investissements informatiques a été maintenu globalement aux alentours de 12 % dans le projet de budget pour 1986 (2,7 milliards de francs en 1986 au lieu de 2,3 milliards en 1985 pour les ministères civils hors PTT). Si la rigueur n'a pas étouffé la volonté d'informatisation, elle a cependant ralenti l'effort financier : en 1985, la croissance avait été de + 15 % à + 18 %, et, de 1982 à 1984, de l'ordre de + 20 %. Pour l'heure, la dépense informatique de l'administration reste insuffisante par rapport à ses propres besoins, inférieure par exemple à l'investissement engagé dans les banques.

Reste que l'administration s'est effectivement mise à la modernisation. M. Le Garrec a réaffirmé que celle-ci passait par une « *mobilisation de la hiérarchie* » – déjà, au Salon « Informatiquement vôtre », trois rencontres les 18, 24 et 26 septembre sont prévues avec les quatre cents plus hauts fonctionnaires, – par un développement de la concertation avec les organisations syndicales, et par un « *effort sans précédent de formation* ». Le programme de formation doit en effet intéresser, dans les trois ans à venir, un million d'agents, tant au moment de leur recrutement que dans le cadre de la formation permanente. En 1986, les agents des catégories C et D, au bas de l'échelle, et les très hauts fonctionnaires seront les bénéficiaires privilégiés de ces actions de formation.

Dans ce contexte, l'exposition « Informatiquement vôtre » donne un premier aperçu des réalisations de l'administration. Elles touchent directement à la vie quotidienne et aux relations avec les usagers. Le ministère de l'éducation nationale a eu recours aux banques de données de l'ONISEP et du Minitel pour informer sur les métiers, les formations et les programmes d'enseignement. Le ministère du commerce et de l'artisanat cherche à sensibiliser les entreprises sur des procédures simplifiant les déclarations pour celles d'entre elles qui sont rattachées aux chambres de métiers. Le ministère du travail et l'ANPE sont également présents. Ainsi peut-on découvrir le système GIDE - opérationnel sur tout le territoire d'ici à la fin de 1985, – qui, grâce à une carte d'actualisation, « *assure l'inscription simultanée pour l'ANPE et les ASSEDIC, permet de supprimer le pointage physique et contribue à la simplification des tâches administratives* ».

Les usagers qui visiteront « Informatiquement vôtre » mesureront les améliorations apportées par l'informatique dans les services de l'administration pour le logement, la gendarmerie, la météorologie, l'assurance-maladie, la police, la poste, etc. La Caisse nationale d'assurance-vieillesse lance ce mois-ci dans la région Rhône-Alpes une expérimentation visant « *à doter de Minitel les points d'accueil itinérants* », ce qui permettra notamment à un assuré de se livrer à un calcul prévisionnel du montant de sa future retraite. Même le ministère de la culture, grâce au logiciel Mistral, traite l'iconographie sur ordinateur...

Dans le cadre de cette exposition, les visiteurs pourront s'exprimer, voire, comme l'a dit à la presse un des organisateurs, « *se défouler* » sur l'administration en répondant à un vidéo questionnaire sur le thème « *Comment vous représentez-vous l'administration de demain ?* ». Un concours d'enfants a aussi été organisé pour demander aux écoliers de six à quinze ans comment ils imaginent l'administration en l'an 2000. Vaste programme.

MICHEL NOBLECOURT.

AGRICULTURE

EN RÉPLIQUE AUX VENTES AMÉRICAINES A L'ÉGYPTE

La Commission européenne accroît ses subventions à l'exportation de céréales

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – C'est désormais la guerre entre les Etats-Unis et la Communauté sur le marché des céréales. Les Américains vont livrer 500 000 tonnes de blé à l'Egypte. Ce contrat, qui fait suite à une vente de 150 000 tonnes de farine, annoncée il y a quelques jours, a été rendu possible grâce à une subvention accordée par Washington au titre du programme BICEP d'aide à l'exportation. Le prix de vente serait de 95 dollars la tonne, à comparer à un prix de 109 dollars normalement pratiqué par le négoce américain.

La Commission européenne à immédiatement riposté en portant de 41 ECU à 55 ECU la tonne (un ECU = 6,80 F) la restitution, c'est-à-dire la subvention consentie aux opérateurs des Dix par le Fonds européen agricole pour ramener le prix intérieur de la CEE au niveau du cours mondial. « *La Communauté a voulu sauvegarder ses intérêts commerciaux dans la zone méditerranéenne qu'elle considère comme un marché traditionnel. Elle déplore que le programme BICEP, par sa seule existence, ait contribué à déprimer le marché mondial et elle constate que la vente américaine à l'Egypte se fait à un prix qui n'est pas commercial* », a-t-on déclaré jeudi à Bruxelles.

Ce programme BICEP, adopté au printemps dernier par l'administration de Washington pour écouler les excédents de céréales, et regagner les parts du marché mondial perdues par les Etats-Unis, notamment au profit de l'Europe, prévoit la fourniture aux opérateurs de céréales provenant de stocks publics. Cette aide en nature permet à ceux-ci de réduire leur prix d'offre.

Or la Commission européenne fait remarquer que les restitutions, instrument traditionnel de la PAC, ont pour objet d'aligner les prix à l'exportation de la CEE sur les cours mondiaux, eux-mêmes très largement artificiels, alors que la caractéristique du programme américain est d'aboutir à des prix d'offre substantiellement inférieurs à ces cours mondiaux, qu'il contribue par là-même à faire dégringoler.

Autre illustration des difficultés qu'éprouvent les grands pays producteurs agricoles à écouler leurs excédents, la Commission va autoriser, ce jeudi 19 septembre, après avis du comité de gestion où siègent les représentants des Etats membres, la livraison de 175000 tonnes de viande bovine provenant de stocks publics de la Communauté à l'URSS. Le prix d'offre consenti par Bruxelles pour rendre l'opération possible sera assurément très favorable à l'acheteur soviétique.

Mais Bruxelles n'a pas le choix : en raison notamment de l'abattage massif de vaches qui a suivi la décision prise par les Dix en 1984 de contingenter la production de lait, l'offre de viande excède très largement la demande. Il s'agit peut-être, comme on l'explique du côté français, d'une situation provisoire, mais, pour l'instant, les stocks atteignent 800 000 tonnes et contribuent à peser sur les cours qui, en moyenne dans la Communauté, se situent autour de 77 % du prix d'orientation.

Les experts de la Commission font valoir qu'il n'existe aucune perspective sérieuse de vendre à un meilleur prix la viande de stock au cours des mois à venir. Dans ces conditions l'exportation vers l'URSS permet au moins d'éviter les frais de stockage, qui sont considérables. La Commission considère que l'opération qu'on se propose de réaliser avec l'Union soviétique ne devrait pas avoir d'effets négatifs sur les cours mondiaux ni, par conséquent, provoquer les critiques des partenaires commerciaux de la Communauté. Un espoir qui reste à vérifier.

PHILIPPE LEMAITRE.

● **Maïs américain pour l'URSS.** – L'Union soviétique vient de commander 600 000 tonnes de maïs aux Etats-Unis livrables à compter du 1er octobre, qui marque le début de la troisième année de l'accord céréalier quinquennal signé entre les deux pays en 1983, a annoncé le 19 septembre le département américain de l'agriculture. Cette vente est une bonne nouvelle pour les producteurs américains qui s'apprêtent à moissonner une récolte record de maïs estimée à quelque 214 millions de tonnes. – (*AFP*).

TRANSPORTS

Les ports français sont-ils fiables ?

Les avions restent cloués au sol à cause de la grève des aiguilleurs, et les cargos attendent en rade. En effet, les quelque 12 700 dockers et les personnels des chambres de commerce et d'industrie maritime, à l'appel de la puissante fédération CGT des ports et docks, cessent le travail pour vingt-quatre heures, le 19 septembre. Une entrevue est prévue le même jour entre la Fédération et le secrétaire d'Etat à la mer, M. Guy Lengagne.

« *Nous voulons tirer la sonnette d'alarme, car la situation de l'emploi se dégrade de jour en jour dans les ports,* explique M. Leclercq, responsable des dockers CGT. *Le taux national d'inemploi atteint 28 %, et dans certains ports comme Dieppe, Nantes, Bordeaux, c'est beaucoup plus.* »

Le trafic maritime français n'est pas florissant à l'heure actuelle et à part quelques succès commerciaux (les escales de l'armement US Lines à Fos), les ports ont le plus grand mal à lutter contre les détournements de marchandises par Anvers, Rotterdam ou Zeebrugge. Quant à la productivité des opérations de chargement, elle continue à gagner des points au détriment bien sûr des heures de travail des dockers.

Au-delà de la gravité de la situation conjoncturelle, le conflit qui se cristallise dans la grève du 19 septembre a une autre cause. Le patronat refuse d'exécuter une décision gouvernementale lui ordonnant d'augmenter sa cotisation à la Caisse nationale de garantie des ouvriers dockers (CAINAGOD), un organisme chargé précisement d'indemniser les ouvriers au chômage. « *Cette décision gouvernemental est illégale,* réplique M. Loïc Hislaire, délégué général de l'organisation patronale, *et nous avons saisi le Conseil d'Etat. En effet, la loi de 1947, qui est notre bible et à laquelle tout le monde se réfère, prévoit que, si le taux de chômage dépasse 25 %, le système de garantie ne peut plus fonctionner et que les pouvoirs publics doivent prendre des mesures plus générales qu'un simple relèvement autoritaire des cotisations. Or nous sommes à 28 % d'inemploi.* »

La fiabilité des ports français par rapport à leurs concurrents, qui depuis deux ans semblait s'être en partie restaurée grâce à un climat social serein, est à nouveau entamée. Et la CGT annonce déjà que « *son attitude responsable n'étant pas payée de retour, le renouvellement des accords de salaires en novembre risque d'être agité* ».

F. Gr.



AFFAIRES

Thomson et Olivetti signent un accord pour la future génération de micro-ordinateurs domestiques

Dans l'espoir de créer un « *standard européen* » pour les micro-ordinateurs domestiques, les sociétés française Thomson, italienne Olivetti et britannique Acorn, ont signé un accord-cadre sur la future génération de ces appareils qui devrait voir le jour à la fin 1986 ou en 1987.

Les trois partenaires ont décidé de regrouper leurs forces par la mise sur pied d'une équipe commune de recherche et d'un groupe de travail chargé d'explorer toutes les autres collaborations commerciales ou techniques possibles.

Thomson qui s'est lancé sur ce difficile créneau en 1980 est le numéro un en France avec environ 30 % du marché. Le groupe nationalisé s'est taillé la part du lion dans le « plan informatique pour tous » décidé par le gouvernement français. Olivetti présent dans la micro-informatique professionnelle, s'est engagé dans ce secteur en acquérant au début de l'année 79,8 % du capital d'Acorn. Cette société a connu une période euphorique grâce à la vente de micro-ordinateurs domestiques utilisés par la BBC dans ses émissions de sensibilisation à l'informatique, mais depuis 1984, elle s'est littéralement effondrée.

Créer un « standard » signifie acquérir une crédibilité et une taille suffisant pour, d'abord, rassurer des clients rendus réticents par les bouleversements technologiques incessants dans cette industrie ; mais ensuite, et surtout, pour attirer les créateurs de logiciels qui ont tendance à n'écrire des programmes que pour les machines qui se vendent le mieux. C'est pourquoi aussi bien Thomson qu'Olivetti ont besoin de trouver des partenaires. Les Japonais qui ont parfaitement saisi cette nécessité d'un « standard » ont décidé de tous s'unir autour de la même norme intitulée MSX.

Face aux géants américains (Commodore ou Atari) et aux Japonais ligués, l'association européenne constitue un début de réponse. Est-ce suffisant ? Les regards sont désormais tournés vers Philips, le groupe néerlandais numéro un de l'électronique européenne dont le renfort serait bien utile. Philips a rejoint MSX pour la génération actuelle. Pour la suivante, des conversations avaient été engagées avec Thomson. Elles n'ont pour l'instant rien donné.

E. L. B.

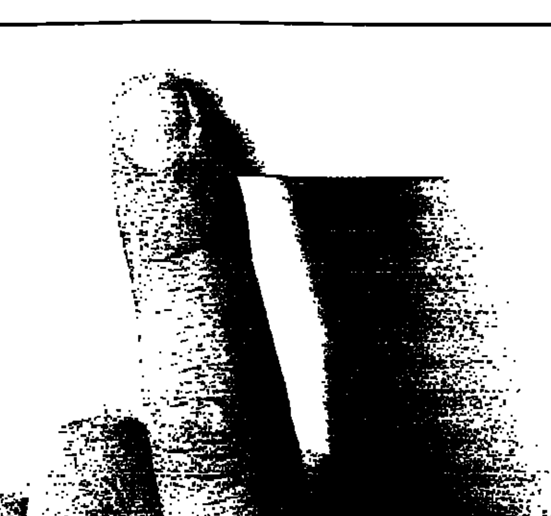
ENTREPRISES

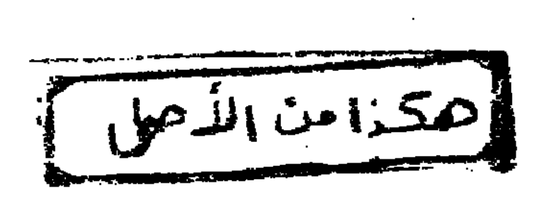
La ville d'Issoire (Puy-de-Dôme) rachète l'usine Ducellier

Le conseil municipal d'Issoire a pris la décision de racheter l'usine Ducellier, située sur la commune, et dont la fermeture au 31 octobre, annoncée par le groupe Valeo, devait entraîner le départ de 1 218 salariés. Mercredi 19 septembre, en séance publique, la majorité socialiste conduite par le député et maire, M. Jacques Lavédrine a voté cette solution rejetée par le groupe communiste. L'opposition a décidé de s'abstenir. Une formule de crédit-bail a été négociée entre la ville d'Issoire et le groupe Valeo. En échange du rachat du site pour 14 millions de francs et la réalisation de travaux pour 20,5 millions de francs (5 millions sont subventionnés par l'Etat), 470 emplois seront créés en faveur des licenciés. – (*Corresp.*)

Les importations de téléphones non homologués seront interdites

Les postes téléphoniques et les matériels de télécommunications non homologués seront interdits à l'importation à partir du 1er novembre prochain, a annoncé le 18 septembre M. Louis Mexandeau. Pour le ministre délégué aux PTT : « *Il faut mettre bon ordre sur un marché encore innondé par des produits de qualité médiocre, et il faut mettre un terme aux abus dont les consommateurs étaient les victimes, tandis que les industriels français souffraient d'une concurrence déloyale.* » Cette décision met fin à une situation absurde, car l'utilisation de postes téléphoniques était interdite alors que les importations, qui proviennent surtout de l'Asie du Sud-Est, étaient autorisées.





Connaissez-vous la dernière?

La dernière c'est...
la centième entreprise française cotée sur le Second Marché :
100 entreprises, toutes porteuses autant de jeunesse
et d'avenir que d'actifs cumulés.
La meilleure c'est que la capitalisation et l'activité du Second Marché
le placent au premier rang d'Europe. C'est aussi que d'ici la fin de l'année,
30 autres sociétés viendront enrichir sa cote.
Il a suffi d'à peine plus de deux ans depuis son lancement,
le 1er février 1983,
pour que le Second Marché soit confirmé comme une des éclatantes
réussites financières de ces dernières années.
Bien sûr, la revitalisation du marché financier français s'imposait.
Mais l'ampleur du succès, qui a dépassé le cadre de la place de Paris
pour marquer le renouveau des places boursières régionales, s'explique
parce que le Second Marché a été bien pensé, bien construit, bien mené.

<u>Bien pensé :</u>
il fallait créer une structure d'accueil attractive
pour que les entreprises moyennes
performantes puissent accéder de plain-pied à la Bourse,
sans les contraintes du marché officiel, ni les aléas du marché hors-cote.
Bravo pour ses inventeurs.

<u>Bien construit :</u>
son accès et son fonctionnement sont régis par des règles simples.
Elles en font un outil souple et novateur
qui répond aux besoins réels des entreprises,
du public et des investisseurs professionnels.
Grâce à lui, des sociétés françaises ont trouvé la voie du marché
et se sont ouvertes à un nouveau champ d'initiatives.
Grâce à lui, les Français ont découvert des entreprises qui gagnent.

<u>Bien mené :</u>
il est l'œuvre de tous ceux qui, ensemble, depuis deux ans et demi
l'ont mis sur pied, l'ont développé et l'ont fait fonctionner.
Il est une réussite qui récompense un effort accompli en commun.
Merci aux entreprises qui y sont venues et à celles qui y viendront,
à leurs partenaires, banques, agents de change, conseils en entreprises
et hommes de communication qui ont su informer, aider et agir.



Compagnie des Agents de Change

Le Second Marché : ça marche.



HCM

ÉTRANGER

UN CONSEIL DE LA CNUCED MOROSE

Rétablir impérativement la croissance

De notre correspondante

Genève. – Le Conseil du commerce et du développement, organe exécutif de la CNUCED (*Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement*), devra affronter dans les deux semaines qui viennent des réalités plus sombres que jamais.

Ses travaux, qui dureront jusqu'au 27 septembre, tiendront essentiellement compte du dernier – et fort alarmant – rapport annuel de la CNUCED, qui explique les pertes d'emploi, dans les pays de l'OCDE par la diminution de leurs exportations vers les pays pauvres endettés. Seule solution pour remédier à cela et éviter les risques d'une explosion politique et sociale dans les pays pauvres : la croissance. Les experts réunis à Genève tenteront de se mettre d'accord sur les mesures concrètes à préconiser.

Une projection optimiste suppose que la croissance des pays endettés du tiers monde atteigne un taux d'environ 7 % par an, d'ici à 1995, de sorte que les paiements des intérêts et le solde de la dette diminuent peu à peu. Les experts de la CNUCED estiment une telle hypothèse « *plausible* ».

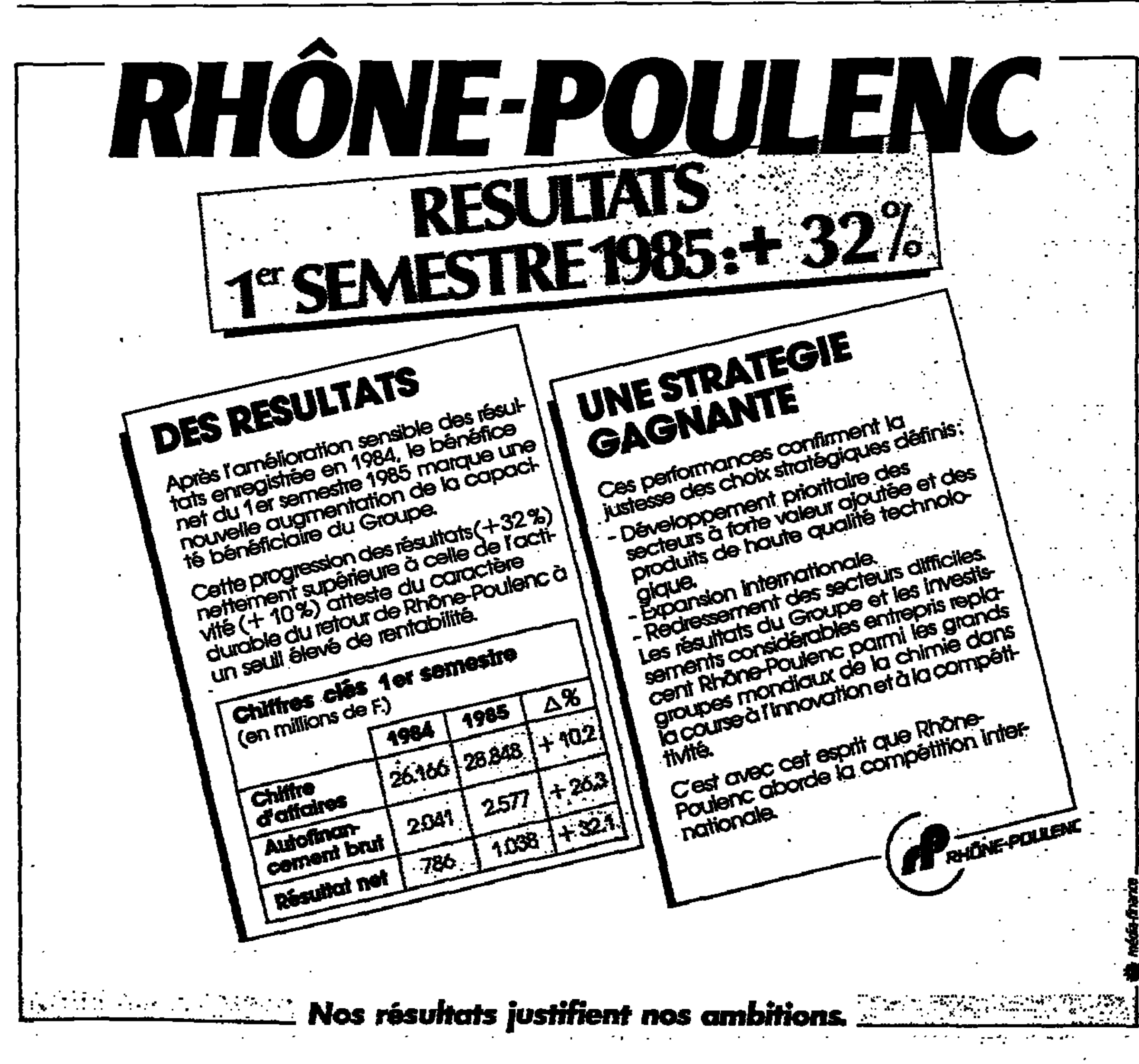
A certaines conditions toutefois : une transformation coordonnée des politiques économiques des pays développés à économie de marché, qui aurait pour effet d'abaisser les taux d'intérêt et d'accroître les exportations des pays débiteurs ; une augmentation de l'aide publique au développement de ces pays ; des mécanismes commerciaux à l'échelle mondiale plus stables et plus transparents, et une amélioration des politiques nationales des pays que la terminologie onusienne persiste à désigner comme « *en voie de développement* », ce qui est malheureusement une contre-vérité.

Dans son allocation d'ouverture, M. McIntyre, secrétaire général adjoint de la CNUCED, a paru faire preuve de davantage de réalisme en déclarant notamment que les pays *endettés semblent avoir atteint les* limites de l'austérité, leurs importations ayant été réduites « *jusqu'à l'os* » et leur marge de manœuvre étant de plus en plus réduite.

Dans les pays africains au sud du Sahara, le service de la dette a pratiquement doublé, passant de 5,7 milliards de dollars en 1983 à 11,1 milliards en 1985, et cela dans une situation de crise et de remise en question des processus vitaux du développement. Dans les pays d'Amérique latine, ce service a provoqué un transfert de ressources évalué dans le meilleur des cas à 5 % du produit national brut, ce qui a entraîné des réductions massives des investissements ainsi qu'une baisse *inquiétante de l'emploi et par* conséquent du niveau de vie.

M. McIntyre a souligné par conséquent le besoin urgent d'initiatives nouvelles, soit par l'accroissement de l'aide internationale destinée à faciliter le paiement des intérêts, soit encore par l'établissement d'une relation directe entre *service* de la dette et recettes à l'exportation. Il convient en outre, selon lui, d'inverser de façon décisive les tendances protectionnistes qui alourdissent actuellement le cli*mat du commerce international et* privent des pays déjà démunis de la capacité de participer de manière satisfaisante aux courants mondiaux des échanges. Le secrétaire général-*adjoint de la CNUCED manifeste* aussi son inquiétude devant la faible proportion des échanges Sud-Sud par rapport à l'ensemble de ces courants. En dépit de quelques progrès, ils ne représentent en effet qu'à peine 9 % des échanges mondiaux.

ISABELLE VICHNIAC.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

C.F.A.O.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

Cher actionnaire,

Il m'est agréable de vous confirmer l'évolution favorable des résultats du premier semestre 1985, en ligne avec les indications que je vous avais fournies lors de l'assemblée générale du 19 juin dernier.

Au cours de cette période, le bénéfice net de la COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE s'élève à 67,9 millions de francs, contre 35,4 millions de francs au 30 juin 1984. Ce chiffre comprend, toutefois, 27,8 millions de francs de plus-values exceptionnelles sur cessions d'éléments d'actifs. La progression hors plus-values s'établit donc à 13,5 %.

La situation consolidée du GROUPE, pour la même durée de six mois, se présente de la façon suivante, en millions de francs :

	au 30 juin 1985	au 30 juin 1984	
– Bénéfices nets	205	114	
dont plus-values *exceptionnelles*	60	–	
	145	114	+ 27,2 %
– Résultats courants	263	144	+ 82,6 %
– Chiffres d'affaires	6 695	5 900	+ 13,5 %

L'activité du groupe s'exerce, comme vous le savez, par l'intermédiaire de plus de cent cinquante filiales commerciales, industrielles et financières situées dans dix-neuf pays francophones et anglophones d'Afrique noire et en Europe occidentale (France, Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne et Suisse).

Cette grande diversité empêche naturellement toute généralisation de l'analyse de la situation. On peut cependant raisonnablement dire que *l'année 1985* enregistre, dans les pays d'Afrique où nous opérons, une stabilisation certes fragile, mais néanmoins positive sur le plan économique. Les éléments favorables sont constitués par une bonne pluviométrie, des récoltes abondantes de produits vivriers et de produits d'exportation, un assainissement progressif des situations financières de la plupart des États du fait d'un rééchelonnement des dettes extérieures, le concours accru des organisations financières internationales et une meilleure maîtrise des budgets intérieurs. Les points de préoccupation qui demeurent sont liés, pour l'essentiel, aux fluctuations des cours du dollar et du pétrole brut, dont les évolutions à court terme sont pratiquement imprévisibles. Le changement de gouvernement qui est intervenu le 27 août au Nigéria illustre les difficultés que provoque cette situation instable. Il semble toutefois que la nouvelle équipe soit maintenant disposée à négocier avec le Fonds monétaire international. Au prix d'un certain nombre de mesures : changement de parité du naira, suppression des subventions intérieures, libéralisation des importations, on pourrait assister à une reprise marquée de l'activité du pays en 1986. Il est cependant trop tôt pour en apprécier l'ampleur et, par contrecoup, *les conséquences sur l'économie des États limitrophes*.

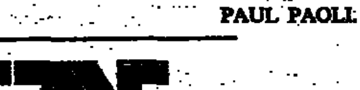
En France, l'accroissement de la demande des biens de consommation et d'équipement demeure encore modeste. Nous en tirons malgré tout des résultats honorables grâce au dynamisme de notre personnel et à une meilleure productivité de nos organisations.

Ces conditions commerciales plus favorables, associées aux effets des restructurations auxquelles nous avons procédé en 1984, expliquent la progression notable des résultats courants. Avec toutes les réserves d'usage, je pense que l'exercice devrait se poursuivre de façon satisfaisante.

Dans un environnement haussier, la Bourse continue à apprécier votre titre, avec *des cours oscillant entre 900 et 1 050 francs.*

Je vous prie d'agréer, cher actionnaire, l'assurance de ma considération très distinguée.

PAUL PAOLI.



INTERTECHNIQUE

FILIALISATION PAR INTERTECHNIQUE DE SON ACTIVITÉ INFORMATIQUE

Les assemblées générales extraordinaires des actionnaires d'Intertechnique et *de sa filiale In-Informatique, annoncées par notre communiqué du 24 juillet, se sont* réunies le 30 août 1985.

Elles ont approuvé à l'unanimité l'apport par Intertechnique à sa filiale de son activité informatique. Cet apport devient donc effectif à cette date, avec effet social au 1er janvier 1985.

En rémunération de cet apport, Intertechnique a reçu 1 453 140 actions de 100 F, d'In-Informatique.

Lors de la même réunion, les actionnaires d'In-Informatique ont approuvé une agmentation de capital réservée de 61 855 000 F, par l'émission de 618 550 actions nouvelles d'un nominal de 100 F chacune, émises à 289,30 F, soit 189,30 F de prime.

Ces actions ont été souscrites en totalité le 10 septembre.

In-Informatique s'est engagée à introduire ses actions au second marché de la Bourse de Paris le 5 décembre 1985. Les nouveaux souscripteurs se sont engagés de leur côté à proposer au marché des actions leur appartenant, pour une quotité comprise entre 10 et 15 % du capital total d'In-Informatique, le solde de leurs actions ne *pouvant être vendu avant juin 1986. Intertechnique, pour sa part, garde la totalité* des actions reçues en rémunération de son apport.

locafinancière

Les engagements nouveaux conclus depuis le 1er janvier 1985, d'un montant de 68,2 millions de francs, ont porté sur :

– L'acquisition de nature patrimoniale d'un immeuble de bureaux, Boulevard Malesherbes à Paris, pour 17,5 millions de francs ;

– L'acquisition de nature patrimoniale, en indivision avec une autre Sicomi, d'un immeuble de bureaux, Avenue de Wagram à Paris, pour *28 millions de francs ;*

– Le financement en crédit-bail, en indivision avec une autre Sicomi, de la deuxième extension de l'Aérogare de Fret de Roissy, pour 18,5 millions de francs ;

– Le financement en crédit-bail, en indivision avec une autre Sicomi, de l'hôtel Ibis de Toulon, pour 4,2 millions de francs.

55 % du dividende 1984 a été payé en actions de la Société à la suite de l'option offerte aux actionnaires, ce qui a entraîné la création de 67 174 actions nouvelles.

L'exercice 1985 devrait permettre à Locafinancière de dégager, après amortissement de plus de 10 millions de francs de frais liés essentiellement aux importantes acquisitions patrimoniales précitées, un bénéfice en augmentation sur celui de 1984 et de distribuer un dividende dont la progression devrait être supérieure au taux d'inflation.

CHARGEURS S.A.

Le conseil d'administration réuni le 18 septembre 1985 a constaté l'augmentation de capital consécutive au paiement en actions du dividende de l'exercice 1984. *Il s'est félicité de la confiance* et de l'attachement manifestés à la société par ses actionnaires, les propriétaires de 67 % des actions ayant opté pour le paiement du dividende en actions. Le capital de la société a, en conséquence, été augmenté de 4 230 500 F et porté à 531 105 500 F, divisé en 5 311 055 actions de 100 F nominal.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT – obligations 13,40 % – 1984

Les intérêts courus du 24 septembre 1984 au 23 septembre 1985 seront payables à partir du 24 septembre 1985 à raison de 603 F par titre de 5 000 F nominal (coupon n° 1) après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 67 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 100,45 F, augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 495,85 F.

CNT – obligations TMO – 1984

Les intérêts courus du 24 septembre 1984 au 23 septembre 1985 seront payables à partir du 24 septembre 1985 à raison de 528,04 F par titre de 5 000 F nominal (coupon n° 1) après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 58,67 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complé*ment du prélèvement libératoire sera de 87,97 F*, augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 434,21 F.

*****

Il est rappelé qu'en application de l'article 94-II de la loi n° 81-1160 du 30 décembre 1981 (loi de finances pour 1982) et du décret n° 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, les deux emprunts mentionnés ci-dessus ne sont pas matérialisés par la création de titres ; en conséquence, le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

18 septembre

Effritement : – 0,30 %

L'effritement des actions françaises se poursuit à la Bourse de Paris, où la cote s'est repliée de 0,30 % mercredi, tandis que la morosité continuait à prévaloir sur le marché obligataire. A ce sujet, on notera que les propos tenus par M. Daniel Lebègue, le directeur du Trésor, incitent à quelque réflexion.

M. Lebègue a, en effet, indiqué que les besoins du Trésor devraient être de 90 à 100 milliards de francs cette année. Ce qui laisse la place à d'autres émissions d'emprunts d'Etat d'ici à la fin de l'année sur le marché obligataire, lequel a déjà contribué (dernier emprunt d'Etat compris) à hauteur de 65 milliards de francs au financement du déficit budgétaire.

Sur le front des actions, Dassault effectue un bond en avant de 12 % à rapprocher des informations favorables concernant la navette Hermès et de la commande de trente-cinq Mirage 2000 inscrite au budget de la défense.

Thomson-CSF, en hausse de 5 %, bénéficie, lui, des espoirs placés par la firme dans le programme Rita d'équipement en télécommunications de l'armée américaine. Parmi les autres plus-values (2 % à 4 %), on remarque également Matra, Carnaud et surtout Olida-Caby, dont c'est aujourd'hui la reprise de cotation. Rappelons que la firme fait l'objet, du 18 septembre au 8 octobre, d'une opération de maintien de cours à 160 F après la négociation d'un bloc de contrôle par Mimran.

Repli – léger – de Crédit national, CGIP, Béghin, Penarroya, Darty. Sur le marché de l'or international, le lingot s'est traité à 90 400 F (+ 100 F), le napoléon étant inchangé à 541 F. Fixing de Londres : 315,50 contre 318,70 dollars l'once. Dollar-titre : 8,88/92 F, en léger progrès.

Introduite à 610 F sur le second marché de la Bourse, l'action Deville a été cotée 710 F, plus de 3,3 millions de titres étant demandés contre 164 000 offerts au public.

NEW-YORK

Irrégulier

En baisse de plus de 4 points peu après la séance, le marché new-yorkais s'est un peu repris par la suite, mais le ton est resté irrégulier, et à l'heure du son de cloche final, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles se contentait d'afficher une modeste hausse de 2,24 points, à 1 300,40 points. Le volume des échanges est resté, toutefois, relativement étoffé, puisque 105,71 millions d'actions mercredi ont trouvé preneur, contre 111,93 millions la veille.

Selon les analystes, certains investisseurs ont pu être encouragés par la progression de 6,2 % des mises en chantier de logements neufs annoncée pour le mois d'août. Mais l'attente de la publication, vendredi, de l'estimation préliminaire de l'évolution de l'économie américaine au troisième trimestre 1985 – considérée comme un indice-clé par les milieux boursiers – a contribué à accroître la nervosité perceptible au « Big Board ».

En tête des valeurs les plus actives de la séance figurent Portland General Electric, avec 2,22 millions de titres échangés, Commonwealth Edison, American Express, IBM, Richardson-Vicks, City Investing et Merck, avec des volumes supérieurs au million d'actions. Cette dernière société, dont le cours a baissé de près de 3 points, s'est ressentie des rumeurs selon lesquelles un de ses médicaments rencontrerait actuellement des problèmes en Europe.

VALEURS	Cours du 17 sept.	Cours du 18 sept.
Alcoa	33 7/8	33 3/4
A.T.T.	20 5/8	20 3/4
Boeing	45 1/4	46 1/8
Chase Manhattan Bank	52 1/8	52 1/4
Du Pont de Nemours	55 3/8	56 1/8
Eastman Kodak	42 5/8	43 1/2
Exxon	50	49 3/4
Ford	44	43 1/4
General Electric	58	59 3/8
General Foods	85 3/8	88 3/4
General Motors	67 3/4	67 3/4
Goodyear	27 1/8	27 1/2
I.B.M.	128 3/4	127 1/2
I.T.T.	32 7/8	32 3/4
Mobil Oil	28 1/2	28 5/8
Pfizer	44 3/4	44 1/2
Schlumberger	34	33 7/8
Texaco	35	34 7/8
U.A.L. Inc.	48 3/4	49 7/8
Union Carbide	53	52 7/8
U.S. Steel	29	29 5/8
Westinghouse	37 3/8	38 1/4
Xerox Corp.	50 5/8	51

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LA BOURSE DE PARIS POURRAIT S'EFFRITER D'ICI A LA FIN DE L'ANNÉE, SELON LE SYNDIC. – Compte tenu des nombreuses augmentations de capital, introductions au second marché et émissions d'emprunts qui se succèdent actuellement à vive allure à la Bourse de Paris, *« Il ne serait pas étonnant qu'elle perde un peu de terrain d'ici à la fin 1985 »*, a indiqué le syndic de la Compagnie des agents de change, M. Xavier Dupont, lors d'un dîner-débat organisé, le 18 septembre, par la Banque franco-allemande (le marché de Paris a progressé de 23 % depuis le début de l'année).

L'ACTION DEVILLE INTRODUITE A 710 F. – Les actions de la société Deville, spécialisée dans la fabrication d'instruments de chauffage et de cuisson, ont été introduites comme prévu, le 18 septembre 1985, au second marché de la Bourse de Paris. Le prix d'offre minimal ayant été fixé à 610 F, on a finalement dénombré pour cette société, qui proposait au public près de 25 % de son capital (au lieu des 10 % minimum traditionnellement requis dans cette enceinte), un total de 3,34 millions de titres demandés, qui ont permis de déboucher sur un cours coté de 710 F, 164 000 actions ayant été servies, soit environ 6 % des titres demandés.

LE CCF ANNONCE UNE PROGRESSION DE PRÈS DE 50 % DE SON BÉNÉFICE D'EXPLOITATION SEMESTRIEL. – Le Crédit commercial de France annonce, pour le premier semestre 1985, un résultat d'exploitation de 676,7 millions de francs, soit une progression de 28 % sur les six premiers mois de 1984. De son côté, le bénéfice net social du CCF s'élève à 50,7 millions de francs, la part du groupe dans les résultats consolidés atteignant 103 millions (contre 76,2 millions au premier semestre 1984). La dotation nette aux provisions sur engagements, titres de participation et divers, atteint 501 millions de francs (plus 29 %).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	17 sept.	18 sept.
Valeurs françaises	116,5	116,5
Valeurs étrangères	93,9	93,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	17 sept.	18 sept.
Indice général	217,8	218

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 19 septembre ..... 9 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18 sept.	19 sept.
1 dollar (en yens)	242,85	242,65

BOURSE DE PARIS — Comptant — 18 SEPTEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant — Étrangères — SECOND MARCHÉ — Hors-cote

SICAV 18/9

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1615	4,5 % 1973	1603	1602	1602	– 0 08
945	B.N.P.	944	944	944	....
985	C.C.F.	963	960	960	– 0 31
4135	C.N.E. 3 %	4150	4130	4110	– 0 96
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
200	Elf-Aquitaine	195 30	194 10	194 10	– 0 61
183	– (certific.)	187	186	186	– 0 53
1210	Epeda-B-Faure	1205	1215	1215	+ 0 82
2230	Essilor	2201	2195	2195	– 0 27
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
235	Ericsson	244 30	235 60	235 70	– 3 52
445	Exxon Corp.	458	440	440	– 3 93
385	Ford Motors	393	388	388	– 1 27
167	Free State	186 50	184 50	184 50	– 1 07
99	Gencor	92 80	92	91 80	– 0 98
275	Gén. Belgique	278	274 50	275	– 1 07
540	Gén. Electr.	527	520	521	– 1 13
600	Gen. Motors	606	598	599	– 1 15
52	Goldfields	51 60	51 10	51	– 0 97
39	GdMetropolitain	39 50	39 20	39 20	– 0 75
98	Harmony	94	93	93	– 1 06
25	Hitachi	24 10	23 60	23 60	– 2 07
680	Hoechst Akt.	681	683	683	+ 0 29
1730	Siemens A.G.	1865	1888	1869	+ 0 21
137	Sony	136 10	132 10	132 20	– 2 86
164	T.D.K.	152	147 80	147 80	– 2 76
12 50	Toshiba Corp.	12 45	12 05	12 05	– 3 21
920	Unilever	949	943	939	– 1 05
355	Unit. Techn.	339 30	334 30	334 30	– 1 47
685	Vaal Reefs	650	622	624	– 4
250	Volvo	243	244 80	244 80	+ 0 74
315	West Deep	293	289 20	289 20	– 1 29
215	West Hold.	224	221	221	– 1 33
460	Xerox Corp.	454 50	452	452 20	– 0 50
1 61	Zambia Corp.	1 63	1 62	1 63	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 778	8 854	8 500	9 100
ECU	6 791	6 792	....	....
Allemagne (100 DM)	304 800	304 780	295	310
Belgique (100 F)	15 087	15 091	14 550	15 400
Pays-Bas (100 fl.)	271 120	271 220	262	277
Danemark (100 krd)	84 270	84 270	79	87
Norvège (100 k)	104 190	104 410	100 500	108 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 799	11 803	11 300	12
Grèce (100 drachmes)	6 347	6 377	5 700	7 200
Italie (1 000 lires)	4 546	4 544	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	369 500	370 780	3 600	3 770
Suède (100 krs)	103 560	103 920	100	106
Autriche (100 sch)	43 440	43 400	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	5 140	5 134	4 850	5 400
Portugal (100 esc.)	5 070	5 085	....	....
Canada ($ can 1)	6 380	6 421	6 150	6 550
Japon (100 yens)	3 631	3 658	3 540	3 890

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/9
Or fin (kilo en barre)	90100	90200
Or fin (en lingot)	90300	90400
Pièce française (20 fr)	541	541
Pièce française (10 fr)	405	.....
Pièce suisse (20 fr)	555	562
Pièce latine (20 fr)	525	521
Souverain	660	659
Pièce de 20 dollars	3670	3625
Pièce de 10 dollars	2000	1990
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3385	3380
Pièce de 10 florins	547	544

Le Monde

L'ASSEMBLÉE DE LA SARL LE MONDE

Un nouveau pas sur la voie du redressement

En prenant ses fonctions, le 21 janvier de cette année, la nouvelle direction du *Monde* avait annoncé la mise en route d'un plan de redressement destiné à tirer l'entreprise de la situation financière dramatique où elle se trouvait alors. Les grandes lignes de ce plan ont été approuvées, comme on le sait, au mois de mai, par les trois sociétés de personnel et par l'assemblée de la SARL éditrice. Son application se poursuit depuis lors méthodiquement (1).

1) Les décisions prises en ce qui concerne la masse salariale, dont le poids sur les comptes du journal était notoirement excessif, conduisent à une réduction globale de l'ordre de 20 %. Un cinquième des emplois ont été supprimés ou sont en passe de l'être. Les salaires ont été diminués dans des proportions importantes. L'accord conclu, également en mai, avec le comité intersyndical du Livre parisien sur la fermeture partielle de notre imprimerie de Saint-Denis et la modification des horaires de sortie avec la réduction d'effectifs correspondante est entré en vigueur le 1er juillet dernier.

2) *Une nouvelle assemblée de* la SARL, réunie le 18 septembre, a approuvé à l'unanimité les « modalités et conditions » de la promesse de vente des immeubles parisiens du *Monde* conclue le 5 août (2). La signature de l'acte authentique pourra donc avoir lieu aussitôt qu'auront abouti les diverses démarches administratives nécessaires, *c'est-à-dire en octobre* ou en novembre.

Saisis de plusieurs propositions très supérieures aux estimations initiales, nous avons en fin de compte traité, par l'intermédiaire du cabinet Septime, avec ARC, société immobilière du groupe Worms, dont les conditions nous ont paru les plus intéressantes. Nous nous sommes engagés à *libérer les locaux au plus tard* au 1er septembre 1989, notre intention maintes fois exprimée étant de regrouper avant cette date, en un lieu unique, les moyens d'impression du *Monde*, actuellement répartis entre la rue des Italiens et notre usine de Saint-Denis.

3) La même assemblée a approuvé, par 859 parts sur 1 000, contre 90 (Société des cadres et des employés) et 51 abstentions (un porteur de parts A), le protocole d'accord signé le 2 septembre dernier avec *la société Régie-Presse (3), représentée* par Marcel Bleustein-Blanchet et Bruno Desbarats, en vue de la constitution d'une société anonyme Le Monde Publicité, qui prendra en charge la régie publicitaire du journal. *Le Monde* détiendra 51 % du capital de cette société, dont il nommera le président. L'administrateur-directeur général sera désigné par *Régie-Presse, dont l'apport* de capital se chiffre à 15 millions de francs.

4) La réduction de la masse salariale, la vente des immeubles et la filialisation de la publicité auront pour effet un allégement considérable de l'endettement et des comptes du *Monde*, dont l'exploitation devrait, à très brève échéance, redevenir bénéficiaire. *C'est donc dans une perspective* nouvelle qu'il convient d'apprécier la prochaine étape du plan de redressement : l'augmentation du capital social de la SARL. Il ne s'agit plus tant maintenant de nous aider à reconstituer nos fonds propres que de nous donner les moyens de la politique de relance que nous sommes décidés à mettre en œuvre et, d'une *manière plus générale, d'associer* les amis du *Monde* à la renaissance de leur journal.

Le principe de cette augmentation a été approuvé à la quasi-unanimité, rappelons-le, par l'assemblée de la SARL éditrice *en date du 31 mai dernier. La résolution* alors adoptée autorise le gérant à créer 330 parts nouvelles, pour un montant maximum de 35 millions de francs, prime d'émission comprise, étant entendu qu'une société de lecteurs à créer souscrira un certain nombre de ces parts nouvelles. Les lecteurs qui ont bien voulu déjà nous proposer leur concours seront mis très *rapidement* au courant des modalités pratiques de l'opération et invités à devenir des membres fondateurs.

Nous sommes, d'autre part, en contact avec un certain nombre d'investisseurs éventuels, publics et *privés, qui paraissent disposés* à souscrire des parts nouvelles de la SARL le Monde dans la limite de 25 % du capital, société des lecteurs comprise, conformément à la proposition faite par les gérants devant l'assemblée du 31 mai 1985.

5) Parallèlement à ces diverses actions, nous poursuivons la rénovation du contenu et de la présentation de notre journal *à laquelle auxquelles nous allons* nous consacrer maintenant en priorité. Nous avons allégé la présentation de la première page et des suppléments, déjà transformé *le Monde aujourd'hui*, ressuscité « Le Monde des sciences et de la médecine », créé une page hebdomadaire sur l'éducation. De nouvelles chroniques ont été ouvertes. Une dizaine de journalistes confirmés ont été engagés, venant d'horizons divers. D'autres vont les rejoindre.

Toutes les enquêtes faites auprès de nos lecteurs montrent que, dans leur immense majorité, ils souhaitent un journal plus lisible, des articles plus ramassés, une mise en pages plus claire, plus dégagée, une distinction plus apparente entre l'information et le *commentaire. Ils estiment qu'à* notre époque la photographie ou le dessin significatif constituent une composante essentielle de l'information.

Toutes ces préoccupations rejoignent les nôtres. Celles non *seulement de la direction et de la* rédaction en chef, mais de la grande majorité du personnel de cette maison, telles qu'on les entend s'exprimer dans les réunions du comité de rédaction, du comité d'entreprise ou les négociations syndicales. Cadres administratifs et techniques, journalistes, employés, ouvriers, nous leur avons à tous beaucoup *demandé. Aux sacrifices financiers* qu'ils ont été nombreux à consentir, aux départs qui créent des vides importants et augmentent *la* charge de travail de ceux qui restent, s'ajoutent les bouleversements d'habitudes qu'entraînent les nombreux changements en cours. Nous sommes convaincus que la mise en application pratique des décisions *prises dissipera rapidement les* inquiétudes qui ont pu naître de ce fait.

L'assemblée de la SARL du 18 septembre s'est déroulée dans un climat de confiance et d'amitié. Il ne faisait de doute pour aucun de ses participants *que le Monde*, après une longue, une trop longue période de doute, avait pris un nouveau départ.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) « Une étape dans la vie du *Monde* » (*le Monde* du 4 juin 1985).

(2) *Le Monde* du 7 août.

(3) *Le Monde* du 4 septembre.

En Argentine

LA PRISON A PERPÉTUITÉ EST REQUISE CONTRE CINQ MEMBRES DE LA JUNTE

Buenos-Aires *(AFP)*. – Le procureur fédéral, M. Julio Strassera, a requis mercredi 18 septembre la prison à perpétuité contre cinq des neuf *membres* des juntes militaires au pouvoir de 1976 à 1982, les généraux Jorge Videla et Roberto Viola, les amiraux Emilio Massera et Armando *Lambruschini, ainsi que* le général Orlando Agosti (armée de l'air), pour violation des droits de l'homme durant les opérations de répression de la guérilla.

Le procureur a réclamé quinze ans de détention pour les généraux Galtiéri et Graffigna, douze ans contre l'amiral Jorge Anaya et dix ans contre le général Lami Dozo. Il a également demandé la « dégradation » pour les membres de la première junte, Videla, Massera et Agosti.

Pour la première fois depuis le début du procès, le public a manifesté aux cris d'« *assassins* » et a acclamé le procureur, qui venait de *requérir* et a déclaré devant le public : « *Nunca mas* » (jamais plus). Symbole plus qu'évocateur, « *Nunca mas* » est en effet le titre du rapport publié en 1984 par la Commission d'enquête sur les personnes disparues (CONADEP).

Le réquisitoire commencé jeudi dernier, a duré près d'une trentaine d'heures. Les avocats de la défense auront la parole dans quinze jours, le tribunal devrait rendre sa sentence au mois de décembre.

L'AGENCE TASS DÉMENT QUE DE NOUVEAUX SS-20 SOIENT INSTALLÉS EN EUROPE

L'agence Tass a démenti, mercredi 18 septembre, les informations communiquées à l'OTAN selon lesquelles l'URSS aurait installé dix-huit fusées supplémentaires à moyenne portée SS-20 depuis juin dernier, portant le nombre total de ces engins à quatre cent quarante et un (*le Monde* du 19 septembre).

Dans un commentaire de son « observateur militaire », l'agence soviétique écrit : « *L'Union soviétique s'en tient fermement à tous ses engagements, y compris à celui concernant le moratoire sur le déploiement dans la partie européenne du pays d'armements nucléaires à moyenne portée.* » L'agence rappelle que ce moratoire, proclamé le 8 avril dernier, prend fin en novembre prochain et ajoute : « *La décision qui sera prise ensuite dépend des Etats-Unis. Suivront-ils le bon exemple de l'Union soviétique en arrêtant le déploiement en Europe de leurs missiles à moyenne portée ou non ?* »

On note toutefois que l'agence soviétique ne donne aucun chiffre sur l'arsenal de SS-20 et qu'en rappelant que le moratoire ne s'applique qu'aux missiles déployés dans la partie européenne de l'URSS elle n'exclut pas que de nouveaux engins soient actuellement installés en Sibérie, visant l'Asie.

● *Explosion à Münich.* – Une violente explosion s'est produite, jeudi matin 19 décembre, dans une chambre forte où étaient entreposés des explosifs, au siège de la police judiciaire régionale de Bavière à Münich, a annoncé la police. Les pompiers munichois sont arrivés sur les lieux en grand nombre mais, à cause d'un fort dégagement de fumée, n'ont pas réussi à s'introduire dans les couloirs souterrains où se trouve cette chambre forte. La police n'a pas pu préciser si des fonctionnaires se trouvaient dans cette partie du bâtiment au moment de l'explosion, dont on ignore les causes. – *(AFP.)*

Sur le vif

Sacre

Vous êtes invité, vous, à Nîmes, au mariage de Mourousi ? Non ? Moi non plus. C'est vexant quand même, parce que, *enfin*, il y aura la terre entière. On murmure déjà que le sacre de Bokassa, c'était rien à côté. Normal. Quand Mourousi a annoncé ses fiançailles, *on a* rigolé, on n'y a pas cru. On s'est dit : pas ça, pas lui, ce n'est pas son genre. C'est pour ça qu'il a pris la France à témoin, pour qu'on ne pense pas que c'est du toc, de l'épate, du trompe-l'œil, bref, du cinéma.

Ce ne sera pas du cinéma. Çaà va être le cirque. Pas seulement au figuré, au propre. Le repas de *noces sera servi sous un* chapiteau par le chef du Négresco, un ami de Mourousi. Je le sais parce qu'il en parle sans arrêt à la télé. Ce qui est *bien*, avec *Mourousi*, c'est qu'il a le sens des relations publiques. Publiques ou amicales...

A partir d'un certain niveau, ça se confond. Grâce à quoi, Aznavour viendra chanter l'ave *maria lors de la cérémonie* religieuse à l'église Saint-Paul. La robe de la mariée – c'est Cardin qui la lui a refilée – aura une traîne plus longue que celle de Lady Di. Non mais, qu'est-ce qu'elle s'imagine la troupe de Birmingham ? Qu'elle a l'exclusivité des noces royales ? Elle ne s'est pas regardée. D'ailleurs, *c'est pas compliqué*, qui va commenter les épousailles du siècle avec l'amphase et le pathos de circonstance ? Tonton Léon soi-même. Zitrone s'est en effet *arraché de son lit d'hôpital en se* cramponnant au micro de Canal Plus. Quant à Sardou, il ira jouer les radio-reporters sur RMC.

Quoi d'autre encore ? C'est Cacharel qui casque, Ricard et *Orangina qui arrosent, et Mercedes* a mis la limousine réservée au pape lors de son dernier séjour à Paris à la disposition du jeune couple. J'ai l'impression que j'en oublie. Ah oui, Giscard et Hernu auraient accepté de donner une leçon de cohabitation au mari. Ça peut toujours servir. D'autant qu'on prête à l'intervie-wer privilégié du président de la *République des ambitions politiques.* Si, si, il viserait la mairie de Paris. D'abord, il se range. Ensuite, il se lance. Un gros lancement. Si après ça il ne se vend pas, c'est à désespérer des millions de ruminants qui regarderont passer sur *leur* écran le train de l'esbroufe.

CLAUDE SARRAUTE.

BSN apporte aux Verreries champenoises ses activités dans la gobeleterie et les pots industriels en verre

BSN apporte aux Verreries champenoises *ses activités dans la gobeleterie* et les pots industriels en verre pour former un nouvel ensemble dans lequel le géant français de l'agro-alimentaire détiendra 50 %, mais dont le pivot industriel sera les Verreries champenoises. Le nouvel ensemble, employant 2 200 personnes et réalisant 1 milliard de francs de chiffre d'affaires, se placera au deuxième rang européen.

Cette concentration résulte d'un constat : le marché de la gobeleterie (vaisselle en verre) est dominé actuellement par les Verreries d'Arques, numéro un mondial, devant l'américain Anchor Hocking. C'est un secteur très difficile, où tout le monde perd de l'argent en France : Saint-Gobain, BSN et les Verreries champenoises, sauf les Verreries d'Arques, qui tiennent 75 % du marché avec 2,5 milliards de chiffre d'affaires.

En unissant leurs activités et leurs moyens techniques, BSN et les Verreries champenoises (société familiale, dont Anchor Hocking est actionnaire à 25 %) espèrent, avec l'appui technique américain, atteindre la taille critique et perdre moins d'argent. Dans le domaine des pots industriels, qui est bénéficiaire, où BSN, *le numéro deux européen derrière* Saint-Gobain Emballages, est le spécialiste des produits de petite dimension (aliments pour bébés et yaourts), et où les Verreries champenoises sont moins actives, le nouvel ensemble couvrira 50 % du marché face à Saint-Gobain. Son siège social sera à Reims et regroupera les deux usines de BSN situées à Givors et Rive-de-Gier.

Cette opération témoigne de l'âpreté de la lutte sur des marchés très concurrentiels, où la concentration des moyens s'impose aux partenaires. Pour BSN, qui préfère confier ses activités à un concurrent mieux placé, en gobeleterie tout au moins, elle permet de doubler la *taille de l'outil et d'obtenir une* meilleure rentabilité.

On remarquera que c'est la deuxième opération de ce genre effectuée récemment par ce groupe de l'agro-alimentaire, la précédente étant la cession à Ortiz-Miko, mieux placé, de son secteur crèmes glacées et surgelés (Nouki et Frigecrème), trop minoritaire sur le marché et fortement déficitaire.

F. R.

LE CNPF PROTESTE CONTRE LA GRÈVE DES CONTROLEURS AÉRIENS

Le Conseil national du patronat français (CNPF) a élevé une protestation contre les arrêts de travail des contrôleurs de la navigation aérienne qui, selon lui, « *pénalise l'économie française* ».

La seconde journée de grève devrait, ce jeudi, provoquer la même paralysie que la veille. Les vols intérieurs sont inexistants à l'exception de ceux maintenus entre la Corse et le *continent*. *Les vols moyen courriers*, notamment vers l'Europe, ne sont pas assurés à plus de 10 % de la normale. Quant au programme allégé des liaisons long courriers, il s'exécute normalement à l'exception de quelques retards au décollage.

Les pays limitrophes de la France voient leurs liaisons internationales très perturbées par le refus des contrôleurs de prendre en charge les vols transitant par l'espace aérien français.

Le gouvernement étant décidé à ne pas satisfaire, au moins à court terme, la demande des syndicats d'intégrer les primes dans le calcul des retraites, une nouvelle grève pourrait être à nouveau décidée par la CGT, la CFDT, le SNCTA (contrôleurs autonomes) et le Sapac (autonomes).

UN VIOLONISTE CHINOIS REMPORTE LE PREMIER CONCOURS MEHUHIN

Dix-neuf lauréats (1), sur vingt et un participants, ont été retenus à l'issue du premier Concours international de violon Yehudi Menuhin, le 18 septembre, salle Pleyel, en présence de Mme Bernadette Chirac.

Le concours a été d'un très bon niveau, sans être exceptionnel. Les plus récompensés furent le Chinois *Hu Kun (vingt-cinq ans, quatrième* prix du récent concours Reine-Elisabeth) et le Roumain Florin Paul (vingt-sept ans, deuxième prix *du concours Thibaud 1977*).

Le premier est un merveilleux violoniste, même s'il n'a pas entièrement dominé le fougueux *Concerto* de Sibelus ; à lui le Grand Prix de la Ville de Paris (50 000 F). Le second est un parfait styliste ; il manque cependant de rayonnement personnel.

Le plus doué nous a paru l'Autrichien Beni Schmid (dix-sept ans), qui s'est contenté de remporter les catégories préclassique et jazz. Plein de passion, il devra encore rectifier quelques écarts, mais quelle image « *inoubliable* » (*dixit* Menuhin) il a donné de la *Passacaille* d'Heinrich Biber !

J. L.

(1) Dont cinq Français : Gilles Apap, *lauréat de la catégorie contemporaine*, Christophe Poiget, mention pour la musique française, Dominique Juchors et Catherine Bourgeat, « candidats les plus prometteurs », et Sylvie Dusseau-Brunier, « mention spéciale du jury ».

Sur CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)

JEUDI 19 SEPTEMBRE
« LE MONDE » reçoit
M. EDGARD PISANI
ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie
avec PHILIPPE BOUCHER

VENDREDI 20 SEPTEMBRE
JÉROME SAVARY sera face au « Monde »
avec COLETTE GODARD et CHRISTIAN VILLAIN

Le numéro du « Monde » daté 19 septembre 1985 a été tiré à 489 564 exemplaires

A B C D . F G H

